

Numéro 4 / Année 2015

# Synergies Tunisie

Revue du GERFLINT

## **Approches linguistiques : les locatifs**

Coordonné par  
Thouraya Ben Amor Ben Hamida



# **Synergies Tunisie**

Approches linguistiques : les locatifs

**Coordonné par Thouraya Ben Amor Ben Hamida**



REVUE DU GERFLINT  
2015

## POLITIQUE EDITORIALE

**Synergies Tunisie** est une revue francophone de recherches en sciences humaines particulièrement ouverte aux thématiques culturelles et linguistiques, à la lexicologie, aux champs de la terminologie et de la traduction.

Sa vocation est de mettre en œuvre, en Tunisie, le Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau du GERFLINT, Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie essentiellement des articles dans cette langue mais sans exclusive et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants: défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, adoption d'une large couverture disciplinaire, aide aux jeunes chercheurs, formation à l'écriture scientifique francophone, veille sur la qualité scientifique des travaux.

**Libre Accès et Copyright** : © **Synergies Tunisie** est unerevue française éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la Propriété Intellectuelle. La reproduction totale ou partielle, l'archivage, l'auto-archivage, le logement de ses articles dans des sites qui n'appartiennent pas au GERFLINT sont interdits sauf autorisation ou demande explicite du Directeur de publication. La Rédaction de *Synergies Tunisie*, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

**Périodicité : Annuelle**  
**ISSN 2105-1054 / ISSN en ligne 2257-8390**

---

### Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur émérite, Université de Rouen, France

### Rédacteur en chef

Salah Mejri, Université de Manouba, Tunisie,  
Université Paris 13, LDI - CNRS UMR n°7187

### Rédactrice en chef adjointe

Inès Sfar, Université de Tunis

### Titulaire et Éditeur : GERFLINT

#### Siège en France

GERFLINT  
17, rue de la Ronde mare  
Le Buisson Chevalier  
27240 Sylvains les Moulins - France  
[www.gerflint.fr](http://www.gerflint.fr)  
[gerflint.edition@gmail.com](mailto:gerflint.edition@gmail.com)

#### Siège de la rédaction en Tunisie

Contact : [synergies.tunisie@gmail.com](mailto:synergies.tunisie@gmail.com)

### Comité scientifique

Taieb Baccouche (Université de Carthage), André Clas (Université de Montréal), Gaston Gross (Université Paris 13) Igor Mel'cuk (Université du Québec), Abdelkader Mhiri (Université de la Manouba), Alain Rey (Le Robert), Hassen Annabi (CERES, Université de Tunis), Rafik Ben Hamouda (Université de Sousse), Hédi Jatlaoui (Université de Sousse), Chokri Mabkhout (Université de la Manouba), Abdellatif Mrabet (Université de Sousse), Franck Neveu (Université Paris IV-Sorbonne), Jean Pruvost (Université de Cergy-Pontoise, LDI).

### Comité de lecture

Thouraya Ben Amor (Université de Sousse), Monia Bouali (Université de Kairouan), Pierre-André Buvet (Université Paris 13, LDI), Abdeljalil Elimane (Université de Sfax), Pierre Patrick Haillet (Université de Cergy-Pontoise), Dhouha Lajmi (Université de Sfax), Lassaad Oueslati (Université de Jendouba), Gérard Petit (Université Paris X, LDI).

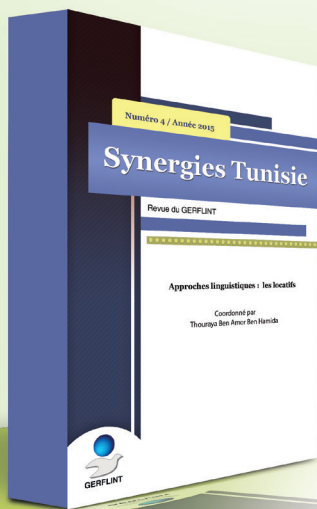
### Patronages

Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DREIC).

Numéro financé par le GERFLINT.

# PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Tunisie  
<http://gerflint.fr/synergies-tunisie>



## Indexations et références

Ent'revues  
Héloïse  
Linguistic Bibliography  
MIAR  
Mir@bel  
ROAD  
SHERPA-RoMEO  
Ulrich's

*Synergies Tunisie*, comme toutes les *Revues Synergies du GERFLINT*, est indexée par la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (*Pôle de soutien à la recherche*) et répertoriée par l'ABES (*Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur, Catalogue SUDOC*).

## Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage, littératures francophones et didactique des langues-cultures
- Ethique et théorie de la complexité

© Archives GERFLINT- 2015 - Pôle éditorial -  
- Tous droits réservés -



# Approches linguistiques : les locatifs

Coordonné par Thouraya Ben Amor Ben Hamida



## Sommaire



<b>Thouraya Ben Amor Ben Hamida</b> .....	7
Présentation	
<b>Thématique</b>	
<b>Aude Grezka</b> .....	13
Localisation et modalité	
<b>Asma Mejri</b> .....	24
Les verbes locatifs dans les hypothétiques	
<b>Lassâad Oueslati</b> .....	35
Les adverbiaux classifieurs de prédicats de <i>déplacement</i>	
<b>Dhouha Lajmi</b> .....	51
L'actualisation des prédicats nominaux de <i>mouvements</i>	
<b>Monia Bouali</b> .....	63
Les adjectivaux locatifs	
<b>Thouraya Ben Amor Ben Hamida</b> .....	69
Le défigement dans les séquences locatives	
<b>Taoufik Massoussi, Soumaya Mejri</b> .....	83
Procédures d'étiquetage des textes stratégiques : examen de deux concepts (délocalisation et internationalisation)	
<b>Laurent Tromeur</b> .....	101
Un langage pivot entre langue naturelle et langage informatique	
<b>Béchir Ouerhani</b> .....	113
المعاصرة: اقتراح وصف منتظم من خلال نماذج	
<b>Alicja Hajok</b> .....	133
Les quantifieurs nominaux en polonais	
<b>Pierre-André Buvet</b> .....	147
Fonction argumentale et possessivation	

<b>Djohar Abdou</b> .....	<b>165</b>
État de connaissance des adjectifs complexes en emploi prédicatif en comorien	

### Comptes rendus

<b>Salah Mejri</b> .....	<b>179</b>
<i>Le voyage des mots. De l'Orient arabe et persan vers la langue française</i> , Alain Rey, Calligraphies de Lassaâd Métoui, Guy Trédaniel éditeur.	

<b>Thouraya Ben Amor Ben Hamida</b> .....	<b>185</b>
<i>Fraseología, Didáctica y Traducción</i> , Pedro Mogorrón Huerta, Fernando Navarro Domínguez (eds).	

<b>Salah Mejri</b> .....	<b>189</b>
Numéro 182 de <i>Langue française</i> , <i>Les liaisons de prédictions</i> , Audrey Roig et Dan Van Raemdonck.	

<b>Thouraya Ben Amor Ben Hamida</b> .....	<b>193</b>
<i>La prédication de second ordre : l'expression de la cause et de la finalité en arabe contemporain</i> . Néji Kouki, thèse de doctorat en sciences du langage, Université de Paris 13.	

### Annexes

Profils professionnels et de recherches des auteurs.....	<b>197</b>
Projet et appel pour le prochain numéro .....	<b>201</b>
Consignes aux auteurs de la revue <i>Synergies Tunisie</i> .....	<b>203</b>
Le GERFLINT et ses publications .....	<b>207</b>





**Thouraya Ben Amor Ben Hamida**  
FLAH. Université de la Manouba, Tunisie  
TIL UR11ES45 LIA

Les contributions à la rubrique thématique de ce numéro 4 de *Synergies Tunisie* sont le résultat de la sélection d'un ensemble de communications faites lors du 3<sup>ème</sup> colloque international des doctorants et jeunes chercheurs en linguistique qui s'est tenu à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse les 12 et 13 mars 2009 autour de la problématique de l'espace dans les sciences humaines et sociales.

L'expression du lieu a déjà fait l'objet de plusieurs études à travers celle des verbes (Guillet 1990), des prépositions (Anscombe 1993, Borillo 1993, Gunnarson 1986, Vandeloise 1987 et 1988), etc. Nous savons, par ailleurs, que le locatif correspond dans les langues flexionnelles à un cas exprimant le temps ou l'espace et qu'il désigne en syntaxe, dans une acception classique voire normative, un complément relevant de la valence d'un verbe et exprimant le lieu du déroulement du procès. Dans ce volume, les différents travaux interrogent la relation que le locatif peut avoir avec des catégories telles que la modalité, la détermination et la prédication en général et ce aussi bien au niveau lexical que grammatical dans le discours général que dans le discours spécialisé. Ainsi, le locatif n'est pas ici confiné au cadre limité du complément ou du circonstant, dans une acception strictement syntaxique, il est envisagé d'une manière plus englobante et plus systématique à travers des catégories linguistiques de nature syntaxique et sémantique.

Le locatif est particulièrement confronté au phénomène de la prédication. Il est appréhendé linguistiquement dans un cadre théorique quasi commun à l'ensemble des articles thématiques, celui de la théorie des classes d'objet. Toutefois, cette description unifiée est multiple puisque chaque contribution illustre un aspect d'un ensemble de paramètres descriptifs différents et complémentaires ; le locatif est décrit selon la nature grammaticale des prédicats auxquels il correspond. Nous comptons des prédicats verbaux de déplacement en rapport avec des adverbiaux appropriés (Oueslati L.), des prédicats nominaux de mouvement (Lajmi D.) et des prédicats adjectivaux (Bouali M.). De même, la description linguistique du locatif focalise le niveau phrastique, c'est le cas de la majorité des articles de ce numéro dans lesquels le locatif est analysé dans le cadre de la prédication de premier ordre mais aussi le niveau transphrastique puisque le locatif approprié permet de décrire certains prédicats nominaux de second ordre (Mejri A.). Par ailleurs, si la plupart des descriptions linguistiques s'intéressent à la

langue générale, une contribution focalise l'attention sur un domaine de spécialité, le domaine économique (Massoussi T. et S. Mejri) en particulier. Tout autant que la langue, les phénomènes du discours qui touchent le locatif font aussi l'objet d'un traitement linguistique (Ben Amor T.). Enfin, les descriptions portent essentiellement sur le français mais nous relevons également une application à l'arabe (Ouerhani B.).

Dans la langue générale, le locatif est appréhendé par Aude Grezka à travers certains verbes de perception notamment la perception visuelle. L'article cherche à démontrer que certains emplois de ces verbes comme *voir* sont les équivalents de *pouvoir voir*. C'est la valeur modale de ces tournures qui implique une propriété de l'objet et notamment celle du lieu.

L'article de Asma Mejri traite la problématique de la description linguistique du locatif dans le cadre des relations transphrastiques telles que G. Gross et M. Prandi les décrivent (2004); elle se sert du concept de locatif comme outil méthodologique associé à la notion de polarité pour décrire certains prédicats de second ordre. Elle examine, en particulier, la compatibilité entre les prédicats locatifs (*partir, s'acheminer*) et les prédicats nominaux (*hypothèse* et *condition*) en vue de dresser les listes complètes des locatifs appropriés (verbes, adjectifs, noms).

Lassâad Oueslati démontre le rôle des adverbiaux dans l'identification des verbes de *mouvement* qu'il dénomme « adverbess classifieurs de prédicats de mouvement ». Sa description montre l'importance des classifieurs en général et des adverbiaux appropriés en particulier dans la détermination des classes sémantiques de prédicats. Projetant contribuer à la formalisation de la sémantique sur des bases syntaxiques, l'auteur tente d'établir une typologie des prédicats de *déplacement*. Il propose la subdivision de cette hyperclasse prédictive en quatre sous-classes sémantiques, respectivement les prédicats de *déplacement humain à pied*, de *déplacement humain par moyen de transport*, de *déplacement vertical* et de *déplacement en rond*.

À partir d'un ensemble de propriétés syntaxiques et sémantiques, Dhouha Lajmi dégage une typologie des prédicats nominaux de mouvement. La dimension locative est sous-tendue par l'actualisation de ces prédicats nominaux, outre leurs propriétés morphologiques et combinatoires. L'actualisation de ces prédicats engage notamment une sélection de déterminants et de verbes supports comme elle s'accompagne d'un ensemble de valeurs aspectuelles déterminées par chacun des emplois de ces prédicats de mouvement nominaux.

Comparée d'une part aux adjectivaux et d'autre part aux locatifs, l'hyperclasse des adjectivaux locatifs est décrite par Monia Bouali comme une classe sémantique qui correspond à des états qui impliquent des lieux. L'auteur propose une sous-classification des prédicats adjectivaux locatifs à travers leur confrontation à un ensemble d'actualisateurs comme les verbes supports aspectuels et les opérateurs causatifs.

La contribution de Thouraya Ben Amor tente de révéler certaines propriétés des séquences locatives figées - notamment les noms composés locatifs et les suites introduites par une préposition locative- à travers leur défigement. Ce dernier s'accompagne de diverses recatégorisations dans la syntaxe interne ou externe des séquences locatives qui passent du statut non prédicatif à celui de prédicatif et vice versa.

Le domaine de spécialité envisagé dans la perspective du locatif est celui de l'économie. Massoussi Taoufik et Soumaya Mejri élaborent une procédure capable de donner une description quantitative et qualitative du discours stratégique des entreprises. Ils ont choisi d'appliquer leur méthode à deux concepts : celui de la « délocalisation » et de l'« internationalisation » dégagés à partir de divers rapports d'entreprises. La démarche préconisée tire profit du modèle des classes d'objet qui a l'avantage de modéliser les contextes dans lesquels figurent les unités lexicales d'un texte. La dimension locative des concepts stratégiques de la délocalisation et surtout celui de l'internationalisation (quantitativement plus fréquent) est rendue par une catégorisation fonctionnelle proprement linguistique qui forme un triptyque : un emploi prédicatif, un emploi argumental et un emploi actualisateur.

La contribution de Laurent Tromeur jette un pont entre deux espaces, l'espace linguistique et l'espace informatique en nous plongeant dans l'expérimentation des différents langages sollicités par le traitement automatique des langues (TAL) appliqués à la traduction entre langues naturelles et langage informatique en passant par des représentations métalinguistiques.

La thématique du locatif, dans ce numéro, n'est pas seulement appréhendée à travers la langue française, elle est aussi appliquée à une autre langue non apparentée à la première, l'arabe. En effet Béchir Ouerhani étudie les noms locatifs en arabe contemporain en revisitant une tradition grammaticale féconde. La description qu'il propose est de nature morphologique et syntactico-sémantique à travers notamment la dérivation, l'incorporation, la combinatoire des noms locatifs arguments avec leurs prédicats appropriés et les emplois prédicatifs des noms locatifs dérivés selon les schèmes disponibles en arabe.

Les contributions suivantes s'inscrivent dans le même cadre théorique que les précédentes, du moins pour deux contributions, celle de Hajok A. et celle de Buvet P.-A.

Alicja Hajok tente une description des quantifieurs nominaux en polonais d'un point de vue contrastif polonais-français. Son approche des unités relevant de la détermination et de la quantification est originale et peu normative parce qu'elle s'appuie sur une appréhension globale des quantifieurs nominaux envisagés en fonction de la nature prédicative ou argumentale du nom à actualiser d'où la pertinence de la distinction actualisation prédicative vs actualisation argumentale.

Dans le cadre de la détermination argumentale, Pierre-André Buvet cherche à expliquer le fonctionnement des anaphores possessives en fonction des propriétés de la tête nominale notamment les GN possessifs formés de noms d'artefact. Son objectif participe des systèmes de résolution d'anaphore et consiste à identifier automatiquement l'antécédent du possessif.

Enfin, Djohar Abdou décrit certains adjectifs complexes en comorien notamment les sous-types qui sont l'équivalent français de *en + Nom* à savoir : la forme *Préposition + Nom* (essentiellement *harimwa +N*) et la forme *Nom + Ni* (exemple : *tabarini*). Il démontre que ces deux structures sont équivalentes en emploi prédicatif.

Les quatre comptes rendus concernent un ouvrage, un numéro de revue, un volume issu d'un colloque et une thèse se rapportant tous aux sciences du langage.

Dans ce numéro de *Synergies Tunisie*, les multiples descriptions linguistiques contribueront sans doute à la formation d'un retour théorique sur le locatif envisagé comme l'une des expressions linguistiques de l'espace.

# Synergies Tunisie n° 4 / 2015



Thématique







**Aude Grezka**

Lexiques, Dictionnaires, Informatique. France

CNRS-UMR 7187

aude.grezka@ldi.univ-paris13.fr

Reçu le 28-09-2014 / Évalué le 02-03-2015 / Accepté le 15-06-2015

### Résumé

Parmi les nombreux emplois des verbes de « perception visuelle », on rencontre un emploi particulier du verbe voir qui se construit obligatoirement avec un locatif. Ce verbe peut dans certains contextes exprimer la « possibilité » de percevoir quelque chose. En d'autres termes, voir ce serait « pouvoir voir ». Le même phénomène se retrouve avec certains verbes de « perception auditive » et « olfactive ». Cependant, tous les énoncés contenant pouvoir et un verbe de « perception » ne comportent pas de possibilité d'équivalence avec le même énoncé sans pouvoir. Comme la plupart des modaux, pouvoir manifeste une large plurivocité sémantique.

**Mots-clés** : verbes de perception, emploi, locatif, modalité

### Location and modality

### Abstract

Among the many uses of verbs of “visual perception”, we find a use of the verb “to see” that necessarily built with a locatif. This verb can in some contexts mean the “possibility” to perceive something. “To see” it would “can see”. The same phenomenon is found with verbs of “auditory” and “olfactory perception”. However, all statements containing “to can” and a verb of “perception” do not have possibility of equivalence with the same statement without “to can”. Like most modal, can manifest a semantic plurivocity.

**Keywords**: verbs of perception, use, locatif, modality

Les verbes de *perception* ont un nombre considérable d'emplois, tout particulièrement les verbes de *perception* dite « passive » comme *voir*, *entendre* ou *sentir* (Grezka, 2006, 2009). Voici, à titre d'exemples, quelques emplois du verbe *voir* :

*Je vois mal les couleurs*  
*J'ai vu l'accident*  
*Il ne voit pas depuis sa naissance*  
*As-tu vu le dernier film de ce cinéaste ?*  
*Je vois ton problème*  
*Je vois que tu as cassé le vase*  
*De la chambre, on voit la mer*

Ces emplois sont rattachés de *manière* plus ou moins étroite à la perception (perception physiologique, physio-cognitive ou cognitive). Mais nous voudrions surtout nous attarder sur le dernier exemple, que l'on retrouve également pour les autres facultés sensorielles, qui fera l'objet de cette communication. Les verbes de *perception* peuvent, dans certains contextes, exprimer la « possibilité » de percevoir quelque chose. En d'autres termes, *voir*, dans cet exemple, ce serait *pouvoir voir* (Le Querler, 1989 : 70-82) :

De la chambre, on voit la mer  
= De la chambre, on peut voir la mer

Les verbes de *perception* peuvent introduire une certaine modalité traduisant la possibilité, même quand elle n'est pas exprimée explicitement dans la phrase à l'aide du verbe *pouvoir*. Le verbe constitue ici un paramètre permettant l'équivalence entre deux phrases avec et sans *pouvoir* ; elles sont quasi-équivalentes. Le fait de *voir quelque chose* suppose la possibilité de *voir* et inversement, si on est dans une situation où l'on a la possibilité de *voir*, on voit. Cet auxiliaire de modalité *pouvoir*, associé aux verbes de *perception*, a suscité un intérêt particulier chez grand nombre de linguistes (Fuchs, 1989, 1994 ; Fuchs-Le Goffic, 1983/1985 ; Dupas, 1997 ; Ozouf C, 2004).

Cependant, tous les énoncés contenant *pouvoir* et un verbe de *perception* ne comportent pas cette possibilité d'équivalence avec le même énoncé sans *pouvoir*, comme dans les exemples ci-dessous :

- (1) *J'ai pu voir Luc hier*
- (2) *Tu pourras voir le film si tu es sage*
- (3) *Je peux voir dans le noir*

*Pouvoir*, en tant que modalité, a de nombreuses interprétations. En effet, sans vouloir rentrer dans l'étude diachronique des diverses interprétations de *pouvoir*, il convient de rappeler quelques observations émises sur *pouvoir*. Dans la modalité, on distingue plusieurs cas (Fuchs et al., 1989). Ici, nous avons trois énoncés construits de la même manière, c'est-à-dire avec *pouvoir* et le même verbe de *perception*. Pourtant, les sens



sont différents. Dans l'énoncé (1), *pouvoir* traduit la réussite. Le sujet *a réussi à voir* quelqu'un alors que ce n'était pas évident. Cet énoncé est difficilement équivalent à l'énoncé sans *pouvoir* puisque nous avons une idée d'effort couronné par le succès qui n'apparaît pas avec *voir*. Le passé composé véhicule l'inférence de la réalisation. Dans (2), la modalité traduit la permission. *Pouvoir* marque l'autorisation de regarder et non le fait de voir. Et dans l'énoncé (3), *pouvoir* marque la capacité inhérente au sujet, même si cette capacité est déjà implicite dans *voir*. *Dans le noir* dénote la spécificité de cette capacité. Cet énoncé caractérise la propriété permanente du sujet de percevoir dans le noir. L'absence d'adverbe comme *maintenant*, renvoyant à un ancrage situationnel, prouve qu'il s'agit d'un énoncé qui évoque une propriété et non une situation.

En revanche, dans le cadre de notre emploi (*De la chambre, on voit la mer*), la modalité exprime la possibilité :

*De la chambre, on peut voir la mer*

Elle dénote une propriété de l'objet et de l'endroit, et non une propriété de l'individu. La modalité est implicite mais réelle<sup>1</sup>.

Ainsi, certains énoncés contenant *pouvoir*, employés avec le même verbe de *perception*, peuvent être considérés comme des quasi-équivalents du même énoncé sans *pouvoir*, d'autres non. Nous allons donc étudier les conditions nécessaires à cet emploi. Elles sont toutes liées à la possibilité d'interpréter l'énoncé comme l'assertion d'une propriété. Trois types de propriétés ont été retenus : les propriétés configurationnelles, sémantiques et syntaxiques. Nous ne verrons que les critères les plus caractéristiques de ces propriétés (pour une étude détaillée, cf. Grezka, 2006, 2009).

### 1. Propriétés configurationnelles

Les propriétés configurationnelles prennent en compte tout ce qui a trait aux schémas d'arguments des verbes. Elles se subdivisent en propriétés structurelles (nombre d'arguments et leur mode de structuration) et en propriétés distributionnelles (nature des arguments). Ces propriétés sont importantes puisque la possibilité d'équivalence dépend essentiellement de la relation, d'une part, entre le sujet et le verbe ; d'autre part, entre le verbe et l'objet. Nous nous appuyerons sur l'exemple du verbe *voir* pour illustrer les propriétés configurationnelles.

### 1.1. Propriétés structurelles

Pour qu'il y ait équivalence entre deux phrases avec et sans *pouvoir*, il faut obligatoirement trois arguments. On obtient le mode de structuration suivant :

N0 V N1 Prép N2

*Des remparts de la médina de Sousse, on voit la mer*

= *Des remparts de la médina de Sousse, on peut voir la mer*

Les compléments sont tous obligatoires. La suppression de l'un d'eux entraînerait un changement de sens.

### 1.2. Propriétés distributionnelles

La distribution joue également un rôle important dans la possibilité d'équivalence. Le verbe sélectionne ses propres arguments en imposant des contraintes sur leur nature sémantique. Les propriétés distributionnelles sont les suivantes :

N0 : hum V N1 : élément perceptible Prép N2 : loc

Les traits syntactico-sémantiques du N0 et du N2 se révèlent essentiels.

En effet, l'équivalence entre *voir* et *pouvoir voir* paraît n'être valable qu'avec un certain type de sujet ou un certain type de détermination (Le Querler, 1989 : 71-74). Dans l'énoncé :

*Des remparts de la médina de Sousse, on voit la mer*

on peut aisément remplacer le pronom on par un groupe nominal ayant pour déterminant un article défini (singulier, pluriel) en lecture générique désignant une catégorie d'humain assez imprécise (gens, touriste, etc.) ou par n'importe qui, tout le monde, n'importe quel touriste, etc. :

➤ Des remparts de la médina, (les touristes + les gens + n'importe qui) voi(en)t la mer

➤ =Des remparts de la médina, (les touristes + les gens + n'importe qui) peu(ven)t voir la mer

Selon le point de vue où se place l'énonciateur ou le récepteur est énoncé ou compris soit une propriété de l'objet (La mer est visible), soit une propriété de l'endroit (Quand on est sur les remparts de la médina, on a vue sur la mer) soit les deux à la fois (La mer est visible depuis les remparts de la médina). Le verbe affirme que quelque chose est perceptible par n'importe qui, de cet endroit précis. Il ne s'agit pas d'une propriété du sujet comme le montre la multiplicité des sujets désignant un individu quelconque et la

possibilité de remplacer ces sujets par d'autres, sans changer la nature de l'affirmation.

Notons que la possibilité d'équivalence est bloquée dans certains cas.

Premièrement, lorsque l'article du NO est indéfini (singulier/pluriel) en lecture générique :

*?Des remparts de la médina, un randonneur peut voir/voit la mer*

L'équivalence est difficile car l'article est interprété de manière spécifique. *Pouvoir* exprime une possibilité dont les chances sont occasionnelles ou aléatoires ; sens qu'on ne retrouve pas dans l'énoncé sans *pouvoir*.

Deuxièmement, si le NO désigne une catégorie d'individus précise (défini/indéfini ; singulier/pluriel) :

*?D'ici, les (linguistes + Tunisiens + Français) peuvent voir/voient la mer*

*?D'ici, un (linguiste + Tunisien + Français) peut voir/voit la mer*

Les énoncés sont incongrus, ironiques. On informe sur la capacité du sujet (= *même un linguiste est capable de*).

Troisièmement, l'équivalence est également bloquée lorsque le sujet est remplacé par un sujet précis, non générique (*je*) :

*De la terrasse, je vois la mer*

*≠ De la terrasse, je peux voir la mer*

Certains énoncés peuvent être interprétés comme l'affirmation d'une propriété du sujet et non d'une propriété de l'objet ou du lieu, quand ce sujet désigne un individu précis. L'indétermination du sujet permet d'orienter l'interprétation de la phrase vers l'énoncé de quelque chose concernant l'objet. C'est le même emploi que :

*Je vois les lettres que l'ophtalmologue me montre*

L'énoncé traduit une capacité physique d'un individu particulier. Le NO ne peut pas être remplacé par un sujet quelconque, ni même par un autre sujet précis :

(*\*N'importe qui + \*tout le monde*) voit les lettres que l'ophtalmologue me montre

En revanche, dans un énoncé comme :

*Léa a acheté une maison, de son salon elle peut voir la mer*

*= Léa a acheté une maison, de son salon elle voit la mer*

le sujet est interchangeable. *N'importe qui* à la place du NO Léa verrait la mer. Le NO est remplaçable par un *on* ou un sujet à déterminant générique. Même si le NO est précis, il s'agit d'une propriété de l'objet et du lieu :

- = *La mer est visible*
- = *Le salon de cette maison a vue sur la mer*
- = *La maison que Léa a achetée a la propriété d'avoir vue sur la mer depuis le salon*

L'ancrage spatio-temporel est marqué, alors qu'il est absent lorsqu'on énonce une propriété du sujet.

Enfin, le N2 est obligatoirement un locatif. Ce locatif est inhérent au verbe, il fait partie du schéma d'arguments. Il permet l'ancrage spatio-temporel, l'ancrage référentiel : il exprime la localisation dans l'espace (sans mouvement), le lieu où se déroule le procès exprimé par le verbe. Le locatif peut être (Vandeloise, 1986) :

- une portion déterminée de l'espace,
- une notion, relation par laquelle un objet est situé dans l'espace.

Dans le cadre de cet emploi, on trouve deux types de locatifs :

- locatif intrinsèque (*Paris, Sousse, le Mont-Blanc, etc.*),
- locatif topologique : un syntagme devenu un nom de lieu occasionnel, c'est-à-dire (i) *intérieur, face, centre, etc.* ; *gauche, droite, etc.* ou (ii) Prép + lieu occasionnel (*depuis chez lui, d'ici, etc.*).

## 2. Propriétés sémantiques

Pour les propriétés sémantiques, deux critères sont essentiels pour qu'un énoncé contenant un verbe de *perception* autorise une interprétation proche de l'énoncé avec *pouvoir* : la nature du verbe et l'aspect.

### 2.1. Nature du verbe

Nous n'avons pris pour le moment que l'exemple des verbes de *perception* relatifs au sens de la vue. Pourtant, d'autres verbes de *perception* fonctionnent de manière identique. En effet, la première caractéristique par rapport à la nature du verbe est que les verbes de *perception* dépendant du modal peuvent être des verbes relatifs au sens de la vue, de l'ouïe et de l'odorat<sup>2</sup>. Etant donné la présence obligatoire d'un locatif dans la construction, il faut une certaine distance entre le sujet, l'objet de la perception et le lieu. D'un point de vue extra-linguistique, les perceptions visuelles, auditives et olfactives sont des perceptions qui impliquent une distance :

*De la médina, on voit la mer*  
*D'ici, on entend l'agitation du souk*  
*De la rue, on sent l'odeur du jasmin*

Il est en général difficile d'avoir des verbes de *perception* tactile et gustative puisque la perception ne peut se réaliser que dans un contact immédiat<sup>3</sup>.

La deuxième caractéristique sémantique est que l'équivalence est moins envisageable avec les verbes qui impliquent une perception où le sujet met en œuvre sa volonté :

*D'ici, on entend la mer*  
 = *D'ici, on peut entendre la mer*

*D'ici, on écoute la mer*  
 ≠ *D'ici, on peut écouter la mer*

La perception non intentionnelle est définie comme un acte passif, permettant simplement de constater, de noter quelque chose. Elle est signifiée par les verbes prototypiques *voir* (faculté visuelle), *entendre* (faculté auditive) et *sentir* (faculté olfactive, gustative et tactile). Lorsqu'il s'agit de la perception intentionnelle, le verbe la désignant implique un acte conscient et volontaire. Les verbes prototypiques sont au nombre de cinq : *regarder* (faculté visuelle), *écouter* (faculté auditive), *sentir* (faculté olfactive), *goûter* (faculté gustative) et *toucher* (faculté tactile). D'un côté, la perception s'impose d'elle-même (*voir*), de l'autre, elle demande un effort pour percevoir (*regarder*). Dans le premier énoncé (*entendre*), le procès est non intentionnel, c'est-à-dire qu'il n'est ni contrôlé par le sujet, ni entièrement volontaire, comme le révèlent les différents tests adverbiaux (impossibilité d'introduire des adverbes de volonté, d'attention) et verbaux (impossibilité d'introduire des verbes de mouvement, d'obligation/d'interdiction ou des subordonnées de finalité). Comme le suggère Le Querler (1989 : 76), si la perception est volontaire, il faut la présence d'un autre paramètre comme la suggestion de faire, par exemple, mais l'emploi n'est alors plus le même :

*Si tu veux on s'arrête là et on regarde la mer*  
*Si tu veux on s'arrête là et on peut regarder la mer*

L'ajout d'adverbes du type *facilement*, *aisément*, *sans peine*, etc. rend l'équivalence encore plus nette :

*De la chambre, on peut voir la mer (aisément + facilement)*  
 = *De la chambre, on voit la mer (aisément + facilement)*

La perception est envisagée comme involontaire : les adverbes indiquent qu'aucun effort n'est nécessaire pour accomplir le procès. Le procès se fait pour ainsi dire tout seul, sans l'intervention de la volonté du sujet. La perception apparaît comme évidente et inéluctable. Le sujet n'a pas le choix, il ne peut pas *ne pas voir* (vs. on peut avoir la possibilité de *regarder* et ne pas *regarder*) ; la perception est présentée comme évidente.

Ainsi, pour qu'un énoncé contenant un verbe de *perception* véhicule implicitement une certaine modalité du possible, il faut que la perception implique une distance avec son objet et donc que la perception soit envisagée comme involontaire et même inéluctable. Mais la nature du verbe ne constitue pas le seul paramètre pertinent.

## 2.2. Aspect inhérent

L'autre caractéristique importante de cet emploi est l'aspect. Le verbe n'énonce pas un procès en situation mais une propriété de l'objet et du lieu :

*De la maison, on voit/peut voir la mer*

*(D'habitude + de jour + généralement) de la maison, on voit la mer*

*= (D'habitude + de jour + généralement) de la maison, on peut voir la mer*

On le voit ici très bien avec les marqueurs spatio-temporels rajoutés à la phrase, qui marquent une certaine habitude. Ils orientent l'interprétation de l'énoncé vers une propriété liée aux circonstances. Le locuteur affirme que la possibilité de *voir la mer* existe, même si actuellement elle n'est pas réalisée.

Alors que si nous avons dit :

*On a vu l'accident*

le procès se trouve en situation et l'équivalence avec l'énoncé avec *pouvoir* est impossible. Le pronom *on* est équivalent sémantiquement à *nous*. L'interprétation spécifique du sujet oriente l'interprétation de l'aspect du verbe vers l'aspect « procès en situation ».

On constate donc par rapport à l'aspect que le verbe ne peut pas énoncer un procès en situation, sinon l'équivalence avec *pouvoir voir* est impossible. Ce n'est pas un fait relatif à la situation actuelle mais un fait habituel, *i.e.* antérieur ou postérieur à la situation présente. Le procès est duratif non borné<sup>4</sup> : la fin n'est pas spécifiée par le sens du prédicat ; l'intervalle de temps n'est pas borné à droite. Le présent est un présent de vérité générale : il peut s'étendre sur un très grand espace temporel, englobant le passé comme le futur. La valeur générale est donnée à la phrase non par le temps du verbe, mais par le sujet à valeur générique.

### 3. Propriétés syntaxiques

Les propriétés syntaxiques correspondent à des reconstructions phrastiques. Elles ont longtemps été étudiées dans un cadre morphosyntaxique général alors qu'elles caractérisent essentiellement les emplois. Elles sont révélatrices de la polysémie verbale dans la mesure où les reconstructions varient selon les emplois.

Nous indiquons ci-après les principales reconstructions de l'emploi, notamment lorsqu'elles sont caractéristiques. Nous examinons successivement l'interrogation et la passivation.

#### 3.1. Interrogation

Généralement, la nature sémantique d'un verbe conditionne largement les possibilités d'interrogation. Pour cet emploi, l'interrogation va porter sur les propriétés de l'objet vu et sur les propriétés du lieu, et non sur la capacité du sujet à percevoir :

Des remparts de Sousse, on voit la mer

- D'où voit-on la mer ?
- De ce lieu, que voit-on ?
- De ce lieu, voit-on la mer ?

L'interrogation est différente selon qu'on énonce une propriété de l'objet, du lieu ou les deux. Les gloses possibles sont :

- La mer est visible, elle est donc perceptible des remparts
- Quand on est sur les remparts, on a vue sur la mer
- La mer est visible depuis les remparts

Selon le point de vue où se placent l'énonciateur et le récepteur, c'est l'une ou l'autre propriété qui est énoncée ou comprise, voire les deux à la fois. Ces interrogations véhiculent la modalité du possible.

#### 3.2. Passif

La passivation est un critère important pour définir un emploi. Les traits sémantiques d'un verbe auront obligatoirement un impact sur la passivation.

Contrairement aux autres emplois de *voir*, cet emploi n'est pas passivable. Il a des propriétés bien spécifiques :

*De la Tour Khalef, on voit la mer*

- *\*De la Tour Khalef, la mer est vue*

L'essentiel de l'information n'est pas que quelqu'un voit la mer, mais que la mer est visible, qu'aucun obstacle ne la cache. Cette interprétation est primordiale et essentielle.

En revanche, si cet emploi ne permet pas la paraphrase au passif, il est tout à fait possible de le paraphraser par l'adjectif en *-ible* puisque'on retrouve dans la paraphrase l'idée d'une propriété de l'objet et du lieu :

➤ *De la Tour Khalef, la mer est visible*

La forme pronominale passive en *se* est, aussi, difficilement acceptable dans ce type d'emploi<sup>5</sup> :

*De la Tour Khalef, on voit la mer*

➤ *?De la Tour Khalef, la mer se voit*

Comme le signale Le Querler (1989 : 80), elle convient mieux à des énoncés où ce qui se voit est un défaut, par exemple *une tache, un raccord, une couture, etc.* : *on voit la tache* c'est-à-dire *la tache se voit*.

*On voit la couture de ta robe*

= *La couture se voit*

Avec un autre emploi de *voir*, on voit très bien la différence d'interprétation. Les résultats ne sont pas les mêmes par rapport au test de la passivation :

*Beaucoup de personnes voient ce film*

➤ *Ce film est vu par beaucoup de personnes*

La passivation est ici possible car il s'agit d'un emploi différent de *voir*. *Voir* a ici une signification particulière, proche de celle de *regarder*<sup>6</sup>. De ce fait, l'équivalence avec *pouvoir* est difficile :

≠ *Beaucoup de personnes peuvent voir ce film*

La paraphrase à l'aide de la modalité du possible implique, elle, l'idée d'un jugement sur le film que l'on ne retrouve pas dans l'énoncé d'origine. La paraphrase est difficile, voire impossible, quand on interprète l'énoncé de départ comme l'expression d'une action en train de se dérouler. Enfin, il est impossible de dire *\*Ce film est visible*.

## Conclusion

Nous venons d'examiner les différents paramètres nécessaires pour qu'un énoncé contenant un verbe de *perception* permette une interprétation proche de l'énoncé contenant l'expression explicite de la modalité du possible :



- Propriétés toutes liées à la possibilité d'interpréter l'énoncé comme l'assertion d'une propriété (aspect : fait habituel et non relatif à la situation actuelle) ;
- Interprétation de la modalité du possible non pas comme un choix (*on peut ou on ne peut pas*) mais comme une réalité inéluctable (*on ne peut pas ne pas*) ;
- Sujet quelconque et interchangeable ;
- Procès involontaire et sans visée précise.

## Bibliographie

- Dupas, C. 1997. *Perception et langage. Etude linguistique du fonctionnement des verbes de perception auditive et visuelle en anglais et en français*. Louvains-Paris : Peeters.
- Fuchs, C. (dir.) 1989. « Modalité et interprétation : pouvoir », *Langue française*, 84.
- Fuchs, C. 1994. *Paraphrase et énonciation*. Paris : Ophrys.
- Fuchs, C. , P. Le Goffic 1983/1985. Ambiguïté, paraphrase et interprétation . In : *Modèles Linguistiques*, V et VII, Lille : Presses Universitaires de Lille, p.109-136 et p. 27-51.
- Grezka, A. 2006. *Les prédicats de perception. Traitement de la polysémie. (Les sens des sens)*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université Paris 13, 24 novembre 2006, 834 pages (vol.1 et 2).
- Grezka, A. 2009. *La polysémie des verbes de perception visuelle*. Collection *Sémantiques*, L'Harmattan, Paris.
- Le Querler, N. 1989. « Quand voir, c'est pouvoir voir ». *Langue française*, 84, p. 70-82.
- Ozouf, C. 2004. « Caractère différentiel et relation d'équivalence entre *voir* et *regarder* », *Cahier du CRISCO*, 16, p. 1-26.
- Vandeloise, C. 1986. *L'espace en français*. Paris : Le Seuil.

## Notes

1. On relève d'ailleurs la forme nominale avoir vue sur appropriée à cet emploi.
2. Le verbe voir reste malgré tout le plus représentatif. D'un point de vue extra-linguistique, la vue est notre première source d'information - considérée comme objective - sur la réalité perçue. La majorité des informations que nous recevons passent par nos yeux. De tous les organes sensoriels, ce sont eux qui ont la plus grande capacité d'amasser des informations précises et sur la plus grande étendue. On comprend donc l'intérêt que présente la perception visuelle du point de vue linguistique. Le champ lexical relatif à la vision et à la vue est significativement plus abondant que celui des autres sens. Dans le langage courant, c'est celui où l'on relève le plus grand nombre de verbes, d'expressions figurées et de locutions figées.
3. Sauf dans certains cas : Quand on est sur la terrasse, on sent la chaleur du soleil sur la peau.
4. L'étude aspectuelle n'est pas évidente. Le verbe semble osciller entre le duratif non borné et l'intemporel en fonction du contexte.
5. L'énoncé semble plus recevable si l'on ajoute une locution ou un adverbe : De cet endroit, le Vésuve se voit plus nettement.
6. Idée que l'on retrouve avec la forme pronominale passive : ce film se voit avec plaisir.



# Les verbes locatifs dans les hypothétiques



**Asma Mejri**

Université de Tunis, Tunisie

TIL UR11ES45

asma.mejri@orange.fr

Reçu le 28-09-2014 / Évalué le 05-03-2015 / Accepté le 15-06-2015

## Résumé

Dans cette étude, nous expliquons comment le concept de locatif peut être un outil théorique pertinent pour décrire des relations syntactico-sémantiques. Nous montrons la différence non seulement conceptuelle, mais également linguistique entre l'expression de l'hypothèse et celle de la condition. Cette distinction n'est qu'un élément parmi beaucoup d'autres, ce qui détermine par ailleurs comment on catégorise ces relations en français. Ces descriptions nous permettront d'expliquer notre cadre théorique et de montrer que les circonstancielles fonctionnent comme des prédicats.

**Mots-clés :** prédication de second ordre, locatif, hypothèse, condition

## Locatif verbs in the hypothetical sentences

### Abstract

In this study, we explain how the concept of “locatif” may be a relevant theoretical tool to describe syntactic-semantic relations. We show the difference not only conceptual, but also linguistic between the expression of the assumption and the condition. This distinction is only one element among many others, which also determines how one categorizes these relationships in French language. These descriptions allow us to explain our theoretical framework and show that the circumstantial function as predicates.

**Keywords:** predication of second degree, “locatif”, hypothesis, condition

### Introduction

L'objectif de ce travail est de mettre à l'épreuve le concept de *locatif* pour montrer qu'il est possible d'expliquer des aires conceptuelles de certaines relations par le biais de mécanismes linguistiques. Pour ce faire, nous montrerons le fonctionnement de certains prédicats locatifs dans une relation de prédication de second ordre : l'hypothèse. Nous expliquerons comment ce concept est un outil méthodologique qui nous permet de distinguer l'hypothèse de la condition et déterminer ainsi comment on

catégorise la relation hypothétique. En revanche, procéder à l'analyse de ces prédicats nécessite une définition de nos outils théoriques. Nous expliquerons d'abord, la notion de prédication de second ordre, ensuite, le concept de locatif et verrons les résultats du croisement entre ces deux notions en les appliquant aux prédicats hypothétiques.

## 1. La prédication de second ordre

Une autre approche de la phrase complexe se trouve dans le livre de G. Gross, M. Prandi : *La finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique* (2004). Les auteurs présentent une description du concept des relations circonstancielles. Ils considèrent que ces relations appelées « *transphrastiques* » (exprimées par des phrases complexes) sont prises en charge par des « moyens d'expression alternatifs, comme la coordination et la juxtaposition » et peuvent être enrichies par « des expressions anaphoriques et des termes prédicatifs appropriés » (p.19). Nous expliquerons, dans ce qui suit, la notion de prédication de second ordre telle que illustrée par les auteurs de la *Finalité*.

### 1.1. Statut du connecteur dans la grammaire traditionnelle

Dans la grammaire traditionnelle, on considère les suites telles que *à condition que*, *dans la supposition que*, *dans l'hypothèse que*, comme des suites figées ainsi que le laisse entendre le terme *locution*. Ainsi, ces locutions n'ont-elles pas fait l'objet d'une étude analytique qui puisse observer le fonctionnement interne de leurs différents constituants. Une phrase telle que :

*Elle accepta à condition qu'on lui remît les négatifs après les avoir étudiés.*

est traditionnellement analysée comme composée d'une principale et d'une subordonnée reliées par une locution conjonctive de condition. La principale est considérée comme essentielle dans la phrase et hiérarchiquement supérieure, elle régit la subordonnée. Le schéma qui pourrait correspondre à cette analyse est le suivant :

<i>Elle accepta</i>	<i>à condition qu'on lui remît les négatifs.</i>
Principale	Proposition circonstancielle de condition

### 1.2. Une nouvelle analyse des locutions conjonctives et prépositives

Nous analysons la phrase complexe sur le modèle de la phrase élémentaire. Rappelons que dans un schéma de prédication élémentaire qui correspond au modèle suivant :

*Prédicat (arg1, arg2..)*, c'est le prédicat qui sélectionne ses arguments. En partant du principe qu'il y a autant de phrases que de prédicats, nous pouvons remarquer que dans la conditionnelle, il n'y a pas deux prédicats mais trois :

- la proposition principale ;
- la proposition circonstancielle ;
- le substantif figurant dans la locution conjonctive : *condition* qui n'est pas actualisé.

Ce prédicat a comme sujet le même que celui de la principale « *elle* », effacé par principe de coréférence. D'ailleurs, on pourrait le montrer, soit par référence au pronom personnel, soit par la détermination :

*Elle accepta mais elle avait comme condition qu'on lui remette les négatifs.*  
*Elle accepta mais sa condition était qu'on lui remette les négatifs.*

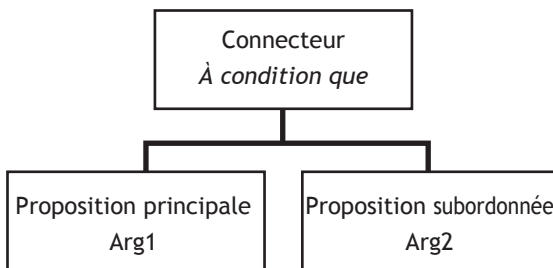
Afin que le connecteur accède au statut de phrase, deux étapes sont nécessaires :

1. l'actualisation
2. la linéarisation

Pour l'actualisation du prédicat, nous avons besoin d'un outil théorique : les verbes supports tels que le verbe support « *avoir* » :

*Elle accepta mais elle avait une condition : qu'on lui remette les négatifs*

Le schéma de la phrase pourrait être représenté ainsi :



Nous pouvons définir ce connecteur comme un prédicat de second ordre qui a son propre domaine d'arguments : deux prédicats élémentaires virtuellement indépendants et codés par un connecteur dans une relation transphrastique.

Un autre point que nous remettons en question est l'équivalence entre les propositions subordonnées circonstancielles hypothétiques et les circonstancielles conditionnelles. Le terme « *conditionnelle* » renvoie dans la tradition grammaticale aux trois propositions subordonnées suivantes :

(a) *Si tu travailles, tu réussiras.*

(b) *Les Libériens iront de nouveau aux urnes le 8 novembre dans l'hypothèse, de plus en plus probable, où aucun des 22 candidats à la présidence n'aura décroché la majorité absolue à l'issue du premier tour [...] (Le Monde.)*

(c) *Tu réussiras à condition que tu travailles.*

Dans notre thèse<sup>1</sup>, nous avons montré qu'il s'agit de deux relations transphrastiques et logiques différentes reposant sur des propriétés syntaxiques et sémantiques distinctes.

Si un prédicat de second ordre comme « *si* » dans (a) qui n'a aucune modulation sémantique ne peut nous orienter vers une relation précise, d'autres prédicats ont une charge sémantique qui code explicitement l'une ou l'autre relation. Ces prédicats sont *hypothèse* (b) et *condition* (c) et ont le statut d'un prédicat de second ordre. Nous avons établi une batterie de tests pour tracer les frontières conceptuelles entre l'hypothèse et la condition grâce à des tests linguistiques comme les actualisateurs, la modalité, la temporalité, l'aspect, etc. Les locatifs font partie de ces outils théoriques qui nous ont permis d'établir cette distinction. C'est ce que nous développerons dans les paragraphes suivants.

## 2. Les locatifs : opérateurs appropriés des prédicats de second ordre d'hypothèse

La notion de prédication de second ordre définie, nous procéderons à une précision terminologique sur le terme *locatif* avant de l'exploiter dans la description des prédicats hypothétiques.

### 2.1. Les locatifs : précision terminologique

Dans son *Dictionnaire des sciences du langage*, F. Neveu définit le terme *locatif* comme relevant des domaines de la morphosyntaxe et de la syntaxe ; c'est un complément appelé par la valence du verbe comme dans la phrase : *Luc habite à Paris*. L'auteur « appelle locatif en syntaxe un complément faisant partie intégrante de la valence d'un verbe et exprimant le lieu de déroulement du procès : ex. *Elle est montée sur la table*. On rencontre ce type de complément notamment avec les verbes de mouvement, qui laissent libre choix de la préposition, donc de l'indication locative, mais dont la structure actancielle impose une position de complément locatif. » (2004 :180). F. Neveu définit ce terme dans un cadre syntaxique. Ainsi, l'appellation *locatif* ne peut-elle s'appliquer qu'aux compléments. Or, A. Borillo (1998) met en place tout un cadre théorique qui conjugue syntaxe et sémantique pour étudier l'espace et son expression en français. C'est ce cadre que nous avons retenu pour l'étude des locatifs appropriés au prédicat *hypothèse*.

## 2.2. Les locatifs appropriés aux prédicats hypothétiques

Ces verbes ne sont pas nombreux mais leur fréquence dans le corpus est importante. Il s'agit des deux prédicats appropriés *partir* et *s'acheminer*. Avant de montrer la compatibilité entre ces deux verbes et le prédicat *hypothèse*, nous répondrons d'abord aux deux questions suivantes (i) pourquoi considérons-nous ces verbes comme locatifs et (ii) s'ils sont ainsi, comment les sous-catégoriser dans la grande classe des locatifs ?

Dans le cadre théorique élaboré par A. Borillo, il y a deux types de relations spatiales :

- Les relations spatiales statiques
- Les relations spatiales dynamiques

Ces relations peuvent être exprimées par plusieurs catégories de la langue. En ce qui concerne les verbes *partir* et *s'acheminer*, ils sont deux prédicats qui expriment « le mouvement et le déplacement dans l'espace » (1998 : 37) parce que nous *partons* d'un point A pour arriver à un point B, ce qui montre que la relation ne peut pas être statique et comme il s'agit de prédicats verbaux, ils sont sous-catégorisés comme des *verbes locatifs dynamiques* :

*Partir de l'hypothèse que P*

*S'acheminer vers l'hypothèse que P*

*S'acheminer vers l'hypothèse de N.*

*Partant de l'hypothèse que l'adversaire pourrait ouvrir les hostilités à un niveau mineur, on était loin de l'attaque spasmodique par surprise.*

(Beaufre A., *Dissuasion et stratégie*, 1964, p.124)

*On partira de l'hypothèse que la répartition des revenus disponibles doit être plus égale que celle des revenus originaires, de sorte que par l'effet de l'imposition, la courbe Lorenz subit un certain aplatissement.*

(Collectif, *L'Univers économique et social*, dir. F. Perroux, 1960, p.4806)

*Nous avons été acheminés vers l'hypothèse de la fraude, de l'hallucination ou simplement de la légende.*

(Amadou R., *La Parapsychologie*, 1954, pp. 77-78)

À ce stade, il serait intéressant de faire un croisement entre la relation locative dans le cas de l'hypothèse et la valeur aspectuelle de ces verbes. D'après A. Borillo, il y a trois polarités dans le cas des relations spatiales dynamiques (1998 :43) :

- Une polarité initiale : « *Paul sort de la maison* »
- Une polarité médiane : « *Paul se promène dans la ville* »
- Une polarité finale : « *Paul arrive au sommet de tour* »

En se basant sur cette typologie, les verbes locatifs appropriés au prédicat *hypothèse* correspondent plutôt à une polarité initiale car :

*On part d'une hypothèse mais on n'arrive pas à une hypothèse.*

Par ailleurs, les scientifiques partent d'une hypothèse mais ils peuvent arriver à une démonstration ou non. Cela dépend de la consistance de cette hypothèse. Nous retiendrons alors que l'hypothèse est catégorisée dans la langue comme un point de départ et non comme un point d'arrivée.

Si nous essayons de tester la compatibilité entre les prédicats locatifs et le prédicat *condition*, nous remarquons que ce cas de figure n'existe pas dans la langue :

*\*Partir de la condition du départ*

*\*S'acheminer vers la condition du départ*

Cet emploi des locatifs nous a permis d'établir des distinctions entre les deux prédicats *hypothèse* et *condition* et de comprendre la relation hypothétique comme une construction mentale catégorisée comme un point de départ et jamais comme un point d'arrivée.

Nous nous pencherons, dans ce qui suit, sur l'analyse de la syntaxe et de la sémantique de ces verbes de mouvements pour dégager leurs propriétés. Quel statut syntaxique auraient-ils dans ces hypothétiques ? Sont-ils des prédicats ou des actualisateurs ou encore des « cadratifs » *tels qu'analysés par M. Charolles, A. Le Draoulec, M-P Péry-Woodley*, ce qui a été illustré dans le numéro 148 de la *Langue Française* (2005) ?

### 3. Statut syntactico-sémantique des verbes locatifs dans les hypothétiques

Nous voudrions d'abord souligner que même si dans certaines structures transphrasiques où il n'y a pas forcément trois prédicats, cela n'est pas contradictoire à l'étiquette « prédicat de second ordre ». Prenons les exemples suivants :

- (a) Imagine qu'il s'agisse d'un acte raciste, cela serait grave !
- (b) Imagine qu'il s'agisse d'un acte raciste !
- (c) Si c'était un acte raciste, cela serait grave
- (d) Et si c'était un acte raciste !



L'ellipse du deuxième argument (b) et (d) n'empêche pas qu'il s'agisse toujours d'une hypothétique. Pareillement, dans cet énoncé, il s'agit toujours de l'expression d'une hypothèse même si le deuxième argument est elliptique :

*Nous avons été acheminés vers l'hypothèse de la fraude, de l'hallucination ou simplement de la légende.*

(Amadou R., *La Parapsychologie*, 1954, pp. 77-78)

L'hypothèse de la fraude,  
L'hypothèse de l'hallucination,  
L'hypothèse de la légende.

Ces arguments nominaux peuvent être actualisés, ce qui donne les phrases suivantes :

L'hypothèse qu'il y ait une fraude,  
L'hypothèse qu'il hallucine.

Cette précision apportée, nous étudierons les propriétés des verbes locatifs dans les hypothétiques. Nous défendons, dans cette section l'idée que ces locatifs ont le statut syntactico-sémantique d'opérateur approprié, c'est-à-dire un actualisateur et non un prédicat. Nous montrerons à travers une batterie de tests les propriétés de ces verbes qui sont éminemment différentes des critères définitoires d'un prédicat cadratif. Pour ce faire, nous procédons à une comparaison entre le verbe *partir* ayant plusieurs arguments locatifs et *partir* opérateur approprié dans une hypothétique. Cette analyse s'appuie sur la typologie des verbes de localisation, établie par Denis Le Pesant (2012 : 39).

Le Pesant distingue deux types de verbes à compléments locatifs : ceux qui ont un seul argument tels que *vivre* ou *habiter* :

*Je vis à Paris.*

Ces verbes ont un seul argument locatif tandis que le deuxième type a plusieurs arguments locatifs comme *sortir* ou *partir*. Ces verbes sont alors prédicatifs et ils sélectionnent plusieurs arguments. Leur diathèse correspond au schéma suivant : *partir de A à C par B*. Or, c'est cela que nous allons vérifier dans le cas des locatifs dans les hypothétiques. La première propriété à vérifier est la prédicativité. Sont-ils des prédicats ou des actualisateurs ? S'ils sont prédicatifs, on ne peut pas les supprimer :

*Partant de l'hypothèse que l'adversaire pourrait ouvrir les hostilités à un niveau mineur, on était loin de l'attaque spasmodique par surprise.*

(Beaufre A., *Dissuasion et stratégie*, 1964, p. 124)

*L'hypothèse que l'adversaire pourrait ouvrir les hostilités à un niveau mineur.*

Dans une phrase du type *partir de l'hypothèse que P*, nous pouvons supprimer le verbe *partir*, car le contenu prédicatif n'est pas dans *partir* mais dans *hypothèse* ainsi que dans le prédicat argument *P*.

Cela n'est pas possible avec un verbe locatif prédicatif comme dans la phrase :

Max part de Paris à Rome.

\*Max de Paris à Rome.

Outre le test de la suppression, le test de l'interrogation confirme que *partir* a une fonction actualisatrice dans les hypothétiques :

Max part de Paris à Rome.

Max part d'où ?

Les enquêteurs partent de l'hypothèse du crime passionnel.

\*Les enquêteurs partent d'où ?

L'interrogation est impossible dans ce cas également. *Partir* est donc un verbe support actualisateur tout comme *faire*, apportant une nuance locative et aspectuelle traduisant un mouvement de la pensée dont l'aspect est l'inchoatif. Le test de la paraphrase le démontre :

*Partir de l'hypothèse du crime passionnel = faire l'hypothèse du crime passionnel*

Parallèlement, le test de la nominalisation n'est pas possible, ce qui est l'une des propriétés des verbes supports :

\**Le départ de l'hypothèse du crime passionnel*

Cela reste possible dans le cas de l'emploi prédicatif du verbe *partir* :

*Son départ de Paris à Rome.*

Si le verbe *partir* dans son emploi prédicatif peut se combiner avec plusieurs prépositions locatives :

*Max part de Paris.*

*Max part vers Paris*

*Max part à Paris.*

l'emploi d'actualisateur dans les hypothétiques connaît certaines contraintes sur la préposition locative :

Les enquêteurs partent de l'hypothèse du crime passionnel.

\*Les enquêteurs partent de l'hypothèse vers le crime passionnel.

\*Les enquêteurs partent de l'hypothèse au crime passionnel.

Il découle de cette analyse le constat suivant, ces verbes locatifs *partir* et *s'acheminer* sont des opérateurs appropriés ayant une fonction actualisatrice.

L'hypothèse exprime intrinsèquement la succession dans le temps. Cette succession des procès dans le temps est basée sur une succession dans l'espace. Cela se confirme par l'emploi des temps verbaux dans l'hypothétique : présent, imparfait et plus-que-parfait.

## Conclusion

La description de ces opérateurs appropriés : *s'acheminer* et *partir* nous a montré que le concept de locatif est un outil méthodologique pertinent dans la description des prédicats de second ordre. L'hypothèse, c'est le produit de la pensée dans un espace mental. Plusieurs études ont été menées sur les valeurs temporelles et modales dans les hypothétiques, il nous semble pertinent d'étudier l'espace et le temps en parallèle car la succession dans le temps s'accompagne d'une succession dans l'espace. Une hypothèse est temporellement antérieure à la « principale ». Parallèlement, les locatifs que nous avons étudiés soulignent cette antériorité car ils sont toujours le point de départ.

## Bibliographie

- Akatsuka, N. 1985. Conditionals and the Epistemic scale, *Language*, sept. 61.
- Athansiadou A. 1997. *Conditionality, Hypothecality, Contrefactuality*" In : A. Athansiadou R. Driven (eds.)
- Boons, J.-P. 1985. «Préliminaires à la classification des verbes locatifs», *Lingvisticae Investigationes*, 9/2. Amsterdam : Benjamins.
- Borillo, A. 1998. *L'espace et son expression en français*, Ophrys.
- Charolles, M. Le Draoulec, A., Péry-Woodley, M.-P. & Sarda, 2005. «Temporal and spatial dimensions of discourse organisation ». *French Language Studies* 15, p.115-130. Cambridge: CUP.
- Combettes, B. 1988. *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Combettes, B. 1994. « Subordination, formes verbales et opposition des plans ». *Verbum* 1, p. 5-22.
- Dancygier, B. 1998. *Conditionals and Prediction: Time, Knowledge and causation in Conditional construction*, Cambridge University Press.
- Dancygier, B. Sweetser, E. 2005. *Mental spaces in grammar: conditional constructions*, Cambridge University Press.
- Gross, G. 1994. « Connecteurs et traitement automatique », *TA-TAO : Recherches de pointe et applications immédiates*. AUPELF-UREF, Montréal, Canada.

- Gross, G. 1996. « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle », *Langages*, n°121, Mars, Larousse.
- Gross, G. 2005. « Les circonstancielles sont des complétives », in : *La syntaxe au cœur de la grammaire*, recueil offert en hommage pour le 60<sup>ème</sup> anniversaire de Claude Muller, sous la direction de F. Lambert et H. NØlke, Presses Universitaires de Rennes.
- Gross, G., Prandi, M. 2004. *La finalité : fondements conceptuels et genèse linguistique*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Gross, M. 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages* 63, p.7-52.
- Haiman, J. 1978. « Conditionals are topics », *Language* 54.31, p. 564-89
- Huumo, T. 1996. « A scoping hierarchy of locatives », *Cognitive linguistics* 7/3, p. 265-299.
- Huumo, T. 1999. « Space and time: temporalization and other special functions of locational-setting », *Linguistics* 37/3, p. 389-430.
- Le Draoulec, A., Pery-Woodley, M.-P. 2005. « Encadrement temporel et relations de discours », *Langue Française* 148, p. 45-60.
- Le Pesant, D. 2012. « Critères syntaxiques pour une classification sémantique des verbes de localisation ». *Revue de Philologie (FilolojkiPregled)* XXXIX 2012 1. Belgrade : Faculté de philologie.
- Levin, B. 1993. *English Verb Classes and Alternations*. Chicago: Univ. of Chicago Press.
- Levin, B. & Rapport Hovav, M.: 1995, *Unaccusativity*. Cambridge MA: MIT Press.
- Neveu, F. 2004. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Piot, M. 2001. « Les conjonctions doubles, coordination-subordination », *Linguisticae Investigationes*, vol. 23, n°1, p.45-76.
- Prévost, S. 2003. « Les éléments spatiaux : du topique au focus en passant par les cadres ». *Travaux de linguistique* 47, p. 57-78.
- Sarda, L. 2005. « Fonctionnement des cadres spatiaux dans les résumés de films », *Langue Française* 148, p. 61-79
- Stosic, D. 2001. « Par et l'expression des relations spatiales en français », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 9/10, p. 75-102.
- Vandeloise, C. 2004. *La dimension en français*. Paris : Hermès Sciences - Lavoisier.
- Vandeloise, C. 2004b, *Aristote et le lexique de l'espace*. Stanford : CSLI Publications.

## Note

1. Asma Mejri, *La Prédication de second ordre : le cas de l'hypothèse*, Thèse de doctorat, Université de Sousse, 2010.

# Les adverbiaux classifieurs de prédicats de *déplacement*



Lassâad Oueslati

Université de Jendouba, Tunisie

TIL UR11ES45

lassaadoueslati2020@gmail.com

Reçu le 28-09-2014 / Évalué le 03-03-2015 / Accepté le 15-06-2015

## Résumé

Parmi les difficultés rencontrées dans le traitement automatique des langues naturelles (TALN), on cite souvent la délimitation des classes sémantiques de prédicats, l'homogénéité syntactico-sémantique étant un critère essentiel pour une telle opération. Pour ce faire, on a souvent établi des critères divers, comme les verbes supports, les déterminants, etc., pour rattacher tel ou tel prédicat à une classe sémantique bien déterminée. Les adverbiaux, eux aussi, jouent un rôle primordial dans l'identification des classes sémantiques. Par exemple, la classe de *consommation* comme « boire », « siroter », « ingurgiter », etc. sélectionnent des adverbiaux du type « à petites gorgées » ; les prédicats de *parole* sont compatibles avec des adverbes comme « à demi-mot », « à plein gosier », etc. Nous allons essayer de montrer le rôle que jouent les adverbiaux dans l'identification des verbes de *mouvement*. Nous tenterons de mettre l'accent sur les spécificités des adverbes comme « à grandes enjambées », « d'un pas + Adj. », « à quatre pattes », « à tombeau ouvert », « à vélo », etc. et leur rapport avec la nature du *déplacement* dans l'espace. Ce travail est de nature à nous permettre de dresser une typologie des prédicats de *déplacement* et, par conséquent, de mettre l'accent sur les types d'espace dans lequel on se déplace.

**Mots-clés :** adverbiaux, classe sémantique, prédicat, emploi, traitement automatique des langues naturelles

## The classifier adverbials of *displacement* predicates

## Abstract

Among the difficulties encountered in natural language processing (NLP), we often cite the delimitation of the semantic classes of the predicate, for the semantic and syntactic homogeneity is an essential criteria in this operation. With this aim in mind, we often establish diverse criteria, such as support verbs, determiners etc. in order to link one predicate or another to a clearly determined semantic class. Adverbials also play an essential role in the identification of semantic classes. For example, the class of "consumption" like drink, sip, swallow etc. select adverbials such as "à petites gorgées", the predicate of « parole » are compatible with adverbs such as "à demi-mot", "à plein gosier" etc. We are going to try to demonstrate the role adverbials play in the identification of the verbs of "movement". We will attempt to emphasize the specificity of adverbs such as "à grandes enjambées", "d'un pas Adj.", "à quatre pattes", "à

tombeau ouvert”, “à vélo,” etc., and their relationship to the nature of “motion” in space. This study will allow to establish a typology of the predicates of “motion” and consequently to highlight the types of space in which we move.

**Keywords:** adverbials, semantic class, predicate, use, natural language processing

## Introduction

La notion d’espace se situe au carrefour de plusieurs disciplines dont les principales sont la logique et la linguistique. Pour étudier cette notion en linguistique, il convient de prendre en considération de nombreux paramètres permettant d’en rendre compte de façon rigoureuse. À y voir de près, l’expression de l’espace implique toutes les catégories syntaxiques. Outre les adverbes, qui traditionnellement sont appelés adverbes de lieu du type *ici*, *là-bas*, *ailleurs*, *alentour*, *arrière*, *dedans*, *dehors*, *dessus*, etc., des noms dits locatifs, des adjectifs locatifs, des prépositions locatives (*sur*, *dans*, etc.) peuvent tous désigner l’espace. Par ailleurs, nous pouvons nous en rendre compte par l’intermédiaire des verbes dénotant le déplacement dans l’espace comme *se déplacer*, *s’introduire*, *sortir*, *entrer*, *se promener*, *courir*, etc. qui, non seulement présupposent l’espace, mais aussi permettent de suggérer ses dimensions géographiques (latéral, frontal, vertical, horizontal), etc.

Les travaux effectués au laboratoire *Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI, Université de Paris 13)* montrent l’intérêt porté à cette notion. La description linguistique que nécessite le traitement automatique exige que nous rattachions les divers prédicats à des classes sémantiques avec beaucoup de rigueur et en nous appuyant sur des critères syntaxiques. Pour décrire les verbes locatifs, par exemple, Gaston Gross combine plusieurs paramètres dont nous citons la dichotomie déplaçable/non déplaçable, la topicalisation, la relation avec le sujet, etc. Son objectif est de délimiter les différentes classes sémantiques de ces verbes locatifs. C’est ce qui lui a permis de regrouper les verbes dans des classes sémantiques telles que *mouvements immobiles*, *mouvements sur place*, etc.

Nous envisageons, dans le présent travail, d’étudier le rôle que jouent les adverbes dans la sélection des prédicats de *déplacement*. Il existe, en effet, une sorte de solidité sémantique<sup>1</sup>, voire une attirance entre des adverbes et des prédicats de *déplacement*<sup>2</sup>. Cette solidité sémantique varie en fonction de la polysémie de ces prédicats et celle des adverbiaux. Nous nous proposons d’appeler ces derniers « adverbes classifieurs de prédicats de mouvement », à l’instar de Chantal Girardin qui a étudié une classe sémantique des adjectifs appelés « adjectifs classifieurs <sup>3</sup> ». Nous essayerons d’abord de clarifier cette notion de classifieur et de rappeler les critères opératoires permettant

de délimiter les classes sémantiques de prédicats de façon générale. Avant de mettre l'accent sur la typologie des adverbiaux permettant de constituer des classes de prédicats de *déplacement*, nous tenterons de décrire le rôle des adverbes dans la classification sémantique des prédicats de façon générale. Notre objectif est de montrer comment formaliser la sémantique ; autrement dit, comment elle peut être formulée en termes de règles reproductibles.

### 1. Classifieurs et classes sémantiques de prédicats : critères définitoires

Nous présentons très rapidement la notion de classifieur. Appliquée à des adjectifs non prédicatifs, cette notion sert à désigner des adjectifs opérant une classification des nom-têtes, tout en les inscrivant en un paradigme restreint. Par exemple, *rouge* appliqué au nom *vin* spécifie le type de vin en question. Ce type d'adjectifs n'a pas de propriétés caractérisantes comme c'est le cas des adjectifs prédicatifs. Mais ils ont plutôt des propriétés « classificatoires et paradigmatisantes ». Girardin C. rappelle, à ce propos, que M. Riegel (1985 :115-117), lorsqu'il aborde ce type d'adjectifs, les distingue nettement des adjectifs dits qualifiants dont la fonction est plutôt descriptive que classificatoire. Par ailleurs, M. Riegel emploie « terme linguistique » pour rendre compte de la diversité des classes grammaticales auxquelles appartiennent les mots classificatoires. C'est pour cela qu'on parle d'adjectifs classifieurs, mais on parle également de noms classifieurs ou classifiants.

Dans les travaux qui s'intéressent à ce type de termes linguistiques, nous constatons que les noms ont été les plus fréquemment décrits. C. Vandeloise (2002 : 22) affirme à ce propos que « les noms d'espèces naturelles [sont] les classifieurs les plus typiques<sup>4</sup> ». Précisons également que ces adjectifs classificatoires ne sont pas nécessairement non prédicatifs. Ils peuvent en effet avoir des emplois « où ils remplissent des fonctions prédicatives, ce qui n'est plus à démontrer pour les adjectifs de couleur<sup>5</sup> ».

S'agissant des adjectifs appartenant à cette catégorie des termes linguistiques classificatoires, on peut souligner qu'ils ont un rapport particulier avec les noms-têtes. Girardin rappelle ce type de rapport en soutenant que « l'association de *l'adjectif classifieur* au nom-tête effectue une opération qui consiste à nommer et à classifier. Il existe entre le nom-tête et *l'adjectif classifieur* des relations qui pourraient être comparées à celles qui relient le « genre » et l'« espèce » dans les classifications scientifiques<sup>6</sup> ». Cela nous rappelle la solidité sémantique que l'on trouve entre certains verbes supports et les noms prédicatifs qu'ils actualisent, tels que *caresser* et *espoir*, *flanquer* et *gifle*, *prendre* et *décision*, etc. Nous sommes ainsi amené à faire le rapprochement avec les classes sémantiques des prédicats dans la théorie des classes d'objets, notre objectif étant toujours de mettre en lumière le rôle des adverbiaux sélectionnant les prédicats de *déplacement*.

Le modèle de la théorie des classes d'objets accorde une place importante à l'aspect sémantique, relégué au second plan par le modèle d'analyse de lexique-grammaire. La sémantique de ce modèle théorique est justifiée par des propriétés syntaxiques du lexique dans la mesure où les classes d'objets servent à formaliser la sémantique sur des bases syntaxiques. De ce fait, on s'intéresse dans l'étude du lexique à la notion d'appropriation. Ainsi parle-t-on souvent des verbes supports appropriés ou des propriétés aspectuelles de telle ou telle classe de prédicats. Par exemple, pour distinguer la classe des *événements* de celle des *actions*, il faut voir la possibilité de reprise par *cela s'est passé en ADVtps* ; ou encore, pour identifier la classe sémantique des *comportements*, il faut voir si le prédicat nominal s'actualise avec le verbe support approprié *faire preuve de* ; celle des *événements fortuits* par *avoir lieu, survenir* ; celle des *événements organisés* par *se tenir, s'organiser*, etc. En d'autres termes, la notion d'appropriation dans notre cadre théorique est bel et bien transversale.

Quant aux adverbiaux, nous savons qu'ils ont été utilisés pour mettre l'accent sur les propriétés aspectuelles et temporelles des prédicats de telle ou telle classe sémantique. On utilise, à titre d'exemple, des adverbiaux du type *en Ntps* ou *pendant en Ntps* pour distinguer les ponctuels des duratifs. Nous sommes ainsi amené à examiner le rôle que jouent les adverbiaux en général dans la délimitation des classes sémantiques de prédicats. Nous étudierons cela sous l'angle d'attaque de la compatibilité sémantique entre l'adverbial et le prédicat sur lequel il porte. Cette classe ne prend pas en compte le fait que l'adverbe soit prédicatif ou non.

## 2. Le rôle des adverbes dans la délimitation des classes sémantiques de prédicats

Nous avons essayé (Oueslati, 2006) de traiter de la problématique de la compatibilité sémantique entre certains adverbes et les prédicats sur lesquels ils portent. Nous avons tenté de démontrer que le degré d'appropriation varie, tout comme les degrés de figement, d'un cas à l'autre. Nous pouvons passer par exemple, d'un adverbe qui, comme *très*, peut porter sur un très grand paradigme de prédicats appartenant à des classes sémantiques très variées, à un autre qui ne porte que sur un paradigme de prédicats très restreint, comme c'est le cas de l'adverbe à *gorge déployée* qui ne porte que sur le prédicat *rire*. Ce paradigme est tellement restreint qu'il suffit d'évoquer l'adverbial pour penser au prédicat en question<sup>7</sup>. Cet adverbial lui est donc approprié au point qu'il se transforme en un critère à la fois syntaxique et sémantique servant à définir la classe sémantique en question. Pour s'en convaincre, il suffit d'analyser des adverbes tels que à *petites gorgées*, à *grandes enjambées*, à *plein gosier*, à *bras raccourcis*, à *fond la caisse*, *vertement*, *au quart de tour*, *bec et ongles*, à *découvert*, à *demi mot*, à *gorge déployée*, *du coin de l'œil*, *sans ambages*, *tête-bêche*, (*rougir*, *pâlir*) *jusqu'au blanc des yeux*, *en plein visage*, etc.



Nous nous contentons d'examiner ici les exemples suivants : *à bras raccourcis*, *à demi-mot*, *à petites gorgées* et *jusqu'au blanc de l'œil*. Rappelons que notre corpus est puisé dans la base de données textuelle en ligne, *Frantext*.

Prenons d'abord l'adverbial *à bras raccourcis*. En examinant les différents exemples de notre corpus, nous constatons que cet adverbial ne porte que sur des prédicats appartenant tous à la classe sémantique que nous pouvons appeler *violence physique*. Font partie de ce paradigme des prédicats du type *tomber sur N1hum Adv*, *se jeter sur N1hum Adv*, *se battre Adv*, *frictionner N1hum Adv*, etc. Mais nous trouvons des cas où l'adverbe porte sur des prédicats appartenant à cette même classe sémantique avec cette différence que le N1 n'est pas humain comme nous l'observons dans les exemples suivants :

*Tous ces grotesques tapaient à bras raccourcis sur la république.*

*Taper sur un morceau de bois à bras raccourcis.*

*Le soleil tape maintenant à bras raccourcis, cette mi-juin se prend pour un quinze août.*

Le point commun entre ces trois exemples, c'est que l'adverbial met l'accent sur l'aspect intensif approprié des prédicats. Dans les trois cas, nous pouvons lui substituer l'adjectif adverbial *fort*. Nous aurons ainsi :

*Tous ces grotesques tapaient fort sur la république.*

*Taper fort sur un morceau de bois.*

*Le soleil tape maintenant fort, cette mi-juin se prend pour un quinze août.*

Les exemples précédents montrent clairement que le paradigme de prédicats sur lequel porte *à bras raccourcis* demeure restreint en dépit du nombre relativement grand de prédicats susceptibles d'être compatibles sémantiquement. En effet, cet adverbial rejette les *états* et les *événements* et ne porte que sur cette sous-classe de prédicats d'*action*, d'où l'inacceptabilité des phrases telles que :

\* *Il mange à bras raccourcis.*

\* *La réunion s'organisera à bras raccourcis.*

\* *Il est tombé malade à bras raccourcis.*

Considérons maintenant *à petites gorgées*, exemple dont le paradigme de prédicats sur lesquels il porte est fort restreint. Appliqué à des prédicats élémentaires, cet adverbe sélectionne la classe sémantique des prédicats de *consommation de liquide*. Appartiennent à cette classe des prédicats comme *ingurgiter*, *siroter*, *boire*, *déguster*, etc. Cette sélection se fait dans les deux sens, les prédicats de cette classe sélectionnent cet adverbe *et vice versa*. Il suffit d'employer l'adverbe en question pour prédire le prédicat qui devrait être employé. D'ailleurs, en dehors de cette classe de

prédicats, cet adverbe rejette tout emploi avec d'autres verbes comme *manger*. Les exemples suivants peuvent illustrer cette idée :

*Boris sans moi, buvait à petites gorgées.*

*Boris tout seul, à toutes petites gorgées, avale un faux jus de fruits.*

*Charles dégustait son thé brûlant à petites gorgées.*

On aura ainsi des prédicats synonymes de *boire*, *aval*, *déguster*. La contrainte ne pèse pas seulement sur le choix du prédicat mais aussi sur celui des arguments N0 et N1. Le N0 doit être obligatoirement humain et N1 doit absolument appartenir à la classe d'objets des *liquides*. Tout autre emploi serait rejeté :

\* ? *L'âne buvait à petites gorgées.*

\* *Boris tout seul, à toutes petites gorgées, avale un gâteau.*

?? *Charles dégustait sa soupe brûlante à petites gorgées.*

Remarquons que la première phrase n'est acceptable que si le sujet animal est employé dans un contexte parodique où l'on personnifie les animaux, ou dans un cas d'anaphore axiologique. Dans la deuxième phrase, si le prédicat *aval* peut s'employer seul avec *gâteau*, l'emploi devient impossible si l'on introduit l'adverbe. Quant à la troisième phrase, elle est problématique dans la mesure où l'argument N1 (*la soupe*) se présente sous forme d'un liquide, alors que linguistiquement il appartient à la classe des *aliments*, ce qui explique le rejet d'un prédicat tel que *aval*. De plus, il exclut l'emploi de *verre*, très fréquent dans le cas de tous les liquides :

*J'ai bu un verre de (alcool, eau, wiski, lait, vin, etc.)*

*?J'ai bu un verre de soupe.*

Nous en concluons que l'adverbe sélectionne non seulement les prédicats mais aussi les arguments. Les contraintes sont ainsi doubles.

Nous avons essayé à travers ces exemples de montrer le rôle que jouent les adverbes dans la délimitation des classes sémantiques de prédicats. Nous allons tenter de montrer dans le paragraphe suivant comment certains adverbes sont de nature à délimiter les classes sémantiques de prédicats de *mouvement*. Nous tâcherons de répondre aux questions suivantes : quel rôle joue l'adverbe dans la délimitation de cette classe sémantique ? Y a-t-il une seule classe sémantique de *mouvement* ou plusieurs classes ? Comment peut-on reconnaître telle ou telle classe ? Comment peut-on concevoir l'espace et ses différentes dimensions à travers l'emploi des adverbes ?

### 3. Les adverbes classifieurs des prédicats de *déplacement*

En nous appuyant sur notre corpus, nous constatons l'importance du rôle que joue l'adverbe dans la délimitation de la classe des prédicats de *déplacement*. En effet, notre recherche dans la base des données textuelles *Frantext* nous permet de démontrer que les adverbes en question sélectionnent systématiquement des prédicats de *déplacement*. Ils ont une certaine affinité d'emploi avec quelques verbes. On trouvera ainsi des verbes prädicatifs du type *avancer, marcher, tourner, revenir, sauter, sautiller, se promener, quitter Nloc, gagner Nloc, atteindre, arriver à, rouler, conduire, partir, repartir, etc.*

Cependant, le simple fait de recenser les prédicats de *mouvement* s'avère insuffisant pour atteindre l'objectif requis, c'est-à-dire la génération automatique des phrases correctes. La classe de *déplacement* est trop large. Aussi faut-il considérer cette classe comme une hyperclasse à partir de laquelle nous devons élaborer des sous-classes plus précises et plus homogènes et donc plus fines. Notre corpus nous a permis, pour le moment, de repérer quatre sous-classes sémantiques : *Déplacement humain à pied, Déplacement humain par moyen de transport, Déplacement vertical, Déplacement en rond* et nous essayerons de les examiner successivement.

#### 3.1. Déplacement humain à pied

Cette classe est compatible avec des adverbes comme *à cloche-pied, à pied, à quatre pattes, d'un pas adj., à grandes enjambées, à reculons, ventre à terre, etc.* La spécificité des prédicats sélectionnés par ces adverbiaux réside dans le fait de sélectionner des arguments NO humains. Parmi les prédicats possibles, nous citons des verbes comme *courir, quitter Nloc, gagner Nloc, marcher, se promener, sauter, etc.* Soit les exemples suivants :

1. *Ils quittent le stade à cloche-pied.*
2. *Ils sautent à cloche-pied.*
3. *À cloche-pied, je cours vers mon frère.*
4. *Chaque fois nous rentrâmes à pied.*
5. *À reculons, mais d'un pas d'ambassadeur devant un roi, il s'éloigna.*

Il apparaît, à travers tous ces exemples, que les adverbes modifient des prédicats humains de *déplacement*. Pour vérifier le degré de compatibilité sémantique de ces prédicats, il suffit de substituer les adverbes à d'autres :

- 1'. *Ils quittent le stade à cloche-pied/ à pied/à quatre pattes/ d'un pas résolu/ ventre à terre/à grandes enjambées/*
- 2'. *Ils sautent à cloche-pied/ ? à pied/à quatre pattes/ ?d'un pas résolu/ ?ventre à terre/à grandes enjambées/*
- 3'. *À cloche-pied/ à pied/à quatre pattes/ d'un pas résolu/ ventre à terre/à grandes enjambées/, je cours vers mon frère.*
- 4'. *Chaque fois nous rentrâmes à pied/à quatre pattes/ d'un pas résolu/ ventre à terre/ à grandes enjambées/*
- 5'. *À reculons, mais d'un pas d'ambassadeur devant un roi / à pied/à quatre pattes/ d'un pas résolu/ ventre à terre/à grandes enjambées/, il s'éloigna.*

Il est clair que les prédicats sélectionnés par tous ces adverbes ont un sujet humain. Pourtant, certains verbes de déplacement admettent, sans l'adverbe, un emploi métaphorique à sujet non humain. C'est le cas par exemple d'*avancer* :

6- *Les affaires avancent d'un bon pas.*

6'- *\*Les affaires avancent à cloche pied/ à quatre pattes/ à grandes enjambées.*

Toutefois, il existe des contraintes de nature différente. Par exemple, dans la phrase 2, le prédicat *sauter* rejette l'adverbial *à pied*. S'ajoute à cette contrainte une autre de nature distributionnelle relative à l'emploi de l'adverbial *d'un pas*. En effet, celui-ci ne sélectionne qu'un paradigme fermé de prédicats, *avancer* et *reculer*. S'agissant des schémas d'arguments des phrases élémentaires où ces adverbes sont employés, les prédicats sont monadiques, et même dans les cas où ils sont dyadiques, le second argument est nécessairement un locatif :

7- *Ils ont gagné la maison à cloche pied*

7'- *\*Ils ont gagné une fortune à cloche pied*

Fonctionnant comme classifieurs, certains de ces adverbiaux peuvent sélectionner également des prédicats nominaux du type *marche*, *saut*, etc.

8- *C'est une marche à pied/*

- « [Il] peut, positivement, se rattacher à la musique qu'était pour moi un titre qu'achève une sorte de **marche à cloche-pied** ou de **trébuchement** ». (Frantext)
- « La course, le lancer, le grimper, la nage, le saut, la **marche debout** ou **rampée**, à **quatre pattes** ou **courbée**, tout cela devrait se terminer par des cris, des chants, des danses et des chœurs. » (Frantext)

Comme il est question des adverbiaux qui portent sur des prédicats de <déplacement>, il est important de mentionner les différentes dimensions de l'espace qu'impliquent les prédicats sélectionnés par ces adverbiaux. À y voir de près, l'espace inféré est bidimensionnel. Nous avons, en effet, l'axe vertical où l'on trouve des prédicats *monter, descendre*, etc. et l'axe horizontal qui peut impliquer le frontal ou le latéral<sup>8</sup>. Nous y trouvons en effet des prédicats comme *marcher, parcourir, partir, se promener, traverser, s'élançer, rentrer, galoper*, etc.

Au-delà des particularités sémantiques, des propriétés grammaticales viennent mettre en évidence l'homogénéité de cette sous-classe. S'agissant, par exemple, de leur valeur aspectuelle, les adverbiaux mentionnés ci-dessus sélectionnent des prédicats exprimant l'aspect duratif. Ils admettent tous l'adjonction d'un adverbe du type *pendant N<temps>*. De plus, ils sont compatibles avec un nombre de prédicats de *déplacement* plus grand que celui des autres. Comme il s'agit d'un *déplacement humain à pied*, ces adverbiaux rejettent des prédicats du type *conduire, rouler*, appropriés à un *déplacement par un moyen de transport* :

- 9- \**Il conduit sa voiture/ roule à pied/*  
à cloche-pied/  
à quatre pattes/  
d'un pas résolu/  
ventre à terre/  
à grandes enjambées/

Par ailleurs, ces adverbes ne peuvent coexister avec d'autres adverbes indiquant l'intensité comme *à tombeau ouvert* :

- 1''. \**Ils quittent le stade à cloche-pied, à tombeau ouvert.*  
2''. \**Ils sautent à cloche-pied, à tombeau ouvert.*  
3''. \**À cloche-pied, je cours vers mon frère à tombeau ouvert.*  
4''. \**Chaque fois nous rentrâmes à pied à tombeau ouvert.*  
5''. \**À reculons, mais d'un pas d'ambassadeur devant un roi, il s'éloigna à tombeau ouvert,*

alors que nous pouvons employer certains de ces adverbes avec d'autres indiquant le <déplacement> et ce dans la même phrase (cf. ph 5):

*À reculons, mais d'un pas d'ambassadeur devant un roi, il s'éloigna.*

Précisons au passage que le verbe *conduire* rejette ces adverbiaux lorsque l'argument N1 est un élément appartenant à la classe d'objets des <moyens de transport>. Mais l'acceptabilité de la phrase devient possible, lorsque le N1 de ce prédicat est un humain. Ainsi pourrions-nous avoir un emploi comme le suivant :

10 - « *Quand René est libéré, j'obtiens du commandant l'autorisation de le conduire à pied jusqu'à la gare de Weissenburg.* » (Frantext)

Il ressort de cette description que la sous-classe des prédicats de <déplacement humain à pied> a des spécificités sémantiques et syntaxiques. Sur le plan sémantique, les adverbes délimitant cette sous-classe ne sont compatibles qu'avec des prédicats dénotant un type particulier de déplacement. Ils peuvent même, dans certains cas ambigus, orienter l'interprétation du prédicat polysémique, comme c'est le cas du verbe *gagner*. Sur le plan syntaxique, ils ont la possibilité de porter également sur un nom prédicatif passant ainsi de la catégorie adverbiale à celle des adjectifs, tout en assurant le même fonctionnement « classifieur ». S'ils peuvent coexister avec certains adverbes, ils en excluent d'autres.

### 3.2. Déplacement humain par moyen de transport

Cette classe peut se scinder en deux sous-classes ayant chacune ses spécificités syntaxiques et sémantiques : la première serait celle du *déplacement humain par moyen de transport automobile*, la seconde serait celle du *déplacement humain par moyen de transport animal*. Bien que les deux classes de prédicats aient des verbes prédicatifs en commun, elles ont néanmoins des points de différences dont la compatibilité des adverbes avec les prédicats verbaux.

Parmi les verbes que l'on peut rattacher aux deux sous-classes, nous pouvons citer *se déplacer, bouger, se promener, voyager, déambuler, se balader, voyager, courir (le monde), parcourir*, etc. Ces verbes sont compatibles avec, à la fois, des adverbiaux comme *en voiture, à vélo, par bateau, sur sa moto, en avion*, etc. et des adverbes du type *à cheval*, etc.

Cependant, chacune des deux sous-classes sélectionne des verbes prédicatifs appropriés. Par exemple, la sous-classe du <déplacement humain par moyen de transport automobile> sélectionne des verbes comme *rouler* et *conduire*. Elle sélectionne des adverbiaux actualisateurs appropriés comme *à tombeau ouvert*, adverbe qui n'est compatible qu'avec cette sous-classe :

11- *Il roule à tombeau ouvert.*

12- *Il conduit à tombeau ouvert.*

13- *\*Il marche à tombeau ouvert.*

Nous pouvons, toutefois, trouver des cas du type :

« *Le champion du triporteur, l'homme qui avait descendu à tombeau grand ouvert la rue de la Gare* » (Fallet)<sup>9</sup>.

Dans ce cas, c'est l'adverbiale à *tombeau grand ouvert* qui rattache le prédicat *descendre*, non pas à la sous-classe de <déplacement humain à pied>, mais plutôt à celle du <déplacement humain par moyen de transport>. Cet adverbiale permet de comprendre qu'il s'agit d'un emploi métonymique du pronom humain. Comme le verbe *descendre* est ambigu dans la mesure où il est de nature à pouvoir exprimer un déplacement vertical qui peut se faire à pied ou au moyen d'un véhicule, l'adverbiale à *tombeau ouvert* lève l'ambiguïté et l'on comprend de quel type de déplacement il s'agit :

14- *Il descend en ville à tombeau ouvert.*

15- *Elle roule à tombeau grand ouvert.*

Quant à la seconde sous-classe *déplacement humain par moyen de transport animal*, elle peut être délimitée par deux adverbiaux classifieurs, *au galop* et à *l'amble*. Ces deux adverbiaux ont deux principales propriétés : ils délimitent la classe des prédicats de *déplacement humain par moyen de transport animal* ; et ils peuvent coexister dans une même phrase pour exprimer une alternance de types de déplacement :

16- *Les cavaliers filèrent tantôt à l'amble, tantôt au galop vers Karakorum en suivant les méandres du fleuve glacé.*

17- *Ils retournaient au galop vers leur point de départ,*

18- *Il monte à cheval tous les matins et le met au galop le long de la mer.*

19- *Il a emmené, au galop, la troupe à travers la plaine sans fin.*

20- *Je regarde, et vois quelques uhlands qui s'enfuient au galop, hors d'un boqueteau voisin.*

Encore une fois, l'adverbe passe pour un critère à la fois syntaxique et sémantique déterminant dans le repérage des prédicats appartenant à cette sous-classe. En effet, le paradigme des verbes susceptibles d'être employés avec ces adverbes est fort restreint. Qui plus est, la contrainte pèse également sur le NO. Ce dernier est systématiquement non humain. Même si nous trouvons des cas où le sujet est un humain, il faut l'analyser comme un emploi métonymique.

### 3.3. *Déplacement vertical*

Nous l'avons déjà souligné plus haut, certains adverbes sont de nature à sélectionner des prédicats qui se spécialisent dans l'expression d'une dimension particulière de l'espace. Par exemple, *comme une fusée* constitue l'adverbiale prototypique de cette sous-classe. Il n'est en effet compatible qu'avec les prédicats verbaux qui désignent un déplacement vertical. Les prédicats faisant partie de cette sous-classe peuvent avoir des NO *humain*, *animal*, *concret* ou *abstrait*. Pour mieux voir leur spécificité, considérons les exemples suivants :

- 21 - *Il pila net en bas de l'immeuble, gravit les marches comme une fusée, bondit, prit son fiston, redescendit, franchit la porte ouverte en bas (la porte vitrée), jeta l'Agrome dans la voiture et démarra direct.*
- 22 - *Michou s'éjecte de ma voiture exactement comme une fusée.*
- 23 - *Le faire attendre, le ralentir, l'activer, se dérober ou l'entraîner dans un galop ardent qui confondait la cavale et le cavalier, les projetait comme une fusée bouillante dans une mésosphère infinie*
- 24 - *Ils ne savaient plus où commençait l'un, où finissait l'autre, qui baisait qui, et les expédiait comme une fusée éblouissante aux frontières exquises de la mort ?*
- 25 - *L'islam, tel qu'il jaillit comme une fusée, au troisième et dernier étage des religions du Livre, était avant tout Espérance, Foi dans le devenir de l'homme.*
- 26 - *Je ne m'attendais pas à ce qu'elle s'envole comme une fusée.*
- 27 - *J'ai traversé le couloir comme une fusée.*
- 28 - *Chapeau était déjà reparti comme une fusée.*
- 29 - *C'était très joli, cette flamme qui traversait l'air comme une fusée de feu d'artifice!*
- 30 - *Elle ne s'envole pas tout de suite, demeure à demi renversée, crispant les doigts de ses pattes fines, et tout à coup bondit comme une fusée, verticalement, vers le ciel libre.*
- 31 - *Ultimatum! Le mot partit comme une fusée, sonore et magnifique.*

Tous ces exemples nous montrent que le point commun entre eux est la dimension verticale de l'espace, que celui-ci soit concret ou abstrait. Pour s'en convaincre, il suffit de recenser les prédicats verbaux employés. En effet, *gravir les marches, s'éjecter, projeter, expédier, jaillir, s'envoler, traversait l'air*, et *bondir* mettent l'accent sur la verticalité de l'espace, scène où se déroule le procès. En fait, cet adverbial n'indique pas seulement le déplacement vertical mais aussi la rapidité du déplacement. De là, nous comprenons son incompatibilité avec des adverbes comme *lentement*. Ces deux adverbiaux ne peuvent pas coexister dans la même phrase :

32 - *\*Il...gravit les marches lentement comme une fusée.*

Alors que le même adverbe est tout à fait compatible avec des adverbes indiquant la rapidité comme *rapidement* :

33 - *Il...gravit les marches rapidement, comme une fusée.*

*Comme une fusée* serait dans ce cas comme un développement, voire une paraphrase de l'adverbe *rapidement*.



Approprié aux prédicats de *déplacement vertical*, cet adverbial rejette d'une part tous les prédicats, autres que ceux du *déplacement*, et d'autre part, tous ceux qui indiquent un déplacement autre que le *déplacement vertical*. C'est pour cette raison que des verbes tels que *se promener*, *longer un Nloc*, *sauter*, *se disperser*, *déambuler*, *flâner*, etc. paraissent incompatibles avec cet adverbial. Ce dernier sélectionne, de surcroît, des prédicats dont le mode d'action est exclusivement le ponctuel. Pour s'en convaincre, il suffit d'employer le support complexe duratif *être en train de*. Tous les exemples le rejettent. Il en résulte que l'actualisation temporelle de ces prédicats ne peut être qu'avec le présent de l'indicatif, le passé simple et le passé composé. Même si, dans les exemples 23 et 24, le temps employé est l'imparfait, celui-ci n'indique pas la durée, mais plutôt l'itératif de la même action, répétition qui apparaît à travers l'emploi du pluriel *les (la cavale et le cavalier) projeter*, *les (l'un et l'autre) expédier*.

On peut conclure que l'espace n'est pas toujours concret. Il existe, au contraire, des cas où l'espace ne peut être perçu que de façon abstraite. C'est le cas des exemples 25 et 31. En effet, les prédicats *jaillir* et *partir* nécessitent un espace, mais comme le NO de ces deux prédicats sont *l'Islam* et *le mot*, l'espace dans lequel ils se meuvent ne peut être perçu que de façon abstraite.

Certes l'adverbe et le prédicat jouent un rôle prépondérant dans l'expression de cette notion ; mais il ne faut pas oublier le rôle que jouent les arguments notamment le NO.

### 3.4. Déplacement en rond

Ce type de déplacement n'est pas propre aux humains. En fait, il s'agit d'un mouvement sans déplacement, autrement dit un déplacement sur place. Les deux adverbes qui peuvent rattacher les prédicats sur lesquels ils portent à cette sous-classe de déplacement sont *en rond* et *comme une toupie*. Rappelons que ces deux adverbiaux peuvent coexister formant ainsi une sorte de pléonasme. Le nombre de prédicats sur lesquels ils portent est réduit. Nous citons à titre d'exemple *tourner*, *bouger*, *dérivée*, *se lancer*, etc. Considérons les exemples suivants :

34 - *Je tournais en rond comme une toupie.*

35 - *Les autres dans le fond derrière les forêts et toute la campagne au milieu de leur ville qui bouge comme une toupie.*

36 - *Aussitôt, comme une toupie folle, l'embarcation dérive à vive allure.*

37 - *Prenons un moteur triphasé, relient deux de ses bornes, n'importe lesquelles, à une canalisation à courant alternatif simple et lançons-le comme une toupie à l'aide d'une ficelle,*

38 - *Puis, abattant le bras, il cingla Lalie au milieu du corps, l'enroula, la déroula comme une toupie.*

Dans le premier exemple, l'adverbial *comme une toupie* porte sur la séquence verbale *tourner en rond*. La question qui se pose à ce stade de notre analyse est de savoir si l'adverbial *en rond*, faisant partie de cette séquence verbale, est compatible avec les autres prédicats dans les phrases suivantes :

39 - ? *Les autres dans le fond derrière les forêts et toute la campagne au milieu de leur ville qui bouge en rond comme une toupie*

40 - *Aussitôt, comme une toupie folle, l'embarcation dérive en rond à vive allure. ?? Prenons un moteur triphasé, relient deux de ses bornes, n'importe lesquelles, à une canalisation à courant alternatif simple et lançons-le en rond comme une toupie à l'aide d'une ficelle.*

41 - *\*Puis, abattant le bras, il cingla Lalie au milieu du corps, l'enroula, la déroula en rond comme une toupie.*

Il ressort de ce test que certaines phrases deviennent, sinon inacceptables, du moins difficilement acceptables. Nous sommes ainsi amené à considérer que *tourner* et *en rond* forment une séquence verbale. C'est ce qui explique le rejet des autres prédicats de cet adverbial (*\*se lancer, dériver en rond*). De plus, si l'on supprime *en rond*, la phrase exprimera toujours le même sens. Cependant, si nous supprimons *comme une toupie*, la phrase sera amputée d'un élément qui inscrit le prédicat sur lequel il porte dans une classe sémantique particulière.

## Conclusion

Ce travail constitue un échantillon des recherches que nous menons dans un cadre plus large où nous nous occupons du rôle des adverbiaux dans la sélection des prédicats et par conséquent leur rôle dans l'élaboration des classes sémantiques de prédicats, tâche nécessaire pour le traitement automatique. Les conclusions que nous avons tirées ne sont pas définitives. Elles ne marquent qu'une étape dans notre avancement.

Nous avons essayé donc de mettre en lumière le rôle que joue l'adverbe dans l'identification de la classe sémantique des prédicats de *déplacement*. Nous avons par contre repéré des cas problématiques dans ce sens où ils ne sont pas exclusivement appropriés à des prédicats de *déplacement*, du type, *la queue entre les jambes, bras dessus bras dessous, à la queue leu leu, comme un lapin, ventre à terre, tout droit, à toute allure*, etc. Ces cas de figure sont problématiques à plus d'un titre. Non seulement ils ne sont pas exclusifs aux verbes de déplacement dans la mesure où ils peuvent porter sur des prédicats dénotant une situation statique sans déplacement (*on les a mis à la queue*

*leu leu*), ils sont aussi de nature à exprimer l'état psychologique du NO (*Il est rentré la queue entre les jambes*). Exprimant une polarité négative, ce dernier exemple rejette des prédicats exprimant une certaine euphorie (*\*Tout joyeux, il est rentré la queue entre les jambes*). De plus, certains adverbes sélectionnent, entre autres, des prédicats verbaux dont le NO est un duel ou un pluriel (*Ils sont rentrés bras dessus bras dessous.*)

## Bibliographie

- Buvet, P.-A., Grezka, A. 2007. « Élaboration d'outils méthodologiques pour décrire les prédicats du français », *Linguisticae Investigationes* 30 (2), John Benjamins B.V., Amsterdam.
- Girardin, Ch. 2005. « Les classifieurs : une sous-classe d'adjectifs non prédicatifs ? », *Cahiers de lexicologie, les adjectifs non prédicatifs*, n° 86, p. 59-70.
- Giry-Schneider, J. 2005. Les adjectifs intensifs : syntaxe et sémantique, *Cahiers de lexicologie*, n° 86, p.163-178.
- Hausmann, F.-J. Blumenthal, P. 2006. « Présentation : collocations, corpus, dictionnaires ». *Langue française* n° 150, p.3-13.
- Gross, G. 1994. « Classes d'objets et description des verbes », *Langages*, 115, p. 15-30.
- Gross, M. 1995. « Une grammaire locale de l'expression des sentiments », *Langue française*, 105, p. 70-87.
- Grossmann, F. Tutin, A. 2002, « Collocations régulières et irrégulières », *Revue française de linguistique Appliquée*, VII/1, p.7-25.
- Grossmann, F. Tutin, A. 2003. Quelques pistes pour le traitement des collocations. In : F. Grossmann & A. Tutin (éds), p. 5-21.
- Laporte, E. 2005. « Une classe d'adjectifs de localisation, *Cahiers de lexicologie, les adjectifs non prédicatifs*, n° 86, p.145-162.
- Mélis, L. 2003. *La préposition en français*. Ophrys.
- Nerima, L., Seretan, V., Wehrli, E. 2006. « Le problème des collocations en TAL », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 27, p. 95-115.
- Oueslati, L. 2006. *Les constructions adverbiales en français contemporain*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Paris 13 Villetaneuse.
- Tutin, A., Novacova, I., Grossmann, F., Cavalla, C. 2006. « Esquisse de typologie des noms d'affects à partir de leurs propriétés combinatoires », *Langue française* n° 150, p.32-49.

## Notes

1. D'autres auteurs tels que Tutin, Mel'čuk, etc. emploieraient le terme d'« attirance sémantique » ou de coalescence.
2. On pourrait établir un lien avec la notion de collocation.
3. Voir la bibliographie.
4. Cité par C. Girardin, 63
5. Op.cit., 63
6. Op. cit., 68.
7. Cela nous rappelle le rapport entre la base et le collocatif, la collocation étant définie « comme une expression bipartite dans laquelle l'un des deux constituants est choisi librement pour exprimer le sens global de l'expression, tandis que l'autre est choisi de manière contrainte, en fonction du premier constituant et du sens à exprimer », « Le problème des collocations en TAL » Luka Nerima, Violeta Seretan, Eric Wehrli dans *Nouveaux cahiers de linguistique française*,

n° 27 (2006 : 95-115)

8. Nous retrouvons ce classement dans l'étude de la préposition chez L. Mélis qui dit à juste titre : «Trois types de propriétés géométriques et topologiques ont été avancés pour structurer la représentation de l'espace et ont été appliqués à la description du sens des prépositions : ils concernent la granularité, le système de coordonnées à appliquer et la distance entre objets dans ce système. Il convient de signaler d'emblée que cette représentation n'est pas à proprement parler mathématique ou objective, mais qu'elle fait référence à l'expérience ; un rôle éminent est réservé au corps, à sa position verticale sur la surface de la terre, à l'asymétrie entre la face et le dos et la latéralisation. p. 59.

9. Exemple cité par le *Petit Robert Electronique*. Dans cet exemple, la métonymie est très claire puisque nous pouvons substituer *conducteur* à *homme*, laquelle substitution permet de désambiguïser la phrase.

# L'actualisation des prédicats nominaux de *mouvements*



**Dhouha Lajmi**

Université de Sfax, Tunisie.

TIL UR11ES45

dhouhalajmi@yahoo.fr

Reçu le 28-09-2014 / Évalué le 24-03-2015 / Accepté le 15-06-2015

## Résumé

La notion de l'espace est intimement liée à celle du mouvement dans la mesure où l'espace constitue une composante essentielle du mouvement. Ce dernier implique forcément l'évolution d'un corps dans un espace bien déterminé. Par ailleurs, les études sur la notion du mouvement en Sciences humaines et sociales ont focalisé sur les prédicats verbaux dans l'expression des différents cas de figures du changement dans l'espace. Or, la classe des prédicats de *mouvement* regroupe un grand nombre de prédicats non seulement verbaux mais également nominaux et adjectivaux. Nous avons essayé d'étudier dans cet article la notion de mouvement à travers les prédicats nominaux en focalisant particulièrement sur leurs propriétés syntactico-sémantiques et sur leurs actualisateurs.

**Mots-clés :** actualisation, prédication nominale, espace, mouvement

## The actualization of *movements* nominal predicates

### Abstract

The concept of space is intimately linked to that of the movement to the extent that space is an essential component of the movement. It necessarily involves the evolution of a body in a fixed space. Furthermore, studies on the notion of movement in human and social sciences have focused on verbal predicates in the expression of different scenarios of change in space. But the class of predicates *movement* contains a large number of predicates not only verbal but also nominal and adjectival. We tried to explore in this article, the notion of movement through the nominal predicates in particular focus on their syntactic- semantic properties and their actualizers.

**Keywords:** actualizer, nominal predicates, space, movement

### Introduction

Nous considérons la notion de l'espace à travers non seulement la perception des objets physiques qui ont un certain rapport locatif (haut, bas, devant, derrière) entre

eux mais également à travers la perception de changement de distance et de situation des uns par rapport aux autres. Nous appelons ce changement *le mouvement* qui est une composante essentielle de l'espace.

Notre étude des prédicats nominaux de *mouvements* sera menée dans le cadre de la théorie des classes d'objets fondée sur le principe d'homogénéité dans l'élaboration d'une classe sémantique particulière.

Nous étudierons, à travers la description de ces prédicats, les propriétés communes de cette classe avec celles de la classe des prédicats d'action en général et certaines spécificités de la classe comme celles relatives à la direction, à l'orientation, à la position, etc. Nous dégagerons les spécificités des actualisateurs de cette classe.

L'actualisation d'un prédicat nominal est tributaire non seulement de son trait prédictif mais également de sa classe sémantique. Il est donc primordial de décrire les propriétés de la classe de ces prédicats avant de passer à leur actualisation.

## **0. Les propriétés syntactico-sémantiques de la classe des prédicats de *mouvements***

Selon Borillo, dans son ouvrage *L'espace et son expression en français* (1998), les langues naturelles rendent compte de deux types de relations spatiales : nous avons affaire à des relations spatiales statiques qui expriment la position occupée par l'entité localisée par rapport au lieu de référence et à des relations dynamiques qui sont le fait spatio-temporel qui est le mouvement. À partir de cette distinction, nous allons focaliser notre attention sur les relations dynamiques et donc sur le mouvement. Nous essayons de cerner la définition de la notion de mouvement pour pouvoir homogénéiser la classe du point de vue conceptuel.

Selon le *Petit Robert*, le mouvement est défini comme un changement de position dans l'espace en fonction du temps par rapport à un système. On peut dégager à partir de cette définition les composantes essentielles de ce procès dynamique « mouvement », à savoir :

- l'espace,
- le temps,
- le système de référence,
- l'objet soumis au changement

Or, la relation entre ces composantes peut prendre plusieurs formes. Nous relevons par la suite plusieurs cas de figure dans la mesure où un mouvement peut impliquer un changement, c'est-à-dire un déplacement. Il peut conduire à un simple changement de posture, on peut avoir un mouvement circulaire autour d'un axe, des mouvements

simples effectués par un membre ou une partie du corps : extension, mouvements complexes, *plongeon, chute, pirouette*, etc.

De ce fait, la classe des prédicats de mouvement est une classe hétérogène ; elle regroupe des verbes de mouvement, des noms et des adjectifs. Il est à souligner que les études sur la notion de mouvement ont focalisé sur la prédication verbale. D'ailleurs, la classe des prédicats nominaux a été obtenue par le procédé de la nominalisation. Toutefois le transfert catégoriel d'un prédicat peut entraîner le changement de classe sémantique. Nous constatons, par exemple, que la nominalisation du prédicat verbal « *s'accroupir* » qui indique un changement de position donne le prédicat nominal « *accroupissement* » qui appartient à la classe des prédicats de *position*.

Partant de ces données définitoires, nous avons essayé d'établir une typologie basée essentiellement sur des propriétés sémantiques et syntaxiques. Nous avons obtenu une classe qui compte plus que 300 prédicats nominaux répartis en sept classes divisées en trente-six sous-classes.

Nous étudions dans ce qui suit quelques échantillons de classes. Nous donnons à titre d'illustration les exemples suivants :

- les prédicats nominaux de *mouvement pur*, comme *mouvement, déplacement, course, marche, vol, nage* ;
- les prédicats de *mouvement non orienté* où l'accent est mis sur le mouvement et non sur l'orientation comme *vadrouille, promenade, vagabondage, tournée, voyage, tour, patrouille, balade, déambulation, errance*, etc. ;
- les prédicats de *mouvement orienté* comme *départ, débarquement, escalade, aller-retour, navette*, etc. Ce type de mouvement fait apparaître le point de départ et celui d'arrivée, et donc la localisation antérieure et postérieure ;
- les prédicats de *changement de direction* comme *dérapiage, détournement, conversion, demi-tour, recul, virage* ;
- les prédicats de *mouvement sur place* comme *saut, bond, cabriole, pirouette*, etc. ce type de prédicats n'implique pas un déplacement mais il implique généralement un mouvement par rapport à un objet qui bouge ;
- les prédicats de *mouvements immobiles* comme *appui, suspension*, etc.
- les prédicats de *position* désignant les mouvements du corps humain comme *accroupissement, agenouillement, courbement, courbette, repliement*, etc. Le NO sélectionné est humain puisqu'il est l'agent de l'action.

Ces classes de prédicats nominaux se caractérisent par un certain nombre de propriétés qui relèvent de la syntaxe et de la sémantique.

### 0.1. Les propriétés configurationnelles

Notons que le N0 des prédicats nominaux de *mouvement* appartient à la classe *mobile* qui peut être soit un humain, soit un inanimé concret comme *pendule*, soit un moyen de transport.

*Max a fait un saut à Athènes.*

*Le pendule fait des oscillations.*

*La voiture fit une brusque embardée vers la droite.*

Le N1 est généralement un locatif précédé d'une préposition.

La sortie du bureau, des classes, du collège, de l'école, du lycée, de l'usine.

*Il fait un tour dans le jardin.*

*Il a fait un dérapage sur une route mouillée.*

Il est à souligner que le nombre d'arguments varie selon la classe et la sous-classe ; par exemple la classe des *mouvements par rapport à un repère* nécessite obligatoirement un argument désignant le repère ; par contre les prédicats de *mouvement pur* peuvent ne pas sélectionner un N1.

*Le parcours rustique, exécuté en pleine campagne, avec franchissement d'obstacles naturels divers, en terrain varié et inconnu (R. Vuillemin, Éduc. phys., 1941, p.73)*

*Max fait de la nage.*

### 0.2. Les propriétés sémantiques

Tous les prédicats nominaux de *mouvement* ont le trait prédicatif [action].

*Max a fait une excursion.*

*Max a fait une grande balade en montagne.*

*Max a fait la course avec Luc.*

*Max fait des acrobaties.*

Pour ce qui est du mode d'action des prédicats nominaux de <mouvement>, leurs propriétés aspectuelles inhérentes et leur actualisation sont intimement liées à l'emploi des compléments de temps *pendant <N temps>*, *en <N temps>*. Dans ce sens, les deux prépositions *en/ pendant* sont révélatrices du mode d'action des prédicats : on a affaire à des prédicats ponctuels (*en*) ou duratifs (*pendant*).

*Il a fait de la marche pendant une heure.*

*\*Il a fait de la marche en une heure.*



Nous pouvons ajouter d'autres séquences du type *de <N temps>*, *pour <N temps>* qui sont compatibles avec les prédicats de mouvements duratifs :

*Nous en avons pour deux heures et demie, aller et retour.*

*Max a fait une excursion de plusieurs jours.*

Outre la distinction prédicats duratifs / prédicats ponctuels, nous pouvons souligner que la classe des prédicats *directionnels* comporte des prédicats marqués aspectuellement comme prédicats téléiques par opposition aux prédicats d'*errance* qui sont atéliques.

### 0.3. Les propriétés combinatoires

Contrairement à l'aspect inhérent, « mode d'action », l'aspect extrinsèque est principalement pris en charge par des unités linguistiques qui caractérisent les prédicats en termes de propriétés combinatoires. Nous parlons dans ce sens d'un aspect contextuel véhiculé par les séquences adverbiales comme *souvent, quelquefois, parfois, rarement*, ou par des semi-auxiliaires *être en train de, commencer à, finir de*, etc.

*Max fait souvent des voyages en Italie.*

*Max commence à faire du jogging.*

### 0.4. Les propriétés morphologiques

Il est à rappeler que l'élaboration de la classe des prédicats nominaux de *mouvement* est basée essentiellement sur le principe de la nominalisation des prédicats verbaux recensés dans la littérature consacrée à la question.

De ce fait, la plupart des prédicats étudiés ont une forme morphologique verbale associée :

*escalade/G : nf/W : faire/No : hum/N1 : <montagne>/ escalader*

*Grimpée/G : nf/W : faire/No : hum/N1 : <montagne>/R : fam/ grimper*

*montée/G : nf/W : faire/No : hum/N1 : <montagne>/ monter*

Toutefois, certains prédicats nominaux n'ont pas de forme morphologique associée, ils sont donc des prédicats autonomes comme *tonneau, demi-tour, embardée, vol plané*, etc.

*L'autocar fit une embardée pour éviter un Arabe à bicyclette (Sartre).*

*L'oiseau a fait un vol plané.*

## 1. L'actualisation des prédicats nominaux de *mouvements*

Avant de passer à l'actualisation proprement dite des prédicats nominaux de mouvements, il serait judicieux de rappeler brièvement quelques propriétés définitoires d'un prédicat nominal.

Un nom peut être le noyau d'une phrase simple et porter la charge sémantique, il sélectionne des arguments et il est inscrit dans les catégories grammaticales générales comme le temps, la personne, l'aspect, etc. grâce à un verbe support.

Comme nous l'avons souligné, le trait prédicatif et la classe sémantique sont déterminants dans le choix du verbe support adéquat. Pour actualiser un prédicat, nous disposons d'outils linguistiques différents.

### 1.1. Le rôle des verbes supports

Le verbe support représente l'actualisateur de la prédication nominale par excellence. Notons que tous ces prédicats nominaux ont le trait prédicatif [action], ils sont presque tous actualisés par le verbe support basique *faire* qui devient en quelque sorte un verbe support approprié pour la classe.

*Max fait un pas en avant.*

*Max fait un saut.*

*Max fait un plongeon.*

*Max fait une course.*

*Max fait un voyage.*

*Max fait l'escalade d'un arbre.*

Le recours aux supports appropriés dépend du prédicat nominal parce qu'il n'y a pas de support approprié pour la classe du mouvement mais pour certains prédicats de cette classe. On dit par exemple :

*L'automobile négocie un virage.*

*Max fait / pratique de la marche (de la nage) pour le plaisir. (Domaine sportif)*

*La troupe effectue une conversion. (Domaine militaire)*

*La jambe se soulève et prend appui sur le sol pour faire tourner le corps.*

*L'oiseau prend son envol.*

*On procède à un dépassement.*

*On réalise l'alunissage.*

*On réalise l'amerrissage.*

*ON réalise l'appontage.*

*On réalise l'atterrissage.*

Par ailleurs, les prédicats nominaux de <mouvement> sont actualisés par des extensions aspectuelles comme :

- l'aspect inchoatif :  
À 16heures 30 alors que la jeep de tête a passé un virage en épingle à cheveux et que le half-track [véhicule blindé, semi-chenillé] le négocie avec prudence, la fusillade éclate (Y. Courrière, *La Guerre d'Algérie, L'Heure des colonels*, Paris, Fayard, 1970, p.466).  
*Les soldats commencèrent la poursuite des fuyards.*
- l'aspect continuatif :  
*Max poursuit sa marche.*
- l'aspect terminatif  
*Le cirque achevait une tournée qui devait l'amener à Paris par étapes.*
- l'aspect itératif  
*Max multiplie les voyages.*

Comme toute variante aspectuelle itérative, *multiplier* impose une contrainte sur le déterminant du prédicat qui doit être obligatoirement au pluriel.

## 1.2. L'emploi des déterminants

De leur côté, les déterminants participent à l'actualisation en corrélation avec le verbe support *faire*. Notons que l'article indéfini est le déterminant le plus utilisé dans l'actualisation de ces prédicats.

*Il fait un tour en ville.*

*Il exécuta un demi-tour rapide.*

*La voiture a fait un écart pour éviter le camion.*

Nous pouvons avoir recours au partitif dans certains emplois. Toutefois, l'emploi du déterminant partitif nous fait glisser de la classe des prédicats nominaux de *mouvements* vers la classe des prédicats d'*activités sportives* :

Il fait de la nage.

Il fait de la marche.

Il fait de la course.

D'ailleurs, nous pouvons remplacer le verbe support général *faire* par le verbe support approprié à la classe des prédicats d'activités sportives « *pratiquer* » :

Il fait de la nage.

Il pratique de la nage.

De même la dimension aspectuelle de la détermination est présente dans l'actualisation des prédicats :

Max saute.

*Max fait des sauts.*

*Max fait un saut.*

Le déterminant est un marqueur aspectuel plus précis que la forme verbale «Max saute». Il prend en charge l'expression de l'aspect itératif et semelfactif.

Certains prédicats nominaux de mouvements acceptent les déterminants quantifieurs comme dans l'exemple suivant :

*Le cascadeur a exécuté **une série de** tonneaux.*

*Max a fait **une suite de** pirouettes.*

*Max a fait **plusieurs** roulades sur l'herbe.*

Par ailleurs, les prépositions jouent un rôle déterminant dans l'actualisation des prédicats de *mouvement*. Dans ce sens, on les appelle des prépositions dynamiques. Leur sélection dépend du sémantisme du prédicat :

*L'entrée dans, la sortie de, l'appui sur*

*Prends appui **sur** moi.*

*La barque a fait un glissement **sur** l'eau*

*Max a fait son entrée **dans** la pièce.*

Les prépositions jouent un rôle très important dans l'élaboration de sous-classe de prédicats de <mouvement>. Nous avons constaté qu'une sous-classe de prédicats de <mouvement orienté> qui est la sous-classe des prédicats de <direction> nécessite la préposition *vers* pour introduire le N1 : nous disons *la direction vers, l'orientation vers, l'acheminement vers*, etc.

D'autres classes exigent la préposition *par* comme (*transit par, détour par*) ou la préposition *autour* quand il s'agit d'une classe de mouvement par rapport à un repère.

### 1.3. Le rôle des adjectifs et des adverbes appropriés

Outre les verbes supports et les déterminants, les adjectifs et les adverbes participent à l'actualisation des prédicats nominaux de *mouvement*.

*Max prend un nouveau départ.*

*Max fait régulièrement l'aller-retour entre Londres et Vienne.*

Nous constatons que l'adjectif *nouveau* et l'adverbe *régulièrement* permettent d'exprimer l'aspect itératif. Il est à souligner que les adjectifs appropriés à la classe des prédicats de <mouvement> véhiculent le plus souvent des informations liées non seulement à la notion du temps mais également à celle de l'aspect :

*Faire une chute brutale.*

*Faire une visite éclair.*

*Effectuer un voyage long, interminable.*

*Faire un mouvement brusque, éclaté, léger, lent, répétitif.*

*Faire une montée abrupte.*

## 2 . Problèmes de classement de quelques prédicats

Lors de l'élaboration des classes de prédicats nominaux de mouvements, nous avons été confrontée à un certain nombre de difficultés qui sont fortement liées au procédé de la nominalisation des prédicats verbaux et à ce qu'on appelle la *racine prédicative*.

### 2.1. Double trait prédicatif pour un même prédicat de *mouvement*

De ce fait, nous avons constaté que les prédicats de mouvement sont polysémiques et une seule forme morphologique peut appartenir à plusieurs classes selon l'emploi. Dans ce sens, nous pouvons noter que le prédicat verbal *courir* est considéré comme un prédicat à trait prédicatif [action] ; or sa nominalisation peut générer deux prédicats nominaux de mouvement, l'un à trait prédicatif [action] et un autre à trait prédicatif [événement]. La même remarque s'applique au prédicat nominal *marche*.

Les exemples suivants illustrent le phénomène :

*Si vous allez aux courses quarante fois par an, vous pouvez donc vous permettre de jouer dix mille francs par réunion* (Zitronne, *Courses*, 1962, p. 296).

Max fait de la course.

### 2.2. Double fonction lexicale d'un prédicat de *mouvement*

Par ailleurs, certains prédicats de *mouvement* sont susceptibles d'avoir une double fonction : une fonction argumentale (un locatif) et une fonction prédicative. Généralement les prédicats génèrent des arguments locatifs.

- Le nom *entrée* peut être un prédicat dans :  
*Il a fait son entrée dans une assemblée.*
- Le nom *entrée* peut être un argument dans :  
*L'entrée du port, de la maison, de la chambre, de la rue.*

### 2.3. Ambiguïté d'interprétation de quelques prédicats

Nous avons relevé un autre problème lié à l'interprétation d'un prédicat de mouvement : le prédicat nominal *montée* se prête à deux lectures qui lui permettent d'appartenir à deux classes sémantiques différentes. D'une part, nous pouvons interpréter ce prédicat comme un pur mouvement ; d'autre part, le prédicat *montée* se prête à une lecture en tant que causatif de mouvement.

### Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire que la classe des prédicats nominaux de *mouvement* est une classe hétérogène et polysémique. La théorie des classes d'objets et la notion d'emploi ont été des outils opératoires pour la description de ces prédicats dans la mesure où elles nous ont permis de faire une typologie syntactico-sémantique qui tient compte non seulement des propriétés de la classe mais également de ses actualisateurs.

Une étude exhaustive de l'expression du mouvement en français doit prendre en considération la prédication verbale, nominale, adjectivale (comme *en vadrouille, au repos, en arrêt, etc.*), voire les séquences figées (*débarrasser le plancher, faire ses valises, ficher le camp, filer à l'anglaise, etc.*).

### Bibliographie

- Aurnague, M., Stosic, D. 2002. « La préposition *par* et l'expression du déplacement : vers une catégorisation sémantique de la notion de trajet », *Cahiers de Lexicologie*, 81, 2002-2, p. 113-139.
- Boons, J.-P. 1987. « La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs », *Langue Française*, 76, p. 5-40, Paris : Larousse.
- Borillo, A. 1998. *L'espace et son expression en français*, Paris/Gap : Ophrys.
- Buvet, P.-A. 1994. « Détermination : les noms », *Linguisticae Investigationes*, XVIII:1, John Benjamins B. V., Amsterdam.
- Buvet, P.-A. 1998. « Détermination et classes d'objets », *Langages*, n° 131, Larousse, Paris.
- Giry-Schneider, J. 1987. *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*. Genève : Droz.
- Gross, G. 2004. Pour un Bescherelle des prédicats nominaux. In : Gross G. & Pontoux de S. (eds), *Verbes supports : nouvel état des lieux*, Fascicule spécial, *Linguisticae Investigationes*, XXVII-2, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p. 343-358.

- Guillet, A. 1984. « Prépositions de lieu et verbes supports », *Revue Québécoise de Linguistique*, 13:2, Montréal.
- Guillet, A., Leclere, C. 1992. *La structure des phrases simples en français*. Genève : Droz.
- Kokokchikina, I. 2004. *Typologie des prédicats d'états*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris XIII, sous la direction du professeur Gaston Gross.
- Mejri, S. 1997. *Le figement lexical*. Thèse d'Etat, Faculté des Lettres de La Manouba, Université de Tunis.
- Pivaut, L. 1994. « Quelques aspects sémantiques d'une construction à verbe support *faire* », *Linguisticae Investigationes*, 18 :1, p. 49-88, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Vivès, R. 1993. « La prédication nominale et l'analyse par verbes supports », *L'Information grammaticale*, 59, Paris.







**Monia Bouali**

Université de Gafsa, Tunisie  
LDI-CNRS UMR 7187 - TIL UR11ES45  
bouali\_moni@yahoo.fr

Reçu le 28-09-2014 / Évalué le 03-03-2015 / Accepté le 15-06-2015

## Résumé

Les adjectivaux sont des adjectifs composés qui peuvent être prédicatifs ou non prédicatifs. Les adjectivaux, jusque-là répertoriés dans les bases du LDI (Lexiques, Dictionnaires, Informatique), constituent des entrées appartenant chacune à une classe sémantique de prédicats ou à une classe d'objets d'arguments. Dans ce travail, nous nous intéressons aux adjectivaux locatifs tels qu'« en taule », « en prison », « en détention », « sous terre », « sous les verrous », « derrière les barreaux », « en garde à vue », etc. Ces séquences mettent en relief un espace et se définissent dans l'unité minimale d'analyse, la phrase. Nous rendrons compte des propriétés syntactico-sémantiques de cette hyperclasse pour répertorier chacun de ses éléments et caractériser cet espace défini dans les séquences adjectivales.

**Mots-clé :** séquences adjectivales, adjectival locatif, classe sémantique

## The locatif adjectival sequences

### Abstract

The adjectivals are compound adjectives that can be predicative or not predicative. The adjectivals, till then listed in the databases of the LDI (Lexiques, Dictionnaires, Informatique), constitute entries that each one of it belongs to a semantic class of predicates or to an arguments' class of objects. In this work, we focus on the locatif adjectives such as: « en taule », « en prison », « en détention », « sous terre », « sous les verrous », « derrière les barreaux » (behind bars), « en garde à vue », etc. These sequences highlight a space and are defined in the minimum unit of analysis, the sentence. We will report the syntactic-semantic properties of the superclass to list each of its components and characterize the space defined in the adjectival sequences.

**Keywords :** adjectival sequences, locatif adjectival, semantic class

### Introduction

Les adjectivaux sont des séquences qui vérifient les critères d'identification de l'adjectif simple. Deux propriétés définitoires permettent de les identifier :

l'actualisation en *être* et la pronominalisation en *le*. Ces deux critères permettent de reconnaître, non seulement des unités monolexicales comme *heureux, amoureux, malade, content*, mais aussi des unités polylexicales telles que *aux anges, en bon état, sous médicaments, sur le qui-vive* :

*Luc est heureux, Léa l'est aussi.*

*Luc est aux anges, Léa l'est aussi.*

En revanche, certaines locutions comme *au frais, à cent pieds sous terre, au gnouf, au mitard, en baguenaude, en déplacement, en taule, en voyage, entre les draps, par monts et par vaux, sous les verrous, sur les chemins*, etc. posent problème quant à leur statut. Ils s'identifient comme des adjectivaux, d'une part :

*Luc est à cent pieds sous terre, Paul l'est aussi;*

*Léa est en taule, Paul l'est aussi ;*

et comme des groupes prépositionnels d'autre part

*Luc se trouve à cent pieds sous terre;*

*Luc se trouve en taule*

Dans le cadre de ce travail, nous comptons décrire le fonctionnement de ces unités en précisant leurs propriétés syntactico-sémantiques et les classes sémantiques de prédicats dont elles relèvent. Il s'agit d'une hyperclasse d'adjectivaux locatifs.

## 1. Adjectivaux locatifs : propriétés syntactico-sémantiques

La plupart des séquences qui s'identifient comme des adjectivaux sont construites avec des prépositions *à, de, sous, sur, par*, etc. ; ce qui implique une structure locative. Toutefois, des exemples tels que *aux anges, dans la misère, dans la panade, en congé* n'ont des locatifs que la structure. Nous nous intéressons dans ce travail aux unités qui gardent le sens locatif. Si nous mettons en relation des unités comme *en voyage, sous les verrous* d'une part et des syntagmes comme *en France, sous la table* d'autre part, les limites du statut des uns et des autres se précisent davantage. En effet, certains traits syntaxiques permettent d'identifier le statut de chacun de ces syntagmes. *En voyage, sous les verrous, en France, sous la table* :

répondent à la question en *où* de localisation :

*Où est Luc?*

*Luc est (en voyage, sous les verrous, en France, sous la table).*

peuvent être associés à des verbes locatifs : *se trouver*

*Luc se trouve (en voyage, sous les verrous, en France, sous la table).*

En revanche, ils ne se comportent pas tous de la même manière face au test de la pronominalisation : certains se pronominalisent en *y* :

*Luc est (en France, sous la table), Léa y est aussi.*

*\*Luc est (en voyage, sous les verrous), Léa y est aussi ;*

d'autres en *le* :

*\*Luc est (en France, sous la table), Léa l'est aussi.*

*Luc est (en voyage, sous verrous), Léa l'est aussi.*

Cette pronominalisation permet de déduire les schémas d'arguments suivants :

*en voyage, sous les verrous:*

*en voyage/N0: Luc;*

*sous les verrous/N0:Luc*

*en France, sous la table*

*en/ N0:Luc/N1:France;*

*sous/ N0:Luc/N1:table*

En effet, *en voyage* et *sous les verrous* appartient à une classe dont les composants sont des unités :

- qui sélectionnent *être* comme verbe support ;
- pronominalisables en *le* et réfractaires à la pronominalisation en *y*, spécifique aux groupes prépositionnels de lieu ;
- polylexicales compositionnelles (*en vacances, en voyage, en déplacement*) ou non compositionnelles (*par monts et par vaux, à cent pieds sous terre*) ;
- dont la détermination des constituants est contrainte :
  - par monts et par vaux/ \*par les monts et par les vaux*
  - à cent pieds sous terre/ \*à cent pieds sous cette terre ;*
- qui n'acceptent pas l'ajout d'un modifieur :
  - en voyage/ \*en bon voyage*
  - sous les verrous. \*sous les verrous en acier.*

Il s'agit d'unités polylexicales adjectivales appelées également adjectivaux et qui se caractérisent par deux propriétés :

- ils vérifient certains des critères des compléments de localisation spatiale ;
- ils sélectionnent le support *se trouver* qui est un « verbe pur locatif » A. Borillo (1998:125). «Il exprime une relation spatiale».

Ces deux critères les rangent du côté des locatifs. D'où l'appellation d'adjectivaux locatifs.

## 2. Adjectivaux locatifs : classes sémantiques

Les adjectivaux locatifs sont nombreux. Ils font partie d'une grande classe ou d'une hyperclasse de prédicats adjectivaux qui se distinguent par des propriétés syntactico-sémantiques communes. Les éléments de cette hyperclasse se définissent par :

- Un argument NO: *hum*
- Un verbe support basique : *être*
- Un verbe support approprié : *se trouver*
- Des verbes supports aspectuels : *entrer, partir, aller, se mettre, se fourrer, etc.*  
*Léa va, part en vacances, en tournée*  
*Luc s'est mis*
- Des opérateurs causatifs : *mettre, envoyer, fourrer, placer, etc.*  
*Léa (est, se trouve, aller) en tournée.*  
*Luc a envoyé Léa en tournée*

Cependant, la variété des verbes supports aspectuels et des opérateurs causatifs laisse entendre une sous-classification des prédicats. Certains de ces adjectivaux locatifs acceptent les mêmes actualisateurs aspectuels et sont réfractaires à d'autres. Nous prenons en compte ces paramètres pour une sous-classification des prédicats adjectivaux locatifs.

Les deux supports *partir* et *aller*, par exemple sont sélectionnés par les adjectivaux de <déplacement> et non pas par les autres :

*(en baguenaude, en voyage, en déambulation, en promenade, en balade, en excursion, en virée, en tournée, en déplacement, en vacances, en vadrouille, par voies et par chemins)*

*\*(en cabane, en taule, en prison, aux arrêts, aux galères, entre deux draps, entre quatre planches, derrière les barreaux, etc.)*

Par contre, les opérateurs causatifs *mettre, envoyer, placer* actualisent les prédicats adjectivaux d'emprisonnement :

*\*(en baguenaude, en voyage, en déambulation, en promenade, en balade, en excursion, en virée, en tournée, en déplacement, en vacances, en vadrouille) (à l'ombre, au frais, au placard, au mitard, au trou, aux arrêts, aux galères, derrière les barreaux, en cabane, en garde à vue, en taule, en prison, entre quatre planches, derrière les barreaux, etc.)*

Les supports *aller, se mettre, se fourrer, fourrer, envoyer, placer*, actualisent des prédicats tels qu'*au lit, au pieu* et les deux actualisateurs *se mettre, mettre* se combinent avec :

*dans les bâches, entre deux draps, entre les toiles, dans les bras de Morphée*

*Il est entre deux draps et dort d'un bon sommeil. (Le Monde, 1996)*

*Il s'est mis entre deux draps et dort d'un bon sommeil*

D'autres adjectivaux appartenant à la classe sémantique de *mort* n'acceptent que les deux actualisateurs statiques *être* et *se trouver* :

*à cent pieds sous terre, dans l'autre monde, entre quatre planches, six pieds sous terre, dans l'au-delà*

*Luc est à cent pieds sous terre.*

*Luc se trouve à cent pieds sous terre.*

Toutefois, les adjectivaux locatifs rendent compte d'un espace de type particulier. Tout comme leur statut syntaxique, les adjectivaux locatifs sont spécifiques. Il s'agit d'une localisation inférée, une localisation spatiale statique ou dynamique. *Être en déplacement, être emprisonné, être endormi*, sont des états qui impliquent des lieux. Chaque état correspond à un lieu :

- |                         |                     |                 |              |
|-------------------------|---------------------|-----------------|--------------|
| 1. être en déplacement/ | 2. être emprisonné/ | 3. être endormi | 4. être mort |
| 1. ailleurs/            | 2. prison/          | 3. lit/         | 4. terre     |

C'est cette propriété qui nous permet de les qualifier d'adjectivaux locatifs d'états. Les exemples traités sont classés dans des sous-classes qui sont aussi présents dans la typologie établie par E. Abdellatif (2004). Soient les sous-classes d'adjectivaux prédicatifs suivantes :

- *emprisonnement*  
*à l'ombre, au bain, au cachot, au frais, au gnouf, au placard, au trou, aux arrêts, aux galères, derrière les barreaux, en garde à vue, en prison, en taule, entre quatre murs, sous les barreaux, sous les verrous*
- *mort*  
*à cent pas sous terre, à six pas sous terre, dans l'au-delà, dans l'autre monde*
- *sommeil*  
*au lit, au pieu, entre deux draps, entre deux toiles*
- *déplacement*  
*en balade, en expédition, en vagabondage, en promenade, en virée, en tournée, en excursion, en errance, en déambulation, en déplacement, en baguenaude, en place, en vadrouille*

D'autres adjectivaux que nous avons traités nous-même dans des travaux antérieurs mais sous un autre angle tiennent compte de cette notion d'espace. Il s'agit d'exemples comme *au zénith, au summum, au paroxysme* qui sont, à l'origine, des locatifs. Ils ne peuvent en aucun cas être considérés comme des locatifs dans leur emploi adjectival.

En effet, cette notion d'espace ou de locatif doit être étudiée systématiquement dans tous les adjectivaux dans la mesure où elle peut être présente à travers une structure, un terme, une métaphore, un état, etc.

## Conclusion

L'expression de la notion d'espace dépasse le cadre d'une seule forme morphologique pour couvrir les trois formes nominale (*Luc a fait un voyage*), adjectivale (*Luc a été en voyage*) et verbale (*Luc a voyagé*). Les adjectivaux locatifs rendent compte d'une localisation statique ou dynamique qui met en relief un état du NO. Ils constituent une classe d'adjectivaux d'états. Cette étude menée sur un échantillon de corpus doit être généralisée et conduite d'une manière systématique et exhaustive sur toute la langue française.

## Bibliographie

- Abdellatif, E. 2004. *Classification sémantico-syntaxique des adjectivaux prédicatifs*, Université Paris 13. Thèse de doctorat.
- Boons, J.-P., Guillet A., Leclère, C. 1992. *La structure des phrases simples en français, Constructions transitives*. Genève : Droz.
- Borillo, A. 1998. *L'espace et son expression en français*. Paris : Ophrys.
- Bouali, M. 2007. *L'actualisation des adjectivaux prédicatifs : le cas du changement d'état*. Thèse de doctorat de l'université Paris13.
- Giry-Schneider, J. 1987. *Les prédicats nominaux en français : les phrases simples à verbe support*. Genève : Librairie Droz.
- Gross, G. 1991. « Typologie des adjectivaux », *Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves*, Harro Stammerjohann éd., Gunter Narr Verlag, Tübingen, pp. 163-178.
- Gross, G. 1996a. *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.
- Gross, G. 1996b. « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle ». *Langages* 121, p. 54-73.
- Gross, G. 2005. « Un dictionnaire électronique des adjectifs du français ». *Cahiers de Lexicologie* 86, p. 11-33.
- Le Pesant, D., Mathieu-Colas, M. 1998. « Introduction aux classes d'objets », *Langages*, 131, p.6-33, Paris : Larousse.
- Martin, R. 1971. *Temps et aspect : essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Klincksieck.
- Mejri, S. 2004. Les séquences figées adjectivales. In : François Jacques, (ed), *L'adjectif en français et à travers les langues*, Bibliothèque de « L'information grammaticale », p. 403-412, Presses Universitaires de Caen. Caen.
- Mejri, S. 1998. « Structuration sémantique et variations des séquences figées », Actes de la 1<sup>ère</sup> RLM colloque *Le figement lexical*, p.103-112, Tunis.
- Noailly, M. 1999. *L'adjectif en français*, Paris : Ophrys.
- Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFI)*.
- Vivès, R. 1983. *Avoir, Prendre, Perdre : Constructions à verbe support et extensions Aspectuelles*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université Paris VIII.

## Le défigement dans les séquences locatives



**Thouraya Ben Amor Ben Hamida**

Université de la Manouba, Tunisie

TIL UR11ES45. LIA

bamorthouraya@yahoo.fr

Reçu le 28-09-2014 / Évalué le 02-03-2015 / Accepté le 15-06-2015

### Résumé

Les séquences figées constituent des espaces privilégiés de défigement. Nous tenterons de décrire, grâce au défigement, les lieux d'inscription du figement dans les séquences de nature locative. Le défigement n'est pas seulement cet exercice de « déformation » ou de dédoublement du sens par ouverture paradigmatique des expressions qui présentent un certain degré de figement. Il peut se révéler un moyen linguistique qui montre a contrario les diverses propriétés linguistiques de la suite figée locative tant au niveau de sa syntaxe interne qu'au niveau de sa syntaxe externe. Nous nous interrogerons, en particulier, sur les contraintes linguistiques auxquelles répondent certains noms composés locatifs et certaines séquences introduites par une préposition locative. Le défigement permet de mettre en évidence le mode d'actualisation régulier de ces suites. Ces contraintes combinatoires relèvent entre autres des paramètres suivants : aspects locatif / non locatif, valeurs prédicative / non prédicative, positions syntaxiques libre/contrainte, compatibilité/ incompatibilité avec certaines classes de prédicats, etc.

**Mots-clés:** figement, défigement, séquences locatives, prédication

### The defrosting in the locatif sequences

#### Abstract

The frozen sequences are ideal spaces of defrosting. We will try to describe, through defrosting, places of registration of froznness in the locative sequences. The defrosting is not only the exercise of "distortion" or duplication of meaning by opening paradigmatic expressions that have some degree of fixity. It may be a key factor that conversely shows the various language properties of the locative fixed sequences at both its internal syntax that its outer external syntax. We will examine, in particular, on linguistic constraints reply some locative compound nouns and some sequences introduced by a locative preposition. The defrosting helps highlight regular actualization of these sequences. These fall combinatorial constraints between other parameters the following: locative/ not locative aspects, predicative/ not predicative values, open / constrained syntactic positions, compatibility / incompatibility with certain classes of predicates, etc.

**Keywords:** froznness, defrosting, locative sequences, predication

## Introduction

Il existe de très nombreux travaux sur les constructions locatives en général (Borillo A.1998, Vandeloise C.1986, etc.). Notre propos est d'interroger les suites figées qui présentent d'une manière ou d'une autre la dimension locative. Avant de décrire les formes de défigement dans les séquences locatives, il faudrait d'abord préciser la nature de cette dimension spatiale et son inscription dans les suites figées à valeur locative. Parmi les séquences locatives sur lesquelles porte le défigement, nous retiendrons deux catégories :

- les noms composés locatifs dont les noms propres, les noms communs qui répondent à la structure *N-N*; *N + adj* et *N de N* (§2)
- et les séquences introduites par une préposition locative ou suites prépositionnelles dont les compléments de lieu, les adjectifs composés figés, les séquences verbales et les suites phrastiques figées (§3).

### 1. Le défigement : critère de figement

Parmi les 11 paramètres de description du figement qu'avance Gross G. figure le critère du défigement. Celui-ci « consiste à ouvrir des paradigmes là où, par définition, il n'y en a pas. » (1996 : 20) comme par exemple le défigement d'un slogan politique de mai 1968 :

(1) « Sous les PV, la plage. »

→ Sous les pavés, la plage

En principe, la substitution paradigmatique *pavé/ PV* dans le circonstanciel de lieu n'est pas autorisée ; le défigement transgresse cette contrainte. Cette rupture paradigmatique vérifie le caractère figé de la séquence discursive. Le principe général est le suivant : ce qui se prête au défigement répond nécessairement à un degré de figement, ce dernier « peut être mis en évidence grâce à l'effet provoqué par le jeu du défigement » (Gross G. 1996 : 20).

### 2. Défigement des noms composés locatifs

Le défigement a le pouvoir d'ouvrir des paradigmes dans la suite figée de façon à créer d'une manière ou d'une autre une rupture ; chaque rupture paradigmatique exploite un aspect contraint de la suite, donc une propriété définitoire de son figement. L'actualisation régulière des noms composés locatifs (= NCL) obéit à un ensemble de contraintes au niveau de la syntaxe interne et au niveau de la syntaxe externe.



## 2.1 Syntaxe interne : Prédicativité/non prédicativité des constituants du NCL

Parmi les paramètres qui relèvent de ce niveau syntaxique, nous retenons, en particulier, le phénomène de la recatégorisation des formants N1 ou N2 du NCL sur le plan de la prédicativité ou de la non prédicativité des constituants.

- De la non prédicativité à la prédicativité

### 2.1.1 Dans les noms propres (N N)

Parmi les noms composés figés qui présentent le trait sémantique locatif, nous rencontrons un grand nombre de noms propres. Ils peuvent recevoir plusieurs formes de défigement comme dans cet exemple de nom propre géographique :

- (2) « Hortefeux<sup>1</sup> a failli expulser *le cap Nègre* ! » (*Le Canard enchaîné*, 30/07/2008)  
→ Le Cap Nègre

Le défigement a pour point d’ancrage le nom propre *Cap Nègre*. Il agit sur les deux plans syntaxique et sémantique. Ainsi,

- au niveau de sa syntaxe interne, ce toponyme composé est formé de *cap* qui appartient aux noms de « lieux naturels », d’après la typologie de Le Pesant (2000) par opposition aux noms de « lieux artificiels » (ou « locatifs fonctionnels »), il relève, de la classe des *terrains naturels* et de *Nègre* adjectif nominalisé. Le mécanisme de la rupture paradigmatique au sein de ce NCL tire parti du statut du second formant: l’adjectif actualisateur, non prédictif *Nègre* acquiert une valeur prédictive qu’il n’avait pas à l’origine:

Cap Nègre (NCL)

Cap # Nègre

→ *le cap est nègre*

Le nom propre locatif perd ainsi sa propriété de « désignateur rigide » et fonctionne comme un nom commun (*cap*) suivi d’un caractérisant (*nègre*).

### 2.1.2 Dans les noms communs

Dans leurs typologies des noms composés, Mathieu-Colas M. (1988) recense plus de 500 formes morphologiques de noms composés et Gross G. (1986) dénombre plus de 700 moules, mais ils ne présentent pas tous le trait locatif. Nous avons privilégié, dans le cadre des limites de ce travail, de décrire certaines formes de défigement très fréquentes qui ont pour support des NCL endocentriques. Ces derniers sont généralement formés syntaxiquement d’un substantif-tête pivot suivi d’un modifieur (un nom,

un adjectif, un groupe prépositionnel) et présentent au niveau sémantique une relative transparence. Nous étudierons certaines de ces constructions nominales.

### La structure N1 N2

(3) « On ne peut plus fumer dans les lieux publics, mais...

Sarko se réserve *un espace frimeur* ! » (*Le Canard enchaîné*, 2/01/2008)

Le NCL *espace fumeur* relève des « lieux artificiels ». C'est un nom commun qui répond à la structure Nom + adj nominalisé. Ce composé endocentrique connaît également une rupture paradigmatique entre le N2 classifieur (*fumeur*) et le substantif-tête *espace* :

espace *fumeur* (NCL)

espace # *frimeur*

N2 : classifieur

→ L'espace où l'on est frimeur

Il s'agit d'un figement partiel dans la mesure où il existe un paradigme de composés nominaux construits à partir du nom-tête *espace* qui est lui-même un locatif :

*espace fumeur, non fumeur, etc.*

Dans ce type de composés, le constituant N2 est un classifieur qui permet de créer des sous-classes qui identifient des types d'espace mais pas de les caractériser véritablement. Or, par défigement, l'adjectif prédicatif *frimeur* se substitue au classifieur. Ce défigement transgresse la contrainte qui fait qu'un nom composé « n'est pas le siège d'une prédication ».

La substitution du modifieur qui joue le rôle classificatoire souligne la nature de ces constituants nominaux paradigmatiques. Dans cet emploi, l'actualisateur *fumeur* a un statut non prédicatif, son remplacement par *frimeur* lui accorde un emploi prédicatif qui lui est étranger.

D'autres NCL de nature exocentrique, cette fois, connaissent une forme de défigement similaire au niveau de la rupture paradigmatique mais différente dans le mode opératoire au niveau de la syntaxe interne du NCL parce qu'elle se réalise par la substitution du premier formant N1 qui ne constitue pas, cette fois, un substantif-tête comme dans cet anglicisme :

(4) « La CIA, *torture operator* » (*Le Canard enchaîné*, 16/03/2005)<sup>2</sup>

Le NCL *tour-opérateur*<sup>3</sup> constitue un « locatif fonctionnel » qui connaît une actualisation originale par défigement. La syntaxe interne du nom composé est transformée :

*Tour* - opérateur (NCL)

*Torture* # opérateur

N1 : actualisateur non prédicatif

Dans cet exemple, le déverbal prédicatif *torture* se substitue au composant *tour* en emploi non prédicatif. Il n'y a pour ce nom en position (N1) aucune connexion ou corrélation possible avec *tour* mis à part une certaine parenté phonique. Ainsi, même s'il conserve la dimension locative du groupe nominal, le défigement rompt avec le domaine de départ et révèle un mécanisme général d'appartenance initiale à un domaine de référence spécifique. Le défigement met d'autant plus en évidence l'appartenance à une classe d'objets précise qu'il n'y a *a priori* aucune intersection possible entre certaines classes.

D'autres composés nominaux figés répondant à d'autres structures syntaxiques se prêtent au défigement en exploitant le paramètre de la prédication dans le sens inverse, c'est-à-dire d'un composant prédicatif à un composant non prédicatif.

- De la prédicativité à la non prédicativité

#### La structure N de N

(5) « Privatisation d'EDF

Ça se règlera dans *les bureaux de vote* ! » (*Le Canard enchaîné*, 26/10/2005)

Au niveau de la syntaxe interne, la suite *bureaux de vote*, dans cet emploi, est un NCL qui illustre un patron syntaxique très productif d'après Le Pesant (2000) ; il s'agit de la structure syntaxique suivante :

Nom locatif + de + Nom Prédicatif

*Bureau de vote* ↔ Bureau où l'on vote

Dans cet exemple, la rupture paradigmatique s'inscrit au niveau de N2 par la substitution du nom classifieur attendu *vote/volt*. Le défigement agit ici par insertion d'un nom non prédicatif *volt*.

## 2.2 Syntaxe externe: Recatégorisations des classes sémantiques autorisée/ non autorisée du NCL

### 2.2.1 La structure NN

Au niveau de la syntaxe externe de *cap Nègre* en (2), ce NCL est employé en tant qu'argument locatif (N1). La co-occurrence *cap Nègre* et *expulser* relève *a priori* du principe de la coalescence. Nous pensons que le figement n'est pas étranger à cette combinatoire syntaxique. En effet, le prédicat <expulser> devrait avoir comme schéma d'arguments :

N0 *expulser* N1 <humain> de N2 <locatif>

Autrement dit, on s'attend à avoir en position (N1) un argument obligatoire approprié à l'hyper-classe des arguments *humains* et non un locatif. Ce défigement transgresse cette règle de construction syntaxique dans la mesure où l'argument (N2) se substitue à l'argument (N1) et engendre un schéma d'argument « fautif » :

→ \**expulser* (N0 *Hortefeux*, \*N1 <locatif> *Cap*, modifieur *nègre*)

Le défigement révèle ainsi indirectement la syntaxe de cette suite figée locative, c'est-à-dire son schéma d'arguments régulier :

*expulser* (N0 <humain> ou <collectif humain>) ; N1 <humain> (E + de N2 <locatif>)

Dans sa combinatoire avec le verbe *expulser*, cette actualisation non régulière du NCL *Cap Nègre* donc sa recatégorisation non autorisée dévoile sa classe sémantique et sa position syntaxique régulière en argument (N2). Cet exemple de défigement confirme, par contraste, que ce toponyme composé :

- pris dans sa globalité, présente le trait locatif ;
- envisagé en tant que séquence nominale figée, se définit par la non prédictivité du constituant N2 ;
- combiné à certains verbes d'<action> qui exigent un argument <humain> en (N1), doit nécessairement être affecté dans la position argument (N2).

### 2.2.2 La structure N + adjectif

(6) « Bayrou ouvre un *Centre commercial*. » (*Le Canard enchaîné*, 12/03/2008)

Dans cet exemple, le nom composé *centre commercial* qui désigne ce « regroupement local de commerçants spécialisés, d'activités de service et de grandes surfaces. » (LPR) est défigé par jeu sur la polysémie du nom-tête *centre*. L'adjectif *commercial* participe à la formation de plusieurs noms composés :

*droit*  
*vocabulaire*                      *commercial*  
*déficit*  
*etc.*

Il partage les mêmes propriétés que tous les adjectifs classifieurs non prédicatifs : soit il correspond à un argument, soit il ne peut pas être employé en position attributive.

- Au niveau de la syntaxe interne, cet adjectif classifieur n'est pas compatible avec le nom *centre* dans son acception politique de *collectif humain adepte d'un parti*. Or, ce défigement agit par rupture du premier paradigme ; il engage une intersection non compatible entre un emploi *locatif* de *centre commercial* et un emploi *humain* de *Centre*.

En général, les recatégorisations entre classes sont possibles, elles sont mêmes indispensables puisque qu'elles participent à l'économie de la langue, notamment dans les emplois métonymiques ; le *centre commercial* est en emploi locatif dans :

Cette chaîne ouvre *un centre commercial (locatif)*

mais il désigne des humains dans :

*Le centre commercial est en grève (humain)*

pour signifier *les employés (du centre commercial)* mais dans certains exemples de défigement, il s'agit de réaliser des recatégorisations interdites. L'intrusion de la classe des locatifs dans celle des *collectifs humains* réactualise d'une part le sens locatif de *Centre* et d'autre part lui transfère un actualisateur non approprié *commercial*. Ainsi, un *centre* dans son acception politique (*parti du centre*) peut être *modéré*, ou *gauche* dans *centre gauche* mais pas *commercial* :

(le parti du) centre modéré

(le parti du) centre gauche

\*(le parti du) centre commercial

Ainsi, certains classifieurs propres à des locatifs figés peuvent distinguer certaines classes de noms composés ayant en apparence un même formant, ici le nom polysémique *centre*.

- Au niveau de la syntaxe externe, le *centre* que cherche à installer Bayrou n'est pas compatible avec le prédicat *ouvrir* :  
\* *ouvrir (le parti du) centre*

Le prédicat *ouvrir* n'est approprié qu'au *centre commercial* dans un emploi locatif dans la mesure où son schéma d'arguments régulier est le suivant :

Ouvrir (N0 <humain>; N1 <locatif> *local, magasin*)

La recatégorisation non autorisée dont tire parti le défigement correspond à un schéma d'argument « tronqué » :

\*ouvrir (N0 <humain>; N1 <collectif humain adepte d'un parti> \* Centre)

Cet exemple illustre certaines contraintes liées aux recatégorisations entre classes ayant des constituants dont la parenté n'est que formelle.

### 2.2.3 La structure N de N

(7) « Baudis<sup>4</sup> revient sur *le non-lieu du crime* » (*Le Canard enchaîné*, 2/02/05)

Le NCL *lieu du crime* répond plus exactement à la structure N1 de le N2. Il présente un degré de figement qui n'est pas total mais partiel dans la mesure où nous relevons déjà un début de paradigme :

Le lieu du crime  
du délit

Le pivot de cette séquence endocentrique, son noyau dur est *lieu*, il s'agit d'un nom composé renfermant un classifieur, donc un composant non prédicatif qui est suppléé par un autre nom composé ayant en commun le substantif *lieu* : *non-lieu*. Il s'agit, cette fois, d'un nom prédicatif qui relève de la classe des *événements*.

Le nom élémentaire locatif *lieu du crime* actualise un prédicat de mouvement à travers le verbe *revenir*, mais cet argument pourrait actualiser tout autre verbe de mouvement du type *retourner sur*, *aller sur*, *se rendre sur*, etc. Par contre, le nom prédicatif *non-lieu* a comme prédicat approprié *revenir sur* dans le sens de *reprendre* ou de *se rétracter* :

- *lieu du crime* : nom élémentaire *locatif* argument qui actualise un verbe de mouvement *revenir* + prép. locative *sur*,
- *non-lieu* : nom prédicatif *événements* ; prédicat approprié *revenir sur* : « *reprendre* ; *se rétracter* ».

Finalement, la rupture paradigmatique intervient à cause de la superposition de deux emplois, ce qui permet la démarcation de deux schémas d'arguments distincts :

*revenir* (N0 <humain>, N1 <locatif> *lieu du crime*)

*revenir sur* (N0 <humain>, N1 <événement> *non-lieu*)

→ \* *revenir sur* (N0 <humain>, N1 <événement> *non-lieu* + N1 <locatif> *lieu du crime*)

### 3. Le défigement des suites introduites par une préposition locative

Le défigement révèle le double statut de certaines suites selon la valeur de la préposition. Nous relevons deux cas de figure : la double interprétation issue du passage de la valeur locative à la valeur non locative de la préposition et vice versa. Le défigement démontre le double fonctionnement potentiel de certaines suites qui correspondent soit à des adjectivaux soit à des compléments de verbes obligatoires (3.1) ou à d'autres cooccurrences libres ou contraintes par figement (3.2).

#### 3.1 Passage d'une valeur locative de la préposition à une valeur non locative

Le contexte de l'exemple (8) est relatif à la chute de l'immobilier aux Etats-Unis. C'est dans ce cadre que les statues de Saint Joseph se vendent comme des petits pains, d'après le journaliste du journal satirique, c'est :

(8) « Le meilleur moyen de se retrouver comme le petit Jésus *sur la paille* » (*Le Canard enchaîné*, 26/09/2007)

L'actualisation par défigement dédouble les emplois:

- **Syntaxe libre : Emploi locatif**

(8') # sur # la # paille #

Schéma d'arguments: *se retrouver* (N0 <humain>; N1<locatif> *paille*)

- **Syntaxe figée : Emploi adjectival**

(8'') # sur la paille # : « dans la misère »

Schéma d'arguments: *sur la paille* (N0 <humain>)

En (8''), le prédicat adjectival est un prédicat d'<état> actualisé par le verbe support *se retrouver*. L'emploi adjectival fait perdre à la préposition sa valeur locative.

Le test de la reprise anaphorique explicite le double statut de la suite :

Emploi adjectival :            il se retrouve *sur la paille* → il l'est

Emploi locatif :                il se retrouve sur la paille → il y est

Cette actualisation est assez représentative des emplois à double lecture qui cumulent :

- une lecture libre où le complément est locatif ;
- et une lecture figée où la suite prépositionnelle correspond à une séquence adjectivale fonctionnant comme un modifieur de nature non locative :

*Le meilleur moyen de se retrouver* (\*E + *sur la paille*) : Emploi <locatif>

*Le meilleur moyen de se retrouver* (\*E + *sur la paille*) : Emploi <état>

L'un des points communs syntaxiques entre ces constructions parallèles est le caractère obligatoire de chacun des deux modificateurs. Nous assistons au passage, par défigement, d'un argument locatif introduit par une préposition locative :

sur # la paille #  
prép. +déter + N1

à un adjectival qui relève des prédicats d'*état*

(Etre) # sur la paille # : « dans la misère »

Ainsi, la suite introduite par une préposition est l'équivalent d'un adjectival (non locatif). Le défigement des suites figées locatives révèle le statut de la préposition:

- elle introduit un argument locatif;
- elle appartient à un adjectival non locatif.

### 3.2 Passage d'une valeur non locative de la préposition à une valeur locative

Le principe général consiste à réactualiser la valeur locative de la préposition au moyen du défigement, la rupture paradigmatique pouvant être incidente à une suite verbale figée ou à une suite de nature phrastique.

La suite introduite par une préposition peut faire partie d'une séquence verbale comme dans ces exemples où le défigement rétablit la valeur locative de la préposition:

(9) « La mission *est tombée à l'eau*, précisément dans l'océan. » (Journal télévisé, France 2, 24/02/09)

(10) « C'est ce qui s'appelle mettre *de l'eau dans son Pernod...* » (*Le Canard enchaîné*, 24/10/07)

En (9) et (10), nous relevons également le dédoublement des emplois :

#### • Syntaxe libre/emploi locatif :

# tomber # à # l'eau #  
Schéma d'arguments: *tomber* (N0 <mission>, N1<locatif> *eau*)  
# mettre # de # l'eau # dans # son # Pernod #  
Schéma d'arguments: *mettre* (N0<humain>, N1 <eau>, N2 <Pernod>)

#### • Syntaxe figée/emploi non locatif :

# tomber à l'eau # : « échouer »  
Schéma d'arguments: *tomber à l'eau* (N0 <mission>)  
# mettre *de l'eau dans son vin* # : « modérer ses exigences »  
Schéma d'arguments : *mettre de l'eau dans son vin* (N0 <humain>)



Dans ce type de défigement, comme dans tous les cas de défigement d'ailleurs, la recatégorisation structurelle est une preuve d'appartenance catégorielle initiale. Ainsi, dans ces séquences verbales figées (9, 10), la remotivation du statut locatif de la préposition fait automatiquement basculer l'énoncé d'un emploi non locatif à un emploi locatif.

Le même mécanisme s'applique tout aussi bien aux séquences prépositionnelles qui appartiennent à des séquences figées de nature phrastique :

*L'affaire est dans le sac* : « L'entreprise est sûre, elle ne peut pas échouer »  
(11) « L'affaire est *dans le sacre*. » (*Le Canard enchaîné*, 24/11/2004)

Le défigement montre que les suites figées verbales et phrastiques exploitent le paramètre de la dimension locative à partir de l'existence d'un complément indirect, d'où le jeu sur le statut de la préposition. Il s'agit notamment des séquences verbales et phrastiques dans lesquelles il y a une préposition qui introduit un complément de lieu qui intervient dans une interprétation non compositionnelle du type :

*Avoir du pain sur la planche*  
(12) « Chirac l'a chargé de calmer les revendications salariales.  
Raffarin a du pingre sur la planche » (*Le Canard enchaîné*, 16/03/2005)

ou avec élision du verbe (*avoir, tirer, etc.*)

*(avoir) du pain sur la planche*  
(13) « *Du Villepin sur la planche* » (*Le Canard enchaîné*, 01/06/2005)

*(avoir) de la suite dans les idées*  
(14) « *De la fuite dans les idées* » (*Le Canard enchaîné*, 21/09/2005)

*(tirer) des plans sur la comète<sup>5</sup>* :  
(15) « *Des plombs sur la comète* » (*Le Canard enchaîné*, 29/06/2005)

*La cerise sur le gâteau<sup>6</sup>* :  
(16) « *La crise sur le gâteau* » (*Le Canard enchaîné*, 4/05/2005)

*Un pavé dans la mare<sup>7</sup>* :  
(17) « *Vipère au poing (Un pavé dans la mère)* » (*Le Canard enchaîné*, 6/10/2004)

Ce ressort très productif repose sur cette régularité syntaxique qui se vérifie dans un grand nombre de suites figées renfermant une préposition locative (*dans, sur, etc.*) + un nom: le sens global de la séquence n'hérite pas cette valeur locative dans la mesure où le sens global de la séquence reste étranger à toute référence locative.

D'autre part, ces différentes actualisations par défigement présentent une seconde constante : la conservation de la préposition locative *dans* et *sur* ; les transformations ne portent que sur les noms qui précèdent ou qui suivent la préposition :

(11). L'affaire est	<i>dans</i>	le sac/sacre
(12-13). Avoir du pain/pingre/Villepin	<i>sur</i>	la planche
(14). De la suite/ fuite	<i>dans</i>	les idées
(15). Des plans/plombs	<i>sur</i>	la comète
(16). La cerise/crise	<i>sur</i>	le gâteau
(17). Un pavé	<i>dans</i>	la mare/mère

En demeurant morphologiquement invariable, la préposition constitue de fait un pivot essentiel dans l'interprétation (compositionnelle ou non compositionnelle) de ces suites grâce auquel le double statut tantôt locatif, tantôt non locatif est assuré.

## Conclusion

L'analyse du défigement des suites locatives est inséparable de leur actualisation régulière en tant que suites figées dans la mesure où il prend souvent le contre-pied de celle-ci ; le défigement agit selon deux principaux modèles :

- il joue sur le statut de l'un des formants de la suite figée locative : statuts prédicatif, argumental, actualisateur (2, 3, 4, 5, 6, 7)
- et/ ou il joue sur le schéma d'arguments engagé par la suite :
  - en superposant deux schémas d'arguments distincts donnant lieu à un énoncé tronqué (2, 6, 7, 11, 12, 13, 16, 17) ;
  - en faisant correspondre à la même suite deux schémas d'arguments réguliers et distincts (8, 9, 10, 14, 15).

Les configurations discursives des séquences locatives défigées sont très nombreuses. Nous avons tenté de démontrer que lorsque le sens global de la suite ne présente pas la dimension locative, dans ce cas, c'est souvent le verbe d'action et/ ou la préposition locative qui remotivent la séquence par défigement. Concernant les NCL, nous nous sommes restreint à étudier ceux dont le sens est assez transparent dans la mesure où l'un des formants au moins fonctionne comme un locatif. Cependant, pour une étude plus exhaustive du défigement dans les séquences locatives, il faudrait décrire systématiquement les NCL de nature exocentrique qui présentent un sens opaque du type : *nid-de-poule, le toit du monde, etc.*

## Bibliographie

- Boons, J.-P., Guillet, A., Leclere, Ch. 1976. *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*. Genève : Droz.
- Borillo, A. 1998. *L'espace et son expression en français*, Paris : Ophrys.
- Borillo, A. 1999. « Partition et localisation spatiale : les noms de localisation interne », *Sémantique lexicale et grammaticale, Langages* n°136, p. 53-75.
- Buvet, P.-A. 1995. « Particularités syntaxiques des noms de contenants », *Suvremena Lingvistika*, 40, Zagreb, p. 3-14.
- Buvet, P.-A. 1998. « Matrices lexicologiques : Les noms locatifs du type *N de N* », *Bulag* 23, Besançon : PUFC, p. 31-49.
- Cadiot, P. 2001. « Éléments d'une critique de la notion de préposition spatiale », *Les grammaires du français et les « mots-outils », Syntaxe et sémantique*, n°3, Presses Universitaires de Caen, p.117-129.
- Constant, M. 2003. *Grammaires locales pour l'analyse automatique de textes : méthodes de construction et outils de gestion*, thèse de Doctorat, sous la direction de † Gross Maurice et Éric Laporte, soutenue publiquement le 8 septembre 2003.
- Gross, G. 1986. *Typologie des noms composés : le lexique électronique des noms composés du français* (Rapport ATP CNRS), Laboratoire de Linguistique Informatique-Université Paris XIII.
- Gross, G. 1996. *Les expressions figées en français noms composés et autres locutions*, Ophrys.
- Séminaires : « Transformations sur les compléments circonstanciels », « Les prépositions », « Etude linguistique de la causalité », « Les circonstanciels sont des complétives ».
- Gross, G. 2012. *Manuel d'analyse linguistique*, Septentrion Presses Universitaires.
- Gross, G., M. Prandi. 2004. *La finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*, de boeck. duculot.
- Honeste, M. L. 2004. « Place : une notion spatiale ? » *Cahiers de lexicologie* n°85, 2004-2.
- Labelle M. 1992. « La structure argumentale des verbes locatifs à base nominale », *Linguisticae investigationes* 16(2), p. 267-315.
- Leeman, D. 1998. *Les circonstants en question(s)*, Paris : Kimé.
- Leeman, D. (éds) 2008. *Enigmatiques prépositions, Langue française*, n°157.
- Le Pesant, D. 2000. *Six études de sémantique lexicale sur les noms locatifs*. Thèse d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 13.
- Le Pesant, D. (à paraître), « Présentation d'un dictionnaire électronique des noms locatifs », *Romanische Forschungen*, Klostermann, Frankfurt-am-Main.
- Massoussi, T. 2008. *Mécanisme de la métonymie : approche syntactico-sémantique*, thèse de Doctorat, Paris 13.
- Mathieu-Colas, M., 1988, *Typologie des noms composés*, rapport technique, LLI, Paris 13.
- Mathieu-Colas, M., 1996, « Essai de typologie des noms composés français », *Cahiers de lexicologie* 69, Didier Erudimon, 1996-2, p. 71-115.
- Mathieu-Colas, M., 1998. « Illustration d'une classe d'objets : les voies de communication », *Langages* 131, Larousse, Paris, p. 77-90.
- Mélis, L. 2003. *La préposition en français*. Paris : Ophrys.
- Mulder, W. (de) et N. Flaux (éds.) 1998, *Prépositions et métaphore, Verbum* Tome XX, n°4.
- Rossi-Gensane, N. 2001. « Pour une valeur aspectuelle des prépositions. Le cas des prépositions en emploi spatial dynamique », *Les grammaires du français et les « mots-outils », Syntaxe et sémantique*, n°3, Presses Universitaires de Caen, p.131-146.
- Vandeloise, C. 1986. *L'espace en français, Sémantique des prépositions spatiales*. Paris : Seuil.

**Notes**

1. Brice Hortefeux, Ministre français de l'Intérieur ayant eu le portefeuille de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire.
2. Cet article est consacré aux activités de la CIA qui sous-traite des prisonniers à d'autres pays.
3. Anglicisme : entreprise qui organise et commercialise des voyages à forfait.
4. Ex-maire de Toulouse, a écrit un livre sur l'affaire Allègre.
5. « Faire des projets chimériques » (*Le Petit Robert*)
6. « Le petit détail qui parachève, couronne une entreprise. » (*Le Petit Robert*)
7. « Un événement inattendu qui apporte la surprise et le trouble dans une situation tranquille. » (*Le Petit Robert*).

## Procédures d'étiquetage des textes stratégiques : examen de deux concepts (Délocalisation et internationalisation)



**Taoufik Massoussi**

LDI, Université Paris 13, France.  
mtaoufik2001frfr@yahoo.fr

**Soumaya Mejri**

Université de Tunis, Tunisie.  
soumayamejri@yahoo.fr

Reçu le 28-09-2014 / Évalué le 24-03-2015 / Accepté le 15-06-2015

### Résumé

Dans le contexte économique actuel marqué par la mondialisation des marchés et l'âpreté de la concurrence internationale, l'enjeu informationnel gagne du terrain pour devenir la préoccupation majeure du monde managérial. Face aux crises économiques ou encore aux aléas financiers, le souci managérial se focalise aujourd'hui sur la détection de la bonne information. S'interroger davantage sur les méthodes possibles et envisageables pour une bonne détection d'information constitue un enjeu d'ampleur en sciences de gestion et plus particulièrement en management stratégique. L'objectif de cet article est de croiser une approche conceptuelle des discours d'entreprise (définitions de concepts stratégiques) et une modélisation linguistique adaptée au traitement automatique de l'information textuelle afin d'évaluer la complétude et le mode de structuration des ressources lexicales, ainsi que les différentes méthodes d'étiquetage (méthodes statistiques, recherches par mots-clés, ou méthodes plus linguistiques). L'étude portera sur deux concepts relatifs aux stratégies d'entreprises : la délocalisation et l'internationalisation et montrera que si ces deux concepts impliquent tous les deux la notion d'espace, leur implication stratégique n'est pas la même.

**Mots-clés :** délocalisation, internationalisation, méthode d'étiquetage, méthode statistique, méthode linguistique, indexation, extraction, interprétation

### Labelling methods of strategic texts: review of two concepts (Offshoring and internationalization)

### Abstract

In the current economic context marked by the globalization of markets and the harshness of international competition, the informational challenge is gaining ground to become the major concern of the managerial world. Facing economic crises or even financial risks, managerial attention currently focuses on the detection of the right information. To wonder more and more about the possible and conceivable methods for proper detection of information constitutes an important issue in management science and particularly in strategic management. The aim of this paper is to cross a conceptual approach of corporate speech (definitions of strategic concepts) and a

linguistic modeling suitable for automatic processing of textual information in order to assess the completeness and way of structuring lexical resources and the different labelling methods (statistical methods, keyword research or more linguistic methods). The study will focus on two concepts related to business strategy: “offshoring” and “internationalization” and show that if both these concepts involve the notion of space their strategic implication is not the same.

**Keywords:** offshoring, internationalization, strategic concept, labelling methods, statistical method, linguistic method, indexing, extraction, interpretation

## Introduction

Il s’agit de croiser une approche conceptuelle du discours des entreprises et une modélisation linguistique adaptée au traitement automatique de l’information textuelle. La rencontre de ces deux méthodes se fait en trois étapes : (i) délimiter, à partir de définitions encyclopédiques des concepts stratégiques, un lexique sous forme de termes-clés, (ii) constituer des ressources lexicales censées recouvrir chaque concept et (iii) projeter ces ressources sur les textes stratégiques afin d’extraire de l’information utile à l’étude de ces concepts. Cela permet, chemin faisant, d’évaluer la complétude et le mode de structuration des ressources lexicales, ainsi que les différentes méthodes d’étiquetage (méthodes statistiques, recherches par mots-clés, ou méthodes plus linguistiques)

Nous montrerons, à travers le choix de concepts voisins qui impliquent la notion d’espace comme facteur stratégique (*délocalisation*, *internationalisation*, etc.), les différentes procédures d’étiquetage sémantique (extraction, indexation, interprétation, etc.). Nous mettons l’accent sur les méthodes d’étiquetage fondées sur la théorie des classes d’objets qui donnent lieu à une caractérisation précise et un apport managérial certain du discours stratégique.

## 1. Délimitation conceptuelle

### 1.1. Importance de la stratégie

Dans le contexte économique actuel marqué par la mondialisation des marchés et l’âpreté de la concurrence internationale, le fonctionnement et le pilotage des entreprises deviennent davantage tributaires de l’influence de multiples phénomènes : économiques, sociaux, technologiques, environnementaux, etc. Ce sont des facteurs très liés entre eux et enchevêtrés faisant du monde économique un environnement très menaçant pour les entreprises et leurs différents acteurs.

Dans cette nouvelle ère post-industrielle, de nouveaux phénomènes économiques et managériaux ont vu le jour. On parle d'une économie basée sur la connaissance et l'information, on parle du secteur quaternaire et des activités immatérielles, de développement technologique accompagné par une obsession accrue d'avantages concurrentiels pour les entreprises. Nous assistons aujourd'hui à une prolifération d'informations importante qui entraîne une non-information puisque le trop d'informations tue l'information. En effet, cette prolifération d'informations nous conduit à nous interroger davantage sur les méthodes possibles et envisageables pour une bonne détection d'information, autrement dit pour la détection de l'information stratégique. La recherche de la détection d'information stratégique nous amène à légitimer la relation qui existe entre le discours et la stratégie et à justifier l'intérêt porté aux méthodes linguistiques récentes susceptibles d'apporter un éclairage aux sciences de gestion.

## 1.2. Relation en pleine mutation : discours/stratégie

La *stratégie* (du grec *stratos* qui signifie « armée » et *ageîn* qui signifie « conduire ») désigne alors la conduite de l'armée. La première définition de la stratégie est fournie par Sun Tsu, stratège chinois, dans son livre *L'art de la guerre*. Il s'agit de percevoir la stratégie comme l'art de coordonner l'action de l'ensemble des forces de la nation pour conduire une guerre. Par extension, la *stratégie* désigne l'élaboration d'une politique définie en fonction des forces et des faiblesses de l'entreprise compte tenu des menaces et des opportunités du marché. En vulgarisant la définition de la stratégie, nous pouvons dire que tout ce qui touche de près ou de loin au processus décisionnel de l'entreprise acquiert une dimension stratégique. Autrement dit, la stratégie désigne la politique et l'ensemble des décisions décrivant la démarche que suit une entreprise.

Dans cet article, nous nous intéressons à la stratégie d'entreprise décrite dans ses rapports annuels. Toute entreprise s'engage à diffuser un certain nombre d'informations concernant sa politique et nous essayerons de déchiffrer quelques points stratégiques à travers son discours publié.

Selon Alain Desreumaux cité par Jacquot (1998), l'emploi du mot *stratégie* s'est étendu progressivement pour « recouvrir l'utilisation de moyens quels qu'en soient la nature et le domaine d'application ou pour désigner un ensemble d'actions coordonnées ou de manœuvres pour atteindre un objectif ». À travers cette définition, nous pouvons dire que la stratégie s'avère être un processus plus ou moins rationnel de décision défini par des actions coordonnées servant à résoudre des problèmes stratégiques, mais il faut admettre qu'elle constitue aussi un ensemble de processus discursifs permettant aux dirigeants de légitimer leurs actions et de réduire l'anxiété (Jacquot 1998 : 34).

Selon le même auteur (1998 : 124), le discours accompagne la stratégie, il la structure, l'organise et participe à la construction d'une réalité compréhensible pour les acteurs. Le discours est en quelque sorte l'essence de la stratégie.

Ainsi pouvons-nous dire que la stratégie contient des discours et que les discours contiennent de la stratégie, d'où l'appellation de discours stratégique. Tous les deux prennent une place considérable dans l'entreprise : tout donne lieu à la stratégie et tout donne lieu au discours. Toutefois parler de la stratégie n'est pas suffisant pour qualifier un discours de stratégique. Comme le précise Véran (1988 : 44-45), un « discours témoigne à la fois d'une certaine volonté d'agir et de la nécessité de justifier les modes d'actions choisis ». Il ne doit pas sa qualification de stratégique à son seul contenu, mais parce qu'un « locuteur et un auditeur lui confèrent sa crédibilité » car dans le discours, la stratégie est implicite et ne s'affiche pas clairement (Jacquot, 1998 : 31). Ceci ne remet point en cause le lien étroit entre le discours et la stratégie. Et comme le mentionnent Jacquot et Point (2000 : 3) « dorénavant, les entreprises et leurs dirigeants ont la nécessité de « gérer » leur discours érigé en variable stratégique ». Tous ces éléments justifient largement la relation entre discours et stratégie et prouvent que ce lien est devenu quasiment évident. Cependant, cette relation n'a jamais été linéaire ou stagnante mais a connu certaines mutations transformant le discours d'un simple outil d'analyse en un outil de management, puis en un véritable levier d'action.

Le discours est devenu un élément intégral dans la fabrique de la stratégie. Cela veut dire que le discours permet en quelque sorte la formulation de la stratégie et sa mise en œuvre.

En intégrant le discours dans la stratégie d'entreprise, nous nous inscrivons dans la perspective où « la stratégie est considérée comme discours », une approche qui s'inscrit, à son tour, dans le courant de la stratégie comme pratique (Seidhl, Balogun et Jarzabkowski, 2006). Il s'agit d'un mouvement qui s'est accompagné d'appels croissants et en faveur d'un recentrage de la recherche en stratégie sur les actions et les interactions des praticiens dans la fabrique de la stratégie. Cette nouvelle orientation se replace dans le contexte plus large du « tournant linguistique » (Alvesson et Karreman, 2000) ou du « tournant pratique » (Schatzki et al. 2001) des sciences sociales, réorientations motivées par l'insatisfaction générale par rapport aux modèles et aux cadres prescriptifs issus des modalités normatives de la recherche scientifique. La stratégie comme pratique peut donc être considérée comme un volet de l'effort plus large qui vise à humaniser la recherche en management et en organisation (Pettigrew et al. 2002 ; Weick 1979).

Selon Seidhl, Balogun et Jarzabkowski (2006), la stratégie n'est pas quelque chose qu'une organisation possède mais quelque chose que ses membres construisent au fil



du temps. À partir du moment où le discours est considéré comme de la stratégie, le discours fait partie des pratiques de la stratégie. Par conséquent, il participe au faire stratégique et appartient au cadre conceptuel de la stratégie comme pratique. Ce qui explique l'intérêt que nous portons pour les méthodes linguistiques qui nous conduisent à mieux analyser les discours et par conséquent à mieux déchiffrer le comportement stratégique des entreprises.

### 1.3. Choix des concepts stratégiques : *délocalisation et internationalisation*

En consultant les différents concepts stratégiques décrivant certains phénomènes stratégiques relatifs à la notion de l'espace, nous avons retenu deux concepts : la délocalisation et l'internationalisation.

Le concept de « délocalisation » ne figure pas dans les dictionnaires *Le Robert* ni dans *Larousse*. Dans le *Trésor de la Langue Française*, *délocaliser* signifie faire « disparaître le caractère local, élargir le champ ». Ainsi, délocaliser consiste à changer les lieux de fabrication ou de transformation des marchandises de leurs lieux d'origine. En l'attachant aux activités des entreprises, nous pouvons dire que délocaliser est le fait d'aller fabriquer à l'étranger tout ou une partie de sa gamme de produits pour répondre à une importante contrainte de gestion : produire là où c'est le moins cher et vendre là où il y a du pouvoir d'achat. Selon Grignon (2004) :

« Les délocalisations sont une des formes de la transformation du tissu économique dans un contexte de mondialisation. Les délocalisations au sens strict peuvent être définies comme le transfert, par un investissement direct à l'étranger, de tout ou partie de l'appareil productif afin de réimporter sur le territoire national l'essentiel des biens produits à moindre coût. La sous-traitance internationale, qui correspond également à un transfert d'activité, mais sans investissement, est parfois mise sur le même plan. Les délocalisations doivent notamment être distinguées des autres investissements internationaux, qui visent pour l'essentiel à desservir de nouveaux marchés ».

Dans ce contexte de compétitivité et de libre échange, la notion de « délocalisation » prend de plus en plus d'ampleur au sein des firmes. Elle devient un concept central autour duquel tout le débat économique, politique ou même sociétal converge. Elle présente une décision stratégique qui ne se limite pas au devenir de l'entreprise mais englobe certains phénomènes de société comme le chômage ou la politique. Olivier Bouba-Olga (2006) rejoint la majorité des auteurs dans la définition globale de la délocalisation en précisant qu'il s'agit bel et bien de la fermeture (éventuellement progressive) d'une unité de production implantée sur un territoire, accompagnée de sa réouverture sur un autre territoire.

Cependant, il faut distinguer la délocalisation de la relocalisation qui désigne le déplacement d'un site de production à l'étranger afin de se rapprocher d'un nouveau marché et de vendre sa production sur place. Quant à l'externalisation, elle désigne le fait que l'entreprise ferme l'unité de production et fait appel à un fournisseur étranger comme par exemple un sous-traitant.

Le concept d'« internationalisation » désigne selon Kalika (2004) « l'extension des activités économiques des entreprises hors des frontières de leurs pays d'origine ». En effet, « une entreprise s'internationalise lorsqu'elle développe son activité au-delà de son territoire national. Il s'agit d'une stratégie de croissance hors du marché national de l'entreprise » (Orseni, 2005). Le déplacement d'une activité économique existante vers l'étranger et dont la production est ensuite importée au pays d'origine n'a pas pour seul but le développement économique. Le phénomène d'internationalisation désigne alors une stratégie adoptée par l'entreprise dans un but de croissance et d'expansion. Il faut cependant ne pas confondre l'internationalisation avec la notion de mondialisation qui désigne « l'expansion et l'harmonisation des liens d'interdépendance entre les nations, les activités [...] à l'échelle du monde ». Il s'agit là d'un phénomène de globalisation désignant la croissance et l'expansion à la fois économique, politique, culturelle, sociale, etc.

#### 1.4. Choix du corpus : quel apport managérial

Le choix du corpus des « rapports d'activité des entreprises » se base essentiellement sur des intérêts managériaux. En effet, étudier les rapports annuels d'entreprises présente un outil de travail très intéressant et très porteur pour une multitude d'acteurs. Le déchiffrement des données stratégiques d'entreprises peut être utile pour toutes les parties prenantes par exemple :

- les banques pour mieux détecter la situation réelle de l'entreprise,
- les fournisseurs pour mieux juger la solvabilité de l'entreprise,
- les clients pour mieux cerner l'image de l'entreprise,
- les analystes financiers pour mieux évaluer l'entreprise,
- les actionnaires pour mieux découvrir l'entreprise,
- les salariés pour comparer leur travail au dire de l'entreprise,
- etc.

Ce projet consiste à fournir des moyens pour une meilleure lecture des dires d'une entreprise ou de n'importe quel autre discours d'un acteur stratégique. Il s'agit d'une méthodologie linguistique que nous exploitons sur les rapports d'activité d'entreprise, un document très riche en informations stratégiques mais cette méthode peut être

appliquée à tout autre type discours selon les orientations et les intérêts de l'utilisateur. Exemples : Analyse des discours des analystes financiers pour mesurer la dimension stratégique, analyse des rapports internes d'entreprise pour expliquer les relations entre salariés ou entre hiérarchie et salariés, etc. Bref, les dictionnaires électroniques que nous comptons élaborer vont servir à tous les acteurs du monde économique afin de faciliter la communication dans le sens que lui donne Weick : « la communication est l'essence même d'une organisation ». Autrement dit, la communication instantanée intra-organisationnelle entre les décideurs et les usagers et extra-organisationnelle entre tous les acteurs économiques.

## 2. Dictionnaires électroniques

Nous rappelons brièvement les principes d'analyse du modèle des classes d'objets. Ce modèle permet la réalisation de dictionnaires électroniques destinés aux divers systèmes qui opèrent sur des données linguistiques. La présentation des trois dictionnaires sera faite dans la section suivante qui détaille les étapes du projet.

### 2.1. La phrase est l'unité minimale d'analyse

Le modèle des classes d'objets postule qu'une phrase élémentaire est l'unité minimale d'analyse d'une langue spécialisée. Toute phrase élémentaire est constituée d'un prédicat de premier ordre et de ses arguments. Dans la phrase suivante :

*Renault vend ses voitures à l'étranger*

le verbe *vendre* est un prédicat de premier ordre. Il sélectionne trois arguments, respectivement : *Renault*, *voitures* et *étranger*. Cette phrase donne lieu à la représentation suivante :

*Vendre (Renault, voitures, étranger)*

Un texte ne peut évidemment pas être réduit à une suite de phrases élémentaires. Il comprend des connecteurs, des réductions de schémas d'arguments, des reprises anaphoriques, etc. Il reste que le recensement et la description des phrases simples est la première des conditions d'un traitement automatique.

### 2.2. La catégorisation des unités lexicales

La prise en compte de la phrase comme cadre minimal d'analyse permet de présenter une catégorisation tripartite des mots selon leur fonction dans la phrase. Les mots sont soit des prédicats, soit des arguments, soit des actualisateurs. Ces trois fonctions ne sont pas exclusives, *i.e.*, il arrive que le même mot ait deux ou trois fonctions

différentes. Les prédicats sont des termes relationnels qui doivent être saturés par des mots élémentaires, les arguments, tandis que les actualisateurs se chargent du côté grammatical de la phrase. Il existe une hiérarchie entre ces trois fonctions, dans la mesure où c'est le prédicat qui prévaut sur les arguments et les actualisateurs. Par ailleurs, la relation entre ces trois catégories est une relation de complémentarité, car la nature du prédicat détermine ses actualisateurs.

Le dépouillement des dictionnaires disponibles (dictionnaires papier, dictionnaires informatisés, lexiques sur le web, etc.) permettra, dans un premier temps de constituer une nomenclature représentative du vocabulaire étudié. Trois dictionnaires seront progressivement constitués : un dictionnaire des prédicats, un dictionnaire des arguments et un dictionnaire des actualisateurs. Chaque dictionnaire enregistré donnera lieu à des automates à état fini destinés à être implémentés dans des logiciels de traitement automatique. Ces automates peuvent correspondre à des graphes (Silberztein 1993) ou des expressions régulières permettant de segmenter le texte et en phrases et de leur associer des étiquettes sémantiques en vue d'effectuer des analyses syntaxiques et sémantiques fines des textes.

### **2.2.1. Dictionnaire des prédicats**

Le dictionnaire des prédicats se présente sous forme d'une table dans une base de données contenant des champs morphologiques (catégorie grammaticale, variations morphologiques et variations orthographiques) et des champs syntactico-sémantiques qui contiennent des indications sur :

- la nature sémantique des arguments codés d'après leur classe ;
- le trait et la classe sémantique : il est précisé si le prédicat désigne une action, un état ou un événement. Cette information est complétée par l'indication de la classe sémantique ;
- l'actualisation : il est spécifié pour chaque prédicat les actualisateurs qui permettent de le conjuguer dans le temps et l'aspect. Pour un nom par exemple, il est indiqué les verbes supports génériques, appropriés et aspectuels ainsi que tous les déterminants ;
- les opérateurs appropriés : ce champ est destiné à enregistrer la combinatoire des classes de prédicats avec leurs opérateurs appropriés. Pour ce qui est des prédicats verbaux, c'est essentiellement la combinatoire avec les adverbes qui entrent en ligne de compte, tandis que les noms se combinent essentiellement avec des verbes et des adjectifs ;
- le domaine : cette indication est corrélée à la classe sémantique.

### 2.2.2. Dictionnaire des arguments

Les substantifs arguments sont catégorisés en traits (*locatif, concret, humain, etc.*) et en classes d'objets, en fonction des prédicats qui les sélectionnent. Le codage suivant sera adopté pour les arguments :

- Le champ **G** renseigne sur la catégorie grammaticale (nm, nf, nmf, np).
- Le champ **T** renseigne sur le trait syntaxique.
- Le champ **C** renseigne sur la classe d'objets.
- Le champ **HC** renseigne sur l'hyper-classe et permet de traiter les phénomènes d'héritage de prédicats et de transferts sémantiques (cf. Massoussi T. 2008).

Cette dernière information a une importance capitale dans la représentation des relations lexicales à l'intérieur d'un vocabulaire spécialisé, où l'on observe le même phénomène d'héritage multiple que dans la langue générale. Par exemple, le nom propre *Renault* peut être rattaché à plusieurs hyper-classes appartenant à des taxinomies lointaines :

*Renault* <voiture <véhicule <artefact

*Renault* <voiture <contenant <locatif

*Renault* <voiture <moyen de transport individuel <moyen de transport <mode de déplacement

*Renault* <marque <symbole>

### 2.2.3. Dictionnaire des actualisateurs

Un dictionnaire électronique doit indiquer tous les actualisateurs des unités linguistiques. Une distinction est faite selon que ces unités correspondent à des arguments (actualisation argumentale) ou des prédicats (actualisation prédicative). Les actualisateurs sont également distingués selon qu'ils portent une signification grammaticale faible ou forte. La différence entre *avoir du respect* et *avoir beaucoup de respect* tient à l'actualisation. La première séquence équivaut à *respecter* et le déterminant a une valeur grammaticale faible, tandis que l'adverbe *beaucoup* se charge d'indiquer l'aspect intensif et a donc une valeur forte. Le dictionnaire des actualisateurs recense :

- toutes les constructions déterminatives pour les noms du français ;
- tous les verbes supports (génériques, appropriés, métaphoriques, aspectuels, etc.) ;
- toutes les prépositions et les locutions prépositives ;
- tous les verbes semi-auxiliaires ;
- etc.

### **2.3. La notion d'emploi**

Cette notion est pratiquée de façon plus ou moins systématique par les dictionnaires. Pour déterminer de façon précise le sens d'un mot et en donner une définition, il faut indiquer son emploi. L'emploi d'un prédicat, c'est l'ensemble des noms qu'il sélectionne en position sujet et/ou complément. Un même prédicat morphologique aura autant d'emplois qu'il a de types sémantiques d'arguments. Inversement, l'emploi d'un argument est déterminé par la liste des prédicats (verbes, adjectifs, noms) qui le sélectionnent. Bien souvent, pour catégoriser les arguments et distinguer les significations d'une même forme prédicative, les dictionnaires se contentent de la notion de traits de sélection (humain, concret, locatif, etc.). Bien que cette information soit capitale dans l'opération de désambiguïsation, elle reste trop puissante car elle permet de reconnaître et de générer des phrases mal formées. Le même principe préside à la description des prédicats. Ces derniers sont réunis dans des classes sémantiques.

### **2.4. La notion de « classe » : classes d'arguments et classes de prédicats**

La notion de classe a l'avantage de regrouper un grand nombre de phrases dans le cadre d'un emploi déterminé et de leur proposer un traitement uniforme en mettant en évidence toutes les propriétés communes. C'est ainsi que nous évitons de répéter la même instruction pour des emplois similaires, et que nous l'indiquons à la classe entière. Ce compactage de l'information concerne tant les arguments que les prédicats. C'est ce niveau de description qui est le plus pertinent dans un dictionnaire électronique. Ces classes sémantiques ne sont pas de nature ontologique mais proviennent d'analyses linguistiques. Elles sont fondées sur les descriptions préalables des différents emplois. Par exemple, tous les prédicats sémantiquement contigus et qui ont des propriétés syntaxiques communes sont réunis dans des classes sémantiques. Le principe d'homogénéité est fondamental dans l'établissement des classes sémantiques. À partir de sous-classes homogènes décrites en intension (l'ensemble des propriétés) et en extension (la liste des éléments de la classe), il est possible de faire des regroupements à des niveaux supérieurs, celui des classes et des hyper-classes.

## **3. Étapes de traitement du corpus**

### **3.1. Élaboration de dictionnaires : exemples de classes des deux concepts**

Le travail préalable au traitement des corpus est l'élaboration, à partir des définitions fournies ci-dessus, de ressources lexicales structurées en classes sémantiques. Nous donnons ici quelques exemples des ressources établies en rapport avec les prédicats. S'agissant des prédicats de <délocalisation>, nous avons mis en place 7 classes de prédicats élémentaires.

**(a) Prédicats de fermeture d'usine**

Noms : *clôture, fermeture,*

Verbes : *fermer, clôturer, clore, enclorre*

Schéma d'arguments : N0<hum : personnel de direction # organismes >/N1<lieu de travail>

*(Renault, Le PDG de cette entreprise) va (fermer, procéder à la fermeture) de deux (sites de production, usines)*

**(b) Prédicats de licenciement**

Noms : *licenciement, renvoi, départ, destitution, révocation, débauchage, congédiement, lock-out, mise en chômage*

Verbes : *renvoyer, écarter, éconduire, éloigner, expédier, limoger, liquider, virer*

Schéma d'arguments : N0<personnel de direction#organismes>/N1<personnel de service> :

*(Renault, Le PDG de cette entreprise) vient de (licencier, procéder au licenciement) de 1200 (employés, ouvriers, techniciens, ingénieurs).*

**(c) Prédicats de séjour humain : déménagement**

Noms : *déménagement, expatriation, délogement, délocalisation, expatriation, exportation, exil, déportation*

Verbes : *déplacer, déménager, s'expatrier, déloger, délocaliser, s'exporter, s'exiler, déporter*

Schéma d'arguments : N0<organismes >/N1<locatifs : pays # continents # régions>

*(Renault, Nissan) compte (s'expatrier, procéder à une expatriation) en (Chine, Amérique du Sud, Afrique)*

**(d) Prédicats de séjour humain : installation**

Noms : *implantation, installation, établissement, introduction*

Verbes : *(s') implanter, (s') installer, (s') établir, (s') introduire*

Schéma d'arguments : N0<organismes >/N1<locatifs : pays # continents # régions>

*(Renault, Nissan) compte (s'installer, faire une introduction) en (Chine, Amérique du Sud, Afrique)*

• **Classes d'arguments**

(a) **Noms de lieux industriels**

Cette classe se situe dans le croisement des <lieux de travail> et du domaine de l'industrie. Les noms qui appartiennent à cette classe sont : *usine, site, locaux, local, fabrique, etc.*

(b) **Noms de pays**

Noms communs : *pays, pays étrangers, extraterritorial, étranger, extérieur*  
Noms propres : *Tunisie, Maroc, Allemagne, etc.*

(c) **Noms de continents**

Noms communs : *continent, sous-continent*  
Noms propres : *Afrique, Europe, Amérique, Asie, Australie*

(d) **Noms de personnels de service**

Les arguments de cette classe entrent dans une relation de méronymie de type membre-collection par rapport aux noms d'<organismes>, tels que *entreprise, société, organisation*. La classe d'objets des <organismes>, qui représente l'holonyme, a une polysémie systématique, puisque tous les noms de la classe, y compris les noms propres de <marques>, sont rattachés à la fois aux locatifs et aux humains. Dans ce dernier emploi, on peut y distinguer plusieurs classes de méronymes (Le Pesant 2000, chapitre 5) :

- les noms de *personnels de direction* (e.g. *proviseur, directeur d'hôpital*)
- les noms de *personnels spécialisés* (e.g. *professeur de lycée, médecin hospitalier*)
- les noms de *personnels assistants* (e.g. *conseiller d'éducation, infirmier*)
- les noms de *personnels de service* (e.g. *personnel d'entretien, cuisinier*)
- les noms de *personnel administratif* (*comptable*)

C'est cette distinction qui nous permet de décrire avec la précision voulue les prédicats de <licenciement>, qui implique une hiérarchie entre le N0 <personnel de direction> et le N1 : (*personnels de service, assistants, spécialisés, administratif, etc.*).

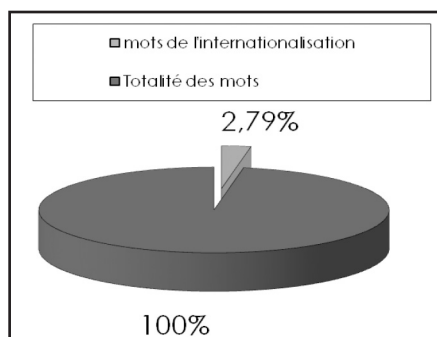
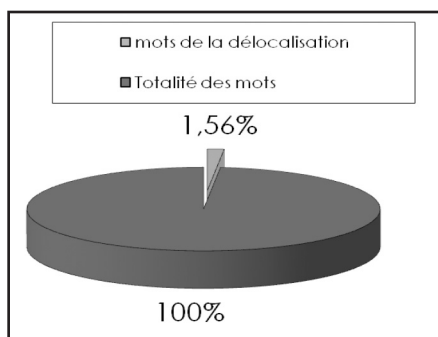
Ces classes contiennent entre autres des noms comme : *salariés, employés, travailleurs, ouvriers, exécutants, main-d'œuvre, personnel, etc.*

### 3.2. Etude des mots-clés

Dans un premier temps, nous projetons le lexique en rapport avec chaque concept de façon brute, sans décrire son contexte gauche et droit. L'objectif de cette étape est



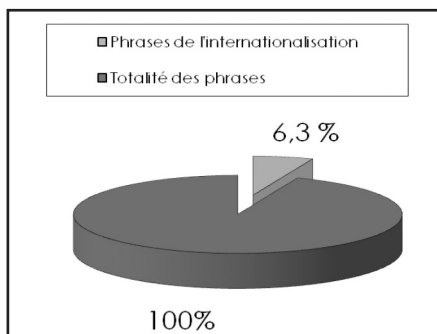
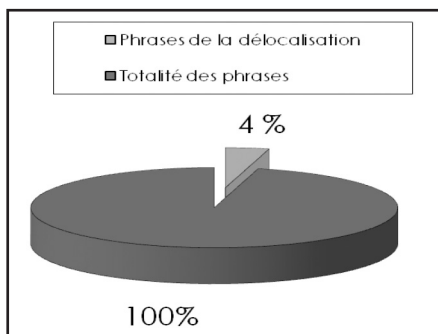
de mesurer la fréquence lexicale pour chaque concept. Nous sommes bien conscients que les résultats de cette étape sont très approximatifs, à cause des problèmes d'ambiguïtés morpho-syntaxiques et sémantiques. Par exemple, si les chiffres donnent 34% des mots désignant l'espace (*usine, site, localiser, espace, lieu, situer, région, position, installation, implantation, départ, étranger*), il faut savoir que *site* désigne dans la majorité des emplois un *site internet*, que le mot *personnel* est employé plutôt comme adjectif (*objectifs personnels*).



### 3.3. Etude des phrases

La deuxième étape d'étiquetage consiste à construire des concordances. Les concordances se définissent par trois paramètres : les mots-pivots établis dans l'étape 1 pour chaque concept, la taille du contexte (nombre de caractères à gauche et à droite) et un critère qui fixe l'ordre de présentation des contextes. Par rapport à l'étape précédente, appelée KWOC (*Key Words Out of Context*) où les résultats de l'étape précédente sont à prendre avec beaucoup de précautions, ceux de cette étape, appelée KWIC (*Key Word In Context*), apportent plus de précisions.

Nous dégageons donc à l'aide de KWICs, des concordances directement liées aux deux concepts étudiés. Un travail manuel consiste, ensuite, à ne tenir compte que des contextes pertinents.



Ces résultats confirment la première observation, à savoir que le concept de l'internationalisation est plus présent dans les textes stratégiques que nous étudions ici. Cette étape montre que l'écart est encore significatif entre ces deux concepts.

Il reste que ces résultats s'appuient sur une définition technique approximative de la phrase, comme une succession de signes de ponctuation et de signe typographique.

### 3.4. Etudes des emplois

Cette étape consiste à étiqueter les mots-clés de l'étape précédente, selon leur fonction primaire, *cf. supra*. Un calcul est ensuite réalisé selon le nombre de prédicats, le nombre d'arguments et le nombre d'actualisateurs. Quatre types de constructions sont étudiés, afin de modéliser les contextes :

- les prédicats du premier ordre :

*Le groupe poursuivra son **développement** hors d'Europe*

- les domaines d'arguments appropriés

*Le **groupe** poursuivra son développement hors d'Europe*

- les actualisateurs appropriés

*Le groupe **poursuivra** son développement hors d'Europe*

- les prédicats appropriés du second ordre

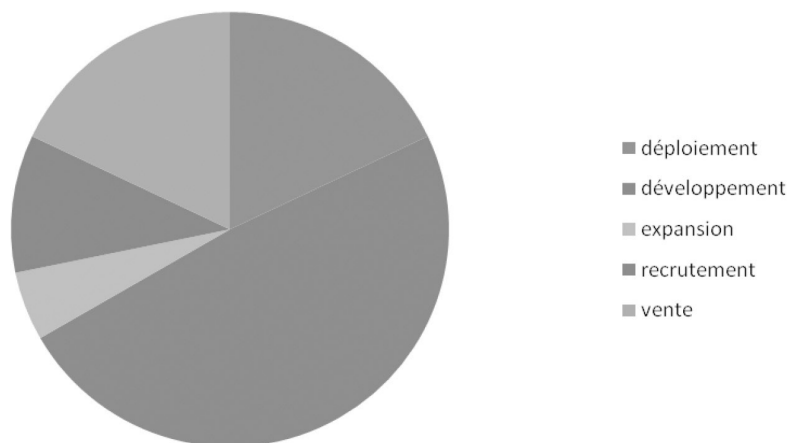
*Le groupe tire profit de son **implantation** en Roumanie*

L'interprétation des résultats de cette étape dépend du poids sémantique de chaque fonction. Selon le modèle théorique adopté, le poids sémantique des prédicats est plus élevé que celui des arguments, et le poids sémantique des arguments est plus élevé que celui des actualisateurs.

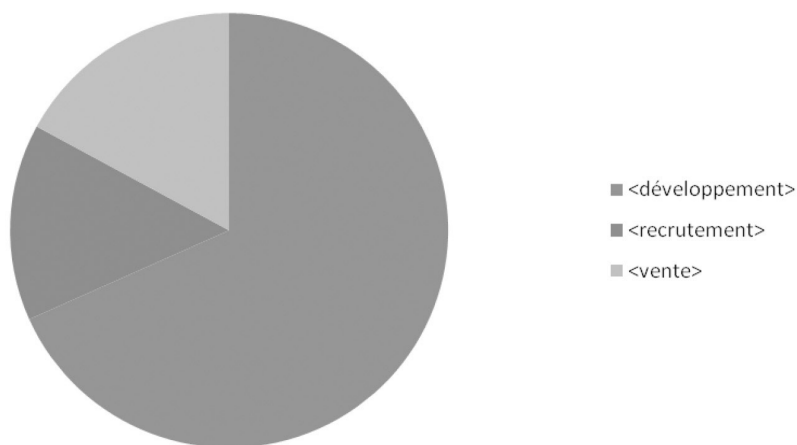
### 3.5. Classes sémantiques

Les prédicats, les arguments et les actualisateurs sont, enfin, regroupés dans des classes sémantiques. Le quatrième niveau d'analyse comprend le compactage des emplois significatifs dans des classes lexicales. Les statistiques données dans ce niveau tiennent compte des regroupements lexicaux homogènes, les classes sémantiques, qui fournissent une idée sur la couverture lexicale de chaque concept. Ce niveau d'analyse présente un double avantage : localiser l'information dans des relations significatives appropriées (les emplois) et situer l'interprétation à un niveau supérieur qui regroupe les emplois dans des ensembles homogènes. Par delà l'avantage théorique certain, et la résolution de plusieurs phénomènes linguistiques, comme la polysémie, les ambiguïtés morphosyntaxiques, etc., grâce aux classes sémantiques, l'interprétation profite d'un

niveau d'analyse qui évite l'éclatement de l'information. Par exemple, si on compare les prédicats nominaux suivants : *expansion*, *recrutement*, *développement*, *déploiement*, et *ventes*, on observe les fréquences suivantes :



Par contre, si on regroupe sur des bases syntactico-sémantiques, les prédicats *développement*, *déploiement* et *expansion* dans la même classe, on observe des résultats différents :



## Conclusion

Le modèle d'analyse linguistique que nous venons de présenter ici, appliquée à un discours spécialisé, les discours stratégiques dans le domaine du management, montre qu'on ne peut étudier le concept de locatif indépendamment de son expression linguistique dans des contextes bien déterminés. L'avantage de ce modèle est de fournir un

cadre théorique qui modélise la notion de contexte, et qui montre que les éléments définitionnels d'un mot ne se trouvent pas nécessairement dans son voisinage immédiat. Une catégorisation fonctionnelle (prédicats, arguments et actualisateurs) des unités lexicales est aussi nécessaire pour une pondération sémantique qui rend interprétables des données qui peuvent paraître *a priori* éclatées, et sans lien.

Notre étude montre que, si la délocalisation et l'internationalisation impliquent tous les deux des locatifs, un espace initial où l'on est implanté, et un espace vers lequel on tend de s'implanter, leurs implications stratégiques n'est pas la même, ce qui explique en partie pourquoi dans les rapports des entreprises, le concept de délocalisation est relativement peu présent.

Naturellement, plusieurs perspectives se dessinent devant nous :

- implémenter les ressources constituées dans la plate-forme UNITEX pour la reconnaissance des emplois appropriés en rapport avec d'autres concepts ;
- comparer des résultats obtenus à partir des mêmes concepts dans d'autres discours (discours journalistique, intra-organisationnel, etc.) ;
- étudier d'autres concepts stratégiques (*innovation, développement durable, etc.*) ;
- valider la démarche mixte (statistique, modèle des classes d'objets) dans le cadre d'outils d'aide à la décision managériale, d'aide à la veille stratégique, d'aide à la communication, etc. ;
- recenser et modéliser d'autres marqueurs linguistiques, dans l'optique d'une pondération sémantique : par exemple, distinguer dans les actualisateurs ceux qui sont totalement grammaticalisés (dont le poids est faible) et ceux qui relèvent d'un choix lexical motivé de la part du locuteur (dont le poids est plus élevé), ou encore étudier des phénomènes discursifs, comme les modalités, l'énonciation, à travers la notion de prise en charge pour montrer à quel point tel concept est pris en charge par le discours stratégique, ou si dans ce discours, il y a simplement une référence à d'autres énonciateurs.

## Bibliographie

- Autissier, D., Bensebaa, F. 2006. *Les défis du sensemaking en entreprise : Karl E. Weick et les sciences de gestion*, Recherche en Gestion, Economica.
- Babeau, O. 2006. « Management stratégique, mise en scène et consulting. Le rôle de la mise en scène dans la fabrique quotidienne de la stratégie ». In : *La fabrique de la stratégie : une perspective multidimensionnelle*, coordonné par Golsorkhi D., Edition Vuibert.
- Boje, D.M., Oswick, C., Ford, J.D. 2004. « Language and organization: the doing of discourse », *Academy of Management Review*, vol.29, n° 4, octobre.
- Buvet, P.-A., Girardin, Ch., Gross G., Groud, Cl. 2005. « Les prédicats d'<affect> », *LIDIL*, 32, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, p. 125-143.

- Gamot, G. 1997. *Les pratiques discursives des dirigeants*, thèse de doctorat ès sciences de gestion ESSEC, Université Lille1.
- Gamot, G. 1998. « Le management comme pratique discursive », *Actes de la VIIème Conférence Internationale de Management Stratégique*, 27-28 mai, Louvain la neuve.
- Giordano, Y. 1995. « Communication d'entreprise : faut-il repenser les pratiques managériales ? », *Revue de Gestion des Ressources*, 13, Editions ESKA, p. 49-61.
- Grant, D., Oswick C., Keenoy, T. 1997. « Organizational discourses: Text an Context », *Organization*, vol. 4, n° 2, p. 147-157.
- Girin, J. 1989. « Problèmes du langage dans les organisations », *Cahier de Recherche sur Recherches sur le langage dans la gestion des organisations*, CRG Ecole polytechnique, mai, Paris.
- Girin, J. 2001. « La théorie des organisations et la question du langage », in *Langage et travail : Communication cognition, action*, Borzeix A., éditions CNRS.
- Giroux, N. 1997. « La construction discursive de l'organisation », *Colloque Constructivisme et Sciences de Gestion*, 23 octobre, Lille.
- Giroux, N. et F. Cooren, 1995. « La correction du discours stratégique », *IVème Conférence Internationale de Management Stratégique*, Paris, 24 mai.
- Giroux, N., Demers, C. 1998. « Communication organisationnelle et stratégie », *Management international*, vol.2, n°2.
- Gross, G. 1992. « Forme d'un dictionnaire électronique ». In: *L'environnement traductionnel*, Presses de l'Université du Québec; Aupelf-Uref, Sillery-Montréal, p. 255-271.
- Hardy, C., Palmer I. et N. Phillips, 2000, « Discourse as a strategic resource », *Human Relations*, septembre, vol.53, n°9.
- Henry, J. 2000. « Strategic decision making, discourse, and strategy as social practice », *Journal of Management Studies*, vol.37, n°7.
- Jacquot, T. 1998. *Le discours stratégique et stratégies du discours des dirigeants d'entreprise : les conditions de productions, la diffusion et les logiques d'expression*, Thèse de doctorat ès sciences de gestion, Université de Versailles.
- Laroche, H., Nioche, J.-P. 1998. La fabrique de la stratégie : le cycle des paradigmes. In : *Repenser la stratégie : fondements et perspectives*, LAROCHE H. et NIOCHE J.-H. dir., Edition Vuibert.
- Martinet, A.-C. 1988. « Les discours sur la stratégie d'entreprise », *Revue Française de Gestion*, Dossier sur Les discours stratégiques, n°67, janvier-février.
- Massoussi, T. 2008. « Représentation des inférences dans un dictionnaire électronique », *Cahiers de lexicologie*, 93, 2, p. 67-85.
- Massoussi, T. 2009. « Transferts sémantiques et langues spécialisées », *Cahiers de Lexicologie*, 94.
- Mourtajji, L. 2003. *Discours et actions stratégiques chez les dirigeants : une analyse des déterminants d'incohérence au regard des rapports d'activité de grandes entreprises françaises*, Thèse de doctorat ès sciences de gestion, 13 novembre, Institut d'Administration des Entreprises, Université de Caen Basse-Normandie.
- Seidl, D., Balogun, J., Jarzabkowski, P. 2006. « Stratégie comme pratique : recentrage de la recherche en management stratégique ». In : *La fabrique de la stratégie : une perspective multidimensionnelle*, coordonné par Golsorkhi D., Edition Vuibert.
- Vaara, E. 2006. « La stratégie comme discours : esquisse d'un cadre conceptuel ». In : *La fabrique de la stratégie : une perspective multidimensionnelle*, coordonné par Golsorkhi D., Edition Vuibert.
- Veran, L. 1988. « Action organisée et cohérence des discours stratégiques », *Revue Française de Gestion*, Dossier sur *Les discours stratégiques*, n°67, janvier-février.
- Weick, K.E., Browning, L.D. 1986. « Argument and narration in organizational communication », *Journal of Management*, vol.12-2, p. 243-259.



# Un langage pivot entre langue naturelle et langage informatique



**Laurent Tromeur**

Ontomantics S.A.S. France

laurent.tromeur@ontomantics.com

Reçu le 17-03-2015 / Évalué le 24-04-2015 / Accepté le 15-06-2015

## Résumé

Nous abordons dans cet article la notion d'espace dans le cadre de la traduction automatique d'une langue naturelle vers un langage informatique. Cette problématique inclut des notions d'espace linguistique et d'espace informatique et fait appel à des notions qui appartiennent au domaine de l'ingénierie linguistique et plus précisément, à celui du Traitement Automatique des Langues (TAL). Nous analysons ici les relations entre ces deux notions et la façon dont elles interagissent, via l'intermédiaire d'un langage pivot.

**Mots-clés :** traduction automatique, langage pivot, représentations métalinguistiques, dictionnaires électroniques, transducteurs

## A pivot language between natural language and computer language

### Abstract

We discuss in this article the concept of space as part of the automatic translation of natural language into computer language. This working hypothesis includes the concepts of linguistic space and computer space and lies upon notions originating from the field of language engineering and more specifically, from Natural Language Processing (NLP). We analyze the relationship between these two concepts and how they interact, via the intermediary of a pivot language.

**Keywords :** automatic translation, pivot language, metalinguistic representations, electronic dictionaries, transducer

### Introduction

Le sujet qui nous intéresse ici est la question du langage pivot entre une langue naturelle et le langage informatique. La problématique du passage de l'une à l'autre constitue l'un des thèmes centraux de la Traduction Automatique. Nous allons commencer par expliciter les notions d'espace linguistique et d'espace informatique.

À l'écrit et d'un point de vue purement graphique, un texte est un ensemble de mots et de signes concaténés. C'est donc un espace qui se lit de façon linéaire, mais qui ne s'interprète pas forcément linéairement (références, procédés de reprise anaphorique, etc.). De plus, cette linéarité est à modérer dans le sens où un lecteur expérimenté ne lit pas les mots les uns à la suite des autres mais de façon globale (par blocs). Notons également que la portée du message écrit peut être très variée : il peut s'agir d'un message à caractère informatif, déictique, d'œuvres littéraires, de discours oraux retranscrits, etc.

En informatique, les *mots* au sens linguistique n'existent pas (on parle de *chaînes de caractères*). Si on veut pouvoir les prendre en compte, il faut pouvoir les spécifier en indiquant par exemple au programme ou au langage de programmation qu'un mot est une chaîne de caractères bornée à gauche et à droite par un espace ou une marque de ponctuation. Le but d'un langage informatique est de faire fonctionner un programme : le langage est interprété par l'ordinateur et traduit en langage machine bas niveau afin d'exécuter toutes sortes d'opérations logiques et mathématiques. D'une façon analogue au langage humain, le langage informatique obéit à une syntaxe stricte ainsi qu'à un lexique (qui diffèrent tous deux selon le langage) dont le non-respect empêche l'interprétation par la machine. Certains langages sont lus par la machine de façon linéaire, comme le lecteur humain parcourt un texte écrit : ce sont les langages impératifs. Il existe deux autres paradigmes de programmation dont les langages ne sont pas interprétés linéairement : la programmation logique (qui fonctionne par inférence) et la programmation fonctionnelle.

Dans le cadre de travaux sur la traduction automatique entre une langue naturelle et un langage informatique, il faut parvenir à faire le lien entre ces deux types de textes très différents. Quelles sont les méthodes à employer pour traduire dans un langage informatique des instructions exprimées en langue naturelle ?

### **Présentation de nos travaux**

La thèse se prépare en collaboration avec une Jeune Entreprise Innovante du génie logiciel, la SSII Ontomantics. L'entreprise a développé une solution d'automatisation Web 2.0 en rupture avec les outils existants ; le système Ontomantics est une plateforme permettant de mettre en place des applications rapidement et de façon simplifiée, puisqu'il propose une interface graphique de développement et ne nécessite la connaissance d'aucun langage de programmation. Son objectif est d'autoriser tout un chacun à pouvoir mettre en œuvre les applications qu'il désire en seulement quelques heures, là où un développeur mettrait plusieurs jours pour parvenir au même résultat. Le développement ainsi que l'exécution de l'application se font toutes deux via un



navigateur Internet et ne nécessitent aucune installation sur le poste client puisque tout est joué directement depuis un serveur. La technologie Ontomantics permet des gains de temps et d'argent puisqu'il n'est pas nécessaire de faire appel à des ressources externes pour modéliser son besoin applicatif (achat de logiciel tiers, location des services d'un expert, etc.).

Le système se divise en plusieurs modules : une partie permet de mettre en place la ou les bases de données qui seront utilisées dans l'application ; un second module permet de créer les écrans nécessaires à la navigation avec un système intuitif de *Drag & Drop* (*Glisser - Déposer*) et un dernier module correspond à la mise en place des règles régissant le comportement de l'application.

La philosophie de l'entreprise est de rendre accessible le développement d'applications à des personnes qui n'ont pas un profil d'informaticien. C'est dans ce cadre que s'inscrit notre projet. La version actuelle du logiciel ne permet pas d'atteindre complètement ce but, car des connaissances en informatique restent nécessaires à l'élaboration d'applications. Pour faciliter la formulation des requêtes par les utilisateurs, nous voulons mettre en place une interface en langue naturelle qui fasse appel à des ressources linguistiques et à diverses techniques du traitement automatique des langues.

### La chaîne de traitement de l'information

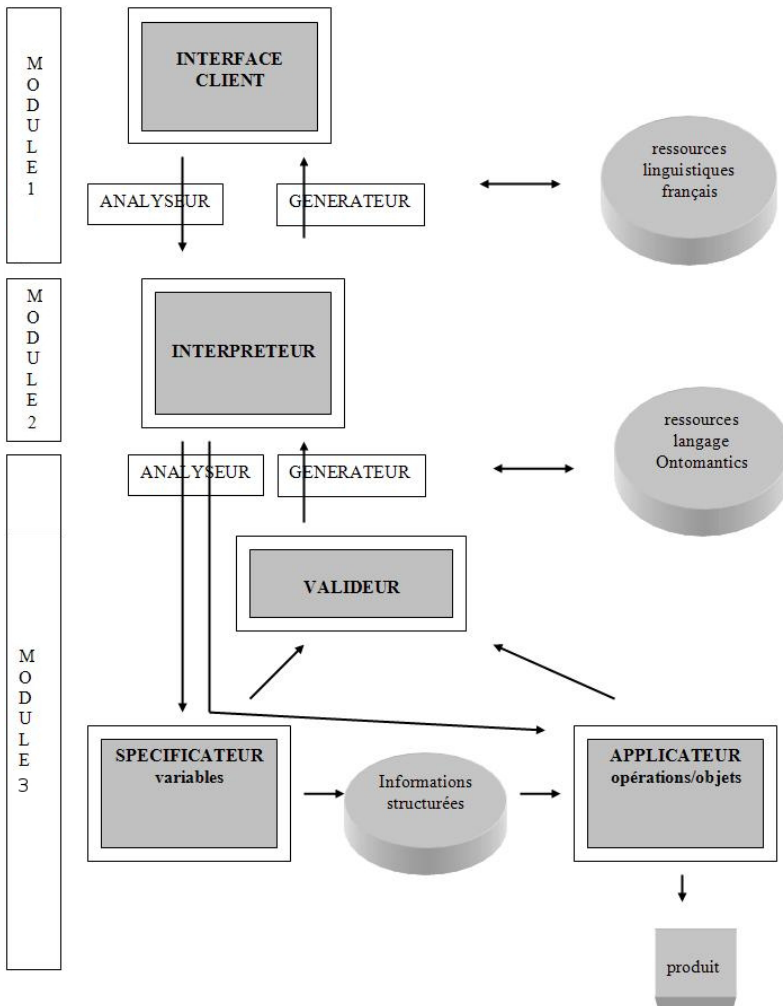
Voici l'architecture que nous souhaitons mettre en place : le *designer* d'Ontomantics (le composant qui permet de créer son application, par opposition au *player* qui permet d'exécuter cette dernière une fois réalisée ou en cours de réalisation pour débogage et test) comporte les trois modules séparés suivants :

- la partie permettant de créer sa (ses) base(s) de données,
- la partie permettant de créer les écrans qui permettront d'interagir avec l'application pendant son exécution,
- le moteur de règles qui permet de modéliser le comportement de l'application.

Ces éléments constituent ce que nous appelons le module Ontomantics, et qui se trouve à la fin de la chaîne de traitement. Le système se compose de deux autres modules qui comportent chacun des fonctions et des variables spécifiques : le module linguistique et le module interface. Le premier niveau de la chaîne de traitement est le niveau linguistique ; comme son nom l'indique, c'est la couche qui contient toutes les données linguistiques de l'architecture, notamment des listes de mots pour chaque métier ou domaine classés selon leur fonction (prédicats, arguments, actualisateurs). Dans ce module, les instructions en langue naturelle (en l'occurrence le français)

seront analysées de telle sorte que les phrases en rapport avec ces instructions soient associées à des représentations métalinguistiques. La méthodologie et la technologie sous-jacentes à l'analyse sont proches de celles d'un module d'analyse en traduction automatique<sup>1</sup>.

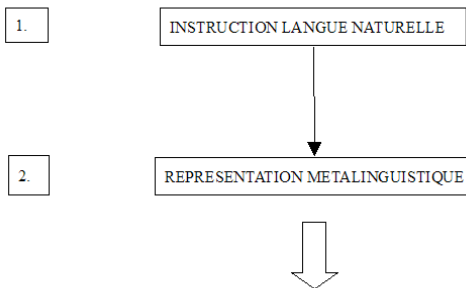
Le module a également pour fonctionnalité de permettre à l'utilisateur de modéliser son application. Le deuxième module, l'interface, permet de transposer les instructions en langue naturelle en instructions en langage Ontomantics. Le module est appelé 'interpréteur' car il se charge d'analyser les représentations métalinguistiques et de les transformer en instructions Ontomantics pour pouvoir générer les tables, les écrans et les règles nécessaires au fonctionnement de l'application finale.



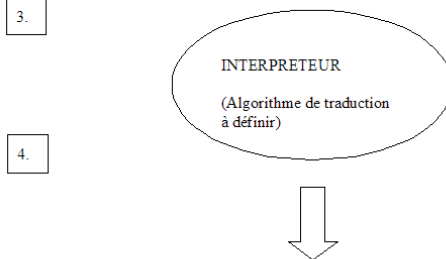
Pour assurer la continuité de l'information du début à la fin de la chaîne de traitement, il est nécessaire d'identifier les composantes de chaque module, de les classer et d'établir la nature des relations entre les composantes des différents niveaux. Nous avons dressé la typologie des instructions que peut exécuter la plateforme pour chaque niveau de la chaîne de traitement : c'est notamment ce travail qui permet de faire correspondre par exemple l'instruction en langue naturelle *Remplir la table d'utilisateurs X* du module linguistique, à la série d'instructions que nécessite son exécution au niveau informatique.

Voici un schéma qui représente la chaîne de traitement de l'information :

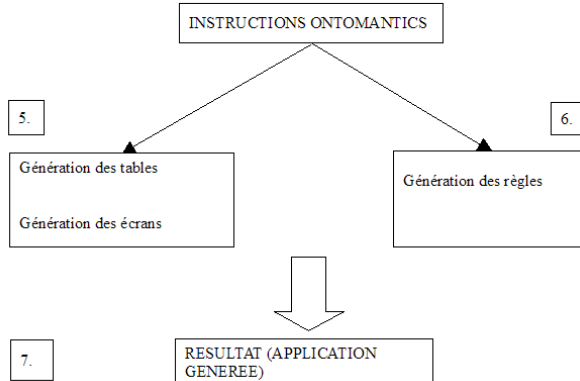
*I Module linguistique*



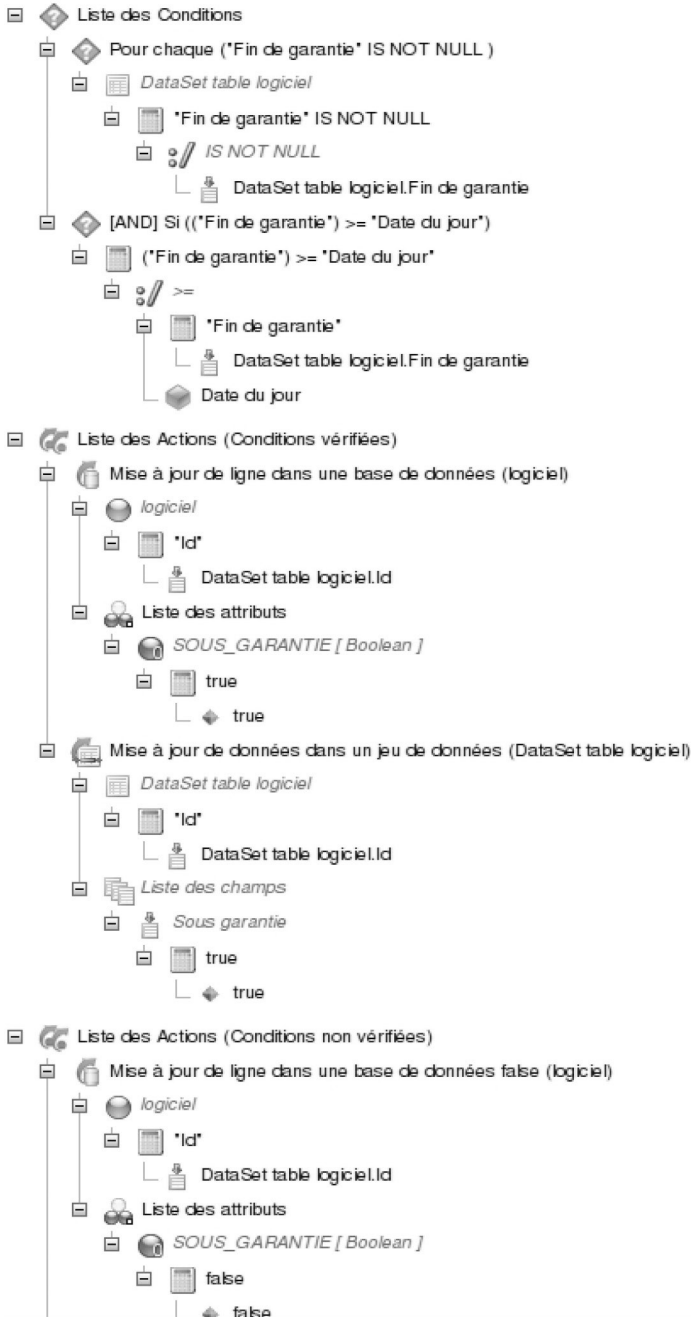
*II Module interpréteur*



*III Module Ontomantics*



Voyons à présent un exemple de règle telle qu'elle est affichée dans la plateforme. C'est une simple règle de mise à jour d'éléments dans une base de données :



Nous voyons que cette règle comporte deux conditions et plusieurs actions. La difficulté à réduire une règle de ce type à une instruction ou une série d'instructions simples exprimables en langue naturelle dépend de la complexité de la règle.

### Les représentations métalinguistiques

Rappelons ce que nous appelons représentations métalinguistiques. Les phrases sont représentées en termes de prédicat et d'argument. Ainsi:

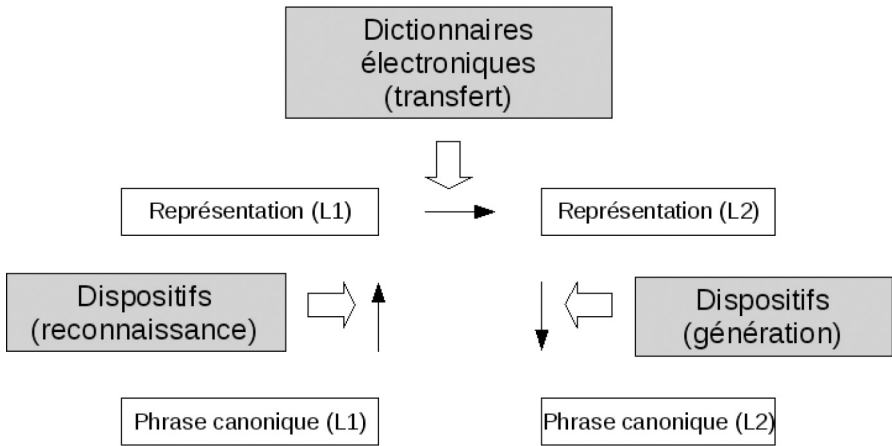
- (1) L'employé stocke le matériel  
donne lieu à la représentation métalinguistique suivante:  
P1 → stocker (employé, matériel)

Dans le cas où l'on a affaire à des phrases complexes, les représentations sont identiques si ce n'est que l'un des arguments est lui-même une représentation métalinguistique. Par exemple:

- (2) Le chef demande à l'employé de stocker le matériel  
aura comme représentation métalinguistique :  
P2 → demander (chef, stocker (employé, matériel))

Autrement dit, un discours donné, en tant qu'ensemble structuré de phrases, peut être représenté par un agencement de différentes représentations métalinguistiques qui rend compte de la complexité phrastique. Les unités fondamentales de discours sont les phrases en tant que prédicats saturés par des arguments.

La transformation des représentations métalinguistiques en phrases canoniques fait appel à un dispositif qui procède obligatoirement en deux étapes : la linéarisation (i.e. la spécification du rôle syntaxique des arguments), d'une part, l'actualisation (i.e., notamment, la spécification des différentes informations relatives au temps et à la détermination des unités nominales), d'autre part. L'efficacité du dispositif est améliorée si l'on subdivise l'actualisation en deux sous-étapes qui tiennent compte de la possibilité d'assimiler les substantifs soit à des prédicats soit à des arguments. Inversement, après l'identification des prédicats et des arguments, la transformation des phrases canoniques en représentation métalinguistique consiste à spécifier la nature des autres éléments de la phrase du point de vue de l'actualisation afin de les exclure en tant que tels et de leur associer, s'il y a lieu, un code relatif à leur fonction dans la phrase.



Le dispositif s'apparente à un système de traduction automatique tel que ceux qui ont été expérimentés au LDI<sup>2</sup>. La différence ici est qu'il est question de passer, non pas d'une langue naturelle source vers une langue naturelle cible, mais d'une langue naturelle vers un langage informatique. Dans un tel système de traduction, les trois modules (celui de reconnaissance, celui de transfert et celui de génération) font appel aux dictionnaires électroniques spécifiques à chacune des langues mises en correspondance puisqu'une grande partie des informations qui y sont enregistrées sont utilisées dans les dispositifs qui, dans une langue donnée, permettent le passage d'une phrase canonique à sa représentation métalinguistique (tâche prise en charge par le module de reconnaissance) et, inversement, le passage d'une représentation métalinguistique à l'une des phrases canoniques qui lui sont associés (tâche qui incombe au module de génération). Cependant, ces dictionnaires jouent un rôle crucial en ce qui concerne le passage d'une représentation métalinguistique d'une phrase canonique en Langue source à sa représentation métalinguistique équivalente en Langue cible ; c'est pourquoi ils ont la place centrale dans le schéma ci-dessus.

Pour le traitement des données linguistiques, le module de transfert se présente sous la forme de dictionnaires monolingues coordonnés contrairement aux systèmes qui font intervenir à ce niveau des dictionnaires bilingues. Cela implique notamment que chaque dictionnaire décrivant une langue donnée est doté d'un champ qui présente des équivalents de traduction possibles du lemme et à partir duquel il est possible d'accéder aux dictionnaires de la langue mise en correspondance. Le module de transfert fonctionne donc comme un pointeur qui utilise les dictionnaires électroniques de la langue source pour identifier les données lexicales majeures apparaissant dans la représentation métalinguistique de la phrase canonique en Langue 1 et, via le champ traduction, donner

leur équivalent dans la représentation métalinguistique correspondante en Langue 2 de telle sorte que le module de génération puisse utiliser les diverses informations rattachées aux unités lexicales majeures de la représentation métalinguistique en Langue 2 afin que le dispositif qu'il comporte puisse aboutir à une phrase canonique en Langue 2 qui sera donc la traduction de la phrase de départ.

L'avantage de notre système par rapport à un système de traduction plus classique est qu'il ne nécessite pas de prétraitement : les transducteurs de prétraitement servent à mettre en évidence les phrases canoniques des textes qui sont le point de départ des représentations métalinguistiques ; or, les instructions qu'entrera l'utilisateur seront déjà des phrases canoniques.

### **Intérêt de la notion de classes d'objets**

Rappelons tout d'abord qu'une classe d'objets correspond à un ensemble d'items homogènes (à la fois morphologiquement et sémantiquement) qui sont caractérisés par leurs propriétés syntaxiques ; les classes sont distinguées selon qu'elles correspondent à des classes d'arguments (ex : les noms de *voie*), ou bien à des classes de prédicats (ex : les noms de *maladies physiques*).

L'intérêt de la notion de classes d'objets est de deux ordres ; d'une part, linguistique, d'autre part, informatique. Pour ce qui est du premier, mentionnons, entre autres, la possibilité de rendre compte des contraintes sur les déterminants des noms prédicatifs, des valeurs non standard des déterminants, des verbes supports et des adverbes. Du point de vue informatique, les classes d'objets étant assimilables à des grammaires locales, les phrases canoniques associées aux différents éléments qu'elles comportent peuvent donner lieu à la production de transducteurs les représentant et contribuant à une simplification de certains étiquetages métalinguistiques.

Signalons également que les classes d'objets présentées sous forme de grammaires locales sont également d'un grand intérêt pour le module de génération puisque après l'identification de l'équivalent dans la langue cible du prédicat et des arguments en langue source, il est possible à l'aide des dictionnaires électroniques de spécifier de quelles classes ils relèvent et de les associer ainsi à des grammaires locales qui permettent de générer les phrases canoniques souhaitées. Autrement dit, le champ classe dans les dictionnaires utilisés dans le module de transfert est une clef à partir de laquelle le système va pouvoir accéder au module de génération.

Voici un exemple d'instruction que l'utilisateur pourra entrer :

*Fais un planning incluant 10 personnes et 3 activités pendant 2 mois*  
→ *Faire Planning (10 personnes, 2 mois, 3 activités)*

À partir de cette instruction, le système devra générer la base de données correspondante et les écrans nécessaires à la navigation, mais il générera également les règles d'exécution de la requête.

## Conclusion

Nos travaux récents nous ont permis de mettre en évidence plusieurs pistes de recherche. Dans l'immédiat, nous allons commencer par créer des applications plus complexes que celles réalisées jusqu'alors avec la plateforme, elles utiliseront notamment des bases de données plus importantes et feront appel à des règles plus avancées. Cela nous permettra de maîtriser complètement l'outil et cela servira de base à la suite de nos travaux; nous étudierons les différents niveaux du module interface afin de faire le lien avec les niveaux des autres modules (linguistique et Ontomantics). Une fois que nous aurons établi tous les liens entre les différents modules, nous maîtriserons toute la chaîne de traitement de l'information et nous serons en mesure de travailler sur la traduction de la langue naturelle vers le langage Ontomantics grâce aux représentations métalinguistiques. L'autre grand chantier sera de mettre au point un système d'acquisition automatique de vocabulaire métier : l'idée étant de constituer des classes d'arguments élémentaires et de prédicats automatiquement à partir de corpus larges, qui constitueront ainsi les ressources linguistiques nécessaires au projet. De plus, un tel outil pourrait être utilisé pour de nombreux travaux futurs et intégré dans de nombreux systèmes de traduction automatique.

## Bibliographie

- Antoniadis, G., Ponton, C. 1996. Un système noyau de génération automatique. In : *Informatique et Langue Naturelle*, Actes du colloque de Nantes, 9-10 octobre 1996, p. 37-48.
- Blanco, X., Buvet, P.-A. 1999. «À propos de la traduction automatique des déterminants de l'espagnol et du français », *Meta* 44 :4, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p.525-545.
- Buvet, P.-A., Blanco, X 2000. « De l'analyse syntactico-sémantique du lexique à la traduction automatique », *BULAG* 25, p. 69-87.
- Blanco, X., Buvet, P.-A. 2004. Verbes supports et significations grammaticales. Implications pour la traduction espagnol-français. In : *Linguisticae Investigacione* 27 (2), p.327-342.
- Buvet, P.-A., Tromeur, L. 2010. « Le dialogue homme-machine : un système de traduction automatique spécifique » *Meta*, 2010. 1 (55), p.58-70.
- Le Pesant, D., Mathieu-Colas, M. 1998, (éd.), *Les Classes d'objets*, *Langages* 131.



Tromeur, L. 2011. *Mise en place d'une interface en langue naturelle pour la plateforme Ontomantics*, Thèse de doctorat en sciences du langage.

Van Der Lans, R.-L. 2006. *Introduction to SQL: Mastering the Relational Database Language*, éd. Addison-Wesley.

Weizenbaum, J. 1966. « Eliza : a computer program for the study of natural language communication between man and machine », *CACM*, 9, p. 26-45.

## Notes

1. Buvet P.-A. et X. Blanco.
2. Laboratoire Lexiques, Dictionnaires, *Informatique* (Université de Paris 13).





بشير الورهاني

**Béchir Ouerhani**

Université de Sousse, Tunisie

TIL UR11ES45

bechir.ouerhani@gmail.com

Reçu le 28-09-2014 / Évalué le 02-03-2015 / Accepté le 15-06-2015

## Les noms locatifs en arabe contemporain : proposition d'une description systématique à travers des échantillons

### Résumé

Les locatifs n'ont pas fait l'objet d'une étude systématique en arabe contemporain. Les études existantes sont restées tributaires des descriptions- assez pertinentes par ailleurs- fournies par la tradition grammaticale. Nous nous proposons dans ce travail de faire une ébauche d'une description d'un échantillon (une œuvre du prix Nobel égyptien Nagib Mahfoudh) dans le cadre théorique du LDI. Il est surtout question d'examiner ces noms d'un point de vue morphologique (dérivés vs non dérivés ; simples vs composés), et syntactico-sémantique (nous focaliserons sur la fonction argumentale de ces noms et leurs prédicats appropriés, ainsi que le phénomène d'incorporation très fréquent en morphologie lexicale arabe et qui donne lieu à des emplois prédicatifs des noms locatifs dérivés).

**Mots-clés** : prédication, prédicat, structure prédicative, description syntactico-sémantique, argument locatif, incorporation morphologique

**ملخص:** لم تمثل الأسماء المكانية (الدالة على مكان) موضوع وصف منتظم في العربية المعاصرة. فقد ظلت الدراسات المتوفرة رهينة عناصر الوصف التي قدمها التراث النحوي العربي، وهي ملاحظات بالغة الأهمية. إلا أننا نقدم في هذه المساهمة مقترحاً لوصف نماذج من رواية (للروائي الشهير نجيب محفوظ) في إطار الوصف المنتظم من أجل المعالجة الآلية وفق الإطار النظري المعتمد في مخبر «المعاجم والقواميس والإعلامية». ونقترح أن توصف هذه الأسماء من وجهتي نظر: المنظور الصرفي أولاً (المشتق/ غير المشتق، والشكل البسيط/ المركب)، فالمنظور التركيبي الدلالي ثانياً، وفيه نركز أساساً على الوظيفة المعملية لهذه الأسماء ومسانيدها المخصوصة، وذلك بالإضافة إلى طرحنا لمفهوم الانطواء الصرفي- وهي ظاهرة متواترة في نظام الصرف العربي- أداة أساسية لتوصيف الاستعمالات الإسنادية التي يمكن أن تسم هذه الأسماء.

**كلمات-مفتاح:** إسناد- مسند- بنية إسنادية- الوصف التركيبي الدلالي- معمول مكاني- انطواء صرفي

:Locative nouns in the contemporary Arabic  
A suggestion of a regular description through samples

### Abstract

The locative nouns have not been systematically studied in contemporary Arabic. Existing studies remained dependent on descriptions -which are fairly pertinent- provided

by the grammatical tradition. We propose in this work to draft of a description of a sample (a novel of the Egyptian Nobel laureate Nagib Mahfoud) within the theoretical framework of LDI. It is mainly a question of examining these nouns from a morphological point of view (derived vs non-derived; simple vs compound) and syntactic-semantic one. We will focus on the argumental vs predicative function of these nouns and their appropriate predicates, and on the phenomenon very frequent of incorporation in Arabic .lexical morphology. This gives predicative uses of derived locative nouns

**Keywords:** predication, predicate, predicative structure, syntactic and semantic description, locative argument, morphological incorporation

## 0. مَقْدَمَة

تندرج هذه المساهمة في إطار الوصف المنتظم للعربية من أجل المعالجة الآلية وفق الإطار النظري المقترح في مخبر «المعاجم الوقواميس والإعلامية» بجامعة باريس 13. من هذا المنظور، تُدرَس الظواهر اللغوية بالنسبة إلى لسان ما في إطار مقارنة مندمجة تجمع مختلف المستويات اللسانية، وتقوم على مبدأ أساسي وضعه ز. س. هاريس يتمثل في دراسة الجمل الأولية phrases élémentaires من حيث هي بنى إسنادية structures prédictives وافتراض كون مختلف الوحدات المعجمية لا تخرج عن إحدى وظائف أساسية ثلاث هي المسند prédictat أو المعمول argument أو المُحِين<sup>1</sup> actualisateur. من هذا المنظور اخترنا أن نفحص اشتغال الأسماء المكانية noms locatifs. وقد اخترنا هذا المصطلح تمييزاً له عن مفهوم «أسماء المكان» في النحو العربي، وهو مصطلح يخص، كما هو معلوم، مجموعة من الأبنية الصرفية التي تضطلع بوظيفة التعبير عن مكان وقوع حدث ما. أمّا مفهوم الأسماء المكانية فهو أوسع مجالاً إذ يعين جميع الوحدات المعجمية الاسمية- البسيطة أو المركبة- التي تعين فضاءً مكانياً ما. على هذا الأساس تكون أسماء المكان صنفاً منضوياً ضمن مجموعة الأسماء المكانية.

والملاحظ أنّ ما نجده حول هذه الظاهرة في الغالب الأعمّ من البحوث اللغوية المعاصرة ليس في أغلب الحالات إلاّ صدقاً للإرث الوصفي- المتّسم بجانب لا بأس به من الدقة- الذي تركته لنا كتب التراث النحويّ حول ظاهرتي اسم المكان واسم الزّمان. في مقابل ذلك، تطلّ الدراسات الاستقصائية والمنظمة التي تعتمد المدونات مطلباً ينتظر الإنجاز. ولننبّه إلى أهميّة تناول الأسماء المكانية من منظور مفهوم البنية الإسنادية اخترنا العمل على وصف عيّات اخترناها من مدونة استعمال هي أساساً رواية القاهرة الجديدة لنجيب محفوظ، إضافة إلى بعض الاستعمالات المأخوذة من عدد من جريدة الصّباح التّونسيّة.

ونحن نسعى من خلال هذه المساهمة إلى رسم معالم منهجية لوصف الأسماء المكانية وفق الإطار النظريّ المقترح، وذلك في مستويين:

- من منظور صرفي (المشتقّ/ غير المشتقّ؛ البسيط/ المركّب)؛
- ومن منظور تركيبّي- دلاليّ (الوظيفة المعمولية والمسانيد المخصّصة).

## 1. المستوى الصّرفيّ

يمثّل هذا القسم الأوّل في الحقيقة تذكيرا ببعض القضايا الصّرفيّة (بالمعنى الواسع للمصطلح) التي تهّم الأسماء المكانية، وذلك لما يكتسيه الجانب الصّرفيّ من أهميّة فيما يخصّ الدراسات التي تتناول العربيّة<sup>2</sup>. ويُنظر في الأسماء المكانية في هذا المستوى من منظورين: منظور يبحث في الوحدة من حيث الاشتقاق، ومنظور يتناولها من حيث بساطة بنيتها أو تركيبها.

### 1.1. الأسماء المكانية المشتقة وغير المشتقة

#### 1.1.1. الأسماء المكانية المشتقة

يوفّر نظام الاشتقاق كما هو معلوم في العربيّة عددا من الأبنية (المقابليّة) تُصَبّ فيها المادّة الصّوتيّة (الجزر) لتعبّر عن معانٍ محدّدة. وتمثّل هذا القسم من الأسماء المكانية إذن مختلفُ أوزان اسم المكان التي يحصيها لنا النحو العربي<sup>3</sup>. و من هذه الأبنية ما يختصّ بالدلالة على المكان، ومنها ما هو مجعول في الأصل لغير ذلك، ويُلقَق بالدلالة على المكان وفقا للسياق الذي يُستعمل فيه.

فمن أمثلة ما يختصّ بالدلالة على المكان الأوزانُ التّالية:

الوزن	مثال
مَفْعَل	مَكْتَب، مَسْرَح، مَشْرَب، الخ.
مَفْعَلَة	مَدْرَسَة، مَكْتَبَة، الخ.
مَفْعَل	مَوْقِف، مَوْرِد، الخ.
فُعْلَة	حُجْرَة، شُرْفَة، الخ.

ونذكّر بأنّ الوزن الثّالث (مَفْعَل) يختصّ عموما بالفعل المثال الواويّ من قبيل وَعَدَ يَعِد. على أنّ ابن يعيش مثلا يشير كذلك إلى وجود بعض الاستثناءات من قبيل مَسْجِد التي ترد على وزن «مَفْعَل» رغم اتّصالها بفعل صحيح سالم<sup>4</sup>. وكما نرى في الجدول فإنّ الأوزان المختصّة بالدلالة على المكان أوزان ثلاثيّة مجردة.

أمّا الأوزان غير المختصّة أصالة بالدلالة المكانية فهي أوزان مزيدة تكتسي دلالة على المكان حسب سياق الاستعمال، إذ هي في أصلها تدلّ على معنى نحويّ مغاير. وأهمّ هذه

الأبنية أوزان اسم المفعول من المزيد. والملاحظ أنّ نظام الاشتقاق في العربية يُجري نوعاً من الاختصاص يجعل عدداً كبيراً من أسماء المفاعيل مختصاً بالدلالة على المكان. من ذلك مثلاً:

- مُسْتَوْدَع (مُسْتَفْعَل)؛
- مُنْتَرَه (مُفْعَل).

ونضيف نقطة ثالثة في هذا الصدد هي أنّ نظام الاشتقاق يوفر آليةً إضافيةً تتمثل في صياغة وحدة معجمية دالة على المكان انطلاقاً من وحدة معجمية غير مشتقة. إلاّ أنّها آلية قليلة الاستعمال، ومن أشهر الأمثلة التي تُضرب للتمثيل لها مأسدة المشتقة من الاسم أسد على وزن «مَفْعَلَة». ويجدرُّ أن نلاحظ أنّ هذه الآلية الأخيرة تحمل في الواقع دلالة إضافيةً فضلاً عن الدلالة المكانية هي الإشارة إلى الكثرة حيث إنّ :

مأسدة = مكان [أسود] + كثرة [أسود].

نشير ختاماً إلى نقطتين تخصّان الأسماء المكانية المشتقة. أولهما أنّه يبدو أنّ الأوزان المزيدة لا تحلّ مجالاً شاسعاً من طاقة التوليد في المعجم، ويمكن تفسير ذلك بخضوعها إلى قيود شكلية (صوتية- صرفية أساساً) منها ثقل الوحدات المعجمية المولدة لاسيّما بسبب بنيتها المقطعية الطويلة. أما الملاحظة الثانية فهي كونه الوزن البسيط «فُعْلَة» يبدو الأكثر إنتاجيةً في العربية المعاصرة. إلاّ أنّنا في الواقع نبدي ملاحظات أولية تحتاج إلى دراسة منتظمة تتناول مدونةً ممثلة موسّعة.

### 1.1.2. الأسماء المكانية غير المشتقة (أو المشتقة على أوزان أخرى)

يخرج هذا الصنف من الأسماء المكانية عن مقولة أسماء المكان كما حددها النحو العربي. وذلك أنّها لا تستقيم على أيّ وزن من أوزان أسماء الزمان، بل هي في الغالب غير مشتقة أصلاً بالمعنى الدقيق للاشتقاق (الانطلاق من مادة صوتية واعتماد الوزن لصياغة الوحدة المعجمية)، إلاّ أنّ لها دلالة مكانية. ولئن خضع عدد منها لوزن وصيغٍ انطلاقاً من جذر، فلا شيء في هذه البنية الصرفية يشير إلى الدلالة المكانية التي يرسّخها الاستعمال. كذلك شأن الأسماء المكانية من نمط: شارع، نهج، بلد، قصر، دار، بيت، الخ.

والملاحظ أنّ عدداً كبيراً من هذه الأسماء المكانية المستخرجة من المدونة متّصل اشتقاقياً بوحدة معجمية تحمل دلالة مكانية بصفة مباشرة أو غير مباشرة. فإذا أخذنا الاسم شارع مثلاً، فإننا نجد في مادة (ش، ر، ع) في لسان العرب:

شَرَعَ الوارِدُ يَشْرَعُ شَرْعاً وشروعاً تناول الماءَ بفيه وشَرَعَتِ الدوابُّ في الماءِ تَشْرَعُ شَرْعاً وشروعاً أي دخلت ودوابُّ شُرُوعٌ وشُرْعٌ شَرَعَتْ نحو الماءِ والشريعةُ والشراغُ والمشْرَعَةُ المواضعُ التي يُنحدرُ إلى الماءِ منها (...) والشارعُ الطريقُ الأعظمُ الذي يَشْرَعُ فيه الناسُ عامّةً (...) ودُورٌ شارعٌ إذا كانت أبوابها شارعاً في الطريقِ.

حيث نرى كيف تحيل مختلف الوحدات الموسومة بالخط الغليظ (والوسم من عندنا) على مفهوم المكان سواء مباشرة (معجمياً: على غرار مواضع، طريق) أو بطريقة غير مباشرة (مُتصوِّرياً: على غرار دخل... نحو... الذي يقتضي وجوباً في بنيته المتصوِّرية متمماً مكانياً كما سنرى أسفله في 2.1).

ويمكن أن نقرّ إجمالاً، حسب ما تكشف عنه المدونة التي نظرنا فيها على محدوديتها، بأنّ الأليتين المذكورتين تشتغلان بانتظام لإنتاج الأسماء المكانية في العربية. ونحن نحتاج إلى دراسة إحصائية معمّقة تُجرى على مدونات أكبر بكثير للإجابة عن أسئلة من قبيل: ما هو النمط الغالب لصياغة الأسماء المكانية في العربية المعاصرة؟ هل من فرق في ذلك بين اللغة الأدبية ولغة الصحافة مثلاً؟ ما الفرق بين اللغة العامّة واللغات المختصة مثلاً في هذا الصدد؟

هذه الأسئلة وغيرها تفتح الطريقَ- في نظرنا- لمشروع بحث ينتظر الإنجاز.

## 1.2. الأسماء المكانية المركبة

نتناول الأسماء المكانية في هذه الفقرة من منظور تركيب بنيتها. ذلك أنّنا نجد إلى جانب الأسماء المكانية البسيطة (أو الأحادية العجمة (monolexicales) أسماء مركبة noms composés (أو متعدّدة العجمة<sup>5</sup> polylexicaux). يتعلّق الأمر إذن بوصلات اسمية متفاوتة من حيث التكلُّس، وهو ما يستوجب دراسة مفصّلة لتكوينها الداخليّة. ونحن نكتفي في هذا السياق بعدد من الملاحظات التي نعتبرها أوليّة.

لنلاحظ أولاً أنّ عدداً كبيراً من هذه الأسماء يكون جريداً paradigme على غرار أمثلة المجموعة التالية:

مركز العمل/ الشرطة/ الأمن

مقرّ السّكنى/ العمل/ الإقامة

قاعة الانتظار/ الاجتماعات/ الامتحان/ العرض

وهو ما يفتح المجال واسعا أمام دراسة- تنتظر الإنجاز- تفحص القيودَ contraintes التركيبية والدلالية التي تتحكّم في هذه التّوليفات، وإمكانات الحذف suppression والاستبدال substitution وغيرهما من التّحويلات التي تمكّن من استخراج الخصائص العامّة لهذه التّوليفات وخصوصيات بعضها مقارنة بالبعض الآخر، ممّا يمكّن من صياغة أنماطية لهذه الأسماء المركّبة.

ويؤدّي ذلك إلى ملاحظة ثانية هي أنّ الحاجة إلى صياغة أنماطية typologie تركيبية- دلالية لهذه الأسماء حاجة ملحة. ذلك أنّ دراسة تركّب معناها compositionnalité du sens ودرجة تكلسها كفيل بأن يمكّن من تبيين ما إذا كان لها استعمال مكانيّ أو لا. فإذا كان الاسم ساحة مثلا اسما مكانيّا، وإذا كان المعنى "الأول" للاسم المركّب ساحة الوعى يعين مكانا هو "ساحة المعركة"، فإنّ الاستعمال الاستعاريّ لهذه العبارة locution يخرج بها عن الدلالة المكانية. فمثلا يمكّن اختبار صياغة الجملة الاسمية التعريفية

ساحة المدرسة ساحة

\*ساحة الوعى ساحة

\*ساحة الوعى ساحة (مجمولة) للوعى

من أن نتبين أنّ المعنى في هذه الوصلة séquence ليس تركّيبيا، وهو ما يُبطل «القراءة» المكانية. وليس ذلك شأن قاعة الاجتماعات إذ يمكن أن نقول

قاعة الاجتماعات قاعة

قاعة الاجتماعات قاعة (مجمولة) للاجتماع

حيث نرى أنّ المعنى تركّبيّ وأنّ المقصود فعلا مكانٌ هو قاعةٌ مجمولة لتنظيم الاجتماعات.

أخيرا نوّد أن نشير في السّياق ذاته إلى أنّ عددا من الأسماء المكانية يمثّل جزءا من وصلة متكلسة تكون خاصّة فعلية. وغالبا ما يكون لهذه الأسماء، عندما ترد في مثل هذه السّياقات، استعمال استعاريّ في علاقة وثيقة بتكلس هذه وصلات ولاتركّب معناها non-compositionnalité. فلننظر في الجملتين التّاليتين:

أ. وجد سامي نفسه بين بين

هو في منزلة بين المنزلتين



فلئن كان التركيب يفترض في الاستعمالات غير الاستعارية مكانا ماديا فعليًا، على  
غرار

ب. وجد سامي نفسه في حي لا يعرفه

هو في منزل أخيه

فإنه في المثالين (أ) لا يقتضي مكانا فعليًا كما يبيته اختبار الجملة التعريفية:

أ. \*بينَ بيْنَ مكان

\* المنزلة بين المنزلتين مكان

في مقابل

ب. هذا الحيّ مكان خطر

منزل أخيه مكان يرتاح إليه

هكذا نستنتج أنّ الاستعمالات الاستعارية للأسماء المكانية تستوجب منهجية خاصة  
لإنجاز وصف دقيق لها وتبيين ما إذا كانت لها دلالة مكانية فعلا بالمعنى المادي. إلا أننا  
نكتفي بهذه الملاحظات في هذا المقام.

ويمكن أن نقول في نهاية هذا القسم إنّ الجانب الصّرفي بمختلف مكوّناته التي أشرنا إليها  
أعلاه يمثل بالنسبة إلينا ركنا ضروريًا من أركان كلّ عمل وصفيّ يروم صياغة أنماطية  
للأسماء المكانية. وكلّ عملية وصف منتظم لاشتغال الوحدات المعجمية في العربية لا بدّ  
في نظرنا من أن تضمّ في شبكة معاييرها مختلف المعلومات الصّرفية بالنسبة إلى الظاهرة  
الموصوفة.

ونحاول في القسم الموالي أن ننظر في الاشتغال التركيبي والخصائص الدلالية للأسماء  
المكانية في علاقة بالعملية الإسنادية، ونركّز على الاستعمالات «العادية» تاركين  
الاستعمالات الاستعارية جانبًا.

## 2. الأسماء المكانية معمولات في البنية الإسنادية للجملة الأولية

ذكرنا بعبارة أعلاه أنّ مساهمتنا تنتزّل في إطار مقارنة تحدّد الجملة الأولى بما هي بنية علائقية محوراً لها مسند تتعلّق به معمولات تختلف في طبيعتها وعددها بحسب المسند الذي ينتقيها. هكذا ينتقي المسند الفعليّ أكل مثلاً معمولاً أولاً ضرورياً يكون بالضرورة من الكائنات الحيّة، ومعمولاً ثانياً يكون من صنف <الغذاء> بالضرورة<sup>6</sup>. وهو ما يعطينا تخطيط المعمولات التالي:

أكل (0: <حي>، 1: <غذاء>)

فيما يلي سنتفحص من هذا المنظور الأسماء المكانية بالقياس إلى مكانها من تخطيط معمولات الجمل التي ترد فيها، ولاسيما في وظيفة المعمول.

### 2. 1. الأسماء المكانية وتخطيط المعمولات

نهتمّ إذن كما قلنا بالأسماء المكانية ووظيفة المعمول التي تضطلع بها بالنسبة إلى مختلف المسانيد الفعلية *prédicats verbaux*. وقد مكّنا النظر في المدونة المدروسة من استخراج حالتين فصلّهما كالآتي:

#### 2. 1. 1. أسماء مكانية في «محيط» الإطار الإسنادي

نقصد بالإطار الإسنادي لمسند ما العناصر التي تقتضيها بنيته الدلالية المنطقية حتّى يمكن تحقيقه تركيبياً في جملة. ويضمّ هذا الإطار مختلف العناصر التي لا يمكن تصوّر المسند بدونها، وهي عناصر تقع في مركز *centre* الإطار الإسنادي. كما يمكن أن يضمّ عناصر لا يقتضيها هذا الإطار الإسنادي لكنّها تكون مفيدة مثلاً على المستوى التداوليّ لأنّها تحمل معلومات إضافية مفيدة بالنسبة إلى المخاطب. وهي إذن عناصر لا تقع في المركز، بل منزلتها على عكس الأولى في المحيط<sup>7</sup> *périphérie*. تقتضي *implique* بنية المسند الدلالية إذن- مبدئياً وبحسب خصائصها- العناصر المعنوية إمّا في مركز الإطار الإسنادي وإمّا في محيطه.

هكذا يكون الاسم المكاني بالنسبة إلى هذا صنف الأفعال التي نهتمّ بها في هذا العنصر في محيط إطار تخطيط المعمولات، أي خارج بوتقة المعمولات الضرورية، تلك التي موقعها المركز. هو بعبارة أخرى متمم غير ضروري لا تقتضيه هذه الأفعال في بنيتها الدلالية المنطقية. فإذا أخذنا أفعالاً من نمط تناول أو تحدّث على سبيل المثال، فإننا ننتبين أنّ المتمم المكاني لا تقتضيه بنية الفعل الدلالية المنطقية، وهو ما نترجمه تركيبياً إمكانيةً حذفه التي نعبر عنها بالرمز E:

تناول 0 <بشر>، 1 <غذاء>، في <مك> (في غرفته) E /

تحدّث 0 <بشر>، إلى 1 <بشر>، في <مك> (في المكتب) E /

وكذلك شأن جميع المسانيد (الفعلية وغيرها)<sup>8</sup> التي لا تقتضي من حيث بنيتها الدلالية إشارة إلى إطار مكاني يتعلّق بالعمل *procès* الذي يعينه المسند.

إلا أننا نلاحظ في الاستعمال أنّ الإشارة إلى إطار مكاني (أو زمني كذلك)، حتّى مع هذا الصنف من الأفعال، تكون حدثاً كلامياً متميّزاً *pertinent* بالنسبة إلى عملية التّواصل، بل قد يمثّل المكان المعلومة الأساسية في اللفظ *énoncé*، وذلك لاعتبارات تخصّ المتكلم وأحداث التركيز *focalisation* التي يُجريها (التّقديم والتّأخير مثلاً...) بالقياس إلى مقصده من الكلام وعلاقته بالمخاطب وموضوع التّبادل الكلامي بينهما، الخ.

ونشير في هذا الصّدّد إلى أنّ الغالبية العظمى من الحالات التي نجد فيها اسماً مكانياً في مدوّنتنا هي من هذا النوع، ولاسيّما في رواية نجيب محفوظ المتجذّرة في واقع الحياة.

ولنلاحظ على صعيد آخر أنّنا تبيّنا في عمل سابق (الورهاني 2008) أنّ استعمال المكانيّات متواتر جداً في البناءات الاسميّة *constructions nominales* بفعلٍ ناقلٍ حدثيٍّ *verbe support événementiel*، وبصفة خاصّة تلك التي تعيّب الفاعل الدلاليّ *agent* أو تجعله في مرتبة متأخّرة في الجملة، وذلك وفق المنوال التالي:

ف نا [وقع]، إس <حدث: حادث مرور>، <زم> + <مك>

حيث نرى أنّ الفاعل الدلاليّ للمسند حادث مرور غير مذكور وأنّ هذا الاسم المرکّب الإسناديّ *nom composé prédicatif*<sup>9</sup> يحتلّ وظيفة الفاعل النحويّ للفعل الناقل في تركيب يقابل الصيغة اللّازميري *impersonnel* في الفرنسيّة مثلاً. وهو ما يمكّن من الاستغناء عن ذكّر الفاعل الدلاليّ للمسند كما سلف أن ذكرنا.

إلا أننا نجد في المدونة نمطا آخر من المسانيد الفعلية تُعتبر الإشارة إلى المكان بالنسبة إليها ضرورية.

## 2. 1. 2. أسماء مكانية تنتمي إلى «مركز» الإطار الإسنادي

يتعلق الأمر بمسانيد تتضمن الإشارة إلى مكان في بنيتها الدلالية المنطقية. فنحن لا يمكن أن نتخيل العمل الذي يُعينه أحد هذه المسانيد دون مكانٍ لأنه يقتضيه في الذهن ولا يتحقق إلا به. ويترجم ذلك في تخطيط المعمولات من خلال وجود معمول مكاني ضروري في مركز الإطار الإسنادي لا في خارجه. ويمكن أن نذكر من هذا النمط النماذج التالية:

أقام 0 <بشر/ لابشر>، ي 11 <مك>

سكن 0 <بشر/ لابشر>، (ي) 11 <مك>

حل 0 <بشر/ لابشر>، ي 11 <مك>

وصل 0 <بشر/ لابشر>، إلى 11 <مك>

يدخل الاسم المكاني إذن في المعمولات التي لا تقبل الحذف من الجملة في مستوى التحقق الكلامي كما يبيّنه اختبار الحذف:

أقام سامي في منزل أخيه

\*أقام سامي

وحتى وإن أقررنا بمقبولية acceptabilité جملة من نمط

لقد وصل الزائرون

لقد حل الوفد

فإن هذا الاستعمال الخالي من المتمم المكاني هو في الحقيقة اختزال لهذا الأخير لا غير. ذلك أن المتلقي لمثل هذا اللفظ يعيد بناء تخطيط المعمولات المتضمن للمعمول المكاني إما باعتماد السياق (عندما يكون هذا المكاني مذكورا، بصفة مسبقة في أغلب الحالات، في الكلام) وإما باعتبار هذا المكاني يحيل على المكان الذي يوجد به المتلقي كما يبيّن الرسم التالي:

لقد وصل الزائرون ← إلى المكان المذكور في السياق  
[تأويل المتلقي] ← إلى [هنا] حيث يوجد المتكلم/ تجري الأحداث.

ويمكن بصفة عامة أن نحتفظ في هذا المستوى بالملاحظتين التاليتين:

- ينتقي المسند المعني، بحسب الصنف الدلالي الذي ينتمي إليه، صنفاً أو أكثر من أصناف الأسماء المكانية وأداةً *préposition* (حرف معنى أو ظرف حسب تقسيم التراث النحوي العربي) لإدراج هذه المكانيات. وقد رأينا أعلاه التلازم في نظام الفعل التركيبي بين الفعل و"حرف التعدية" كما في وصل...إلى <مك>; أقام...ب/ في <مك>، وينطبق ذلك حتى على البناءات المختزلة كما ذكرنا أعلاه.

- في السياق نفسه، يكشف لنا تفحص الاستعمالات في المدونة عن درجة عليا من الاختصاص *appropriation* بين العناصر الثلاثة للإطار الإسنادي:

مسند\_ أداة\_ معمول مكاني (اسم مكاني)

وهو ما سنرى منه أمثلة في الفقرات الموالية ونحن نفحص بعض أصناف الأفعال المعنية بالمعمولات المكانية الضرورية.

## 2.2. تطبيق على نموذج: صنف <أفعال الحركة> + <معمول مكاني>

نعتبر <أفعال الحركة> صنفاً من الأفعال الإسنادية التي تقتضي اسماً مكانيًا في تخطيط معمولاتها باعتبارها أفعالاً تعين حركة في المكان أو منه أو إليه. وقد مكّنا من هذا التحديد تفحص المدونة الذي يسمح بتحديد صنفين كبيرين بحسب اتجاه الحركة من المكان أو إليه.

### 2.2.1. الاسم المكاني = هدف الحركة

يتميز هذا الصنف بتواتر إدراج الاسم المكاني بواسطة الأداة إلى. لكننا نجد كذلك أدوات أخرى نعرضها بحسب درجة تواترها في المدونة: نحو، صوب، تُجاه، باتجاه، ويبدو مبدئيًا أنّ هذه الأدوات تُستبدل فيما بينها استبدالاً حراً إذ لم نلاحظ قبوداً على استعمال هذه مكان تلك. وقد لاحظنا أنّ قاموساً مثل المنهل (ع.ر. - فر.) يؤكّد ذلك عندما يترجمها جميعاً بالأداة

الفرنسيّة *vers*. ويمكن أن نواصل التّقسيم بحيث نجد مجموعتين بحسب ما إذا كان الهدفُ قد أدرك أو لم يتمّ إدراكه:

أ. الهدف مُدرك:

نجد ضمن هذه المجموعة توليفات من نوع:

وَصَلَ 0 <بشر/ لابشر> إلى <مك>

أدرك + بلغ 0 <بشر/ لابشر> <مك>

حطَّ 0 <و.ن.جوي> في/ على <مك: مطار، قاعدة، أرضيّة...>

أرسي 0 <و.ن. بحري> في <مك: ميناء>

حيث تعيّن هذه الأفعال في الحقيقة مألّ حركةٍ تنتهي عند إدراك الهدف الذي يعبر عنه الاسم المكانيّ المُدرَج بواسطة الأداة.

ب. الهدف غير مُدرك (لم يُدرك بعد)

أي إنّ المتكلم قد وضعه في منظوره *mise en perspective* دون أن يشير بالضرورة إلى إدراكه. فنهاية الحركة لا تعيّن البنية الدلاليّة للفعل، على عكس المجموعة الأولى. ونجد في هذه المجموعة توليفات من نوع:

اتّجه 0 <بشر/ لابشر> إلى/ صَوَّب <مك>

سافر 0 <بشر> إلى <مك>

ذهب 0 <بشر/ لابشر> إلى <مك>

طار 0 <و.ن.جوي> إلى <مك>

## 2.2.2. الاسم المكاني = مصدر الحركة:

نعتبر أنّ هذه الأفعال، على عكس سابقتها، تعيّن المصدرَ الذي انطلقت منه الحركة المعبرَ عنها:

انطلق 0| <بشر/ لابشر> من <مك>

غادر / تَرَكَ 0| <بشر/ لابشر> <مك>

هرب/ فرّ 0| <بشر/ لابشر> من <مك>

أقلع 0| <ون.جوي> من <مك: مطار، قاعدة، أرضية...>

والملاحظ أنّه يمكن على سبيل الإثراء أو لغايات تداوليّة إضافة تعبير عن الهدف الذي تسعى إليه الحركة، إلّا أنّ ذلك اختياريّ بالنسبة إلى هذه الأفعال مقارنةً بالأسماء المكانية التي تعيّن هدفَ الحركة.

## 2.2.3. تغيير اتجاه الحركة بتغيير الأداة

ذلك أنّه يكفي، بالنسبة إلى عدد من أفعال الحركة، أن نستبدل أداة بأخرى للفعل نفسه حتّى يتغيّر اتجاه الحركة المعبرَ عنها، كما ننبئنه ممّا يلي:

<فعل حركة><sub>ن</sub> / 0| أداة <مِنْ> / <مك> [= مصدر]

<فعل حركة> / 0| أداة <نَحْوَ، إِلَى، صَوْبَ، تُجَاهَ، بِاتِّجَاهِ> / <مك> [= هدف]

وفيما يلي أمثلة من هذه الأفعال:

الفعل	ا. مك = هدف	ا. مك = مصدر
رَحَلَ	مِنْ / عَن	إِلَى
غَادَرَ	مِنْ	إِلَى
انْتَقَلَ	مِنْ	إِلَى
سَافَرَ	مِنْ	إِلَى

وهو ما يبيِّن الدَّورَ المركزيَّ لهذه الأدوات ويؤكد ضرورة صياغة أنماطية لها من هذا المنظور.

إلا أننا نكتفي هنا بهذه الملاحظات ونضيف إليها النقطتين التاليتين:

- مكننا النظر في المدونة من استخراج أصناف أخرى من المسانيد التي تقتضي اسما مكانيا في تخطيط معمولاتها نذكر منها دون أن نتطرق إليها: الموقعة في المكان؛ حركة الذهاب والإياب؛ الحركة بمحاذاة مك؛ الخ.

- لقد شدت انتباهنا توليفات يكون فيها المسند اسميا من صنف <الأحداث> ويحينه فعل ناقل «مشهدي»<sup>11</sup> scénique. تقتضي هذه التوليفات في موقع 0 بالضرورة اسما مكانيا أو زمانيا ويكون الاسم الإسنادي مفعولا به للفعل الناقل المشهدي، على نمط: شهد 0 <مك> إس <حدث>

شهدت هذه الساحة مظاهرات كثيرة

ونضيف إليها عبارات مثل كان مسرحا لـ:

كان 0 <مك> مسرحًا لـ إس <حدث>

ولنكتف بآن نلاحظ في هذا الصدد بأن النظر في البنية الإسنادية لهذه التوليفات يكشف عن علاقات مغايرة لما هو ظاهر في البنية التركيبية. فإذا أخذنا الجملة الأخيرة مثلا تبين لنا أن المسند هو مظاهرات (متصلا بالنعت كثيرة) وأن الفاعل الدلالي لهذا المسند غير مذكور. أما ساحة فاسم مكاني يلعب دور المعمول المكاني للمسند المذكور، ويضطلع الفعل شهد إذن بدور الناقل إذ يحين الاسم الإسنادي، ويُعتبر «مشهديا» لأنه يبرز، باشتغاله التركيبي، الحدث في شكل مشهد يحتضنه مكان. هكذا يكون تخطيط معمولات للجملة المعنية على النحو التالي:

[ف نا] مظاهرات (0: غ. مذكور، 1: <مك>

### 3. الأسماء المكانية المشتقة بين البنية الإسنادية ومفهوم الانطواء

في هذا القسم نبدي عددا من الملاحظات حول الأسماء المكانية المشتقة من منظور انطوائها incorporation على بنية إسنادية في بنيتها الدلالية، وحول أهميّة الكشف عن هذه



البنية عند دراسة الظاهرة المعنوية في إطار وصف العربية من أجل المعالجة الآلية.

نلاحظ أولاً أنّ الأسماء المكانية المشتقة (وقد رأينا أعلاه أنّها تطابق أسماء المكان كما يعرفها النحو العربي) توصف، منذ المصنّفات الأولى التي وصلتنا إلى اليوم، باعتبارها مشتقات تعبر عن «مَوْضِع الفعل»<sup>12</sup>. وهي بهذا الاعتبار تحمل في دلالتها، من حيث هي مشتقّ متّصل بالفعل، العمل *procès* الذي يعبر عنه الفعل المعني<sup>13</sup>. هكذا فإنّ :

مَصْنَع = عمل [صنع] + مكان = مكان الصنع

مُلْجَأ = عمل [لجوء] + مكان = مكان اللجوء

مَطْلَع = عمل [طلوع] + مكان = مكان الطلوع

ولئن كان الاسم المكانيّ ينطوي بصفة منتظمة على المسند (المسطر أعلاه) فإنّ ذلك يقتضي أنّ لهذا المسند معمولاً أو أكثر بحسب طبيعته. وهو ما يكشف عنه الاستعمال عندما يقرن، في إطار المركّب الإضافي، بين الاسم المكانيّ المشتقّ وأحد معمولات المسند الذي ينطوي عليه. فلنحصن المثال التالي:

مَصْنَع الورق = مكان + صنع الورق

البنية الإسنادية التي ينطوي عليها الاسم المكانيّ هي إذن:

صُنِعَ (0: غير مذكور، 1: الورق)

والمعمول المبيّن معجمياً هو المعمول الثاني كما نتبيّن من الإضافة المفعولية.

أمّا في

مَطْلَع الشّمس = مكان + طلوع الشّمس

فإنّ البنية الإسنادية المنطوي عليها الاسم المكانيّ هي:

طلوع (0: الشمس)

وتبيّن الإضافة الفاعلية أنّ الأمر يتعلّق بإظهار المعمول الأوّل الذي يمثّل المعمول الوحيد في تخطيط معمولات المسند الاسميّ طلوع (ونظيره الفعليّ طلع) في هذا الاستعمال المحدّد.

خلاصة القول إذن أنّه لما كان وصف لسان ما من أجل المعالجة الآليّة في الإطار الذي نعتمده يعني وصفَ جميع المسانيد بمختلف أشكالها ووصفَ جميع المعمولات<sup>14</sup>، فإنّ الحاجة أكيدةٌ إلى وصف الأسماء المكانية المشتقة وصفا منتظما من منظور مفهوم الانطواء، وذلك لأنها تنطوي على بنية إسناديّة (أي مسند مع معمولاته).

#### 4. خاتمة

نودّ أن نشير في النهاية إلى أنّ هذا العرض الذي يعتمد مدوّنة محدودة لا يمكن أن يكون سوى ملاحظات ذات قيمة منهجيّة حاولنا من خلالها الإشارة إلى ضرورة وصف الأسماء المكانية وصفا منتظما باعتماد مدوّنة أوسع. ويمكن حصر بعض محاور هذا الوصف في النقاط التّالية:

- وصف التّركيبية الداخليّة للأسماء المكانية المتعدّدة العجمة؛
- إحصاء المسانيد التي تقتضي معمولات مكانية في تخطيط معمولاتها وإنجاز أنماطية لها في علاقة بنمط الاسم المكانيّ الذي تنتقيه؛
- وصف الأسماء المكانية من منظور مفهوم الانطواء وصياغة مقاييس تعريفية مميّزة لما يكون منها معمولا وما يمكن أن يضطلع منها بوظيفة المسند، والاهتمام في الحالتين بدرجات الاختصاص بين المسند ومعموله؛
- نذكر أخيرا بأنّ مثل هذا العمل لا يمكن إنجازُه إلاّ في إطار مشروع متكامل وبجهود جماعية متظافرة. وهو ما نعمل على تحقيقه في إطار فريق بحثنا.

#### قائمة في المصادر والمراجع

- الزمخشري، المفصل في علم اللّغة، بيروت، 1990.  
سبويه، الكتاب، تحقيق عبد السلام محمد هارون. تونس. دار سحنون للنشر والتوزيع. 1990.  
قروص ق. التّعابير المتكلّسة: الأسماء المركّبة وعبارات أخرى، تعريب ص. الماجري وب. الورهاني. مركز الدراسات والبحوث الاقتصادية والاجتماعية، تونس 2008 (ط. فر. 1996).  
المنهل، قاموس فرنسي-عربي، دار الآداب، بيروت، ط30، 2002.  
الورهاني، ب. الأفعال الناقلة في العربية المعاصرة: دراسة تركيبية- دلالية، كلية الآداب والعلوم الإنسانيّة بسوسة، 2008  
يعيش (ابن)، شرح المفصل، عالم الكتب، بيروت، مكتبة المتنبّي، القاهرة.

.Franckel, J.-J. et al., 1989, *La notion de prédicat*, Paris VII Collection ERA 642, URA 1028

- François J., 2003, *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*. Ed Peeters, *Bibliothèque de l'Information Grammaticale*
- Gross, G. & M. Prandi, 2004, *La finalité: fondements conceptuels et genèse linguistique*, Duculot
- Gross, G., 1990, « Définition des noms composés dans un lexique-grammaire », *Langue Française* n° 87. p.84-90
- Gross, G., 2000, « Un complément circonstanciel peut-il devenir sujet ? », *Cahiers de l'ILSL*, Larousse 1998
- Gross, M., 1981, « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages* n° 63, *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques*, Paris, Larousse p. 7-52
- Langages* n° 131, « Les classes d'objets », par Denis Le Pesant et Michel Mathieu-Colas, Paris, Larousse 1998
- Muller C. 2002, *Les bases de la syntaxe, syntaxe contrastive Français-Langues voisines*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pressac
- Ouerhani, B. & H. Amri, à paraître, « Actualisation des racines arabes et génération automatique des unités lexicales », 2<sup>ème</sup> colloque des doctorants et jeunes chercheurs, *L'actualisation prédicative et argumentale*, Paris, 19-22 décembre
- Ouerhani, B., à paraître, « Les noms composés en arabe: emplois prédicatifs et problèmes de traduction entre l'arabe et le français », *THEMATICA*

### ثبت عربي- فرنسي في المصطلحات المستعملة

Monolexical	أحادي العجمة
Substitution	استبدال
Nom de lieu	إسم مكان
Nom locatif	إسم مكاني
Implication	اقتضاء
Structure prédicative	بنية إسنادية
Compositionnalité du sens	تركب المعنى
Phrase élémentaire	جملة أولية
Suppression	حذف
Degré de figement	درجة التكلس
Locution	عبارة
Procès	عمل
Polylexical	متعدد العجمة
Actualisateur	مُحيّن
Prédicat	مُسند
Prédicat verbal	مُسند فعليّ
Prédicat approprié	مُسند مخصّص
Argument	معمول
Séquence	وصلة
Enoncé	لفظ
Pertinent	متميز
Construction nominale	بناء اسميّ
Verbe support événementiel	فعل ناقل حدثيّ
Acceptabilité	مقبولية
Préposition	أداة
Verbe support scénique	فعل ناقل مشهدي
Incorporation	انطواء

## ثبت فرنسي- عربي في المصطلحات المستعملة

Acceptabilité	مقبوليّة
Actualisateur	مُحِين
Argument	معمول
Compositionnalité du sens	تركب المعنى
Construction nominale	بناء اسميّ
Degré de figement	درجة التّكلس
Énoncé	أُفِيظ
Implication	اقتضاء
Incorporation	انطواء
Locution	عبارة
Monolexical	أحادي العجمة
Nom de lieu	إسم مكان
Nom locatif	إسم مكانيّ
Pertinent	متميّز
Phrase élémentaire	جملة أوليّة
Polylexical	متعدد العجمة
Prédicat	مُسند
Prédicat approprié	مسند مخصّص
Prédicat verbal	مسند فعليّ
Préposition	أداة
Procès	عمل
Séquence	وصلة
Structure prédicative	بنية إسناديّة
Substitution	استبدال
Suppression	حذف
Verbe support événementiel	فعل ناقل حَدَثيّ
Verbe support scénique	فعل ناقل مشهدي

### Notes

1. لن نتوسّع في هذه المفاهيم في هذا المقام، بل نحيل على عديد الأعمال المنجزة في إطار نحو هاريس، كما نحيل بالنسبة إلى العربيّة على الأعمال المنجزة في إطار وحدة البحث التي ننتمي إليها بالتعاون مع مخبر «المعاجم والقواميس والإعلاميّة» LDI.
  2. انظر في هذه النّقطة مثلاً: Ouerhani B. & Amri H., à paraître.
  3. انظر مثلاً الزّمخشري: المفصل، ص 283 وما بعدها. وقد اكتفينا هنا بتذكير وجيز بأهم الأوزان.
  4. ابن يعيش، شرح المفصل، (ص 107-108).
  5. انظر مثلاً حول مفهوم تعدّد العجمة والأسماء المركّبة:
- قروص ق. التّعابير المتكلسة: الأسماء المركّبة وعبارات أخرى، تعريب ص. الماجري وب. الورهاني. مركز الدراسات والبحوث الاقتصاديّة والاجتماعيّة، تونس 2008 (ط. فر. 1996).
6. نقصي من هذا الاعتبار الاستعمالات المخصوصة، الاستعاريّة وغيرها، من مثل : كانت السيّارة تاكل الكيلومترات أكلا.

7. لمزيد التعمق في هذه المسائل، وقضايا الإسناد بصفة عامة، نحيل على قروص Gross وبراندي Prandi (2004)، وفي إطار نظري مغاير على فرنسوا (François) ومولر Muller 2002، وكذلك فرانكل وآخرون (Franckel et al. (1989).
8. انظر حول الإسناد اللأفعلي الورهاني (2008).
9. انظر حول تحليل عيّنات من الأسماء المركبة الإسنادية الورهاني (لم يصدر بعد).
10. تعين النون اشتراكا في المرجعية بين الوجدتين، أي الفعل نفسه.
11. انظر في هذا الصدد قروص وبراندي (2004) وبالنسبة إلى العربية الورهاني (2008).
12. سيبويه، الكتاب، ج I، ص 354.
13. نشير هنا إلى أننا نستعمل مصطلح «عمل» (مقابل procès) بدلا عن «حدث» الذي نخصّصه لتعيين صنف من الأعمال تقابل المصطلح الفرنسي événement.
14. انظر حول هذه المقترضات المنهجية تقديم ص. الماجري لـ الورهاني (2008).



# Les quantifieurs nominaux en polonais



**Alicja Hajok**

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne  
*LDI, UMR 7187 (France)*  
alicjahajok@gmail.com

Reçu le 28-09-2014 / Évalué le 05-03-2015 / Accepté le 15-06-2015

## Résumé

Les études contrastives sur la détermination dans les langues romanes opposées aux langues slaves se restreignent à la détermination définie et indéfinie. Nous élargissons ce champ d'études aux autres types de déterminants : les quantifieurs du type N1 N2 en polonais et N1 de N2 en français.

**Mots-clés:** détermination, quantification, étude contrastive

## The quantized expression in polish

### Abstract

The contrastive studies on the determination in the Romance languages opposed to the Slavic languages are restricted with the definite and indefinite determination. We are expanding this field of study to the other types of determinants - the quantized expression of the type N1N2 in Polish and N1de N2 in French.

**Keywords:** determination, quantized expression, contrastive study

### Introduction

Pour que la traduction automatique des langues naturelles soit efficace, il est nécessaire de rendre compte qu'une unité lexicale peut avoir une des trois fonctions : prédictive, argumentale et actualisatrice. Cette étude s'attarde sur un type particulier des actualisateurs à savoir sur les déterminants.

Le plus souvent, les travaux sur la détermination dans les langues romanes opposées aux langues slaves se limitent aux études des articles définis ou indéfinis. Nous proposons dans ce qui suit d'élargir le champ d'étude. En comprenant la détermination comme « un ensemble de moyens morphologiques dont le rôle est d'actualiser les substantifs, que ces derniers soient des arguments ou des prédicats » (Gross, 1996 : 61), nous proposons d'étudier des quantifieurs en polonais du type *N1N2génitif* dont l'équivalent français correspond à la structure *N1de N2*. Cette approche nous permettra enfin de proposer une représentation linguistique des quantifieurs en polonais.

## 1. Les déterminants : définition et classification

Après avoir rappelé rapidement le cadre théorique et méthodologique choisi, et défini la notion des déterminants, nous présentons les propriétés des déterminants polonais, pour finalement proposer leur classification morpho-syntaxique.

Notre travail s'inscrit dans le modèle des classes d'objets (Gross, 1994, 1995 ; Le Pesant, Mathieu-Colas, 1998), ainsi nous percevons une phrase élémentaire comme une unité minimale d'analyse, constituée du prédicat, des arguments et des actualisateurs. Dans cette approche une unité linguistique peut avoir une des trois fonctions primaires : celle du prédicat, d'argument et d'actualisateur (Buvet, 2008 ; Gross, Vivès, 1986). Ces trois fonctions couvrent la totalité de la phrase. Cependant, il n'est pas rare qu'une unité lexicale ait trois emplois, par exemple *miara* [mesure : subst, sg, nom, f] peut jouer le rôle du prédicat (1), de l'argument (2) et de l'actualisateur (3).

(1) Krawiec wziął miarę na garnitur

[couturier : subst, sg, nom, m1/ prendre : passé, sg, ter, m1, perf/ mesure : subst, sg, acc, f/ sur : prép/ costume : subst, sg, acc, m3]

Le couturier a pris les mesures pour ton costume

(2) Krawiec zgubił swoją miarę krawiecką

[couturier : subst, sg, nom, m1/ perdre : passé, sg, ter, m1, perf/ son : poss, sg, acc, f/ mesure : subst, sg, acc, f/ couturière : adj, sg, acc, f]

Le couturier a perdu son mètre

(3) Krawiec ma kłopotów ponad miarę

[couturier : subst, sg, nom, m1/ avoir : présent, sg, ter, m1, imperf/ soucis : subst, pl, gén, m3/ au dessous : prép/ mesure : subst, sg, acc, f]

Le couturier a énormément de soucis

Une répartition hiérarchique des unités lexicales a pour conséquences une double répartition des actualisateurs y compris des déterminants en prédicatifs (4) et argumentaux (5). Le prédicat nominal *pomysł* [idée : subst, sg, nom, m3] est actualisé à l'aide du verbe support *mieć* [avoir : passé, sg, ter, imperf] et il forme un groupe nominal avec le déterminant *garść* [poignée : subst, sg, nom, f] qui véhicule la valeur itérative. Contrairement à la phrase (5) où le verbe *mieć* [avoir : passé, sg, ter, imperf] joue un rôle du prédicat qui ouvre deux positions d'arguments : <hum : *Lukasz*> et <sucrierie : *cukierek*>. Le deuxième argument est actualisé par le même déterminant *garść* [poignée : subst, sg, nom, f] qui véhicule cette fois-ci l'information sur une quantité précise.



(4) Łukasz miał garść pomysłów

[Luc : subst, sg, nom, m1/ avoir : passé, sg, ter, imperf/ poignée : subst, sg, acc, f, itératif/ idées : subst, pl, gén, m3]

Luc avait *une poignée d'idées*

(5) Łukasz miał garść cukierków

[Luc : subst, sg, nom, m1/ avoir : passé, sg, ter, imperf/ poignée : subst, sg, acc, f, quant/ bonbons : subst, pl, gén, m3]

Luc avait *une poignée de bonbons*

Cette double répartition des actualisateurs en déterminants prédicatifs et en déterminants argumentaux prouve que la division des déterminants du point de vue sémantique est applicable aux langues à article comme le français et aux langues sans article comme le polonais. Cependant, du point de vue morpho-syntaxique, les propriétés du système déterminatif dans les deux langues ne sont pas identiques et loin de là. Les premières contraintes à retenir portent sur la notion du groupe nominal en polonais, sur la présence ou l'absence du déterminant dans un groupe nominal et sur la position du déterminant par rapport au substantif actualisé.

En reprenant la définition de la détermination (Gross, 1996 ; Buvet, 2008), nous pouvons retenir que tous les éléments qui forment un groupe nominal et qui ne sont pas un substantif-tête constituent la détermination. Certains d'entre eux sont antéposés, les autres postposés. Les déterminants antéposés appelés habituellement les prédéterminants sont obligatoires en français, par exemple l'article *une* dans « Luc a acheté *une* voiture », les autres postposés nommés les modifieurs sont soit facultatifs soit obligatoires. Ils sont souvent liés aux prédéterminants : « Luc a acheté *une* voiture *bleue* ». Cependant, une telle répartition des déterminants français ne trouve pas son reflet en polonais. Les déterminants démonstratifs en polonais peuvent être postposés ou antéposés au substantif actualisé. Leur position varie en fonction de la signification grammaticale.

Dans (6), nous notons deux déterminants démonstratifs : le premier postposé actualise l'argument <HUM : *mężczyzna*> et il véhicule la valeur anaphorique. Le deuxième antéposé est un des éléments de la détermination complexe. Il constitue avec le déterminant numéral une association libre d'éléments déterminatifs. Ce déterminant démonstratif véhicule la valeur déictique qui est ajoutée à la valeur quantitative imposée par le déterminant *dwa* [deux : dét. numéral]. Cette association d'éléments déterminatifs *te dwa* [ces deux : dét. démonstratif +dét. numéral] actualise l'argument <fruit : *jabłko*>. Quant aux modifieurs en polonais, ils sont le plus souvent antéposés aux substantifs actualisés (7). Le polonais note aussi les déterminants disloqués. Il s'agit du déterminant qui n'est pas en relation étroite avec le substantif actualisé

(8). Le déterminant adverbial *bardzo dużo* [très : adv, int+/ beaucoup : adv] peut être antéposé au verbe support métaphorique *snuć* [ourdir : inf, imperf]. Ensemble, ils actualisent le prédicat *hipoteza* [hypothèse : subst, sg, nom, f]. Nous retenons aussi les déterminants emboîtant le substantif actualisé (9). Ce sont les déterminants composés de deux éléments dont un des constituants est antéposé et l'autre est postposé au substantif actualisé.

(6) *Mężczyzna ten kupił te dwa jabłka*

[homme: subst, sg, nom, m1/ ce: dém, sg, nom, m1, anaphorique / acheter: passé, sg, ter, perf/ ces : dém, pl, acc, n, déictique/ deux : num, acc/ pommes : subst, pl, acc, n]

Cet homme a acheté ces deux pommes

(7) *Maria ma błękitne oczy*

[Marie: subst, sg, nom, f/ avoir: présent, sg, ter, imperf/ / bleus : adj, pl, acc, n/ yeux : subst, pl, acc, n]

Marie a des yeux bleus

(8) *No można bardzo dużo snuć hipotez (PAN)*

[particule d'affirmation / pouvoir: présent, sg, impersonnel, imperf / très: adv / beaucoup: adv / ourdir: inf, imperf / hypothèses: subst, pl, gén, f]

On peut faire beaucoup d'hypothèses

(9) *Łukasz kupił trzy zeszyty na krzyż*

[Luc : subst ; sg, nom, m1 / acheter : passé, sg, ter, perf / trois : num, acc / cahiers : subst, pl, acc, m3 / sur : prép / croix : subst, sg, acc, m3]

Luc a acheté à peine trois cahiers

Le fait que le polonais est une langue sans article présuppose que les déterminants dans la phrase ne sont pas obligatoires. Cependant, chaque emploi du déterminant apporte nécessairement une valeur grammaticale. De plus, la présence des déterminants, par exemple des déterminants nominaux ou des déterminants adverbiaux veut que le substantif soit décliné au génitif. Alors, l'effacement des déterminants peut demander d'apporter des modifications casuelles (10). De plus, cet effacement change la signification grammaticale de la phrase (10').

(10) *Łukasz miał garść cukierków = valeur quantitative*

[Luc : subst, sg, nom, m1/ avoir : passé, sg, ter, imperf/ poignée : subst, sg, acc, f, quant/ bonbons : subst, pl, gén, m3]

Luc avait *une poignée de* bonbons

(10') Łukasz miał cukierki = phrase générique

[Luc : subst, sg, nom, m1/ avoir : passé, sg, ter, imperf/ bonbons : subst, pl, acc, m3]

Luc avait des bonbons

Finalement, nous retenons quatre propriétés des déterminants en polonais :

1. ils sont postposés ou antéposés aux substantifs actualisés,
2. ils sont libres ou obligatoires,
3. ils imposent ou non le cas génitif aux substantifs actualisés,
4. ils commutent ou non avec le déterminant zéro.

## 2. Les quantifieurs

L'objectif de notre travail est de proposer une première approche de la quantification en polonais. Tout d'abord, nous distinguons les quantifieurs des autres types de déterminants, ensuite nous analysons les propriétés des quantifieurs et finalement nous définissons le déterminant zéro par rapport aux quantifieurs polonais.

### 2. 1. Combien ?

En évoquant le sujet de la quantification, il est obligatoire d'énumérer les déterminants numériques cardinaux (Łukasz zjadł *trzy* cukierki<sup>1</sup>/ Luc a mangé *trois* bonbons), les déterminants adjectivaux (Łukasz zjadł *kilka* cukierków<sup>2</sup>/ Luc a mangé *quelques* bonbons), les déterminants adverbiaux (Łukasz zjadł *dużo* cukierków<sup>3</sup>/ Luc a mangé *beaucoup de* bonbons) et les déterminants nominaux (Łukasz zjadł *paczkę* cukierków<sup>4</sup>/ Luc a mangé *un paquet de* bonbons).

Etant donné que les mêmes déterminants peuvent véhiculer les différentes valeurs comme la quantité, l'intensité ou l'aspect, il est nécessaire de proposer un test qui permet d'isoler les quantifieurs des autres types de déterminants.

Nous distinguons les quantifieurs grâce à la question *ile / combien* (Buvet, 1993). La réponse peut être de nature à exprimer une quantité précise *pół metra*, une faible quantité *trochę* [peu : adv, quant -] ou une grande quantité *dużo* [beaucoup: adv, quant +] (11).

(11) Ile śniegu spadło w nocy?

[combien: adv/ neige: subst, sg, gén, m3/ tomber: passé, ter, perf/ dans: prép/ nuit: subst, sg, loc, f]

*Combien* de neige est tombée dans la nuit?

- pół metra / trochej/ dużo
- [demi mètre: subst, sg, gén, m3 / peu : adv/ beaucoup : adv]
- un demi-mètre/ un peu/ beaucoup

Même si traditionnellement, nous associons la notion de la quantification aux arguments, il est possible de poser cette question dans le cadre de la prédication (12) et de recevoir une réponse correcte.

- (12) Ile pomysłów miał Łukasz?  
[combien: adv/ idées: subst, pl, gén, m3/ avoir: passé, ter, perf/ Luc : subst, sg, nom, m1]  
Combien d'idées a eu Luc ?

- Tonę pomysłów/ kilka pomysłów/ dużo pomysłów  
[tonne : subst, sg, acc, f/ idées : subst, pl, gén, m3/ quelques : adj, acc, pl, m3/ idées : subst, pl, gén, m3/ beaucoup : adv/ idées : subst, pl, gén, m3]  
une tonne d'idées/ quelques idées/ beaucoup d'idées

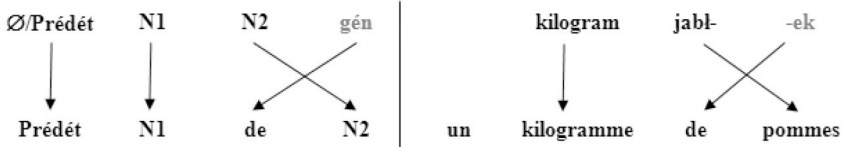
Mais le choix des déterminants est plutôt contraint, ainsi que les valeurs des déterminants changent. Par exemple, le déterminant nominal *tona* [tonne : subst, sg, nom, f], le déterminant adjectival *kilka* [quelques : adj, pl, nom, m3] et le déterminant adverbial *dużo* [beaucoup : adv] qui actualisent le prédicat *pomysł* [idée : subst, sg, nom, m3] ne véhiculent pas de valeur quantitative, mais la valeur itérative. Alors, la signification grammaticale ne dépend pas seulement du déterminant choisi, mais de la valeur du substantif actualisé, d'où la nécessité de distinguer la détermination prédictive de la détermination argumentale.

### 3. Les quantifieurs nominaux

L'espace qui nous entoure est mesurable et peut être perçu en trois dimensions. L'appartenance des quantifieurs restant en rapport avec l'espace se résume en quatre classes des déterminants nominaux (P.-A. Buvet, 1993) : les <unités de mesure de longueur : *minimetr*, *centymetr*, *metr*, *kilometr*>, les <unités de mesure de surface : *tan*, *ar*, *hektar*>, les <unités de mesure de volume : *mililitr*, *dekalitr*, *litr*> et les <unités de mesure de masse : *gram*, *dekagram*, *kilogram*>. Les déterminants rassemblés dans ces quatre classes partagent les mêmes propriétés morpho-syntaxiques et syntactico-sémantiques.

Tout d'abord, il s'agit des déterminants nominaux dont la structure interne est *N1N2gén*, où le *N1* est un déterminant et le *N2* est un substantif actualisé. Cette suite trouve un équivalent formel en français : *N1deN2*. La répartition des éléments

constitutifs correspond à celle du polonais, le *N1* renvoie au déterminant nominal et le *N2* correspond au substantif actualisé. La préposition *de* joue le même rôle que le *génitif*. Tous les deux garantissent les relations entre les mots. Le schéma ci-dessous représente les relations entre les éléments constitutifs des suites déterminatives en polonais et en français.



Une telle représentation graphique permet de visualiser les correspondances entre les éléments et en même temps montre explicitement les relations qui existent entre le prédéterminant et le déterminant nominal dans les deux langues. L'article *un* en français et le déterminant zéro en polonais constituent la détermination interne du déterminant nominal *kilogram/ kilogramme*.

Par déterminant interne, nous comprenons le prédéterminant ou le déterminant zéro qui actualisent un substantif recatégorisé en déterminant prédicatif ou argumental. Dans la phrase *Luc a acheté un kilogramme de pommes*, *UN* constitue la détermination interne du déterminant nominal *un kilogramme de*. La situation devient un peu plus compliquée en polonais, où le déterminant interne n'est pas toujours explicite à la surface de la phrase. Alors, il correspond au déterminant zéro. Le déterminant zéro, compris comme une marque implicite de la détermination, commute ou ne commute pas avec les autres déterminants. Comparons :

(13) Łukasz kupił (∅+jedną + dwie) tonę/ y węgla  
 [Luc: subst, sg, nom, m1/ acheter: passé, sg, ter, m1, perf/ une : num, acc/ deux: num, acc/ tonnes: subst, pl, acc, f/ charbon: subst, sg/ pl, gén, m3]  
 Luc a acheté (\*E + une + deux) tonne(s) de charbon

(14) Łukasz miał (∅+ \*jedną +\*dwie) tonę/ y roboty  
 [Luc: subst, sg, nom, m1/ avoir: passé, sg, ter, m1, imperf/ une : num, acc/ deux : num, acc / tonne: subst, sg/ pl, acc, f/ travail: subst, sg, gén, m3]  
 Luc avait (\*E + une + \*deux) tonne(s) de travail<sup>5</sup>

Dans (13) et (14), nous avons employé le même déterminant nominal *tona* [tonne : subst, sg, nom, f]. Du point de vue syntactico-sémantique, ce déterminant dans les deux phrases véhicule la même valeur, celle du quantifieur. Par contre, dans (13) il s'agit de la détermination argumentale, le déterminant *tona* [tonne : subst, sg, nom,

f] est approprié à l'argument *węgiel* [charbon: subst, sg, nom, m3] et apporte une information sur la quantité précise. Alors, il s'agit du déterminant composé non figé qui appartient à la classe des <unités de mesure> qui sont définies par le prédicat *wążyć* [peser: présent, sg, ter, imperf], d'où la possibilité de la transformation suivante (15) :

(15) *Węgiel, który kupił Łukasz waży (Ø+ jedną + dwie) tonę/ y*  
[charbon : subst, sg, acc, m3/ que/ acheter : passé, sg, ter, perf/ Luc : subst, sg, nom, m1/ peser : présent, sg, ter, perf/ une : num, acc/ deux : num, acc/ tonne : subst, sg/ pl, acc, f]  
Le charbon que Luc a acheté pèse (\*E + une+deux) tonne(s)

Contrairement au (14) où il s'agit de la détermination prédicative, le déterminant *tona* [tonne : subst, sg, nom, f] est employé métaphoriquement et il véhicule la grande quantité. La transformation déterminative et la recatégorisation du prédicat *robota* [travail : subst, sg, nom, f] en argument sont bloquées dans (16). De plus, le déterminant zéro ne peut être repris par aucun déterminant.

(16) *\*Robota, którą ma wykonać Łukasz waży (Ø+ jedną + dwie) tonę/ y*  
[travail : subst, sg, acc, f/ que/ devoir : passé, sg, ter, imperf/ effectuer : inf, perf/ Luc : subst, sg, nom, m1/ peser : présent, sg, ter, perf/ une : num, acc/ deux : num, acc/ tonne : subst, sg/ pl, acc, f]  
\*Le travail que Luc doit faire pèse (\*E + une+deux) tonne(s)

Vu le comportement morpho-syntaxique et syntactico-sémantique des déterminants en français, nous les classifions parmi les déterminants complexes figés (14) ou non figés (13) (P.-A. Buvet, 2008). Une telle classification des déterminants nominaux n'est pas opératoire pour le polonais. La classification des déterminants polonais doit prendre en compte le statut du déterminant zéro. En reprenant les exemples (13) et (14), nous observons que le déterminant zéro commute avec les autres déterminants dans (13) et contrairement au (14) où il est le seul déterminant possible. Les propriétés du déterminant interne sont à l'origine d'une double répartition des déterminants nominaux parmi les déterminants simples et les déterminants complexes.

#### 4. Les propriétés morphosyntaxiques et syntactico-sémantiques des quantifieurs

Les déterminants nominaux du type quantifieur qui actualisent les arguments appartiennent à la classe des déterminants complexes. Du point de vue morphosyntaxique, ces quantifieurs entrent en relation avec le déterminant zéro qui, devant une <unité de mesure> correspond :

- à un cardinal (17), ainsi il commute avec le déterminant numéral *jeden* [un : dét. numéral] :

(17) Łukasz kupił (Ø +jeden) kilogram ziemniaków

[Luc: subst, sg, nom, m1/ acheter: passé, sg, ter, m1, perf/ un : num, acc/  
kilogramme: subst, sg, acc, m3/ pommes de terre: subst, pl, gén, m3]

Luc a acheté un kilo de pommes de terre

- à un déterminant générique, ainsi il commute avec le déterminant *każdy* [chaque :  
dét. adj] (18) :

(18) (Ø+każdy) Kilogram ziemniaków kosztuje dwa euro

[chaque : adj, sg, nom, m3/ kilogramme: subst, sg, nom, m3/ pommes de  
terre: subst, pl, gén, m3/ coûter: présent, sg, ter, m3, imperf/ deux: num,  
acc/ euro: subst, inv]

(Un + chaque) kilogramme de pommes de terre vaut deux euros

Les déterminants nominaux du type quantifieur se combinent aussi avec les déterminants numériques (19), les déterminants adjectivaux (20). Dans le cas de la détermination possessive (21) et démonstrative (22), nous notons que ces déterminants entrent en relation avec les déterminants numériques, ils constituent ensemble la détermination interne du déterminant nominal. En même temps, l'effacement du déterminant possessif ou démonstratif ne rend pas la phrase polonaise agrammaticale, mais il provoque la suppression de la valeur possessive ou déictique.

(19) Łukasz obrał dwa kilogramy ziemniaków

[Luc: subst, sg, nom, m1/ éplucher: passé, sg, ter, m1, perf/ deux: num, acc,  
/ kilogrammes: subst, pl, acc, m3/ pommes de terre: subst, pl, gén, m3]

Luc a épluché *deux* kilos de pommes de terre

(20) Tej zimy, Łukasz spalił kilka ton węgla

[cette: dém, sg, gén, f/ hiver: subst, sg, gén, f/ Luc: subst, sg, nom, m3/  
brûler: passé, sg, ter, m3, perf/ quelques: indéfini, pl, acc, f/ tonnes: subst,  
pl, acc, f/ charbon: subst, sg, gén, m3]

Cet hiver, Luc a consommé *quelques* tonnes de charbon

(21) Sprzedałem moje dwa hektary lasu

[vendre: passé, sg, pri, m1, perf/ mes: poss, pl, acc, m3/ deux: num, acc/  
hectares: subst, pl, acc, m3/ forêt: subst, sg, gén, n]

J'ai vendu *mes* deux hectares de forêt

(22) Przynieś mi te trzy litry mleka

[ramener: impératif, sec, perf/ moi: ppron, pri, sg/ ces: dém, pl, acc, m3/  
trois: num, acc / litres: subst, pl, acc, m3/ lait: subst, sg, gén, n]

Ramène-moi *ces* trois litres de lait

Dans le cas de la détermination nominale, les relations distributionnelles avec le reste de la phrase découlent de N2 et non pas de N1. Contrairement aux relations syntaxiques qui en polonais dépendent du N1. L'effacement de N2 est possible sous la condition que le déterminant est approprié à la classe d'arguments (23). Par exemple, le déterminant *bukiet* [bouquet : subst, sg, nom, m3] est approprié à l'argument *tulipany* [tulipe : subst, pl, gén, m3]. Cependant, le déterminant *bukiet* n'est ni approprié à la classe des <légumes> en polonais, ni à la classe des <herbes> en français. C'est pour cette raison que l'effacement de N2 est impossible dans la phrase (24, 24').

(23) Łukasz podarował Marii bukiet (E+ tulipanów)

[Luc: subst, sg, nom, m1 / offrir: passé, sg, m1, perf / Marie: subst, sg, dat, f / bouquet: subst, sg, acc, m3 / tulipes: subst, pl, gén, m3]

Luc a offert un bouquet de tulipes à Marie

(24) Maria wrzuciła do zupy bukiet (\*E+ warzyw)

[Marie: subst, sg, nom, f / jeter: passé, sg, f, perf / dans: prép / soupe: subst, sg, gén, f / bouquet: subst, sg, acc, m3 / légume: subst, pl, gén, n]

(24') Pour préparer cette soupe, il faut mixer un bouquet de persil

Du point de vue syntactico-sémantique, les quantifieurs actualisent les arguments et les prédicats. Ainsi, nous distinguerons les quantifieurs qui expriment :

- *la grande quantité* :

(25) Ta fabryka produkuje sto hektolitrów mleka na dzień

[ce: dém, sg, nom, f / usine: subst, sg, nom, f / produire: présent, sg, ter, f, imperf / cent : num, acc / hectolitres : subst, sg, gén, m3 / lait : subst, sg, gén, f / par : prép / jour : subst, sg, acc, m3]

Cette usine produit cent hectolitres de lait par jour

- *la petite quantité* :

(26) Łukasz dodał szczyptę soli do zupy

[Luc: subst, sg, nom, m1 / ajouter: passé, sg, ter, m1, perf / pincée: subst, sg, acc, f / sel: subst, sg, gén, f / à: prép / soupe: subst, sg, gén, f]

Luc a ajouté une pincée de sel dans la soupe

- *la quantité précise* :

(27) Łukasz kupił 20 dekagramów rodzynków

[Luc: subst, sg, nom, m1 / acheter : passé, sg, ter, m1, per / vingt : num, acc / décagrammes : subst, pl, gén, m3 / raisins secs : subst, pl, gén, f]

Luc a acheté deux cents grammes de raisins secs



En associant la valeur quantitative aux déterminants nominaux, il faudrait préciser que la valeur varie en fonction du type du substantif actualisé. En effet, les valeurs véhiculées par les déterminants de la classe de <mesure> ne dépendent pas seulement du déterminant choisi, mais du substantif qu'ils actualisent.

Le quantifieur *tona* [tonne : subst, sg, nom, f] ne véhicule pas seulement une information sur la quantité précise (27), mais il peut être employé par métaphore et actualiser l'argument *N1<médicament : antybiotyky>* qui est sélectionné par le verbe prédicatif *przepisać* [prescrire : passé, sg, ter, perf] (28). Le quantifieur véhicule par métaphore la grande quantité. La modification de la signification grammaticale s'explique par la non appropriation du déterminant aux autres éléments de la phrase, ce qui prouve une relation étroite entre tous les constituants de la phrase.

(27) Szpital kupił dwie tony antybiotyków

[hôpital: subst, sg, nom, m3/ acheter: passé, sg, ter, m3, perf/ deux: num, acc/ tonnes: subst, pl, acc, f/ antibiotiques: subst, pl, gén, m3]

L'hôpital a acheté deux tonnes d'antibiotiques

(28) Lekarz przepisał Łukaszowi tonę antybiotyków

[médecin: subst, sg, nom, m1/ prescrire: passé, sg, ter, m1, perf/ Luc: subst, sg, dat, m1/ tonne: subst, sg, acc, f/ antibiotiques: subst, pl, gén, m3]

Le médecin a prescrit une tonne d'antibiotiques à Luc

Les emplois métaphoriques ne s'imposent pas seulement aux actualisateurs, mais aussi aux prédicats et aux arguments. Dans (29) et (30), nous notons deux emplois des quantifieurs nominaux qui actualisent les prédicats nominaux *śmierć* [mort : subst, sg, nom, f] et *zima* [hiver : subst, sg, nom, f], recatégorisés par métaphore en arguments. *Śmierć* et *zima* en dehors de l'emploi métaphorique, n'acceptent pas de déterminants de mesure comme *gram* [gramme: subst, sg, nom, m3] ou *centymet* [centimètre: subst, sg, nom, m3]. Les exemples choisis pour l'analyse sont propres au polonais ce qui confirme que les déterminants utilisés dans les contextes métaphoriques sont souvent propres à une langue donnée. Les connaissances extralinguistiques permettent de préciser que ces déterminants véhiculent respectivement des valeurs de la grande et de la petite quantité.

- la grande quantité

(28) Łukasz zażył gram śmierci (PAN)= Łukasz zażył gram koainy

[Luc : subst, sg, nom, m1/ prendre: passé, sg, ter, m1, perf/ gramme: subst, sg, acc, f/ mort: subst, sg, gén, f / cocaïne: subst, sg, gén, f]

\*Luc a pris un gramme de mort = Luc a pris un gramme de cocaïne

- la petite quantité

(29) Tej nocy spadło 5 centymetrów zimy (PAN) = Tej nocy spadło 5 centymetrów śniegu

[cette: dém, sg, loc, f/ nuit: subst, sg, loc, f/ tomber: passé, ter, perf/ cinq: num, nom/ centimètres: subst, pl, gén, m3/ neige: subst, sg, gén, m3]

\*Cette nuit, il est tombé 5 centimètres d'hiver = Cette nuit, il est tombé 5 centimètres de neige

Etant donné que ces valeurs dépendent du contexte extralinguistique, il est possible que l'interprétation de la valeur du déterminant varie en fonction des propriétés socio-culturelles. Ainsi, la suite 5 centymetrów śniegu [5 centimètres de neige] (29) peut avoir une double interprétation : la petite quantité ou la grande quantité.

## Conclusion

Nous venons de proposer une première classification des déterminants en polonais. Nous avons focalisé avant tout sur les quantifieurs nominaux. Les remarques proposées doivent être complétées par les descriptions des autres types de quantifieurs, comme les déterminants adverbiaux ou les déterminants adjectivaux. Il sera aussi nécessaire d'élargir le champ d'étude aux déterminants propres au polonais, comme les déterminants polylexicaux. Cependant, pour que les analyses proposées soient complètes, il ne suffit pas de focaliser sur les propriétés morphosyntaxiques des déterminants, mais avant tout sur leurs propriétés syntactico-sémantiques. Ces dernières varient en fonction de l'actualisation prédicative et de l'actualisation argumentale.

## Bibliographie

- Buvet, P.-A. 2008. « Détermination et figement au regard de la traduction ». *META* 53, (2), p. 333-364.
- Buvet, P.-A. 1993. *Les déterminants nominaux quantifieurs, thèse de doctorant en linguistique*, Université Paris 13.
- Buvet, P.-A., Jung-Hae, L. 1996. « Les déterminants nominaux aspectuels ». *Linguisticae Investigationes* XX, (2), p. 271-285.
- Gavriilidou, Z. 1998. Les déterminants nominaux figés en grec moderne. Une première approche. In : Mejri Salah, Gross Gaston, Clas André, Baccouche Taieb, (eds). 1998. *Le figement lexical. Actes de la 1ère Rencontres Linguistiques Méditerranéennes*, Éditions du CERES, Tunis, p. 35-48.
- Gross, G. 1996. *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.
- Gross, G. 1995. « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique: les classes d'objets », *La Tribune des Industries de la Langue et l'Information électronique*, 17-18-19, Paris, p. 16-19.
- Gross, G. 1994. « Classes d'objets et description des verbes », *Langages*, n° 115, Paris, p. 15-30.
- Gross, G., Vivès, R. (eds.) 1986, *Syntaxe des noms, Langue française* 69, Paris : Larousse.

Le Pesant, D., Mathieu-Colas, M. 1998, « Introduction aux classes d'objets », *Langages*, n° 131, Paris, p. 6-33.

PAN : Corpus de la langue polonaise IPI PAN (<http://korpus.pl/>) [Consulté le 14 septembre 2014].

### Notes

1. [Luc : subst, sg, nom, m1 / manger : passé, sg, ter, m1, perf / trois : num, acc / bonbons : subst, pl, acc, m3].
2. [Luc : subst, sg, nom, m1 / manger : passé, sg, ter, m1, perf / quelques : adj, acc, pl, m3 / bonbons : subst, pl, gén, m3].
3. [Luc : subst, sg, nom, m1 / manger : passé, sg, ter, m1, perf / beaucoup : adv / bonbons : subst, pl, gén, m3].
4. [Luc : subst, sg, nom, m1 / manger : passé, sg, ter, m1, perf / paquet : subst, sg, acc, f / bonbons : subst, pl, gén, m3].
5. Nous empruntons l'exemple français à P.-A. Buvet (2008: 356).



# Fonction argumentale et possessivation



**Pierre-André Buvet**

Laboratoire LDI UMR 7187 CNRS-

Université Paris 13 PSC

pierreandre.buvet@gmail.com

Reçu le 24-03-2015/ Évalué le 03-04-2015 / Accepté le 15-06-2015

## Résumé

L'étude porte sur les déterminants possessifs qui relèvent de la détermination argumentale (Il a oublié son manteau chez lui). Nous établissons en quoi la dimension lexicale de la détermination en français est fondamentale pour expliquer le fonctionnement des groupes nominaux possessifs. Nous montrons comment le modèle de données est exploité dans un système de résolution des anaphores possessives telles que la tête nominale est un nom d'artefact (L'ordinateur...son disque dur).

**Mots-clés :** déterminant possessif, anaphore possessive, nom d'artefact

## Function of argument and possessive

## Abstract

The study is about the possessive determiners in French (Il a oublié son manteau chez lui). We show that the determination in French has a lexical dimension and that this point is fundamental to explain the functioning of the possessive nominal phrases. We indicate that the model of data is exploited in a system of resolution of the possessive anaphoras such as the nominal head is a name of artefact (L'ordinateur...son disque dur).

**Keywords:** possessive determiner, possessive anaphoras, name of artefact

## Introduction

Les GN possessifs (POSS N) se distinguent des GN définis (LE N) et des GN démonstratifs (CE N) du point de vue anaphorique car l'identification d'un antécédent concerne uniquement le prédéterminant dans POSS N tandis qu'elle a trait à l'ensemble du GN dans LE N et CE N. Ainsi, *la boîte* et *cette boîte* sont des reprises d'un segment discursif antérieur relatif au référent de N tandis que *sa boîte* n'implique aucune mention préalable au référent de N ; ce qu'il convient d'identifier, c'est l'antécédent de *sa*. Cette spécificité des déterminants possessifs par rapport aux deux autres prédéterminants définis explique le parallèle entre POSS et LE\_MODIF (le défini modifié selon la terminologie de Corblin 1987) car les deux déterminations ont un mode de fonctionnement similaire. Le caractère complexe de POSS, c'est-à-dire les traits 'défini' et 'personne' sont indissociables, justifie également ce parallèle. Dans ce type d'analyse,

le modifieur associé à l'article défini équivaut généralement à un complément du nom : *sa boîte* ↔ *la boîte de Luc* (Arrivé et *alii*, 1986 ; Bartning, 1989 ; Godard, 1986 ; Kupferman, 1996a ; Milner 1982 et Riegel et *alii* 1994).

Nous expliquons le fonctionnement des anaphores démonstratives et définies en tenant compte des propriétés du substantif-tête (Buvet, 2013). Nous montrons ici comment celui des anaphores possessives s'explique également en fonction des propriétés de la tête nominale<sup>1</sup>. Pour ce faire, nous examinons des GN possessifs formés de noms d'artefact, par exemple *voiture* dans *Il a acheté sa voiture en Allemagne* ou *porte* dans *Cette maison, sa porte a été fracturée* (Buvet & Sfar à paraître). Les déterminants possessifs de nature déictique, par exemple, *ma voiture* ou *ta porte*, ne sont pas pris en compte. Dans le cadre des systèmes de résolution d'anaphore (SRA), nous établissons que la description lexicographique des noms d'artefact s'avère le plus souvent pertinente pour identifier automatiquement l'antécédent de POSS. Après avoir précisé les préalables théoriques, nous discutons des propriétés de POSS N tant du point de vue du prédéterminant que celui du substantif-tête puis nous présentons les premiers résultats d'un SRA qui traite les anaphores possessives.

## 2. Cadre méthodologique

### 2.1 Le modèle de données

La théorie des trois fonctions primaires s'inscrit dans la lignée des théories qui ont comme point de départ les analyses linguistiques de Zellig S. Harris<sup>2</sup>. Elle a pour finalité d'expliquer les mécanismes langagiers en privilégiant le lexique comme objet d'étude. Il s'agit d'analyser conjointement les propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques des unités linguistiques selon qu'elles fonctionnent comme des prédicats (fonction prédicative), des arguments (fonction argumentale) ou des actualisateurs (fonction actualisatrice) (cf. Mejri sous presse). L'horizon applicatif de cette théorie est l'analyse automatique des documents textuels. Sur le plan méthodologique, le développement d'applications permet de tester la validité des concepts utilisés dans les analyses linguistiques.

Les structures prédicat-argument sont conçues comme autant d'éléments fondamentaux d'une composante d'un savoir linguistique partagé. Elles permettent de formuler des contenus propositionnels. L'actualisation est le moyen d'instancier des structures prédicat-argument dans le discours en produisant des énoncés bien formés relativement à des situations d'énonciation particulières. Elle implique les catégories énonciatives (personne, temps, aspect, modalité, etc.) qui permettent l'ancrage des prédicats et de leurs arguments dans un discours donné en fonction de la position du

locuteur par rapport à ce qu'il énonce. L'actualisation est supportée par les actualisateurs qui, tant du point de vue de leur forme que de celui de leur combinatoire avec les prédicats et les arguments instanciés dans des énoncés, constituent une autre composante de savoir linguistique : la grammaire de la langue considérée.

L'étude exhaustive des prédicats adjectivaux, nominaux et verbaux est une contribution majeure au traitement automatique de toutes sortes de contenus propositionnels, aussi bien du point de vue de leur reconnaissance que de celui de leur interprétation (Buvet, 2009a). L'étude de l'actualisation a mis en évidence le mode de fonctionnement des structures prédicat-argument dans les discours. Le concept d'emploi prédicatif synthétise les résultats des deux études en expliquant la nature des propriétés sémantiques d'un prédicat instancié dans un énoncé en fonction de ses propriétés morphosyntaxiques et distributionnelles (Buvet, 2009b).

## 2.2 Les noms argumentaux

Le modèle de données élaboré jusqu'à présent a surtout privilégié la fonction prédicative et la fonction actualisatrice au détriment de la fonction argumentale. L'analyse des arguments les fait dépendre des prédicats dans la mesure où les seconds sous-catégorisent les premiers de telle sorte que leurs propriétés sémantiques sont analysées en fonction des prédicats dont ils dépendent. Le concept de classes d'objets illustre cette analyse en corrélant les propriétés sémantiques des arguments à leur combinatoire avec des prédicats dits appropriés (Mathieu-Colas, Le Pesant, 1998).

La fonction argumentale concerne notamment les constructions suivantes : des groupes nominaux, des complétives et des infinitives. Ces constructions, quel que soit leur type, occupent les positions sujet et complément dans les constructions qui caractérisent les emplois prédicatifs : *la voiture et la route* dans *La voiture roulait sur la route* ; *Qu'il fasse beau* dans *Qu'il fasse beau est surprenant* ; *Mettre une cravate* dans *Mettre une cravate n'impressionne plus autant*. La nature phrastique des arguments est indéniable lorsque les constructions sont du type complétif ou du type infinitif (Le Goffic, 1993).

Pour la construction du type groupe nominal, on observe deux situations selon que les arguments sont intrinsèquement de nature phrastique ou ne le sont pas. Dans le premier cas de figure, le groupe nominal s'analyse comme une phrase nominalisée (Labelle, 1974) ; par exemple, *le refus de Léa* dans *Le refus de Léa était inattendu*. La substitution du groupe nominal par une complétive ou une infinitive sémantiquement équivalentes atteste de la nature phrastique de l'argument : *Que Léa ait refusé était inattendu* ; *Avoir refusé était inattendu de la part de Léa*. Le concept de nominalisation

est fondé sur les principes suivants : premièrement, la phrase source est une structure prédicat-argument instanciée (*Léa a refusé*) ; deuxièmement, la tête du groupe nominal correspond au prédicat sous une forme substantivale (*refus*).

Dans le deuxième cas de figure, le groupe nominal n'est pas la nominalisation d'une structure prédicat-argument instanciée car la tête ne correspond jamais à un prédicat sous une forme nominale ; par exemple, dans *La voiture de Luc a eu un accident*, le groupe nominal *La voiture de Luc* s'analyse comme la réduction d'une phrase formée à partir d'un prédicat dyadique dont seuls les deux arguments sont présents dans le groupe nominal (*Luc a acheté une voiture, Luc conduit une voiture, ...*). La réduction d'une telle phrase en groupe nominal n'est donc pas une nominalisation, comme l'atteste l'impossibilité de substituer le groupe nominal par une complétive ou par une infinitive sémantiquement équivalente.

Pour les substantifs, ces analyses des groupes nominaux conduisent à distinguer deux catégories : les noms prédicatifs (*refus*) et les noms argumentaux (*voiture*). Les premiers correspondent à des prédicats instanciés sous une forme nominale ; ce qui n'est jamais le cas des seconds. Les noms prédicatifs sont compatibles aussi bien avec la fonction prédicative (*Léa a opposé un refus*) qu'avec la fonction argumentale (*Le refus de Léa était inattendu*). Les noms argumentaux sont compatibles uniquement avec la fonction argumentale (*La voiture de Luc est en panne*<sup>3</sup>). Lorsque les groupes nominaux sont formés d'un prédéterminant et d'un nom, la catégorisation reste pertinente car les noms prédicatifs sont substituables avec des constructions à support (Daladier, 1996) ; *On parle d'un refus/On parle d'opposer un refus*. Une telle substitution est impossible pour les noms argumentaux.

### 2.3 La dimension lexicale de la détermination

En français, il y a nécessairement des prédéterminants lorsque les prédicats et les arguments sont instanciés dans des énoncés sous une forme nominale<sup>4</sup>. Les prédéterminants sont donc définis comme des actualisateurs propres aux substantifs. Les prédéterminants constituent un sous-ensemble des formes déterminatives dans la mesure où la détermination est définie comme le constituant ou l'ensemble des constituants d'un groupe nominal autre que le substantif-tête.

Les propriétés syntactico-sémantiques des substantifs expliquent le fonctionnement de leur détermination. Lorsque l'actualisation correspond à une détermination, on distingue celle des prédicats nominaux (dite détermination prédicative) de celle des arguments nominaux (dite détermination argumentale).



Les prédicats nominaux s'observent dans des constructions à support et leur détermination constitue l'un de leurs actualisateurs. Elle est porteuse d'une signification grammaticale faible (le déterminant partitif n'a aucune valeur spécifique dans *Il a du courage*) ou d'une signification grammaticale forte (la valeur du déterminant adverbial est 'intensité forte' dans *Il a beaucoup de courage*).

Les arguments nominaux s'observent en position sujet ou en position complément dans toutes sortes de constructions. Leur détermination constitue l'un de leurs actualisateurs (*Il pense à de longues vacances*) ou leur unique actualisateur (*Il réclame de longues vacances*). Selon le statut du substantif, nom prédicatif ou nom argumental, la signification de sa détermination peut changer (la valeur du déterminant adverbial est 'grande quantité' dans *Il parle de beaucoup de livres* et 'intensité forte' dans *Il parle de beaucoup de chance*).

Nous distinguons trois sortes de niveaux d'analyse des faits de langue: le niveau intraphrastique, le niveau interphrastique et le niveau infraphrastique.

Le niveau intraphrastique est le plus fondamental car il est nécessaire à l'ancrage dans un énoncé d'un contenu propositionnel, assimilé à une structure prédicat-argument. À ce niveau, les unités linguistiques prises en compte sont les emplois prédicatifs et leurs arguments ainsi que leurs actualisateurs respectifs (*Une voiture est arrêtée*).

Lorsque le niveau intraphrastique est insuffisant pour analyser un énoncé, un autre niveau entre en ligne de compte. Le niveau interphrastique intervient si l'interprétation s'appuie sur les relations entre des constituants d'au moins deux énoncés ; typiquement, les phénomènes de reprise (*Une voiture est arrêtée, elle est en panne*).

Le niveau infraphrastique permet d'analyser la structure interne des séquences qui relèvent globalement du niveau intraphrastique ; il convient alors de distinguer : (i) les constituants qui participent directement à l'analyse d'une séquence, c'est-à-dire ils relèvent du niveau intraphrastique ; (ii) les constituants qui y participent indirectement (niveau infra-phrastique). Par exemple, les deux niveaux rendent compte du fonctionnement de certains modificateurs : *Il a passé d'agréables vacances en Italie/Il a passé de très agréables vacances en Italie/Il a passé de vraiment très agréables vacances en Italie* ; le prédéterminant *des* et l'adjectif épithète *agréable* étant les constituants de la détermination de *vacances*, ils relèvent du niveau intraphrastique ; la gradation qui affecte l'adjectif étant une caractéristique qui lui est propre, les adverbes *vraiment* et *très* relèvent du niveau infra-phrastique, car ils appartiennent indirectement à la séquence déterminative, c'est-à-dire qu'ils dépendent en premier lieu de l'adjectif.

La prise en compte des niveaux interphrastique ou infraphrastique va obligatoirement de pair avec celle du niveau intraphrastique car les unités linguistiques qui relèvent du

niveau le plus élevé ou le moins élevé sont elles-mêmes des unités afférentes au niveau intermédiaire ou bien sont en relation avec de telles unités.

Les oppositions détermination prédicative vs détermination argumentale et détermination standard vs détermination non standard ainsi que la distinction entre le niveau intraphrastique et le niveau infraphrastique sont fondamentales pour l'étude de la possessivité.

### 3. Les déterminants possessifs

#### 3.1. Propriétés de POSS

Les déterminants sont dits possessifs du fait du trait 'personne' de POSS et non de la notion de 'possession' (Bartning, 1989). Néanmoins, la spécification des personnes n'est pas toujours suffisante pour analyser POSS N. D'une façon générale, les marques des premières et deuxièmes personnes sont référentiellement suffisantes car elles impliquent leur appariement au locuteur (*mon frère*), à son interlocuteur (*ton frère*) ou aux deux (*notre frère*). En revanche, les marques de troisièmes personnes ne le sont pas (Benveniste 1966). C'est pourquoi, les particularités des têtes nominales entrent en ligne de compte dans l'analyse de POSS N.

La morphologie de POSS procède du trait 'personne', associé aux traits 'genre' et 'nombre' et sa combinaison avec le trait 'défini' explique le fonctionnement du prédéterminant (Zribi- Hertz, 1999). Contrairement au trait 'personne', le trait 'défini' n'a aucune incidence morphologique sur POSS. Les déterminants possessifs sont rattachés à la catégorie des définis de la même façon que les articles définis et les déterminants démonstratifs ; leur mise en évidence procède des particularités combinatoires de POSS N, LE N et CE N : (*Cet + L' + Son + \*Un*) *enfant est blond* (Kleiber, 1981).

La notion de génitif est centrale dans la plupart des analyses fondées sur l'équivalence entre POSS et LE\_MODIF car elle explique la détermination possessive ( Arrivé et alii, 1986 : 546). Les génitifs subjectifs sont distingués des génitifs objectifs. Selon Milner (1982 : 69), d'un point de vue syntaxique, les génitifs correspondent à des sujets et, sur le plan sémantique, ils relèvent de l'un des trois types suivants : 1) Possesseur : « c'est le type *le fils du voisin* ou *la maison du voisin* paraphrasable à l'aide du verbe *avoir* : *le voisin a un fils* possession inaliénable, *le voisin a une maison* possession aliénable » ; 2) Agent : « c'est le type *le livre de cet auteur* paraphrasable à l'aide du verbe *faire* : *cet auteur a fait un livre* » ; 3) Thème : « c'est le type *l'image d'un homme* paraphrasable à l'aide du verbe *représenter* : *l'image représente un homme* » . Les types Agent et Thème coïncident respectivement aux génitifs subjectifs et aux génitifs objectifs de la tradition grammaticale.

La classification sémantique des génitifs permet de sous-catégoriser les noms déterminés par POSS. Certains substantifs se combinent avec POSS associé à un seul type de génitif : 1) le type Possesseur : *Sa maison* ↔ *La maison du voisin* ; 2) le type Agent : *Sa course* ↔ *La course de Luc*. La combinaison de POSS avec d'autres substantifs implique l'association du déterminant possessif à plus d'un type de génitif. C'est notamment le cas des noms dits iconiques, comme *buste*, qui acceptent les trois génitifs : 1) le type Possesseur : *Son buste* ↔ *Le buste de notre mairie* ; 2) le type Agent : *Son buste* ↔ *Le buste de ce sculpteur* ; 3) le type Thème : *Son buste* ↔ *Le buste de Marianne*.

Kupferman (1996b) rappelle que la substitution d'un génitif par POSS peut conduire à l'interdiction d'un ou de deux des trois génitifs initialement présents sous forme de construction prépositionnelle : *Le buste de Marianne de ce sculpteur de notre mairie*. / *Notre mairie, son buste de Marianne de ce sculpteur*. / *Ce sculpteur, son buste de Marianne* (E + \*de notre mairie). / *Marianne, son buste* (E + \*de ce sculpteur) (E + \*de notre mairie). Dans certains travaux d'inspiration générativiste, il est aussi tenu compte des particularités syntactico-sémantiques de la tête nominale pour interpréter POSS N. Par exemple, Godard 1986 analyse les GN possessifs en fonction de : 1) leur interprétation soit stative, soit processive, lorsque N est un déverbal ou un adjectival ; 2) leur rattachement à des catégories comme « N relationnels [comme *ami*], N représentationnels [comme *portrait*], N de Sentiment [*béguin*], etc. ».

Selon Kupferman (1996b), « certains N-têtes - particulièrement les nominaux psychologiques - interdisent au génitif objectif de figurer dans la position de déterminant possessif » : *Ida, sa haine de Tom*. / \**Tom, sa haine par Ida*. Cette contrainte semble trop forte au regard des données suivantes : *Les filles, leur haine du foot*. (possessif subjectif) / *Le foot, sa haine* (E + \*par les filles). (possessif objectif). Kupferman 1991 remarque également que « dans les fonctions nominales dyadiques, *son* subjectif impose une lecture non agentive et non événementielle de la fonction nominale alors que *son* objectif impose une lecture agentive et événementielle ». Selon, Anscombe 2000, la possessivation du GN concerne uniquement un génitif objectif dans : *La rédaction de ce roman par Max a été longue et difficile*. / \**Max, sa rédaction de ce roman a été longue et difficile*. / *Ce roman, sa rédaction par Max a été longue et difficile*. À l'inverse, on a affaire uniquement à un génitif subjectif dans : *La rédaction de cette loi par les députés est exemplaire* / *Les députés, leur rédaction de cette loi est exemplaire*. / \**Cette loi, sa rédaction par les députés est exemplaire*.

Ces contraintes sur POSS sont restreintes aux substantifs qui ont conjointement les caractéristiques suivantes : 1) ils sont compatibles avec des génitifs subjectifs et des génitifs objectifs ; 2) ils sont ambigus au regard de l'opposition processif/non processif. Les noms qui se rapportent à des prédicats monadiques autorisent uniquement des génitifs subjectifs. Ils sont compatibles avec POSS indépendamment de l'interprétation

processive ou non processive du substantif : 1) interprétation processive (*Les Français ont fait la révolution. / Les Français, leur révolution a pris du temps*) ; 2) interprétation non processive (*La révolution des Français a pris du temps ; Les Français, leur révolution a été appréciée.*).

Pour Godard (1986), « les GN objets [les génitifs objectifs] dans les GN processifs ne peuvent pas apparaître comme possessifs » du fait des phénomènes suivants : *On doit inaugurer prochainement le nouvel Opéra. Sa construction a demandé cinq ans. / ?Le projet concernant le nouvel Opéra est réexaminé ; sa construction a été interrompue.* Lorsque POSS N permet d'insérer une phrase dans une autre, on observe cependant : *Ce roman, sa rédaction par Max a été longue et difficile.* Bartning (1989) a également postulé un parallèle entre le déterminant possessif et un complément adnominal mais refuse d'expliquer « une restriction du déterminant possessif dans les cas objet [en fonction de] l'opposition aspectuelle des nominalisations stables/processives » : *Nous allons procéder à la facturation des frais. / [...Les frais] Nous allons procéder à leur facturation. / La résolution de cette équation est difficile. [...Cette équation] Sa résolution est difficile.*

Un principe transformationnel unique fonde le parallèle entre le déterminant possessif et le défini modifié tel que le modifieur est une relative (Gross, 1986). POSS s'analyse néanmoins différemment selon que N est un nom prédicatif ou bien un nom argumental. L'antécédent de POSS est l'argument de N dans le premier cas : *Sa décision n'a pas été comprise ↔ La décision qu'il a prise n'a pas été comprise.* L'antécédent de POSS et N sont deux arguments d'un même prédicat dans le second cas : *Sa maison <=> La maison que Luc a.*

Des études de la possessivation évoquées ci-dessus, il ressort que le mode de fonctionnement du substantif-tête est un facteur non négligeable pour l'analyse du prédéterminant. Une première distinction porte sur le statut de N selon qu'il s'agit d'un nom prédicatif ou bien d'un nom argumental (*cf. supra*).

### 3.2. N est un nom prédicatif

Il faut prendre en compte deux situations : soit le substantif fonctionne comme un prédicat, soit il fonctionne comme un argument.

S'il s'agit d'un prédicat nominal, il occupe la position prédominante dans une construction à support. Le déterminant possessif correspond toujours à son unique argument s'il est monadique, par exemple *Il fait sa promenade* (POSS est du type génitif subjectif). Il correspond à l'un ou l'autre de ses arguments s'il est dyadique, par exemple *Il leur a donné sa bénédiction* (POSS est du type génitif subjectif) et *Ils lui ont donné*

*sa raclée* (POSS est du type génitif objectif) (Buvet, 2003a). Les déterminants possessifs des prédicats nominaux monadiques ont souvent une signification grammaticale forte, notamment le fréquentatif (Blanco, 2009) ; *Il fait sa promenade* est paraphrasable par *Il fait la promenade qu'il fait régulièrement*.

Lorsque POSS N n'est pas un prédicat nominal, il peut occuper la position sujet, par exemple [*Cette mixture...*] *sa préparation est difficile*, ou bien la position complément, par exemple [*Cette mixture...*] *il explique sa préparation*. Nous avons établi que le prédéterminant a un caractère nécessairement subjectif indépendamment du fait de l'argument qu'il représente (Buvet, 2013).

Notre analyse est fondée en premier lieu sur un parallèle entre possessivation et passivation : *Le juge a mis en examen le suspect // Le juge ... sa mise en examen du suspect ; Le suspect a été mis en examen par le juge / Le suspect ... sa mise en examen*. Par ailleurs, le mode de rection du prédicat nominal est un autre élément d'explication du caractère nécessairement subjectif de POSS (Kupferman, 1996). Un argument en position complément donne lieu à un déterminant possessif uniquement s'il est régi par *de* : *Le comptable a procédé à la péréquation de ces charges. / Ces comptes... leur péréquation ; Le professeur a donné une claque à ces élèves / \*Ces élèves .... leur claque*. La nominalisation de la construction à support interdit la présence conjointe de deux prépositions *de* mais autorise celle des prépositions *de* et *par*, par exemple *La commission a procédé à la francisation de ces mots / \*La francisation de ces mots de la commission / La francisation de ces mots par la commission*. Par contre, la préposition *de* est autorisée avec les deux arguments en l'absence de toute autre préposition : *La francisation de ces mots / La francisation de la commission*, de telle sorte que deux analyses de la préposition *de* sont possibles (Milner, 1982). En dernier lieu, les données sont les suivantes pour ce qui est de la possessivation : *La commission, sa francisation (E + de ces mots) ; Ces mots, leur francisation (E + \*de la commission + par la commission)*. On en déduit que les nominalisations *La francisation de ces mots* et [*Ces mot...*] *Leur francisation* ont comme source la passivation de la construction à support : *Ces mots ont fait l'objet d'une francisation par la commission*. De ce fait, le modifieur dans *la francisation de ces mots* est aussi un génitif subjectif et le prédéterminant dans *Leur francisation* a aussi un caractère subjectif.

### 3.3. N est un nom argumental

Bartning (1989) et Milner (1982) attribuent le type POSSESEUR à POSS lorsque N est un nom argumental en établissant un parallèle entre les GN possessifs et les GN à définis modifiés à partir d'une construction en *avoir* : [*...Luc...*] *Sa voiture / La voiture de Luc / Luc a une voiture*. Cette analyse ne s'applique pas lorsque la relation entre N

et l'antécédent de POSS est inaliénable [...Luc...] *Sa bouche/La bouche de Luc/?Luc a une bouche.*

Le statut du verbe *avoir* ne fait pas l'unanimité lorsqu'il sert à définir une relation de possession : mot vide selon Benveniste (1960) et Gueron (1989) ou mot plein selon Kupferman (2000) : « les constructions de *avoir* se distribuent entre deux emplois généraux : 'possessif' et 'attributif' » ou encore une position intermédiaire en fonction de la nature syntactico-sémantique du substantif antéposé au verbe *avoir* selon Vivès (1983) : *Il a un stylo en or* (verbe prédicatif)/*Il a un problème de taille* (verbe support).

Différents tests font état de l'hétérogénéité du verbe *avoir* :

- (i) le parallèle entre *avoir* et *être* : *Sa maison /Luc a une maison/La maison est à Luc /Son frère/Luc a un frère/\*Le frère est à Luc.*
- (ii) l'insertion de la séquence à (*moi+ toi +etc.*) : *Sa maison à lui/Luc a une maison à lui/Son frère à lui/?Luc a un frère à lui.*

Non seulement l'analyse de POSS fondée sur une construction en *avoir* ne s'applique pas en cas de relation inaliénable mais elle n'est pas toujours pertinente dans le cas contraire. Selon les contextes [*Luc*]... *sa maison* peut signifier 'la maison qu'il possède', mais aussi 'la maison qu'il a louée cet été', 'la maison qu'il a fabriquée', etc.

Lorsque les GN possessifs sont constitués d'un méronyme, POSS se rapporte généralement à son holonyme : [...*Cet homme*]... *Son nez est de travers*. Cependant, la relation partie-tout n'explique pas nécessairement la possessivation. Ainsi bien que *porte* soit un méronyme de *voiture*, le déterminant possessif est le représentant de *le conducteur* dans l'exemple suivant : *Dans cette voiture, le conducteur trouvera le mode d'emploi du côté de sa porte*. On observe par ailleurs que des verbes interdisent la combinaison d'un nom de partie du corps avec POSS lorsque l'analyse du prédéterminant relève du niveau intraphrastique, (cf. *supra*) : *Il a levé (la + ?sa) main/Il a mal à (les + ?ses) pieds/ Il a penché (la + ?sa) tête en arrière*. Toutefois, le prédéterminant est autorisé s'il se combine avec un modifieur *Il a levé sa main droite/Il a mal à son pied gauche*.

Villar (2006) rappelle que la possession inaliénable ne se confond pas avec la relation partie-tout mais qu'elle l'englobe. Il convient notamment de distinguer les méronymes proprement dits (*pied* relativement à *table*) des noms de propriété inhérente (*poids* par rapport à *table*). Les substantifs du type *pied* sont des noms argumentaux alors que les substantifs du type *poids* sont des noms prédicatifs. La distinction apparaît pertinente au regard des données suivantes : *La table a (?un pied + ?des pieds+ \*un certain pied + un pied de travers)/Ce pied est à la table/Ce pied appartient à la table ; La table a*

(?un poids + ?du poids + un certain poids + un poids de 30 kg)/ \*Ce poids est à la table/  
Ce poids appartient à la table.

Dans ce qui suit, nous ne tiendrons pas compte des noms de propriété inhérente car il s'agit de noms prédicatifs.

#### 4. Vers la résolution automatique des anaphores possessives

##### 4.1 Les noms d'artefact

Pour le français, plus de 20 000 noms d'artefact ont été recensés. Les noms d'artefact du français sont soit des mots simples soit des mots construits. Les premiers représentent 7 % de la liste, par exemple *couteau*. Certains sont des emprunts, comme *fez* qui est un mot d'origine arabe. La plupart des noms simples étudiés sont constitutifs de noms construits, qu'il s'agisse de noms suffixés (*corde* → *cordage*) ou de noms composés (*bulletin* → *bulletin de vote*).

Les mots construits sont principalement des noms dérivés (*hachoir*) ou des noms composés (*minuterie automatique*). Les premiers représentent 41% des substantifs recensés et les seconds 48%. La grande majorité des dérivés sont des noms suffixés. Il existe également quelques cas de dérivation zéro, appelée également conversion, par exemple, le nom *applique*. Les composés recensés sont d'une grande variété. Les autres mots construits sont des abréviations comme *APN*, dont la source est *appareil photo numérique* ou des apocopes comme *ampli* dont la source est *amplificateur* ; ils sont relativement peu nombreux.

Les noms d'artefact sont souvent étudiés du fait de leurs particularités linguistiques remarquables. Ils correspondent à des holonymes, comme *lave-linge*, ou bien des méronymes, comme *couvercle*. Les noms de la première catégorie dénotent des objets définis comme des ensembles constitués d'éléments et ceux de la seconde catégorie des objets définis comme les éléments de ces ensembles. Les noms d'holonyme recensés sont des noms d'appareil, par exemple *défonceuse*, des noms de cosmétique, par exemple *vernis à ongle*, des noms d'instrument, par exemple *piano*, des noms de machine, par exemple *ordinateur portable*, des noms de moyens de transport, par exemple *autobus* et des noms de vêtement, par exemple *veste croisée*. Les noms de méronyme recensés sont notamment des noms de dispositif, par exemple *écouteur*, des noms d'organe, par exemple *embout*, des noms d'ouverture, par exemple *regard*, des noms de partie générique, par exemple *face intérieure*, et des noms de partie de vêtement, par exemple *manche*. Certains substantifs se comportent comme un holonyme ou comme un méronyme selon les contextes. C'est le cas de noms de contenant ou d'ustensile. Ainsi, *pince* fonctionne comme un holonyme dans *Il a utilisé la pince pour serrer le boulon*

et un méronyme dans *Le robot s'est avancé d'un mètre puis a dirigé sa pince vers le boulon*. De même, *bol* fonctionne comme un holonyme dans *J'ai versé le café dans le bol* et un méronyme dans *J'ai un mixeur mais le bol est fendu*. Les noms d'artefact appartiennent aussi bien à la langue générale, par exemple *serrure*, qu'aux langues spécialisées, par exemple *tube à essai*. Il existe toutes sortes de nomenclatures et de taxinomies décrivant les noms d'artefact, qu'il s'agisse d'holonymes ou de méronymes (Sliwa, 2000). Ces substantifs sont ici systématiquement décrits avec un domaine d'emploi (Buvet, Mathieu-Colas, 1998). Ce point est développé dans la section suivante.

Les noms d'artefact dénotent des objets dont la création est conditionnée par une fonctionnalité précise. De ce fait, ils sont associés à des adjectifs, des noms ou des verbes en rapport avec cette fonctionnalité. Ces associations constituent un savoir linguistique des locuteurs se manifestant par des énoncés préconstruits (cf. Mejri 1997). Par exemple, *couteau* est un nom d'artefact associé à l'adjectif *tranché* et aux verbes *couper* et *découper*. Les énoncés préconstruits sont des phrases génériques (Anscombe, 2009 ; Fradin, 1984 et Kleiber, 1990 : *Un couteau, c'est tranchant ; Un couteau ça coupe ; Un couteau, ça découpe*). Lorsqu'il s'agit de mots construits, l'analyse de la structure interne des noms d'artefact peut expliquer ces associations sémantiques. C'est notamment le cas des noms suffixés qui ont comme base des verbes faisant état de leur fonctionnalité de l'artefact. Les classes sémantiques de ces emplois s'appliquent également à d'autres emplois qui sont des synonymes, des hyperonymes ou des hyponymes de ces hyperonymes. Ainsi, le nom *mixeur* est formé sur *mixer* caractériser par la classe MELANGE. Cette dernière concerne également des noms comme *mélange* et des verbes comme *mélanger*, *remuer* qui sont constitutifs des énoncés préconstruits associés à *mixeur* : *Un mixeur, ça fait des mélanges ; Un mixeur, ça mélange ; Un mixeur, ça remue*.

#### 4.2 Le dictionnaire des noms d'artefact

Les dictionnaires électroniques utilisés dans le cadre du traitement automatique des langues sont de deux sortes : (i) des dictionnaires morphosyntaxiques au format MORFETIK (Buvet & alii, 2009) ; (ii) des dictionnaires syntactico-sémantiques<sup>5</sup> aux formats PRED-DIC, ARGU-DIC, ACTU-DIC et ETHU-DIC. Les premiers permettent la catégorisation grammaticale des mots d'un texte, les seconds leur catégorisation sémantique. Le format PRED-DIC concerne les emplois prédicatifs, le format ARGU-DIC les arguments, le format ACTU-DIC les actualisateurs et le format ETHU-DIC les noms d'êtres humains.

Les noms d'artefact sont recensés et décrits dans un dictionnaire au format ARGU-DIC dont la nomenclature est constituée des noms argumentaux. Ces derniers, rappelons-le,



sont des substantifs qui ne fonctionnent jamais comme des prédicats en discours ; il peut s'agir de noms simples (*alambic*) ou de noms construits du type affixé (*boitier*) ou du type composé (*boîte de vitesse*). Ils constituent la macrostructure du dictionnaire. Les variations de forme d'un nom donné constituent autant d'entrées du dictionnaire ; par exemple, *bracelet cuir* et *bracelet en cuir* sont deux entrées différentes.

La microstructure est constituée de la vedette et de cinq descripteurs : 1) l'hyperclasse ; 2) la classe ; 3) domaine1 ; 4) domaine2 ; 5) domaine 3. Nous présentons ci-dessous une entrée du dictionnaire associée à ces descripteurs :

*poignée de porte*/.N/H\_ORGANE/C\_ORGANE\_PREHENSION/D1\_HABITATION/D2\_TRAVAUX\_ET\_EQUIPEMENTS\_MENAGERS/D3\_TECHNIQUES

Les deux premiers descripteurs sont de nature sémantique. Le descripteur hyperclasse concerne 18 catégories d'artefact, des hyperclasses sémantiques, le descripteur classe 330 sous-catégories d'artefact, des classes sémantiques. Ces dernières sont rattachées à l'une des hyperclasses. La dénomination des classes rend compte de ce rattachement puisqu'elle comprend celle de l'hyperclasse suivie d'un nom en rapport avec l'une des fonctionnalités des artefacts. Par exemple, l'hyperclasse OUVERTURE subsume les classes OUVERTURE\_CONNEXION, OUVERTURE\_DIFFUSION, OUVERTURE\_EVACUATION, OUVERTURE\_FIXATION, OUVERTURE\_GENERIQUE, OUVERTURE\_PASSAGE et OUVERTURE\_TRANSMISSION. Près de 140 noms de fonction ont été associés à des noms d'hyperclasse.

Les trois derniers descripteurs sont de nature pragmatique. Ils portent tous sur le domaine d'emploi des noms d'artefact. Le domaine d'emploi est le secteur d'activité relatif à l'usage d'un mot : « les indications de domaine n'indiquent pas seulement le champ d'expérience dont relève le mot [...] mais aussi à propos duquel on l'utilise » (Quemada, 1984). Seul le premier descripteur est obligatoirement spécifié, les deux autres le sont si le nom d'artefact relève de plus d'un domaine.

#### 4.3 Mise en place d'un SRA

Nous sommes en train d'expérimenter la validité des analyses de POSS N lorsque N est un nom argumental dans le cadre de la mise en œuvre d'un SRA. Il s'agit d'identifier automatiquement les relations entre un GN formé d'un déterminant possessif et d'un nom argumental et le GN que représente le prédéterminant. Pour l'instant, l'expérimentation prend en compte uniquement les noms d'artefact. La projection du dictionnaire électronique dédié à ces substantifs et d'un dictionnaire de noms de marque sur des textes en rapport avec la thématique considérée permet de les identifier et de les étiqueter avec les informations métalinguistiques associées aux entrées dans

le dictionnaire. L'identification des groupes nominaux procèdent de la projection de grammaires locales sur les mêmes documents. Une fois le texte doté d'étiquettes via des grammaires locales, un script écrit en langage perl le transforme en document XML. Voici un extrait d'un document traité :

```
<phrase idp=4>
Le seul défaut qui dessert
<gn type='len' idgn='1'>
<det type='le' genre='masculin' nombre='singulier' personne=''>
le
</det>
<n genre='masculin' nombre='singulier' hyperclasse='machine' classe='ma-
chine_traitement' sousclasse='' domaine1='telecommunications' domaine2=''
domaine3=''>
pc
</n>
</gn>
c'est
<gn type='possn idgn='2'>
<det type='poss' genre='masculin' nombre='singulier' personne='troisieme'>
son
</det>
<n genre='masculin' nombre='singulier' hyperclasse='dispositif' classe='dispo-
sitif_enregistrement' sousclasse='' domaine1='informatique' domaine2='vie_quoti-
dienne' domaine3=''>
disque dur
</n>
</gn>
</phrase>
```

XML (eXtensible Markup Language) est un langage informatique de balisage générique qui permet de rendre un document non structuré (typiquement un texte) en un document complètement structuré, de telle sorte qu'il est possible d'effectuer différentes manipulations informatiques sur le document.

Pour étiqueter les relations anaphoriques, nous utilisons un algorithme qui exploite une base de règles. Une règle est formée d'une condition et d'une instruction. L'instruction est effectuée lorsque la condition est remplie. Les conditions portent sur le

nom et les attributs des balises qui seront pris en compte par l'algorithme. Les instructions ont pour fonction de rajouter une paire attribut-valeur (anaphore='ANTECEDENT') aux groupes nominaux qui ne sont pas du type POSS N, une autre paire attribut-valeur (anaphore='REPRESENTANT') aux déterminants du type POSS et encore une autre paire attribut-valeur (poids='valeur numérique') aux groupes nominaux et aux déterminants considérés. C'est le calcul des poids qui détermine le bon appariement entre une reprise et son antécédent et qui, au final, permet d'obtenir le résultat suivant.

Le seul défaut qui dessert le pc{ANTECEDENT} c'est son{REPRESENTANT} disque dur

## 5. Perspectives

Le traitement des anaphores possessives est en cours d'intégration dans un SRA qui traite également d'autres sortes d'anaphores nominales, en l'occurrence les anaphores fidèles ([une voiture]...cette voiture) et les anaphores infidèles ([une voiture]... ce véhicule) ainsi que les anaphores associatives ([une église]...le clocher). Pour l'instant, seuls les POSS N tels que N est un nom argumental sont pris en compte. Par la suite, nous traiterons les GN possessifs formés d'un nom prédicatif.

Une fois que nous aurons obtenu une version 1 du SRA, nous effectuerons une évaluation quantifiée des résultats afin de vérifier notre hypothèse de travail, à savoir que le traitement automatique des faits de détermination est considérablement amélioré lorsqu'on prend en compte les propriétés des noms déterminés, par le biais de dictionnaires électroniques du type MORFETIK et du type DEESSE.

## Bibliographie

- Anscombre, J.-C. 1991. « La détermination zéro : quelques propriétés », *Langages*, 102, Paris : Larousse, p. 103-124.
- Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M. 1986. *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.
- Bartning, I. 1989. « Le déterminant possessif et les compléments adnominaux en de », *Revue Romane*, 24:2, Institut d'études romanes de l'Université de Copenhague, Copenhague, p. 163-203.
- Benveniste, E. 1966. « Structure des relations de personne dans le verbe », *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris : Gallimard, p. 151-167.
- Blanco, X. 2009. « Valeurs grammaticales et structures prédicat-argument », *Langages* 176, Paris : Armand Colin, p. 31-42.
- Buvet, P.-A. 2003a. La construction déterminative DET N de. In : *Polysémie et polylexicalité. Syntaxe et Sémantique*, 5, Caen : Presses Universitaires de Caen, p.71-90.
- Buvet, P.-A. 2003b. « La possessivation dans les constructions à support », *Linguisticae Investigationes*, 26:1, John Benjamins B.V., Amsterdam, p. 47-70.
- Buvet, P.-A. 2009a. « Quelles procédures d'étiquetage pour la gestion de l'information textuelle

- électronique ? », *L'information grammaticale* 122, Louvain : Éditions Peeters, p. 40-48.
- Buvet, P.-A. 2009b. « Des mots aux emplois : la représentation lexicographique des prédicats », *Le Français Moderne* 77:1, Paris : CILF, p. 83-96.
- Buvet, P.-A., Mathieu-Colas, M., Cartier E., Issac F., Madiouni, Y. et Mejri, S. 2009. « Morfetik, ressource lexicale pour le TAL », Actes du colloque TALN'09 ([http://www-lipn.univ-paris13.fr/taln09/pdf/TALN\\_26.pdf](http://www-lipn.univ-paris13.fr/taln09/pdf/TALN_26.pdf)), [Consulté le 15 mars 2015].
- Buvet, P.-A. 2013. *La dimension lexicale de la détermination en français*. Paris : Champion.
- Buvet, P.-A., Sfar, I. sous presse. « Les noms d'artefact en français et en arabe ».
- Buvet, P.-A., Mathieu-Colas, M. 1999. « Les champs domaine et sous-domaine dans les dictionnaires électroniques », *Cahiers de Lexicologie* 75, Paris : Didier Erudition, p. 173-191.
- Buvet, P.-A., Cartier, E. Issac, F. Mathieu-Colas, M. et Mejri, S. 2009, « Morfetik, ressource lexicale pour le TAL », *Actes de TALN 2009*, Senlis ([http://www-lipn.univ-paris13.fr/taln09/pdf/TALN\\_26.pdf](http://www-lipn.univ-paris13.fr/taln09/pdf/TALN_26.pdf)) [Consulté le 15 mars 2015].
- Corblin, F. 1987. *Indéfini, défini et démonstratif*. Genève : Droz.
- Daladier, A. 1996. « Le rôle des verbes supports dans un système de conjugaison nominale et l'existence d'une voix nominale en français », *Langages* 121, Paris : Larousse, p. 35-53.
- Godard, D. 1986. « Les déterminants possessifs et les compléments de nom », *Langue française*, 72, Paris : Larousse. p. 102-122.
- Gross, G. 1986. « Syntaxe du déterminant possessif », *Recherches linguistiques*, XI, Klincksieck, p. 87-111.
- Gross, M. 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages*, 63, Paris : Larousse, p. 7-52.
- Harris, Z. S. 1976. *Notes du cours de syntaxe*. Paris : Le Seuil.
- Kleiber, G. 1981. *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*, Recherches linguistiques, VI, Paris : Klincksieck,
- Kleiber, G. 1990. *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*. Genève-Paris : Droz.
- Kleiber, G. 1991. « Anaphore-deixis : où en sommes-nous? », *L'information grammaticale*, 51, Paris : Editions Heck S.A., p. 3-18.
- Kupferman, L. 1996a. « Les génitifs : gouvernement d'antécédent et gouvernement thématique », *Langue française*, 109, Paris : Larousse, p. 104-125.
- Kupferman, L. 1996b. « Les génitifs : gouvernement d'antécédent et gouvernement thématique », *Langue française*, 109, Paris : Larousse, p. 104-125.
- Kupferman, L. 2000. « Avoir et la prédication seconde », *Langue française*, 127, Paris : Larousse, p. 67-85.
- Labelle, J. 1974. *Études de constructions avec opérateur avoir (nominalisations et extensions)*. Thèse de troisième cycle, LADL-Université Paris VIII.
- Le Goffic, P. 1993. *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette.
- Le Pesant, D., Mathieu-Colas, M. 1998. « Introduction aux classes d'objets », *Langages* 131, Paris : Larousse.
- Mejri, S. 1997. *Le figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Tunis : Faculté des lettres de la Manouba.
- Mejri, S. sous presse, « Les trois fonctions primaires ».
- Milner, J.-C. 1982. *Ordres et raisons de langue*. Paris : Le Seuil.
- Quemada, B. 1984. *Datations et documents lexicographiques, Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français*, 2<sup>e</sup> série, vol. 2, CNRS, Paris : Klincksieck.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Salles, M. 2013. « Anaphore associative et anaphore possessive : quelles différences pour les relations de cohérence ? », *Revue romane*, 48-1, John Benjamins B.V., Amsterdam, p. 51-78.

- Sliwa, D. 2000. *Aspects dénominatifs de la morphologie dérivationnelle: étude des noms d'artefacts en français et en polonais*, Red. Wydawn. Katolickiego Uniwersytetu Lubelskiego.
- Villar, M. B. 2006. Quel est le rôle de la possession inaliénable dans la description lexicale de la relation partie-tout ? In : *La relation partie-tout*. Leuven : Peeters,
- Zribi -Hertz, A. 1999. « Le système des possessifs en français standard moderne », *Langue française*, 122, Paris : Larousse, p. 7-29.

## Notes

1. À propos des anaphores définies et des anaphores démonstratives, cf. Kleiber 1991 et à propos des anaphores possessives, cf. Salles M. 2013.
2. Harris 1976, Gross M. 1981 Mathieu-Colas et Le Pesant 1998.
3. Certains noms argumentaux sont compatibles avec la fonction actualisation ; ils fonctionnent alors comme des noms déterminatifs, cf. Buvet 2003a.
4. L'absence de déterminant (par exemple dans *J'ai faim*) est considérée comme un cas de détermination zéro, cf. Anscombe 1991.
5. Ces dictionnaires sont dits DEESSE, ce qui correspond à l'acronyme de Dictionnaire Electronique Syntactico-Sémantique).



# État de connaissance des adjectifs complexes en emploi prédicatif en comorien



**Djohar Abdou**

Sorbonne Paris Cité, Université Paris13, France

abdou.djohar@yahoo.fr

Reçu le 28-01-2015/ Évalué le 01-03-2015 / Accepté le 15-06-2015

## Résumé

Tout comme en français, il existe en comorien un nombre important d'adjectifs complexes qui sont susceptibles d'être analysés comme des adjectifs prédicatifs par le fait qu'ils ont la même propriété syntaxique que les adjectifs simples. Ces adjectivaux n'ont jamais fait l'objet d'études dans le milieu linguistique comorien. Nous décrirons le sous-type Prep N ou N NI (harimwa hifadwi, mswibani). Le classement de ces adjectifs se fonde sur des propriétés sémantiques et formelles. Cette étude s'inscrit dans le cadre de la théorie des trois fonctions primaires, qui contribue à décrire les entrées lexicales axées sur les structures prédicat-argument d'une façon utilisable dans le traitement automatique des langues.

**Mots-clés:** adjectif, prédicat, figement

## State of knowledge of the complex adjectives in predicative employment in comorian

### Abstract

As in french, there are a large number of complex adjectives which may be analysed as the vols adjectives have the same syntactic property as simple adjectives comorian. These adjectival have never reviewed the studies in the comorian language environment. We will study the subtype Prep N or N NI (harimwa hifadwi, mswibani). The classification of these adjectives is based on semantic and formal properties. This study is inspired by work on the theory of three primary functions which helps describe the lexical entries focused on structures predicate-argument in a manner suitable for use in automatic processing of languages.

**Keywords:** adjective, predicate, frozenness

### Introduction

D'une manière générale, la catégorie de l'adjectif est définie du point de vue sémantique comme « un mot que l'on joint à un nom pour exprimer une qualité de l'être ou de l'objet nommé ou pour introduire un mot dans le discours » (Grevisse, in Gross G. 1996 : 89). Les adjectifs sont, du point de vue syntaxique, des mots « qui figurent, en position d'attribut, à droite du verbe être, et peuvent être nominalisés par le pronom invariable *le* ». (Gross G. 1996 : 90). Compte tenu de ces critères, l'adjectif comorien peut, dans une phrase simple en particulier, avoir le statut d'un prédicat ayant des

arguments. Cette définition convient bien entendu aux adjectifs comoriens à forme complexe qui font plus particulièrement l'objet de notre étude.

Ces adjectifs complexes se définissent, tout comme les adjectifs simples, comme une forme nominale dépendant du substantif avec lequel ils s'accordent en classe (genre) et en nombre. Ils ont un comportement morphologique très varié. Leur comportement syntaxique s'apparente à celui du nom bien qu'une étude morphosyntaxique les distingue.

Une première partie de notre travail consistera à présenter les particularités linguistiques de l'adjectif comorien notamment les différentes catégories grammaticales compatibles avec la fonction prédicative. Une deuxième partie portera sur le classement des prédicats adjectivaux complexes. Nous nous intéresserons particulièrement à la dimension prédicative du point de vue des trois fonctions primaires en étudiant les propriétés sémantiques et formelles.

## 1. Classement grammatical

En tant que classe sémantico-pragmatique, ces adjectifs à forme complexe en emploi prédicatif recouvrent tout comme l'attribut, l'activité relationnelle du sujet et la spécification de l'être ou de l'objet sur lequel cette activité s'exerce. Ils recouvrent également l'information physique et fonctionnelle qui caractérise un individu ou un objet. Ils deviennent enfin un élément prédicatif de base dont le sens peut être soit opaque soit transparent. Cette caractérisation préliminaire prendra en compte l'emploi logique des adjectifs à forme complexe. Afin de poser le problème de leur classement grammatical, il nous semble important de dégager rapidement certaines de ces contraintes. Nous rappelons également que le classement grammatical de ces adjectifs à forme complexe nous permet de connaître, d'identifier leur caractère flou, mais aussi de les distinguer des substantifs dont la ressemblance et le fonctionnement syntaxique semblent difficile pour un locuteur non natif.

En comorien, tout comme en français, ces adjectifs à forme complexe relèvent des différentes classes grammaticales. Celles-ci se construisent le plus souvent avec des prépositions *harimwa* « dans, à... » (*harimwa shida*, *harimwa raha*, *harimwa duwa...*), des substantifs « convertis » en séquence d'éléments ou noms joints au marqueur *ni* (*idani*, *swalani*, *fikirani*, *trobweni*, *tabirini...*), *ntsini* « sous » (*ntsinimweze amdri...*), avec un adjectif (*daba dziro*), un nom (*mnono wa mgu*), un verbe (*mra-mgu*), un adverbe (*ndjema zamwana*), un suffixe (*uzadedjuu*), un participe (*-capa calamu*), une phrase (*kafu hambu*), avec *hama* « comme » (*hama fumanga*) mais aussi avec des adjectifs inanalysables (*mna shifwi shifwi*, *malamafu...*).



Ces adjectifs se caractérisent également par la gradation puisque leur sémantisme les inscrit « sur une échelle » qui tente de représenter des propriétés ontologiques telles que l'intensité, la dimension, la force et même l'engagement.

Il est important de constater que les adjectifs composés et le complément du nom peuvent, parfois, avoir une même forme. Pour les distinguer, nous recourons au test de la nominalisation. En effet, le complément du nom ne se nominalise pas en comorien. Ce mécanisme s'applique, en comorien, aux adjectifs à forme complexe ou aux adjectifs monolexicaux.

*Ali ngena uhayati*

Ali a vie

« Ali a une vie »

*uhayati wa Ali*

Vie de Ali

« La vie de Ali »

? *Ali ngena*

*Ali nge hayati*

Ali maintenant vie

« Ali est en vie »

*Naye pvahe* « Il l'est aussi »

Complément du nom : *Linu dziwa lamadjini* « c'est du lait de djinn »

Adjectif complexe: *ledziwalikaya djuzoni* « le lait était en vente »

Ce classement grammatical que nous avons examiné met en relief le caractère syntaxico-sémantique du comportement des adjectifs à forme complexe, qui se construisent, le plus souvent, avec le présent progressif. Ce classement nous permet également de constater que ces adjectifs sont l'expression des propriétés alors que les substantifs désignent les classes d'objet. Cette différence sépare les adjectifs à forme complexe de l'ensemble des constituants de la phrase notamment le nom dont la référence est posée par les déterminants en leur attribuant un sens.

## 2. Classement syntaxique

Notre étude sur les adjectifs à forme complexe en comorien nécessite, pour fournir à la machine des descripteurs formels et opérationnels, un classement syntaxique. Ce dernier se définit comme une opération nécessaire à l'étude interne et externe des prépositions sans lesquelles on ne parlerait pas d'adjectifs à forme complexe du sous-type *harima+N* ayant comme correspondant en français *en N* ou *PREP W*.

La structure des adjectifs à forme complexe en comorien est souvent introduite par des prépositions qui ne prennent pas la même forme dans la phrase. Ces adjectivaux se distinguent les uns des autres par quatre formes différentes dont le classement nous permet de découvrir quatre types aussi différents :

<i>Harimwa</i> + N	Substantif suffixé	<i>hama</i> Adj	Divers
<i>harimwa uvumzi</i> (en vacances)	<i>Kongowoni</i> (dans le coma)	<i>hama izinga</i> (comme du char- bon)	<i>mnunu wa mgu</i> (sot)

Nous rappelons que nous nous intéressons à l'étude des sous-types *harimwa N* « en N » et *kongowoni* « dans GN ». Ces deux séquences se ressemblent sémantiquement bien qu'elles soient morphologiquement différentes. Cette étude se fixe comme objectif d'effectuer une description fondée sur la théorie des trois fonctions primaires axée sur les structures prédicat-argument.

En comorien, les prépositions forment une classe grammaticale dont le sens varie selon le contexte, le domaine du vocabulaire. Tel est le cas de la préposition *harimwa*. Sa particularité et son mode de fonctionnement s'éclaircissent dans les adjectifs à forme complexe en emploi prédicatif où elle n'a pas de concurrent, c'est-à-dire qu'elle est la seule et unique préposition introduite dans les séquences adjectivales en emploi prédicatif. Elle y joue à elle seule le rôle de « sur », « dans », « sous ». Elle peut donc avoir une interprétation spatiale, temporelle (*tsili ndro harimwa emashuhuli yaho* « j'ai bien mangé lors de ton mariage »). L'interprétation causale se construit difficilement en comorien. On peut également dégager une propriété commune aux structures du sous-type *harima N* et le substantif joint au marqueur *ni* : du point de vue sémantique, ces suites véhiculent une même information même si elles diffèrent morphologiquement :

Structures	Exemples
<i>Harimwa N</i>	<i>harimwa kongowo</i> (dans le coma) <i>harimwa mswiba</i> (en deuil) <i>harimwa ida</i> (en deuil) <i>harimwa trengwe</i> (dans une équipe) <i>harimwa ndoroso</i> (en fiançailles) <i>harimwa fikira</i> (en méditation) <i>harimwa mashaka</i> (dans la merde)
<i>N + NI</i>	<i>tabirini</i> (en rêve) <i>djunduoni</i> (à la recherche) <i>tsumuni</i> (être en jeûne)

Force est de constater que les parallèles *harimwa N/Nom en ni* varient sémantiquement mais personne ne sera surpris de voir qu'ils sont synonymes. La préposition *harimwa* est remplacée, le plus souvent, par le substantif *en ni*. À la différence de la séquence *harimwa taabu*, les adjectifs complexes qui se construisent avec le marqueur *ni* rejettent le défini *e* (\**nge etsumuni*; \**nge etabirini*; \**nge fikirani*). Ces séquences acceptent difficilement l'adverbe intensif *swafi* (\**nge ndolani swafi*, ?*nge tsumuni swafi*; *nge mswibani swafi*). Une difficulté tient notamment à la variété sémantique. Il est évident que cette instabilité sémantique contribue aux difficultés de la construction des séquences figées à caractère adjectival introduites par les substantifs joints au marqueur *ni*. Ce qui est particulièrement clair, c'est que ces adjectifs complexes se caractérisent le plus souvent par le marqueur *ni* ajouté au nom.

La syntaxe externe des suites introduites par la préposition *harimwa* et le marqueur *ni* sont catégorisés comme des adjectifs prédicatifs complexes dans la mesure où ils adoptent la position attribut et la pronominalisation. Prenons à titre d'exemple les suites suivantes:

*Entsi ngio harimwa mswiba na Bushini tsena* « Le pays est en deuil et Madagascar aussi » (sous-type *harimwa N*) ; *Ali nge harimwa mtihani. Hata Salami tsena* « Ali est en examen. Salami l'est aussi » (sous-type *harimwa N*) ; *Enyumba ngio harimwa hifadhwi. Nane yahangu tsena* « La maison est en sécurité ; ma maison l'est aussi » (sous-type *PREP N*) ; *Ngamiswalani ; Hata Salim pvahe* « Je suis en prière ; Salim l'est aussi » ; *Embe ngio biasharani. Hata embe yahangu pvayo* « La vache est en vente ; Ma vache l'est aussi » (*PREP N*).

En comorien, la reprise nominale ou plutôt la pronominalisation en *le* varie selon la classe ; la reprise nominale se fait au moyen des pronoms possessifs ou des indices-objets qui s'accordent en classe :

*Salim nge kongowoni, na Mohamed pvahe* « Salim est dans le coma et Mohamed aussi » ; *Enyumbahe ngio rahani, ne nyumbaho pvaho* « Sa maison est en gage ; Ta maison l'est aussi ».

Il existe plusieurs possibilités de pratiquer la nominalisation en *le* en comorien, notamment l'emploi de l'adverbe *tsena*. Cet adverbe qui établit la comparaison est invariable :

*Salim ngo magobani na Soilihi tsena* « Salim est en prison et Soilihi l'est aussi » ; *Ngasi rukuni, nanyi tsena* « nous sommes en sommeil et vous l'êtes aussi ».

La position épithète de ces adjectifs prédicatifs s'observe également dans des suites telles que *nyumba yarahani* « une maison en gage », *mbe yadjuzo* « une vache en vente », *gari latumo* « une voiture commerciale ». Effectuer une analyse interne de ces adjectifs à forme complexe contribue à mesurer le degré de figement de ces séquences dont le recensement s'effectue en termes d'opacité sémantique et de paradigme synonymique.

Les différentes observations que nous avons déjà formulées nous permettent de constater que les adjectifs complexes en emploi prédicatif qui se construisent avec *harimwa* et *ni* ont la même caractéristique sémantique. Ils s'interprètent donc de la même façon car *harimwa* peut avoir le sens de « dans », « sur », « en ». Les substantifs en *ni* catégorisés comme prédicats complexes peuvent également être un nom locatif simple tel que : *swalani*, *trangani*, *twamayani* qui se traduisent respectivement par *en prière*, *en deuil*, *dans l'espoir*.

### 3. Fonction attribut

Les adjectifs à forme complexe ont les propriétés fonctionnelles des adjectifs qualificatifs simples par le fait qu'ils peuvent incontestablement être attribués. Certaines locutions telles que *kongowoni* (*dans le coma*), *houwadeni* (*dans la souffrance*), *hounanyileni* (*en bas âge*) sont même gradables :

*Ali hakaya hounanyileni* « Ali était en bas âge »

*Tsi huhundru hounanyileni* « Je t'ai trouvé en bas âge »

*Ali, hounanyileni, hakaya mwema* « Ali, en bas âge, était mignon »

*Emakati yao hukaya hounanyileni swafi* « À cette époque là, tu es vraiment en bas âge »

Des locutions introduites par la préposition *harimwa* rejettent la fonction épithète et l'apposition. En conséquence, elles ne sont pas gradables :

*Enyumba ngio harimwa djuzo*

La maison maintenant en vente

« La maison est en vente »

\**Enyumba ngio harimwa djuzo swafi*

La maison maintenant en vente très

\**Harimwa djuzo, enyumba ngio.*

*En commerce, la maison maintenant*

Ces exemples rappellent que certains verbes supports peuvent être locutionnels comme par exemple *trobweni* « dans l'embarras » : *ekabila inu ngio trobweni* « cette

famille est dans l’embarras » ; *Ipvilipvilidjuu* « en danger » : *Ngawe ipvili pvili djuu* « tu es en danger » ; *hiridju mwadalao* « en mariage », *Nge hiridjuu mwadalao* « il consomme son mariage ». Toutes les locutions prépositionnelles peuvent avoir la fonction attribut :

- Harimwa rewa* « dans un rêve »
- Harimwa mashindano* « en discussion »
- Harimwa djuzo* « en vente »
- Harimwa amani* « en paix »
- Harimwa nkodo* « en guerre »
- Harimwa mashaka* « en difficulté »
- Harimwa hifadhi* « en sécurité »

Les locutions du type *en N A* (*en bonne santé*) ne sont pas productives en comorien. Dans la langue comorienne, les adjectifs complexes se reconnaissent par le marqueur *ni* qui s’ajoute au nom et par la préposition *harimwa* qui se met devant le nom.

#### 4. Classement sémantique

Notre étude sur ces adjectifs complexes en comorien nous offre la possibilité de classer dans le tableau suivant les adjectifs à forme complexe en quatre catégories :

Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4
AConjN	A+N	Prép+N	Nom composé
<i>mudu hama hidza</i> « blanc comme la nuit »	<i>trobwalamdru</i> « grande stature »	<i>harimwa madjitso</i> « dans le regret »	<i>mnunu wa mngu</i> « débile »

La première catégorie est formée d’un adjectif qualificatif suivi d’un élément précédé par le connectif *hama*. La deuxième catégorie est formée d’un adjectif qualificatif suivi d’un nom. La troisième catégorie est formée d’une préposition suivie d’un nom. La quatrième catégorie regroupe tous les noms composés dont le sens relève d’un adjectif qualificatif. Ce classement sémantique nous permet de reconnaître facilement les adjectifs complexes mais aussi leurs différences une fois employés dans un discours.

#### 5. Classement pragmatique

Ce classement s’avère important dans la mesure où il s’inscrit dans le discours notamment dans le cadre de l’énonciation. Pour mieux illustrer notre travail sur le classement pragmatique des adjectifs complexes en comorien, nous nous référons à la typologie de Kerbrat-Orecchioni qui classe les adjectifs en plusieurs catégories.

Nous tenons compte des catégories d'adjectifs dont les critères sont relatifs à ceux qui sont déjà étudiés en comorien. Kerbrat-Orecchioni constate qu'il existe des adjectifs objectifs et des adjectifs subjectifs. Les adjectifs subjectifs se divisent à leur tour en adjectifs affectifs et en adjectifs évaluatifs. Ces derniers se divisent en adjectifs axiologiques et en adjectifs non axiologiques. Toutes ces catégories s'observent sur le comportement des adjectifs complexes en comorien. Force est de constater que, tout comme les adjectifs affectifs simples, ces adjectifs complexes impliquent une réaction émotionnelle du locuteur. Ils donnent encore le sentiment du narrateur sur une personne, un objet. Ils impliquent une appréciation :

*Mdzadze hakaya harimwa maesha bora*

Mère était dans vie belle

« La mère était dans une belle vie »

Certains adjectifs affectifs à forme complexe peuvent être antéposés :

*Mkuduswafi emdru uwo.*

Blanc très personne là

« Très blanche, cette personne là »

Les adjectifs à forme complexe non axiologiques « impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet, sans énoncer de jugement de valeur ni d'engagement affectif du locuteur » (Vepsä P., 1997 : 42). Prenons à titre d'exemples les adjectifs *mcapa kalamu* « talentueux », *mwaliimu dunia* (sorcier).

Les adjectifs objectifs, « si on les définit par rapport à l'acte d'énonciation, [ils] se constituent de propriétés (par exemple : *bile* « vert », *mdrutsutsu* « bleu », *ndjeu* « blanc » définissables indépendamment de toute énonciation particulière » (Vepsä P., 1997 : 16). Ils permettent le plus souvent de donner des informations sur une couleur, une forme, un motif, une matière ou encore un groupe social :

*Unu mkatre mkudu* (couleur)

Ceci gâteau rouge

« C'est un gâteau rouge »

*Mdji wa mabwana*

Village de notables

« Un village de notables »

*Nge harimwa nyumba yantsi* (matière)

Il dans maison terre

« Il est dans une maison en terre »

*Emwana gena uso wankorwa* (forme)

L'enfant a figure déformée

« Cet enfant a une figure déformée »

Les qualificatifs qu'apportent ces adjectifs n'appartiennent pas au jugement du narrateur.

## 6. La théorie des trois fonctions primaires

Il s'agit ici, en développant la dimension prédicative du point de vue des trois fonctions primaires, d'analyser conjointement les propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques des unités linguistiques selon qu'elles fonctionnent comme des prédicats (fonction prédicative), des arguments (fonction argumentale) ou des actualisateurs (fonction actualisatrice). Ces adjectifs complexes comoriens qui font l'objet de notre étude représentent une unité stable, une unité à forte dominante sémantique. Leur classement sémantique facilite donc la lecture et l'apprentissage du comorien.

Nous rappelons que le concept de racine prédicative dans la théorie des trois fonctions primaires n'est pas exclu dans notre étude pour des raisons de clarté bien que la structure morphologique des adjectifs composés du comorien s'avère morphologiquement complexe. Notre analyse sur l'emploi prédicatif de ces adjectifs sera fondée sur les propriétés sémantiques et formelles. Nous discutons ici de la nécessité de cette méthode récente qui traite efficacement l'information textuelle. Cette méthode « s'inscrit dans la lignée des théories qui ont comme point de départ les analyses linguistiques de Zellig S. Harris. Sa finalité est d'expliquer les mécanismes langagiers en privilégiant le lexique comme objet d'étude ». Pour mettre en relief l'emploi prédicatif, nous examinons les propriétés sémantiques et formelles des adjectifs complexes suivants *harimwa hifadwi* dans :

(1a) *Eraisi nge harimwa msafara Farantsa*

« Le président est en voyage en France »

(2a) *Entsi gio harimwa mswibamdziro*

« Le pays est en deuil »

Nous constatons que les prédicats adjectivaux de ces séquences sont identiques mais ces dernières sont constituées d'arguments et d'actualisateurs différents :

Harimwa msafara -1 (HUMAIN, N-HUMAIN)

Harimwa hifadwi -2 (N-HUMAIN, MODIFIEUR)

Ces deux emplois adjectivaux n'ont pas les mêmes propriétés distributionnelles mais ils ont les mêmes propriétés sémantiques dans mesure où les deux séquences ont une même forme adjectivale.

- **Propriétés sémantiques**

Racine prédicative : *harimwa msafara*

Classe sémantique : VOYAGE

Type sémantique : état

Aspect inhérent : provisoire

- **Propriétés formelles**

Construction : X0 Actualisateur Prép N X1

Actualisateur : NGE = NO HUMAIN

Distribution morphosyntaxique : X0 = GN / X1 = N

Distribution sémantique : X0 = HUMAIN / X1 = N-HUMAN

- **Propriétés sémantiques**

Racine prédicative : *harimwa hifadwi*

Classe sémantique : SÉCURITÉ

Type sémantique : état

Aspect inhérent : provisoire

- **Propriétés formelles**

Construction : X0 Actualisateur Prép N

Actualisateur : NGIO = N-HUMAIN

Distribution morphosyntaxique : X0 = GN

Distribution syntaxique : X0 = N-HUMAIN

Force est de constater que l’auxiliaire être (*hukaya*), qui joue le plus souvent le rôle d’un verbe support dans l’emploi prédicatif des adjectivaux, est un verbe défectif. Son emploi est très limité. Au présent, il est souvent remplacé par un actualisateur qui varie en forme selon la propriété syntaxique (Nhum, N-hum) de N0.

La dimension prédicative de ces adjectifs complexes s’observe lorsqu’ils sélectionnent eux-mêmes de grandes classes correspondant à traits sémantico-syntaxiques habituels : humain : *harimwa msafara* (en voyage), partie du corps : *harimwa kandilio* (en massage), inanimé concret : *harimwa hifadhwi* (en sécurité), animal : *mvulini* (à l’abri de), végétal : *malimani* (au champ), temps : *harimwa ntsahaya nkavu* (en saison sèche).

## Conclusion

Le fonctionnement syntactico-sémantique des adjectifs complexes en emploi prédicatif en comorien ne rejette pas la notion des classes d’arguments dont « l’avantage est de regrouper un grand nombre de phrases dans le cadre d’un emploi déterminé et



d'en proposer un traitement uniforme en mettant en évidence toutes les propriétés communes à l'emploi en question. » (Gross G. 2004: 233) Dans la théorie des trois fonctions primaires, nous avons en exemple des adjectifs complexes sémantiquement différents dont la combinatoire est libre. Leur sens est transparent. Grâce à la fonction actualisatrice, on comprend que leur comportement morphosyntaxique tolère une substitution ou une variation pronominale voire nominale qui les distingue des adjectifs complexes dont le figement est total. L'emploi de ces adjectifs a fait l'objet d'un recensement exhaustif plus de 425 adjectifs complexes qui se scindent en plusieurs classes sémantiques.

## Bibliographie

- Ahmed-Chamanga, M. 2008. *Introduction à la grammaire structurale du comorien: Le shingazidja*, vol 1, édition, Komedit.
- Buvet, P.-A. 2008. Quelle description lexicographique du figement pour le TAL ? Le cas des adjectifs prédicatifs à forme complexe. In : Blumenthal Peter, Mejri Salah, (éds), *Les séquences figées : entre langue et discours*, Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur.
- Buvet, P.-A., 2010. « *Les adjectifs prédicatifs du sous-type EN N/EN A N* » : Rencontres Méditerranéennes, *Opacité, Idiomaticité, Traduction = Opacidad, Idiomaticidad, Traducción*, Université d'Alicante, Rencontres méditerranéennes 3, p.61-78.
- Galichet, G. 1957. « L'adjectif peut-il exercer la fonction apposition ? », *Le français moderne*, n° 25, vol 3, p. 181-185.
- Giry-Scheiner J., Laporte, E. « Classer et décrire les adjectifs du français ». *Cahiers de lexicologie*, 2011, 98 (1), p.45-64. halshs-00620878.
- Goes, J. 2005. « Les adjectifs arguments : syntaxe et sémantique », *Cahiers de lexicologie*, n° 86/1, 2005, p. 35-57.
- Gross, G. 1991. Typologie des adjectivaux. In : Stammerjohann, H. (éd.), *Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves*. Tübingen : Gunter Narr Verlag.
- Gross G. 1996. *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Gap-Paris : Ophrys,
- Gross, G. 2004. « Classes sémantiques et description des langues », *Lexique, Syntaxe et Lexique-Grammaire*, Christian Leclère, Eric Laporte, Mireille Piot et Max Silberstein, John Benjamins Publishing, p. 231-238.
- Gross, G., Lim, J.-H. 1996. « Une catégorie hétérogène: l'adjectif ». *Studi Italiani di Linguistica Teoretica e applicata*, N° XXXV (3), Pacini, Padova, p. 447-460.
- Lafon, M. 1987. *L'expression de la qualité en shingazidja : les adjectifs*, Linguistique africaine. Paris, cir, 20 p.
- Lafon, M. 1990. « À propos d'un dictionnaire shingazidja-français », *Current Approaches to African Linguistics*, vol. 7, p. 73-87.
- Mejri, S. 2004. Les séquences figées adjectivales. In : François Jacques (éd.). *L'adjectif en français et à travers les langues*, Caen : Presses Universitaires de Caen, p. 403-412.
- Merengo, S. 2012. *Les adjectifs jamais attributs ; syntaxe et sémantique des adjectifs constructeurs de la référence*. Paris : de Boeck, Duculot.
- Vepsä, P. 1997. *L'adjectif épithète chez Nathalie Sarraute. L'étude sémantique de l'ordre de plusieurs adjectifs épithètes*, Mémoire de maîtrise en philologie romaine.



# **Synergies Tunisie n° 4 / 2015**



Comptes rendus







**Salah Mejri**

Sorbonne Paris Cité, Paris 13  
LDI UMR7187, CNRS

**Alain Rey, *Le voyage des mots. De l'Orient arabe et persan vers la langue française.* Calligraphies de Lassaâd Métoui, Guy Trédaniel éditeur, Paris 2014, 447 pages.**

Pour faire le compte rendu de cet ouvrage, il est vraiment difficile de s'y mettre sans la crainte de s'y prendre mal : la qualité scientifique et esthétique de l'ouvrage est tellement grande, la richesse de la matière est tellement dense, la finesse des analyses est tellement précise qu'on risque de trahir le message de l'auteur ou de le déformer alors que l'objectif d'un compte rendu est justement de rendre compte de ce que l'auteur a voulu transmettre à travers son écrit. Malgré cette appréhension, j'ai couru le risque de faire part aux lecteurs de mes réactions en tant que lecteur devant un ouvrage à la fois savant et grand public.

Mon point de départ serait donc ce paradoxe qui structure la totalité de l'ouvrage, paradoxe tellement frappant dans un domaine où il y a de moins en moins d'ouvrages de vulgarisation. Il est vrai que la vulgarisation est un exercice excessivement difficile puisqu'elle doit concilier des contraires : la simplicité du propos, pour que le discours soit accessible à tout un chacun, et la pertinence scientifique, qui est supposée être garantie par la terminologie spécifique au domaine concerné et parfaitement maîtrisée par le vulgarisateur; mais l'on constate qu'un tel exercice est relativement fréquent dans des domaines aussi variés que la médecine, la biologie, la psychologie, l'astronomie, etc. alors qu'il l'est beaucoup moins dans le domaine des sciences du langage.

Alain Rey, lexicographe de grande renommée et éminent linguiste, a réussi cet exercice avec un naturel déconcertant : à la lecture de cet ouvrage, on oublie qu'on est devant un texte qui traite de questions très complexes relatives aux ressources qu'exige la documentation nécessitée par ce travail, aux confrontations des hypothèses forgées par les philologues, les lexicographes, les linguistes et les historiens à propos de chaque mot, à la reconstitution du parcours de chaque mot avec des itinéraires variés, jamais tracés d'avance, au retour aux origines des mots, et finalement aux colorations sémantiques que les emplois des mots fixent au cours de leurs différentes pérégrinations. L'auteur, tout en nous fournissant une leçon magistrale et très savante sur le sort connu par des mots français depuis leur origine jusqu'à leur emploi actuel, il réussit

à embarquer réellement le lecteur dans un voyage à travers des récits, chaque fois renouvelés, pleins de surprises et de découvertes qui vont à l'encontre des préjugés et des stéréotypes, voyage qui nous aide à découvrir la mémoire de mots, le plus souvent familiers, qui véhiculent, sans qu'on en soit nécessairement conscient, des réalités historiques qui témoignent de la richesse des échanges entre les civilisations et les communautés humaines.

On ne peut pas parler de cet ouvrage sans souligner la densité culturelle que renferment ses pages, une densité qui se traduit par les mentions historiques, les citations poétiques et littéraires, les informations de nature philologique et les données linguistiques. C'est cette densité qui fait de cet ouvrage un parcours de voyages où chaque lecteur choisit ses itinéraires et sélectionne ses préférences.

Le parti pris esthétique des auteurs fait de cet ouvrage un lieu où l'icône fait écho à l'écriture, ou mieux, où l'écriture, par le biais de la calligraphie arabe, se mue en arabesques qui répondent aux colorations sémantiques que laissent les mots dans les sillons qu'ils ont tracés dans les différentes langues. A chaque mot répond une ou plusieurs représentations qui marient calligraphie, mouvement et couleurs. C'est peut-être également cette dimension esthétique qui agit, par sa magie, sur le lecteur, qui oublie, enveloppé comme il est dans cette atmosphère poétique, le caractère ardu de la recherche menée pour réaliser les développements linguistiques propres à chaque entrée. L'esthétique est également dans le style d'Alain Rey, chez qui le conteur, le romancier et le poète coexistent avec le lexicographe et le linguiste. En témoignent ces passages choisis au hasard :

« Une caractéristique de l'écriture de l'arabe est sa complexité : les lettres changent de forme selon leur place dans le mot ; seules les trois « voyelles longues » sont notées. Des signes diacritiques, représentant le souffle des « voyelles brèves », peuvent y être ajoutés. Ils le doivent, pour qu'un lecteur puisse restituer la musique de la langue orale, de la parole. Le *sukun* (soukoune) ménage une renaissance de la Voix après son figement dans l'ossature des consonnes. Il représente le passage du silence au chant, du repos à l'action, d'une mort apparente à une vie au-delà. » (pages 421 et 423)

« (...) le mot arabe qui est la source probable de la *houle* du français, comporte la calligraphie compacte du mot, avec ses ponctuations rouges et jaunes de voyelles, d'où s'échappe une vague aérienne, d'un noir intense au départ, passant au gris allégé des sommets. Cette courbe embrasse et protège un motif décoratif ancien, un cercle souligné par une écriture discrète qui semble la sertir en partie, renforcé par une ample virgule qui répond à la grande courbe supérieure. Le mot paraît alors être à l'origine d'un vaste mouvement tirant vers le ciel sa matérialité liquide. Dans l'espace littéraire, ce que Victor Hugo écrit de la *houle*, superlatif de la vague, est très similaire à la

démarche du calligraphe. » (page 435)

« Du dé qu'on lance à ce qui adviendra et qu'on ignore, le chemin du mot a rencontré la poésie. En arabe du Maghreb, *azzahr* est bien le coup heureux aux dés, mais aussi le bourgeon d'une fleur. Est-ce parce que la face gagnante du dé lancé portait l'image d'une fleur ? On peut aussi penser, avec sagesse, que le bourgeon est la chance d'une fleur à venir image admirable du possible heureux. L'origine arabe de ce hasard à double face est même présente dans les erreurs et les fantasmes des savants. L'un d'eux, au XVII<sup>e</sup> siècle, évoque un château de Syrie appelé HASART, que les Français avaient ainsi nommé « à cause des diverses fortunes où ils avaient été exposés en le prenant ou en le défendant ». Ce château du Hasard, réel ou fictif, est le lieu des imaginaires, lieu d'Orient pour toutes aventures, lieu de l'aléatoire, des chances et des malchances de la guerre - et de celles de la paix, que le bourgeon *azzahr* peut conduire, si le « hasard » le veut bien, au plaisir de la fleur. » (page 86)

Ce style aéré, d'une fluidité naturelle s'inscrivant dans des périodes qui épousent le moule du récit, enveloppe le lecteur dans un mouvement où la forme fait sens, se mue en signification et devient l'avatar de l'objet décrit. Un exemple parmi tant d'autres, celui de *houle*, illustre cette poétique où le référent se rebelle contre l'asservissement imposé par les règles des systèmes sémiotiques représentés par les signes linguistiques qui leur servent de substituts dans les différents codes (ici le français et l'arabe, l'un héritant de l'autre) et essaie par le biais de la calligraphie d'imiter sa forme réelle, donnant lieu à trois tableaux parallèles : celui de l'article qui lui est consacré (pages 42-45) qui commence par cet incipit : « la houle est la respiration des mers. Calme, régulière, faible, elle berce ; forte, haletante, puissante, elle menace. », celui de la calligraphie arabe que Lassaâd Métoui lui consacre et celui du commentaire d'Alain Rey sur la calligraphie, cité plus haut. Trois mouvements d'une esthétique où les frontières entre mots, icônes, notions et référents s'estompent pour ouvrir devant le lecteur des espaces nouveaux où il éprouve le plaisir de la découverte et l'attrait de la poésie.

Le style de la calligraphie de Lassaâd Métoui répond par le jeu de ses couleurs, le mouvement de ses lignes et les réverbérations de ses formes, au rythme des textes d'Alain Rey, rythme qui, selon les sujets et les mots, change de cadence et passe imperceptiblement de la période longue et ample à une cadence plus légère et plus accélérée, et vice versa.

Le tout est présenté dans un volume qui comporte une introduction de l'auteur dont la conclusion résume parfaitement l'esprit dans lequel l'ouvrage a été conçu :

« De même que le texte évoque le parcours culturel des signes lexicaux venus de l'Orient islamisé vers leurs avatars occidentaux en langue française, les créations graphiques de Lassaâd Métoui conduisent de l'arabesque calligraphiée, par l'ornementation orientale,

vers les envols colorés de l'art occidental non figuratif. Autre voyage, celui des formes significantes de l'écriture vers l'art universel. » (page 15)

Le nombre de mots traités faisant l'objet de traitements spécifiques est autour de trois cents (cf. Index) répartis en plusieurs thématiques : le ciel, la mer et le désert, le bestiaire oriental, les mathématiques, la chimie et l'alchimie, les matières et les couleurs, les commerces et les échanges, la marine, les titres, le langage, les textiles et tissus, les fruits, légumes et fleurs, les boissons et nourritures, la musique, etc. Ce regroupement des articles, couplé à l'index des mots, offre au lecteur la possibilité de consulter l'ouvrage soit unité par unité soit thème par thème soit encore en croisant les deux à la fois.

Au gré des lectures, on apprécie les touches d'humour qui agrémentent certains passages, souvent sous forme de clin d'œil fait par l'auteur, au hasard des rapprochements et au détour d'une analyse historique, comme c'est le cas dans l'article *benjoin* :

« De l'Aragon à la Catalogne et au royaume du roi René, et par ailleurs du portugais et de l'italien au français, avec un *bengin* du début du XVI<sup>e</sup> siècle, le nom de la résine parfumée se répandit en Europe, suffisamment pour que Rabelais s'en serve en calembour, en opposant implicitement *ben-join* à *maujoint*, « mal joint », l'un des noms plaisants du sexe de la femme. » (page 354)

La description des aléas par lesquels les mots empruntés passent, est également l'occasion pour Alain Rey de nous rappeler la charge culturelle et stéréotypique que la littérature investit dans ces mots. Ainsi en est-il par exemple du mot *oasis* :

« (...) Devenant une idée géographique, le mot a hésité entre le féminin, où il s'est établi, et le masculin : Chateaubriand, Balzac écrivent *un oasis*. Ils auraient une faute dans nos écoles. L'oasis, contrepoint à l'errance des nomades en milieu hostile, lieu béni de fraîcheur, parlait à l'imagination, et des sens figurés se sont développés, exprimant une ponctuation heureuse, une exception au malheur, une étape apaisante dans un parcours pénible.

N'es-tu pas l'oasis où je rêve, et la gourde  
Où je hume à longs traits le vin du souvenir ?

Tel est l'hommage de Baudelaire, auquel répond Flaubert par le sarcasme :  
Oasis, Auberge dans le désert (*Dictionnaire des idées reçues*)

En effet, l'oasis est pour les habitants des pays tempérés et fertiles, une « idée reçue », un rêve, et souvent un mirage, alors que dans les langues de ceux qui fréquentent les déserts, ce sont des réalités nécessaires, vitales et qu'il faut mériter.



La leçon de l'oasis aux langues des lieux fertiles est riche, complémentaire à celle de désert. Elle est parfois morale. Dans *La goutte d'or*, roman de Michel Tournier, il est écrit : « (Ici) on n'a rien, mais on ne manque de rien. C'est ça l'oasis. » » (page 48)

Que d'informations sur l'évolution des mots, leurs transformations phonétiques, morphologiques et sémantiques on apprend dans cet ouvrage : à chaque page, des découvertes, des digressions historiques, littéraires et culturelles, que nous laissons au lecteur le loisir et le plaisir de découvrir par lui-même.

Outre ce plaisir, il est certain qu'un tel ouvrage pourrait servir d'outil didactique, non seulement pour l'apprentissage du lexique mais également de la culture parce qu'il montre, à un moment où certains opposent les cultures entre elles, que les langues et les cultures ne vivent que dans l'échange continu, jamais dans l'autarcie qui est synonyme de disfonctionnement et, à terme, de disparition. Qu'un hommage appuyé soit fait à Alain Rey d'avoir enrichi la bibliothèque de la linguistique et de la culture par cette belle contribution.





**Thouraya Ben Amor Ben Hamida**  
Université de la Manouba, Tunisie  
TIL UR11ES45. LIA

**Pedro Mogorrón Huerta, Fernando Navarro Domínguez (eds), 2015, *Fraseología, Didáctica y Traducción*, Peter Lang, Studien zur romanischen Sprachwissenschaft und interkulturellen Kommunikation, Herausgegeben von Gerd Wotjak, Band 101, 352 pages.**

Ce volume renferme un ensemble de contributions aux quatrième Journées internationales de traduction et phraséologie qui se sont tenues du 25 au 27 septembre 2012 à l'Université d'Alicante. Ce nouvel ouvrage consacré à la phraséologie dans ses rapports avec la didactique et la traduction s'ouvre sur une présentation de la problématique. Il renferme vingt articles organisés par ordre alphabétique dont onze en espagnol et neuf en français. L'apport de ces réflexions dans le vaste domaine de la phraséologie tient à la confrontation de cette dernière à deux pratiques : celle de la didactique et celle de la traduction.

Nous tenterons de rendre compte de ces contributions développées au regard de la triade conceptuelle phraséologie-didactique-traduction selon un critère principalement thématique dans la mesure où il se dégage de ce volume trois grands axes même si la plupart des contributions croisent nécessairement ces trois composantes respectivement la phraséologie, la didactique et la traduction.

• **L'axe essentiellement phraséologique**

Il est illustré par différents supports phraséologiques dont les routines formulaires, les pragmatèmes, les maximes, les proverbes, les cooccurrences contraintes, etc. et concerne plusieurs catégories grammaticales comme les groupes nominaux, les locutions verbales, les locutions adverbiales, etc. La plupart des contributions de ce volet portent sur des corpus monolingues.

Jean-Claude Anscombe pointe un type particulier d'unités phraséologiques celui des « routines formulaires » qui demeurent difficiles à définir linguistiquement en démontrant l'intérêt de la notion de « matrice lexicale » dans un essai de typologie qui intègre la dimension linguistique et la dimension protocolaire. Des exemples essentiellement espagnols illustrent la démonstration.

Xavier Blanco choisit de décrire un phénomène apparenté, celui des « pragmatèmes » *i.e.* des énoncés fortement contraints par la situation de communication engageant, à leur tour, la composante rituelle qui résiste le plus à la formalisation. Les différents actes de parole accomplis par ces pragmatèmes sont puisés dans des collections de dialogue-modèles en français de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et du début du XV<sup>e</sup> siècle appelés *Les manières de langage* destinés essentiellement à des anglophones.

Mario Garcia-Page discute le statut d'un type de groupes nominaux en espagnol, à partir d'un exemple prototypique *gris marengo*, relevant d'un paradigme des noms de couleurs. La description des différentes attestations lexicographiques en synchronie dévoile la fluctuation du traitement entre morphologie lexicale (composition) et phraséologie (locution).

En partant de certaines limites des dictionnaires traditionnels qui n'intègrent pas toujours, par exemple, les modalités d'usage des unités phraséologiques, Aude Grezka souligne le besoin de la phraséologie en général en outils d'analyse qui permettraient aux enseignants des langues étrangères et aux traducteurs d'optimiser les moyens mis à leurs dispositions. C'est dans cette perspective qu'elle présente certaines applications dont le projet en cours, la base de données FixISS qui renferme jusque-là 6000 locutions adverbiales.

Fernando Navarro Dominguez part d'une cinquantaine de titres dans la presse écrite espagnole *El País* (Madrid) et *Información* (Alicante) relative à la période 2011-2013 pour étudier l'exploitation des proverbes, des locutions verbales, des maximes, etc. sous leurs formes canoniques ou défigurées dans une perspective argumentative.

Par ailleurs, cet axe comprend trois contributions se rapportant directement au procédé corrélé au figement, celui du défigement. Le travail de Manuel Martín Sánchez souligne la complexité et la non uniformité du phénomène du défigement. Il l'envisage comme réaction à l'arbitraire, à la non-motivation et à l'opacité des unités phraséologiques. Dolors Català Guitart emploie, quant-à elle, le cadre et la terminologie de la théorie Sens-Texte pour décrire les énoncés défigurés dans *Roman à l'eau de bleu* d'Isabelle Alonso en se référant à la typologie des « phrasèmes » d'après Mel'čuk. Enfin, Thouraya Ben Amor Ben Hamida pose la problématique de la distinction entre variantes lexicales et défigement lexical en tant que variante discursive. Elle impute cette impossibilité empirique- à laquelle fait face quelquefois l'apprenant d'une langue étrangère- à la difficulté de trouver une définition conventionnelle en extension de certaines variantes lexicales au point de ne pas pouvoir distinguer la forme qui relève d'une variante et la forme défigurée.

- **L'axe essentiellement didactique**

Dans le cadre de l'acquisition des langues étrangères, Maria Isabel González Rey compare les mécanismes d'acquisition du langage préfabriqué chez un locuteur natif et un locuteur non natif en recourant à la linguistique cognitive et à la psycholinguistique. Son intérêt pour la « phraséodidactique » en FLE lui permet de proposer une hiérarchisation des différentes unités phraséologiques, des onomatopées aux parémies sans oublier les formules routinières, les collocations, etc. et d'analyser leur acquisition selon un parcours allant du stade de débutant au stade très avancé en passant par les stades intermédiaire et avancé. L'acquisition de la compétence phraséologique, dans ce parcours, suit trois étapes essentielles : l'éveil, l'accommodation et l'appropriation.

Si le volet didactique est riche en réflexions, il offre également une panoplie de pratiques à travers plusieurs contributions.

Immaculada Penadés Martínez fait un bilan de la situation de l'enseignement de la phraséologie espagnole en tant que langue étrangère. Une nouvelle méthode d'enseignement des locutions est proposée après la mention des difficultés au niveau des manuels et autres supports didactiques. Cette proposition, qui se veut en rupture avec la méthode traditionnelle, fournit une typologie des locutions comprenant la mention des fonctions communicationnelles, des contenus grammaticaux, lexicaux et culturels. Cette méthode est illustrée par les locutions nominales, adjectivales, verbales et adverbiales relatives au niveau B2 défini par le Cadre européen commun de référence.

En proposant un projet didactique pour la classe de « Connaissance du milieu naturel, social et culturel », Germán Conde Tarrío exploite les parémies galiciennes relatives au domaine des métiers comme support didactique qui vise l'apprentissage de l'orthographe, du vocabulaire, des faux-amis, etc. entre galicien et espagnol.

Julia Sevilla Muñoz s'intéresse à l'enseignement des parémies et des locutions en classe de langue FLE en prenant en considération particulièrement la difficulté de distinguer les proverbes des locutions proverbiales.

Pino Valero Cuadra souligne les possibilités didactiques que peuvent apporter les textes journalistiques de type économique et juridique dans l'initiation des étudiants de traduction et d'interprétation au traitement de la phraséologie.

Juan Antonio Albaladejo Martínez montre comment on peut introduire, à travers une unité didactique, la phraséologie spécialisée dans un cours de traduction générale. Il choisit le domaine de l'économie et la traduction de l'allemand vers l'espagnol pour présenter les différentes étapes de cette unité et les moyens nécessaires aux objectifs didactiques à atteindre.

Paola Masseur rend compte de deux expériences didactiques l'une réalisée par elle-même relative à la traduction des contes francophones et la seconde est appliquée

par Miguel Tolosa sur les discours de l'Union Européenne. Cette étude décrit non seulement les mécanismes d'apprentissage des unités phraséologiques mais aussi toute la dimension interculturelle.

• **L'axe essentiellement traductologique**

Au niveau intralinguistique, Pedro Mogorrón Huerta souligne les difficultés de l'acquisition d'une compétence phraséologique, notamment dans la compréhension des unités phraséologiques, en choisissant de s'arrêter, parmi les expressions figées, aux variantes régionales et diatopiques en français et en espagnol.

Le niveau interlinguistique fait l'objet de trois contributions. C'est, en effet, dans un cadre plurilingue précisément dans le discours technico-administratif que Pierre Lerat repère des unités phraséologiques prédicatives qu'il organise en catégories grammaticales. Il déduit -à partir de ces versions parallèles français, espagnol et anglais d'un accord entre l'Union Européenne et la République du Congo- la haute fréquence des unités phraséologiques dans la version française, une fréquence moindre en anglais et une fréquence intermédiaire pour la version espagnole.

Ensuite, la contribution de Jean-René Ladamiral conjugue savamment les concepts de la triade phraséologie-didactique-traduction dans la mesure où l'auteur met à contribution une longue expérience qui a transformé l'empirique en théorique aussi bien dans le domaine de la didactique que dans celui de la traduction. Envisagé ainsi, « le travail pratique de la traduction va de pair avec une forme d'auto-enseignement implicite » (p.229). Tout en confirmant l'apport de son adhésion à ce qu'il appelle la « mouvance PAT » (Paris-Alicante-Tunis), il formule néanmoins l'appréhension d'une « phraséologisation généralisée de la langue ».

Enfin, Pablo Zamora Muñoz analyse un corpus de douze films italiens doublés en espagnol. Les professionnels du doublage ont, en principe, à conserver ou à supprimer les unités phraséologiques qui sont l'objet d'un tabou en vertu des convenances sociales et morales. Zamora relève la tendance générale à employer des euphémismes.

Dans le domaine de l'interprétation simultanée et en prenant l'exemple du français-espagnol, Miguel Tolosa Igualada s'arrête sur la pseudo-facilité à traiter les langues apparentées. Il constate le recours quasi systématique et risqué au calque lexical, syntaxique et sémantique par les étudiants futurs interprètes. Le danger à éviter, selon l'auteur, serait de faire en sorte que les interprètes en herbe ne soient pas seulement capables d'interpréter les discours susceptibles d'être calqués. C'est pourquoi l'usage du calque est étudié sciemment dans les discours qui engagent le plus la dimension idiosyncrasique à travers l'idiomaticité et le figement.



**Salah Mejri**

Sorbonne Paris Cité, Paris 13  
LDI UMR7187, CNRS

**Audrey Roig et Dan Van Raemdonck, *Les liaisons de prédications, Langue française*, n° 182, juin 2014, Larousse, Paris.**

Ce numéro de *Langue française* vient répondre à un nombre de questions pertinentes en rapport avec les cadres dans lesquels il serait adéquat de traiter les relations entre prédications : faut-il conserver les anciens cadres de la grammaire traditionnelle que sont la subordination, la coordination et la juxtaposition, ou chercher d'autres cadres théoriques permettant de rendre compte de la complexité des liaisons entre prédications ?

Pour répondre à cette question, ce numéro dresse un bilan critique de la tradition grammaticale et présente deux nouvelles approches cherchant à surmonter les difficultés pour lesquelles la tradition n'a pas de solution.

La critique de la tradition porte sur les points suivants (Audrey Roig et Dan Van Raemdonck, pages 3-9):

- l'approche dichotomique (subordination vs coordination) ou tripartite (avec la juxtaposition) sont trop rigides pour rendre compte de l'extrême richesse des modes de liaison des prédications ;
- cette approche n'a pas de réponse à toutes sortes de constructions, considérées jusque-là comme atypiques (par exemple les corrélatives du genre *Plus tu manges, plus tu grossis*) ;
- le cadre d'analyse des relations syntaxiques est la phrase ; or une telle unité ne bénéficie pas d'une définition suffisamment explicite et robuste pour rendre compte clairement des faits qui relèvent de cet espace linguistique. Issue de la grammaire scolaire (Antoine Gautier, 27-41) où les frontières entre proposition et phrase ne sont pas très nettes, le recours à cette notion pose d'autant plus de problèmes que l'oral et l'écrit ne correspondent pas toujours aux mêmes critères : prosodie d'un côté, ponctuation de l'autre et la corrélation entre les deux n'est ni systématique ni explicite ;
- une bonne partie des relations entre prédications échappent à cette approche, notamment tout ce qui dépasse le cadre de la phrase ; ce qui conduit soit à des

solutions inélégantes (« subordonnée à valeur coordonnante », H.-J. Deulofeu, 2003), soit à l'exclusion de l'étude de phénomènes très récurrents tels que les relations marquées par des marqueurs de type *ainsi que*, *de même que*, *comme*, etc. de l'espace de la syntaxe.

Pour dépasser de telles contraintes, deux nouveaux cadres théoriques sont sollicités : celui du continuum et celui de la macro-syntaxe. Le premier apporte une solution à la rigidité de la dichotomie subordination/coordination pour installer une gradation des relations entre prédications, mesurées en fonction d'un certain nombre de critères ; le second cherche « à se libérer totalement des chaînes traditionnelles » (A. Roig et Dan Van Raemdonck, page 5).

Pour l'approche du continuum, défendue notamment par C. Lehmann (1988), « les modes de liaison séquentielle paraissent (...) comme différents échelons d'une échelle d'intégration syntaxique, éventuellement doublée d'attributs sémantiques distincts » (A. Roig et Dan Van Raemdonck, page 4), l'enchâssement (critère plutôt syntaxique) et la dépendance (critère plutôt sémantique) servant d'outils d'analyse des degrés de relation entre les prédications. Les six critères que dégage C. Lehmann sont ainsi résumés par Bernard Combettes (page 124) :

- « degré d'intégration de la subordonnée ;
- point d'incidence de la subordonnée (portée sur le verbe, sur le SV, sur la phrase) ;
- perte des caractéristiques phrastiques ;
- grammaticalisation du verbe principal ;
- degré d'« entrelacement » (*interlacing*) entre les deux propositions ;
- explicitation de la dépendance (présence d'un morphème subordonnant). »

L'approche macrosyntaxique, qui se libère des cadres de la tradition, grâce notamment aux travaux sur l'oral, pour englober des cadres d'analyse autres que celui de la phrase, se décline entre trois « écoles de pensée » : celle d'Aix (Blanche-Benveniste *et al.* 1990), celle de Florence (Cresti 2000) et celle de Fribourg (Berendonner 2002, Béguelin 2002). Chacune propose un nouveau cadre d'analyse : pour la première, l'analyse se fait en termes de *noyau*, *préfixe*, *postfixe* et *suffixe* ; la deuxième opte pour ceux de *topic*, *comment* et *appendice* ; la troisième retient la notion de *période* associée à celle d'actions communicatives (A. Roig et Dan Van Raemdonck, page 5). Toutes les trois permettent d'intégrer, grâce à la notion de macro-syntaxe, plusieurs faits syntaxiques qui ne peuvent pas être intégrés dans le cadre rigide de la phrase telle qu'elle est conçue dans la grammaire traditionnelle.



Qu'il s'agisse de continuum ou de macro-syntaxe, d'approches privilégiant l'oralité, les dimensions pragmatiques ou autres, tous les contributeurs à ce numéro présentent des analyses qui tentent de renouveler l'analyse des relations entre les prédications :

- Audrey Roig et Dan Van Raemdonck (pages 11-25) montrent la complexité de la notion de subordination qui convoque les concepts de dépendance, intégration, hiérarchisation, enchâssement, rection et autonomie. Partant du critère guillaumien de l'incidence, ils réorganisent les modes de liaison syntaxique en les ramenant à « deux formes d'hypotaxe : syntagmatique (SUB+) et paradigmatique (ENCH+) » (page 138) ;
- Antoine Gautier (pages 27-41), après avoir « réévalué la pertinence de la notion de phrase », il propose « de distinguer les unités syntaxiques et graphiques avant d'interroger les rapports entre liaison de prédications et segmentation graphique » (page 139) ;
- Gilles Corminboeuf et Christophe Benzitoun (pages 43-58), inscrivant leur contribution dans une approche « non graduelle de l'intégration syntaxique » et privilégiant le concept de « rection », présentent les deux modèles d'Aix et de Fribourg ;
- José Deulofeu (pages 59-74), optant pour l'approche macrosyntaxique distingue « deux modes de liaison entre séquences linguistiques : le mode par intégration de la séquence dans la structure grammaticale d'une séquence plus large et le mode par insertion de la séquence au cours de la production en temps réel de l'énoncé » (page 139), l'insertion ne tenant pas compte de « la structure en constituants de la séquence hôte » (idem) ;
- Silva Adler (pages 75-90) revisite les constructions hypothétiques sans *si* (et avec *et*) pour confronter, à ce propos, les « théories reposant sur un mismatch syntaxe/sens aux solutions macrosyntaxiques » (page 139). Elle aboutit à la conclusion que le recours à ce type d'hypothétiques est motivé par « un effet de concrétisation imminente du conséquent » (idem) ;
- Pascale Hadermann et Michel Pierrard (pages 91-106) décrivent « l'opérationnalité du schème corrélatif pour la description de liaison prédicationnelle par les proformes en *qu-* en français moderne » (page 139) ;
- Claude Muller (pages 107-121) « montre deux types de liens entre propositions non finies grammaticalement indépendantes et leur contexte : lien interphrasique pour les infinitives et lien intraphrasique pour les participiales. La différence tient aux propriétés lexicales distinctes des têtes verbales non finies » (pages 139-140) ;
- Bernard Combettes (pages 123-136) se fixe pour objectif de « déterminer le statut syntaxique de certaines propositions circonstancielles placées en tête d'énoncé en ancien français », notamment pour « évaluer leur position sur le continuum allant de la parataxe à l'hypotaxe » (page 140).

La diversité des contributions, qu'elles portent sur les positions théoriques générales ou sur l'étude particulière de certains faits à l'aune des cadres méthodologiques choisis, représentent incontestablement un apport au débat général qui concerne l'enchaînement prédicatif. Toutefois, il est regrettable que la notion de prédicat ou de prédication n'ait pas fait l'objet d'une définition précise : beaucoup de questions restent en suspens : on en retient par exemple celles qui renvoient aux dimensions lexicales et morphologiques des prédicats, à leurs modes d'actualisation et à la typologie des prédicats. À ce propos, Gilbert Lazar affirme dans le numéro de *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* (Tome CIX-2014, Fascicule 1) qu'« il est raisonnable de prendre la prédication, qui est un acte, pour une *primitive* » (page 108) et fait la distinction entre prédication à un seul terme et prédication à deux termes, tout en prenant soin de rappeler qu'il y a des prédications libres, des prédications enchaînées et des prédications accessoires. Le débat est vraiment ouvert : belles perspectives pour la prédication et les analyses prédicatives.



**Thouraya Ben Amor Ben Hamida**  
Université de la Manouba. Tunisie  
TIL UR11ES45. LIA

***La prédication de second ordre : l'expression de la cause et de la finalité en arabe contemporain***, Néji Kouki, thèse de doctorat en sciences du langage, Université de Paris 13, soutenue publiquement le 28/11/2014, 470 pages.

Cet ouvrage étudie l'expression de la cause et de la finalité en arabe selon un modèle formel propre à une description linguistique en vue d'un traitement automatique. Ce volume est organisé en huit chapitres.

Les trois premiers chapitres sont relatifs à la tradition grammaticale arabe. Dans le premier chapitre, l'auteur remonte à la notion de « *fadla* » et de complément circonstanciel de cause ou de but sous ses deux formes l'une est à base déverbale, l'autre est à base prépositionnelle. Dans le deuxième chapitre, il présente un paradigme de connecteurs : « *kaj* » (*afin de/que*), « *ħattā* » (*afin de/que*), etc. et de prépositions : « *ba* » (*par*), « *fi* » (*dans*), « *ʕalā* » (*sur*), « *ʕan* » (*de*), etc. introduisant les propositions causales ou finales. L'expression de la causalité et de la finalité au niveau des fonctions complétives est étudiée au chapitre trois à travers le complément de manière, le croisement entre l'adjectif qualificatif et le complément circonstanciel de but ou de cause et le croisement avec le syntagme relatif sujet.

Le chapitre quatre présente les outils méthodologiques, en l'occurrence les notions fondamentales de « la théorie des classes d'objet » dont celles de « prédication élémentaire » et de « prédication de second ordre » en soulignant le rôle de l'inférence. Dans cette perspective, et au regard des notions de temps et d'espace, la cause et la finalité participent de la même logique malgré leurs propriétés distinctives.

Les chapitres cinq et six sont consacrés à la cause. Dans le chapitre cinq, l'auteur s'arrête d'abord aux connecteurs prépositionnels qui sont de nature à pouvoir exprimer la cause ou le but comme « *li* » (*pour*) ou « *min ʔaʕli* » et « *liʔaʕli* », outre les liaisons inférentielles. Ensuite, il décrit les connecteurs causaux à base prépositionnelle « *liʔanna* » (*parce que*), la préposition « *bi* » et le prédicat de second ordre « *min* ». La causalité développée dans le chapitre six est incidente aux bases nominales des connecteurs à valeur causale comme dans « *ʕarrāʔ* » (*à cause de*), « *biħukmi* » (*en vertu de*), « *bifadli* » (*grâce à*), « *biħuʕʕati* » (*à preuve que*), « *taħta taʔθīr* » (*sous l'effet de*), « *ʕalā xalfijati* » (*être à l'arrière-plan de*) « *ʕalā ʔasāsi* » (*être à la base de*).

Les chapitres sept et huit concernent l'expression de la finalité. Dans le chapitre sept, l'une des sections montre le double fonctionnement à la fois final et causal des connecteurs « fī » (*dans*) « min ṭaʿḏli » (*à l'effet de*), « li » (*pour*). Une autre section décrit les connecteurs finaux à base prépositionnelle « kaj » *et* « likaj », (*afin que*), « ḥattā » (*afin de*). Le chapitre huit étudie les connecteurs finaux à base substantivale en proposant une typologie des classes sémantiques de ces prédicats nominaux dont les locatifs de but, les prédicats de sentiments, les prédicats d'intention et les prédicats modaux.

Finalement, cette thèse a le mérite de démontrer qu'en arabe, les phrases à connecteurs causaux ou finaux peuvent ne pas être considérées comme dyadiques mais triadiques puisque les différents connecteurs forment des prédicats de second ordre qui ont des arguments phrastiques.

Ce travail académique ne tourne pas le dos à la tradition grammaticale arabe, il nous la fait revisiter. Il présente une grande part d'originalité à travers :

la pertinence d'associer deux types de rapports logiques la cause et la finalité dans une même problématique ;

le recours à un corpus volontairement hétéroclite qui est assez représentatif de l'arabe contemporain. Le fait que la langue de la presse écrite côtoie les ressources lexicographiques et les textes littéraires a permis, entre autres, de pointer l'emploi de certains connecteurs néologiques du type : « fī ṭitāri » (*dans le cadre de*), « fī muḥāwālatin » (*dans la tentative de*) ;

une analyse qui ne constitue pas ce qu'on appelle une étude contrastive ; si l'auteur adopte une méthodologie qui a déjà donné ses fruits pour le français comme pour d'autres langues, son point de départ et d'aboutissement restent la langue arabe. C'est en cela que cette étude de nature analogique a tenté d'éviter les transpositions mécaniques d'une langue à l'autre d'autant plus que nous avons affaire à des langues non apparentées ;

la dimension programmatique de ce genre d'études dans la mesure où il est tout à fait possible de traiter, dans d'autres travaux et dans la continuité de celui-ci, les liens transphrastiques dans le cadre de l'hypothèse, de la condition, de la conséquence, de l'opposition, etc.

Un index des termes, pour un lecteur non arabophone, pourrait faciliter la lecture de cette riche monographie.

# Synergies Tunisie n° 4 / 2015



Annexes





## Profils professionnels et de recherches des auteurs

**Aude Grezka** est docteur en sciences du langage. Elle est ingénieur de recherche CNRS au Laboratoire *Lexiques, Dictionnaires, Informatique* (Université Paris 13-Sorbonne Paris Cité) et chargée de cours à l'Université Paris 8. Elle travaille plus particulièrement sur le traitement de la polysémie et sur le figement. Elle est l'auteur notamment de *La polysémie des verbes de perception visuelle* (L'Harmattan, 2009) et plus récemment, elle a co-dirigé l'ouvrage collectif *Les Sciences du langage en Europe* (Lambert-Lucas, 2014)

**Asma Mejri** est enseignante en Tunisie depuis 2004. Ses recherches portent principalement sur l'analyse syntactico-sémantique du lexique et la linguistique du discours dans la perspective du Traitement Automatique des Langues. Les deux problématiques centrales dans ses travaux de recherches sont l'hypothèse et l'inférence. En linguistique théorique, elle s'intéresse à la Sémantique lexicale et à l'étude de la prédication de second ordre. En linguistique appliquée, elle travaille sur la Lexicographie informatique, la Traduction automatique et la Compréhension automatique.

**Lassâad Oueslati** est maître assistant en langue et littérature françaises à l'Institut Supérieur des Sciences Humaines de Jendouba (Tunisie). Il est actuellement directeur du département de français à l'ISSHJ. Il travaille sur la syntaxe, la sémantique, le lexique, le traitement automatique des langues naturelles, la traduction et la dialectologie. Il a soutenu une thèse intitulée « Les constructions adverbiales en français contemporain » à l'Université de Paris 13. Il a publié plusieurs articles en français sur les adverbes, le figement, la traduction, la dialectologie, et les enquêtes sur le terrain relatives aux travaux de *l'Atlas Linguistique de Tunisie*.

**Dhouha Lajmi** enseigne la linguistique, la syntaxe et la sémantique lexicale au département de français de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax (Université de Sfax, Tunisie). Elle est membre de l'unité de recherche *Traitement Informatique du Lexique* UR11ES45. Elle a particulièrement étudié les verbes supports complexes. Ses travaux de recherche ont trait à la Prédication non verbale, à l'Actualisation, à la Phraséologie et à la Traduction.

**Monia Bouali** est maître assistante à l'Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de Gafsa (Tunisie). Elle est docteur en sciences du langage. Elle a réalisé

une thèse intitulée « L'actualisation aspectuelle des adjectivaux prédicatifs : le cas du changement d'état » soutenue à l'Université de Paris 13. Elle est membre de l'unité de recherche *Traitement Informatique du Lexique* UR11ES. Ses recherches portent sur la prédication non verbale, l'aspect adjectival, la phraséologie et la traduction.

**Thouraya Ben Amor Ben Hamida** enseigne à la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba (Université de la Manouba, Tunisie). Elle est membre de l'unité de recherche *Traitement informatique du lexique* UR11ES45. Elle est également membre du comité de lecture de *Synergies Tunisie*. Ses travaux de recherches sont relatifs à la Sémantique lexicale, à la Phraséologie, à la Linguistique du discours, notamment au discours humoristique et au Traitement Automatique des Langues.

**Soumaya Mejri** est docteur en sciences de gestion, diplômée de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Caen à l'Université de Basse-Normandie, spécialité « management », actuellement maître assistante à l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis (ESSECT), Tunisie.

**Taoufik Massoussi** a soutenu une thèse intitulée « Mécanisme de la métonymie : approche syntactico-sémantique » (Université Paris 13). Il s'intéresse, en général, à la formalisation de l'inférence qu'elle soit de nature lexicale, discursive ou pragmatique. Son travail dans le cadre du traitement automatique porte sur plusieurs types de discours dont le discours financier, les verbatim clients, etc. Il développe des ressources notamment pour la gestion de l'expérience client.

**Laurent Tromeur** a soutenu une thèse intitulée « Mise en place d'une interface en langue naturelle pour la plateforme Ontomantics », en partenariat avec l'entreprise Ontomantics où il est actuellement employé. Ses travaux de recherche portent sur la traduction automatique du langage naturel en français vers un langage informatique via un système d'analyse, de transfert, et de génération utilisant notamment des dictionnaires morphosyntaxiques, syntactico-sémantiques et des grammaires locales.

**Béchir Ouerhani** enseigne la linguistique et la sémantique lexicale au département d'arabe de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse (Université de Sousse). Il est membre de l'unité de recherche *Traitement informatique du lexique* UR11ES45. Il est aussi Rédacteur en chef adjoint de la revue *Synergies Tunisie*. La prédication non verbale, la phraséologie, la traduction et les études contrastives ainsi que la terminologie linguistique figurent parmi ses centres d'intérêt.

**Alicja Hajok** est maître de conférences en linguistique à l'Université Pédagogique de Cracovie en Pologne. Elle étudie d'une manière contrastive les différents actualisateurs du groupe nominal. Ses descriptions franco-polonaises sont formalisées dans des bases de données dédiées au traitement automatique des langues.



Les recherches de **Pierre-André Buvet** ont pour objet principal la description du français dans la perspective du Traitement automatique. Un autre volet de son travail est le développement d'applications informatiques qui prennent en compte la théorie des trois fonctions primaires. Ses recherches ont trait à la Linguistique théorique, à la Linguistique du discours, à la Sémantique lexicale, à la Linguistique appliquée, à la Lexicographie informatique et au Traitement Automatique des Langues.

**Djohar Abdou** est docteur en linguistique. Sa thèse porte sur les séquences figées à caractère adjectival dans une approche contrastive franco-comorien. Ses descriptions linguistiques prennent particulièrement en considération le caractère prédicatif ou non prédicatif de ce type de séquences.



## Projet et appel pour le prochain numéro



Le prochain numéro de *Synergies Tunisie* (n° 5/2016)<sup>1</sup> revue francophone de Sciences Humaines et Sociales éditée par le GERFLINT portera sur le thème suivant :

### La tradition grammaticale arabe

Numéro coordonné par Béchir Ouerhani, Université de Sousse, Tunisie

Ce numéro de *Synergie Tunisie* s'inscrit dans une réflexion épistémologique sur la place de la tradition grammaticale en tant que *notion, terme* et *ensemble discursif* (cf. Neveu & Mejri 2007). Il a pour objectif de poser un certain nombre de questionnements qui permettraient au lecteur d'avoir une vue d'ensemble sur l'historicité de la *tradition grammaticale arabe*, ses préconstruits conceptuels, ses approches empiriques, le développement de son discours, son appareillage terminologique, etc.

En tant que produit culturel fortement ancré dans la civilisation arabo-musulmane, la tradition grammaticale arabe est susceptible d'être appréhendée sous l'angle de son lien étroit avec le fait religieux- spécialement l'exégèse du texte coranique- considéré comme un facteur déterminant dans son élaboration et son évolution.

Une des spécificités de la tradition grammaticale arabe est qu'elle est omniprésente dans la pensée linguistique arabe actuelle aussi bien par ses analyses que par sa terminologie (du moins une partie). Se pose alors la problématique de la place des contenus conceptuels issus de la tradition grammaticale et l'adéquation des termes qui les expriment avec l'apport de la linguistique moderne.

### Les textes proposés tourneront autour des points suivants :

1. Origines et premiers traités : l'apport de la tradition grecque ;
2. La tradition grammaticale arabe et le fait religieux ;
3. L'histoire de l'élaboration de la tradition grammaticale arabe : grandes étapes, controverses (*Basra vs Koufa*) ;
4. Fondements théoriques et mécanismes d'analyse dans la tradition grammaticale arabe ;
5. Les unités d'analyse dans la tradition grammaticale arabe :
  - La problématique des parties du discours ;
  - les aspects formels (phonétique, morphosyntaxe, sémantique) ;

6. Grammaire et lexicographie : le fait langagier entre grammairiens et lexicographes : la pratique standardisante vs la démarche empirique (examen de l'usage) ;
7. Grammaire et rhétorique ;
8. La terminologie grammaticale arabe : fondements théoriques et développement ;
9. La place de la terminologie issue de la tradition grammaticale dans le processus de transfert des théories linguistiques modernes.

Les chercheurs, professeurs, pré-doctorants, doctorants, post-doctorants francophones tunisiens sont vivement encouragés à soumettre article ou compte rendu d'ouvrage car leurs propositions seront examinées en priorité<sup>2</sup>.

#### CALENDRIER

- 30 septembre 2015 : remise des propositions
- 30 mars 2016 : remise des articles à la rédaction
- Avril-mai 2016 : réponse aux auteurs pour évaluation des textes et corrections définitives

**Contact et envois des propositions : [synergies.tunisie@gmail.com](mailto:synergies.tunisie@gmail.com)**

#### Notes

1. Appel lancé en 2015 :

[http://gerflint.fr/images/revues/Tunisie/appe1\\_synergies\\_tunisie\\_5\\_2016.pdf](http://gerflint.fr/images/revues/Tunisie/appe1_synergies_tunisie_5_2016.pdf) [Consulté le 27 juillet 2015]

2. Normes, consignes et recommandations aux auteurs [Consultées le 27 juillet 2015]

<http://gerflint.fr/politique-editoriale-generale>

<http://gerflint.fr/synergies-tunisie/politique-editoriale>

<http://gerflint.fr/synergies-tunisie/consignes-aux-auteurs>

## Consignes aux auteurs

Revue *Tunisie*  
ISSN 2105-1054 / ISSN en ligne 2257-8390

- 1 L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à synergies.tunisie@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche par voie électronique et en pièces jointes. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.
- 2 L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction à titre gracieux ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs.
- 3 Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.
- 4 Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité.
- 5 Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.
- 6 Le titre de l'article, centré, taille 10, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de

son institution, de son pays et son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) seront également centrés et en petits caractères. Le tout sans couleur, sans soulignement et sans hyperlien.

**7** L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 6-8 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales, taille 9. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article.

**8** L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé.

**9** La police de caractère est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination ni couleur. La revue a son propre standard de mise en forme.

**10** L'article doit comprendre entre 15 000 et 30000 signes, soit 6-10 pages Word, éléments visuels, bibliographie, notes et espaces compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus de lecture ne dépassera pas 2500 signes, soit 1 page.

**11** Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

**12** Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en italiques. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

**13** Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en fin d'article (taille 8) avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

**14** Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit: (Dupont, 1999 : 55).

**15** Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

**16** La bibliographie en fin d'article précèdera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.

**17** Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture - préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

**18** Pour un ouvrage collectif

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p. 49-60.

**19** Pour un article de périodique  
Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

**20** Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le ....], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

**21** Les textes seront conformes à la typographie française. En cas de recours à l'Alphabet Phonétique International, l'auteur pourra utiliser gratuitement les symboles phonétiques sur le site : <http://www.sil.org/computing/fonts/encore-ipa.html>

**22** Graphiques, schémas, figures, photos éventuels seront envoyés à part au format PDF ou JPEG, en noir et blanc uniquement, avec obligation de références selon le copyright sans être copiés/ collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux (toujours coûteux) en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

**23** Les captures d'écrans sur l'internet et extraits de films ou d'images publicitaires seront refusés. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation.

NB : Toute reproduction éventuelle (toujours en noir et blanc) d'une image, d'une photo, d'une création originale et de toute œuvre d'esprit exige l'autorisation écrite de son créateur ou des ayants droit et la mention de paternité de l'œuvre selon les dispositions en vigueur du Code de la propriété intellectuelle protégeant les droits d'auteurs. L'auteur présentera les justificatifs d'autorisation et des droits payés par lui au propriétaire de l'œuvre. Si les documents sont établis dans un autre pays que la France, les pièces précitées seront traduites et légalisées par des traducteurs assermentés ou par des services consulaires de l'Ambassade de France. Les éléments protégés seront publiés avec mention obligatoire des sources et de l'autorisation, dans le respect des conditions d'utilisation délivrées par le détenteur des droits d'auteur.

**24** Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles, seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

**25** Une fois numérisé, tout article pourra être déposé en post-publication (archivage institutionnel exclusivement) à condition que le Directeur de publication (assisté du Pôle éditorial) en donne l'autorisation. Les demandes sont à envoyer à l'adresse suivante : [gerflint.edition@gmail.com](mailto:gerflint.edition@gmail.com). Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article spécifié dans la politique éditoriale de la revue. Le Gerflint (Siège en France) ne peut honorer des commandes de numéros imprimés.







**Synergies Tunisie, n° 4/2015**  
**Revue du GERFLINT**  
**Groupe d'Études et de Recherches**  
**pour le Français Langue Internationale**

En partenariat avec  
la Fondation Maison des Sciences de L'Homme de Paris

**Président d'Honneur:** Edgar Morin

**Fondateur et Président :** Jacques Cortès

**Conseillers et Vice-Présidents:** Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

**PUBLICATIONS DU GERFLINT**

Identifiant International : ISNI : 0000 0001 1956 5800

**Le Réseau des Revues Synergies du GERFLINT**

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest	Synergies Monde
Synergies Afrique des Grands Lacs	Synergies Monde Arabe
Synergies Amérique du Nord	Synergies Monde Méditerranéen
Synergies Algérie	Synergies Argentine
Synergies Pays Germanophones	Synergies Pays Riverains de la Baltique
Synergies Brésil	Synergies Pays Riverains du Mékong
Synergies Canada	Synergies Pays Scandinaves
Synergies Chili	Synergies Pologne
Synergies Chine	Synergies Portugal
Synergies Corée	Synergies Roumanie
Synergies Espagne	Synergies Royaume-Uni et Irlande
Synergies Europe	Synergies Sud-Est européen
Synergies France	Synergies Tunisie
Synergies Inde	Synergies Turquie
Synergies Italie	Synergies Venezuela
Synergies Mexique	

**Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT**

**Direction du Pôle éditorial :** Sophie Aubin

**Webmestre :** Thierry Lebeau

**Site:** <http://www.gerflint.fr>

**Contact:** [gerflint.edition@gmail.com](mailto:gerflint.edition@gmail.com)

**Synergies Tunisie, n° 4 /2015**

Couverture, conception graphique et mise en page : Emilie Hiesse (*Créactiv'*) - France

© GERFLINT - Sylvains les Moulins – France – Copyright n° D47P1F8

Dépôt légal Bibliothèque Nationale de France 2015

Achévé d'imprimer en septembre 2015 sous les presses de Drukarnia Cyfrowa EIKON PLUS  
ul. Wybickiego 46, 31-302 Kraków - Pologne

# GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français  
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique  
francophone en réseau

[www.gerflint.fr](http://www.gerflint.fr)

L'expression du lieu a déjà fait l'objet de plusieurs études à travers celle des verbes (Guillet 1990), des prépositions (Anscombe 1993, Borillo 1993, Gunnarson 1986, Vandeloise 1987 et 1988), etc. Nous savons, par ailleurs, que le locatif correspond dans les langues flexionnelles à un cas exprimant le temps ou l'espace et qu'il désigne en syntaxe, dans une acception classique voire normative, un complément relevant de la valence d'un verbe et exprimant le lieu du déroulement du procès. Dans ce volume, les différents travaux interrogent la relation que le locatif peut avoir avec des catégories telles que la modalité, la détermination et la prédication en général et ce aussi bien au niveau lexical que grammatical dans le discours général que dans le discours spécialisé. Ainsi, le locatif n'est pas ici confiné au cadre limité du complément ou du circonstant, dans une acception strictement syntaxique, il est envisagé d'une manière plus englobante et plus systématique à travers des catégories linguistiques de nature syntaxique et sémantique.